Google

2/9/7

Ex Libris Joannis Nencini

1874

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DU LIVRE EN FRANCE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'EN 1789.

QUATRIÈME PARTIE.

Digitized by Google

OUVRAGES D'EDMOND WERDET,

ancien libraire-éditeur.

HISTOIRE DU LIVRE EN FRANCE, DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'EN 1860. 7 ou 8 vol. grand in-18, imprimés sur papier jésus vélin, satiné et glacé. Prix de chaque volume. . . . . 5 fr.

Division de l'ouvrage.

I. ORIGINES DU LIVRE-MANUSCRIT, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'introduction de l'imprimerie à Paris, en 1470. 1 vol. de 408 pages.

II. TRANSFORMATION DU LIVRE-MANUSCRIT, depuis 1470 jusqu'à 1789. 1 vol. de 408 pages.

III. ÉTUDES HISTORIQUES ET BIBLIOGRAPHIQUES SUR LES LIBRAIRES ET LES IMPRIMEURS LES PLUS CÉLÈBRES, de 1470 à 1789. 1 vol.

IV. ESSAI SUR LA PROPAGATION, MARCHE ET PROGRÈS DE L'IMPRIMERIE ET DE LA LIBRAIRIE DANS LES DIVERSES PROVINCES DE LA FRANCE, divisé par province et par ordre chronologique, depuis 1470 jusqu'à la fin du XVIe siècle.

RECHERCHES HISTORIQUES ET BIBLIOGRAPHIQUES SUR LES IMPRIMERIES CLANDESTINES, PARTICULIÈRES ET DE FANTAISIE, de 1470 à 1792. 1 fort volume.

V. DE LA LIBRAIRIE FRANÇAISE, *son passé, — son présent, — son avenir*, avec des *Notices bibliographiques sur les libraires de Paris les plus distingués*, depuis 1789 à 1860. 1 fort volume.

VI. DE L'IMPRIMERIE FRANÇAISE, *son présent, — son avenir*, avec des *Notices bibliographiques sur les imprimeurs, les protes, les correcteurs, les ouvriers typographes et les libraires les plus distingués tant de Paris que des départements*, depuis 1789 jusqu'à nos jours. 1 fort volume.

VII. HISTOIRE DU COLPORTAGE DES LIVRES ET DE L'IMAGERIE POPULAIRES EN FRANCE, depuis 1470 jusqu'à nos jours. 1 très-fort volume.

Les tomes 1, 2, 4 et 5 sont en vente.
Le tome 3 paraîtra en octobre prochain.
Les tomes 6 et 7 sont en *préparation*.

Autres ouvrages du même auteur imprimés dans le même format.

LE CAP SUNIUM, SOUVENIRS LITTÉRAIRES INTIMES :

Ire SÉRIE. PORTRAIT INTIME DE H. DE BALZAC, *sa vie, son humeur et son caractère*. 1 vol. . . . . 3 fr. 50 c.

IIe SÉRIE. SOUVENIRS INTIMES DE MM. ARSÈNE HOUSSAYE, ALP. KARR, PAUL LACROIX, PAUL DE KOCK, LÉON GOZLAN, MICHEL RAYMOND, J. SANDEAU, R. BRUCKER, G. FLANCHE, etc. 1 vol. . 3 fr. 50 c.

Paris. — Imprimé par E. THUNOT ET Ce, 26, rue Racine.

HISTOIRE
DU LIVRE
EN FRANCE
DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'EN 1789

PAR

EDMOND WERDET
Ancien libraire-éditeur.

E pluribus unum.

QUATRIÈME PARTIE.

PROPAGATION, MARCHE ET PROGRÈS DE L'IMPRIMERIE ET DE LA LIBRAIRIE DANS LES PROVINCES, DE 1470 A 1700.

IMPRIMERIES CLANDESTINES, PARTICULIÈRES ET DE FANTAISIE DE 1470 A 1792.

PARIS.
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
13 et 17, Galerie d'Orléans, Palais-Royal.

L. HACHETTE ET Cᵉ, ÉDITEURS, 77, boulevard Saint-Germain. | AUG. AUBRY, ÉDITEUR, 16, rue Dauphine.

M D CCC LXII

Tous droits réservés de reproduction et de traduction.

Digitized by Google

AVANT-PROPOS.

E pluribus unum
Ad scribendum probandumque.

Dans la première partie de notre *Histoire du Livre en France*, nous avons traité des origines du livre-manuscrit, des alphabets anciens, des moyens primitifs de transmettre ses idées avant l'invention de l'imprimerie, enfin de la découverte de celle-ci avec ses tâtonnements et ses péripéties.

La Transformation du Livre en France, c'est-à-dire l'imprimerie fonctionnant, réglementée par l'État, les événements curieux qui ont assisté à ses débuts, et les détails tour à tour instructifs et piquants de ses allures en beaucoup de circonstances, forment la seconde partie de notre ouvrage, où sont mentionnés également les plus célèbres libraires, désormais inséparables, dans la bonne

ou la mauvaise fortune, des maîtres en typographie.

Nous venons compléter aujourd'hui ces recherches semi-bibliographiques, semi-littéraires et même historiques, par la *Propagation et les progrès de l'imprimerie et de la librairie dans les provinces, de* 1470 *à* 1700, en y joignant un *Essai historique sur les imprimeries particulières, de fantaisie et clandestines.*

C'est un tableau vraiment digne d'attention que la dispersion générale des élèves, des compagnons et des émules de Gutenberg, Faust et Schœffer, à un signal providentiellement amené, la prise de Mayence par Adolphe de Nassau.

La pratique de l'art n'est plus concentrée sur un seul point; tous aspirent à jouir de ses bienfaits; les esprits les plus élevés de l'Église, les monastères, qui avaient déjà sauvé les trésors de l'antiquité, s'empressent de lui faire un généreux accueil, et grâces leur en soient rendues dans ces nouvelles circonstances.

Soit comme antique domaine du royaume d'Austrasie, terre française, soit à titre de conquête par Louis XIV, l'Alsace et Strasbourg se présentent à nous en première ligne, non pour parler de nouveau de Gutenberg, mais de Jean Mentel, qui

ouvre la carrière dans cette contrée illustre, florissante et lettrée, « des mieux savantes, » disait Montaigne.

Paris et le Lyonnais viennent ensuite. On y verra l'imprimerie se mêler aux questions soulevées de l'époque, et les imprimeurs payer de leur vie, dans ces luttes, où les témérités n'entraînaient aucune indulgence pour certains de leurs auteurs : témoin Estienne Dolet, dont la légende a, de tous temps, excité la pitié. Le martyrologe des auteurs, des imprimeurs, des libraires et même des lecteurs, commençait déjà ses longues listes ; et qui voudrait les parcourir, y trouverait assurément matière à plus d'un chapitre sur les vicissitudes de l'esprit humain, pour prêcher ensuite l'esprit d'indulgence, de conciliation et de tolérance.

Dans un ouvrage de la nature du nôtre le bibliophile saura démêler les plus importants matériaux d'une histoire littéraire de telle ou telle localité. Ce privilége est acquis à ces livres primitifs, à ces incunables, à ces *bouquins* enfin, tantôt si informes par le fond et la contexture matérielle, tantôt d'une perfection qui nous étonne. Ici l'imprimerie s'abrite sous le patronage d'un dignitaire qui y consacre ses richesses ; là sont des universités, plus loin des monastères, ailleurs des villes, de simples

bourgades, puis les praticiens ayant créé un public, exploitent pour leur compte, à leurs risques et périls.

Telle est la marche de l'imprimerie en France, ainsi conçue par nous et retracée selon nos facultés.

Il existe de véritables monographies en ce genre qui sont des modèles, et qu'on peut appeler comme nous le disions, des revues historiques et littéraires, par exemple, les érudites *Recherches bibliographiques sur la Lorraine*, de M. Beaupré, conseiller à la Cour impériale de Nancy, et autres recueils, où nous avons dû puiser naturellement, de l'agrément de leurs auteurs.

La science bibliographique, ou pour mieux dire la connaissance des livres, est autre chose qu'une nomenclature minutieuse du titre d'un livre et de sa condition; il y a plus, c'est un témoin irréfragable, aussi précieux qu'une médaille antique, pour l'éclaircissement des faits.

Les grands amateurs ne s'y trompent jamais; il suffit de parcourir quelques pages de leurs ouvrages, comme celui que nous venons de citer, pour juger qu'ils y ont découvert des mines dont les richesses sont venues féconder d'autres travaux.

Si le nouveau volume de *l'Histoire du Livre en*

France obtient quelque attention de la part des studieux, c'est par là qu'il l'aura méritée, et nous n'avons rien négligé, autant qu'il était en notre pouvoir, pour atteindre ce but.

En prenant pour devise : *E pluribus unum*, nous indiquons que nous avons beaucoup compulsé, et en y ajoutant cette épigraphe : *Ad scribendum probandumque*, nous déclarons n'avoir cru y devoir rien admettre sans de graves motifs, et sans avoir longuement médité pour donner au corps entier de la matière la certitude relative qui nous semble qu'elle doit récéler, et qu'elle comporte essentiellement.

Le concours bienveillant d'hommes remarquables et versés dans les études bibliographiques ou littéraires, ne nous a pas fait défaut, pas plus que dans les traités précédents. Que MM. Aubry, Claudin, A. Grange, imprimeur et sous-bibliothécaire de la ville de Dijon; Baillière père, libraire à Paris, Jean Cayon, libraire-bibliographe à Nancy, Ig. Chauffour, avocat à Colmar, Piallat, avocat à Dôle, Paul Lacroix (bibliophile Jacob), Edouard Fournier, son savant collaborateur, pour l'*Histoire de la Typographie*, etc., veuillent bien recevoir ici nos sincères remercîments.

Une autre lacune était regrettable au point de

vue critique, — un chapitre quelconque sur les imprimeries *particulières*, *de fantaisie et clandestines*.

Ce thème est neuf; nous en avons esquissé un trait; d'autres élargiront le sentier dérobé auparavant à tous les yeux.

Heureux, sur la fin de notre carrière si laborieuse de libraire-éditeur (une seule de ces qualités suffit pour faire plier sous le faix), si nous pouvons conquérir encore, comme annaliste de l'art typographique et du commerce des livres, la continuation de l'estime qui nous a été accordée jusqu'à ce jour pour prix de tous nos efforts!

Et nous serons tenté de dire, comme Estienne Dolet, — en parlant de ses livres : — « Ce sont eulx qui donneront tesmoignaige que je n'ay vescu en ce monde comme personne *otieuse* et *inutile*. »

On lit en tête du *Livre de l'Imitation*, *translaté de latin en françoys* (Paris, Jean Lambert, 1493, in-4°) un sommaire qui finit ainsi :

« Pourquoy vous qui en icelluy livre lyrés veuilléz prier Nostre Seigneur pour le salut du correcteur. »

Non-seulement nous déclarons que nous prions le Seigneur pour notre érudit correcteur, M. Dieu, mais encore, — que dans le cas où quelque faute

typographique aurait échappé à son œil de lynx, — nous ne ferons pas d'*errata*. Un errata, dit Momoro, imprimeur de sanglante mémoire, c'est la rectification des fautes qui sont faites dans un livre, — qu'il est bien souvent inutile de signaler au lecteur, — qui ne s'en aperçoit pas.

Si donc une faute typographique, un nom propre estropié existe dans cet ouvrage, nous dirons encore à nos lecteurs : *Prenez le grain, et rejetez la paille !*

Nunc eme, valeque.

Ed. W.

Paris, 1er Mai 1862.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES

AINSI QUE DES NOMS DES LIBRAIRES-IMPRIMEURS LES PLUS CÉLÈBRES DONT IL EST FAIT MENTION DANS CE VOLUME.

Pag.

AVANT-PROPOS. 1

Table générale des matières, ainsi que des noms des imprimeurs les plus célèbres cités. XIII

Index chronologique de la marche et des progrès de l'imprimerie. XXI

Table alphabétique des noms des villes citées. XXV

INTRODUCTION. — Difficultés de pouvoir découvrir les premiers monuments typographiques. 3

MARCHE ET PROGRÈS DE L'IMPRIMERIE ET DE LA LIBRAIRIE, DANS LES PROVINCES DE LA FRANCE. 19

XVe SIÈCLE.

1458. L'ALSACE. 19

Strasbourg. 1458.—De la dispersion des ouvriers de Gutenberg. 21

Dix-sept villes se disputaient l'honneur d'avoir été le berceau de la découverte de l'imprimerie. — Réfutation par M. A. F. Didot, de chacune de ces prétentions. 23

JEAN MENTEL ou MENTELIN. — En 1458, il établit à Strasbourg le premier établissement régulier d'une imprimerie. 29

En 1469, pour la première fois, il indique son nom, l'année, et le lieu d'impression sur ses livres. 29

Pierre Schœffer et Jean Faust ou Fust voulurent ravir à Gutenberg la gloire d'avoir inventé la typographie; JEAN SCHOTT, petit-fils de Mentel, eut l'audace de proclamer son grand-père seul inventeur de cet art. 34

Pag.

Il est prouvé que le diplôme que l'empereur Frédéric III décerne à Mentel, avec le titre de premier inventeur de l'imprimerie, ainsi que les armes et l'écusson, ne sont qu'une fable, inventée et propagée par les parents et les partisans de Mentel. 36
Principaux ouvrages édités ou imprimés par Mentel; — il a inventé les catalogues et prospectus de librairie. 41
Mentel meurt le 12 décembre 1478, en laissant une fortune considérable. 43
Lazare Zetner, en 1619, introduit en imprimerie la distinction de l'U et du J dans les lettres capitales. 43
Eggestein, associé d'abord de Mentel; opinion de Née de la Rochelle sur cet imprimeur. 49
Principaux ouvrages imprimés par ce célèbre typographe. . . 49
L'imprimerie ne dégénère pas à Strasbourg : Levrault, veuve Levrault Berger et fils, imprimerie fondée en 1641; importance de cette antique maison. . . . . 47 et 58
M. Silberman, l'habile typographe, inventeur de la *polychromie*. 48
Haguenau. 1475. — Opinion de Mercier, abbé de Saint-Léger, sur l'incertitude de cette date 1475 ainsi que sur celle de *Schelestadt*, en 1678. 54
Colmar, 1541. — M. I. Chauffour, avocat, découvre le premier ouvrage imprimé dans cette ville 55
Molsheim, 1618. 56
Mulhausen, 1561. 57
1470. L'ILE-DE-FRANCE (1). — *Paris*, 1470. 59
Saint-Germain en Laye, 1649. 60
Compiègne, 1652. 61
Versailles, 1683. 62
1473. LE LYONNAIS. — *Lyon*, 1473. — Importance littéraire et typographique de cette ville. 63
Barthelemy Buyer et Guillaume le Roi. — Buyer est le protecteur et l'introducteur de l'art typographique à Lyon; il établit dans sa maison, comme imprimeur, Guillaume Le Roi, simple ouvrier typographe. 66
Principaux ouvrages imprimés par Le Roi, protégé par Buyer. 66
Gaspard Trechsel, 1487. 71
Jean l'Allemand, 1487. 71
Sébastien et François Gryphus. 74

(1) Nous ne comptons les provinces françaises qui appelèrent l'imprimerie qu'à partir de Paris, 1470, en suivant l'ordre chronologique.

Pag.
JACQUES et FRANÇOIS JUNTE, 1528. 77
ESTIENNE DOLET, 1532, légende. 77
JEAN DE TOURNES, 1540. 121
GUILLAUME ROVILLE, 1549. 123
NICOLAS BACQUENOIS, 1549. 123
JEAN et FRANÇOIS FRELLON, 1559. 124
HORACE CARDON, 1610. 124
LA FAMILLE ANISSON, 1677. 125
ANDRÉ PÉRISSE, 1550? 126
Beaujeu, 1566. 126
Villefranche, Beaujolais, 1669. 127
1476. LE LANGUEDOC. — *Toulouse*, 1476. 129
Différence qui existe entre *Toulouse*, et *Tolosa*, ville d'Espagne. 130
Le premier incunable, et M. Desbarreaux-Bernard. 132
Alby, 1529. — *Nîmes*, 1542. — *Tournon*, 1604. — *Aigues-Mortes*, 1608. 135
Béziers, 1620. — *Montpellier*, 1624. — *Lodève*, 1641. 135
Narbonne, 1650.— *Pézénas*, 1661.— *Le Puy*, 1666. 136
1477. L'ANJOU. — *Angers*, 1477.— *Saumur*, 1683. 137
1478. LA CHAMPAGNE. — *Chablis*, 1478. — *Troyes*, 1483. . 139
Sens, 1554. — *Tonnerre*, 1630. 141
Importance des papeteries de Troyes. 142
NICOLAS ET GUILLAUME LE ROUGE. 144
Langres, 1491. — *Provins*, 1496. — *Reims*, 1557. 147
Epernay, 1548. — *Chaumont*, 1601. — *Charleville*, 1674 . . . 148
1479. LE POITOU. — Poitiers, 1479. 149
Angoulême, 1491. — *La Rochelle*, 1520. — *Niort*, 1596. — *Fontenay*, 1625. 150
Saintes, 1638. — *Saint-Jean-d'Angely*, 1671. 151
1480. LA NORMANDIE — *Caen*, 1480. *Rouen*, 1483. 154
L'ALLEMAND introduit l'imprimerie à Rouen. — MARTIN MOREL. — PIERRE MAUFER. 155
GUILLAUME LE TALLEUR. 156
RICHARD PYNTON. — JEAN LE BOURGEOIS. 157
JEAN et MARTIN MORIN 159
Les Anglais embauchent et débauchent les plus habiles ouvriers typographes français. 160
GUILLAUME FAGUER et ses types. 161
Alençon, 1531. — La famille MALASSIS. 165
Avranches, 1545. 166
Vire, 1600. — *Evreux*. 1602 167

Digitized by Google

Pag.
Coutances, 1608. — *Quevilly*, 1621. — *Dieppe*, 1648. — *Saint-Lô*, 1664. 168
Bayeux, 1675—*Le Havre*, 1685.—*Harfleur* 1700.—*Lisieux*, 1700. 169
1482. LA LORRAINE. — *Metz*, 1482 171
JEAN DE COLINI et GÉRARD DE VILLENEUVE. 175
JEAN MAGDELEINE, 1498. — MAISTRE JACQUES, 1525 177
La Chappe et *les Oreilles coupées*. 177
JEAN PALLIER ou PALIER, dit MARCHAND. 178
DOMINIQUE et ABRAHAM FABERT. 179
Le maréchal de France FABERT, imprimeur, et M. Ballière, libraire. 180
CLAUDE-FÉLIX, 1628-1646. 182
Les familles ANTHOINE et COLLIGNON. 183
Saint-Nicolas-de-Port, 1503. 183
PIERRE JACOBI, premier imprimeur de la Lorraine ducale. . . . 184
La Nancéiade, poëme national. 187
M. PROSPER TRENEL, imprimeur, et M. JEAN CAYON, libraire. . 188
Toul, 1505. 189
PIERRE JACOBI a-t-il positivement établ la première imprimerie à Toul. 189
JEAN PALLIER et son beau Missel. 191
JOSEPH CAREZ père, 1753 à 1801. 192
Saint-Dié, 1507. 202
Les chanoines GAUTHIER LUD et MATHIEU RINGMANN.. 203
Nancy, 1510-1572. 206
Incertitude des historiens pour fixer au juste l'époque de la fondation de la première imprimerie à Nancy. 206
Opinion de M. le conseiller Beaupré, qui tranche la difficulté. 208
JEAN JENSON et sa veuve. 209
JEAN SAVINE, 1610 à 1614. — GARNICH, 1604 à 1630. — BLAISE-ANDRÉ, 1589. 209
Verdun, 1560. 210
NICOLAS BACQUENOIS. Ses ouvrages 210
MARTIN MARCHAND (*Mercator*) 212
Le *Journal de Verdun*, imprimé chez Jacques Le Sincère. . . 212
Pont-à-Mousson. 1583. 212
Fondation par Charles III, en 1572, d'une université dans cette ville; son importance; jalousie qu'elle excite dans celle de Paris; entraves à sa prospérité. 212
MARTIN MARCHANT et ses travaux. 213
ESTIENNE MARCHANT, 1588. 214

Pag.
SÉBASTIEN CRAMOISY, bien qu'il fût établi à Paris, n'en avait pas moins un grand établissement à Pont-à-Mousson. 215
Travaux de SÉBASTIEN CRAMOISY. 216
Le revers de la médaille et GUY-PATIN. 217
Saint-Mihiel, 1615. 220
FRANCOIS DUBOIS, imprimeur. 221
Mirecourt, 1616. 221
AMBBOISE — AMBROISE. 221
Epinal, 1616. 223
PIERRE HOUION 223
Vic, 1624 224
FÉLIX CLAUDE. 225
1484. LE DAUPHINÉ.—*Vienne*, 1484 227
Grenoble, 1508. 310
PIERRE SCHNECK. 228
Valence, 1513. 228
Embrun, 1587. 229
Die, 1613. 229
1484. LA BRETAGNE.—*Rennes*, 1484. 231
PIERRE BELLESCULÉE et JOSSE. 232
Loudhéac ou *Brehan*, 1485. 233
ROLIN, FOUQUET et CRES. 333
Nantes, 1488. 233
ESTIENNE LARCHER. 233
Dol, 1490. 233
Tréguier, 1499. 234
JEHAN CASNEZ 234
Saint-Malo. 1555. 234
Morlaix, 1622. 234
Saint-Brieuc, 1627. 235
Quimper-Corentin, 1650 235
Vannes, 1672. 235
1484. LA SAVOIE.—*Chambéry*, 1484.—*Annecy*, 1536. 237
Rumilly, 1674.— *Faurat*, 1679.— *Aoste*, 1683. 238
1485. LA FRANCHE-COMTÉ. 241
Particularités curieuses rapportées par le P. Laire. 241
Salins, 1485. — JEAN DUPRÉS ou DESPRÉS. 242
Besançon, 1487.— JEAN COMTEL. 245
Les fabriques de papier en Franche-Comté. 246
Dôle, 1490. 248
PIERRE BETLINGER, ANTOINE DOMINIQUE, POIVRE et BAVILLOT. . 248

Pag.
NAPOLÉON BONAPARTE, et J. F. X. JOLY, Imprimeur. 249
Montbelliard, 1588 250
1486. LA PICARDIE. — *Abbeville*, 1486. 251
Meaux, 1522. — *Beauvais*, 1602.— *Soissons*, 1617. 253
Noyon, 1686. 254
1489. LE COMTAT D'AVIGNON. 255
Avignon, 1489. — *Orange*, 1587. — *Apt*, 1682. 256
Carpentras, 1694. 256
1490. L'ORLÉANAIS. — *Orléans*, 1490. 257
Blois, 1559. — *Vendôme*, 1631. — *Montargis*, 1635. 258
1491. LA BOURGOGNE. — *Dijon*, 1491. — PIERRE METLINGER. 261
Cluny, 1493. — MICHEL WENSLER. 264
Mâcon, 1602. 265
Chalon-sur-Saône, 1604. — *Auxerre*, 1609. 266
Bourg-en-Bresse, 1626. — *Autun*, 1636. 267
Bourbon-Lancy, 1655. — *Beaune*, 1659. 268
1493. LE BERRI. — *Bourges*. 269
1495. LE LIMOUSIN. — *Limoges*, 1493. — *Brives*, 1683. . . . 271
1496. LA TOURAINE. — *Tours*, 1496. 273
MATHIEU LATERON. 274
Le Congrès des imprimeurs en 1848 et M. L. MAME. 274
1500. LE ROUSSILLON. — *Perpignan*, 1500. — JOAN ROSENBACH. 278
1500. LA FLANDRE. 279
Valenciennes, 1500. — *Lille*, 1533? 280
Cambrai, 1518. 281

XVIe SIÈCLE.

1512. L'ARTOIS. — *Hesdin*, 1512. — *Arras*, 1517. — *Saint-Omer*, 1600. 283
1529. LA GUIENNE. 285
I. LA GUIENNE PROPRE.— *Bordeaux*, 1529.— JEAN GUYARD et MILLANGER. 286
Bazas, 1530. — *Libourne*, 1650. 288
II. LA GASCOGNE. — *Auch*, 1530. — *Agen*, 1545. 289
Cahors, 1617. — *Montauban*, 1620. 290
Condom, 1645. 290
III. LE PÉRIGORD. — *Périgueux*, 1620. 291
Bergerac, 1569. — *Sarlat*, 1694. 291
1535. LE NIVERNAIS. — *La Charité*, 1535. — *Nevers*, 1590. . 293

Pag.
1532. LE BÉARN. — LE PAYS BASQUE. 295
Pau, 1552. — *Orthès*, 1583. — *Lescars*, 1602. 298
Bayonne, 1630. 299
1606. LE BOURBONNAIS. 301
Moulins, 1606. — M. Desrosiers, imprimeur. 301
1574. LA PROVENCE. — *Aix*, 1574. 303
Marseille, 1594. — Pierre Mascaron, imprimeur. 305
Antoine Arnoux. — Henri Carrel, imprimeurs. 306
Philippe Coignat. — Claude Garcin. — Pierre Paul. 307
APPENDICE. — Rectifications, etc. 309
Recherches historiques et bibliographiques sur les imprimeries particulières, de fantaisie et clandestines. 318
I. Imprimeries particulières. 327
II. — de fantaisie. 331
III. — clandestines. 340

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

INDEX CHRONOLOGIQUE

DE LA MARCHE ET DES PROGRÈS DE L'IMPRIMERIE

DANS LES PROVINCES DE LA FRANCE,

depuis 1470 jusqu'à la fin du XVIIe siècle.

XVe SIÈCLE.

Strasbourg.	1458
1. L'Ile-de-France. — *Paris*.	1470
2. Lyonnais. — *Lyon*. . .	1473
» *Haguenau*. — Alsace	1475?
3. Languedoc. — *Toulouse*.	1476
4. Anjou. — *Angers*. . .	1477
» *Schelestadt* — Alsace	1478?
5. Champagne.—*Chablis*	1578
6. Poitou. — *Poitiers*. .	1479
7. Normandie. — *Caen*.	1480
8. Lorraine. — *Metz*. . .	1482
» *Rouen*. — Normandie.	1483
» *Troyes*.—Champagne.	1483
9. Dauphiné. — *Vienne*.	1484
10. Bretagne. — *Rennes*. .	1484
11. Savoie. — *Chambéry*.	1484
12. Franche-Comté.— *Salins*.	1485
» *Loudéac*. — Bretagne.	1485
13. Picardie. — *Abbeville*.	1486
» *Besançon*. — Franche-Comté.	1487
» *Nantes*. — Bretagne. .	1488
14. Comtat-Venaissin. — *Avignon*.	1489
» *Dol*.—Bretagne. . . .	1490

Quelques interpolations étant intervenues après le tirage de l'*Introduction*, il en est résulté quelques changements dans l'ordre chronologique de la marche de l'imprimerie, dans les trente dernières années du XVe siècle. Cet index remet chaque province à son ordre numérique absolu.

» *Dôle.*-Franche-Comté 1490
15. Orléanais. — *Orléans.* 1490
16. Bourgogne. — *Dijon.* 1491
» *Langres.* — Champagne. 1491
» *Angoulême.* — Haut-Poitou. 1491
» *Cluny.* — Bourgogne. 1493
17. Berri. — *Bourges.* . . 1493
18. Limousin. — *Limoges.* 1495
19. Touraine. — *Tours.* . 1496
» *Treguier.*— Bretagne. 1499
20. Roussillon. — *Perpignan.* 1500
21. Flandre. — *Valenciennes.* 1500

XVIe SIÈCLE.

Saint-Nicolas-de-Port. . . 1503
Toul. 1505
Saint-Dié. 1507
Grenoble. . . . . 1508?
Nancy. 1510
Valence. 1513
Hesdin. 1515
Arras. 1517
Cambrai. 1518
La Rochelle. 1520
Montauban. 1521
Meaux. 1522
Grasse. 1528
Aiby. 1529
Bordeaux. 1529
Bazas. 1530
Auch. 1530
Fréjus. 1530
Alençon. 1531
Lille. 1531
La Charité. 1535
Annecy. 1536
Orange. 1537
Colmar 1541
Nîmes. 1542
Moulins. 1544
Avranches. 1545
Agen. 1545
Le Mans. 1546
Arles. 1547
Epernay. 1548
Pau. 1552
Sens. 1554
Saint-Malo 1555
Reims. 1557
Blois. 1559
Verdun. 1560
Mulhouse. 1561
Douai. 1564
Beaujeu. 1566
Aix. 1574
Orthès. 1583
Pont-à-Mousson. 1583
Montbelliard. 1583
Marseille. 1585
Embrun. 1587
Mâcon. 1593
Niort. 1596
Vire 1600
Harfleur. 1600
Saint-Omer. 1600

XVIIe SIÈCLE.

Chaumont-en-Bassigny	1601	Brives	1635
Lescars	1602	Autun	1636
Beauvais	1602	Saintes	1638
Évreux	1602	Lodève	1641
Tournon	1604	Condom	1645
Châlons-sur-Saône	1604	Dieppe	1648
Clermont-Ferrand	1607	Saint-Germain-en-Laye	1649
Coutances	1608	La Flèche	1650
Aigues-Mortes	1608	Libourne	1650
Auxerre	1609	Narbonne	1650
Die	1613	Quimper-Corentin	1650
Saint-Mihiel	1615	Compiègne	1652
Mirecourt	1616	Pontoise	1652
Épinal	1616	Bourbon-Lancy	1655
Lagny	1617	Beaune	1659
Soissons	1617	Pézénas	1661
Cahors	1617	Saint-Lô	1664
Molsheim	1618	Le Puy-en-Velais	1666
Béziers	1620	Villefranche	1666
Montargis	1620	Bergerac	1669
Quevilly	1621	Saint-Jean-d'Angely	1671
Morlaix	1622	Vannes	1672
Montpellier	1624	Charleville	1674
Vic	1624	Rumilly	1674
Fontenay-le-Comte	1625	Bayeux	1675
Tulle	1625	Faurat	1679
Bourg-en-Bresse	1626	Apt	1682
Saint-Brieuc	1627	Aoste	1683
Périgueux	1629	Saumur	1683
Tonnerre	1630	Versailles	1683
Vendôme	1631	Le Havre	1683

Noyon. 1686
Carpentras. 1694
Sarlat. 1694
Aurillac. 1697
Lisieux. 1700

FIN DE L'INDEX CHRONOLOGIQUE DE LA MARCHE ET DES PROGRÈS DE L'IMPRIMERIE.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS

DES VILLES DE FRANCE, CITÉS DANS CET OUVRAGE.

	Pag.
Abbevilie.	252
Agen.	289
Aigues-Mortes.	135
Aix.	304
Alby.	134
Alençon.	165
Angely (Saint-Jean d').	151
Angers.	137
Angoulême.	150
Annecy.	239
Aoste.	240
Apt.	256
Arras.	283
Auch.	289
Aurillac.	311
Autun.	267
Auxerre.	266
Avignon.	256
Avranches.	166
Bayeux.	169
Bayonne.	299
Bazas.	288
Beaujeu.	126
Beaune.	268
Beauvais.	253
Bergerac.	291
Besançon.	245
Béziers.	135
Biois.	257
Bordeaux.	286
Bourbon-Lancy.	268
Bourg-en-Bresse.	267
Bourges.	269
Brieuc (Saint-).	235
Brives-la-Gaillarde.	272
Caen.	154
Cahors.	290
Cambrai.	281
Carpentras.	256
Chablis.	140
Chalon-sur-Saône.	266
Chambéry.	239
Charité (la).	293
Charleville.	148
Chaumont-en-Bassigny.	148
Clermont-Ferrand.	310
Cluny.	264
Colmar.	55

Pag

Compiègne. 61
Condom. 290
Coutances. 168

Die. 229
Dié (Saint-). 202
Dieppe. 168
Dijon. 261
Doi. 233
Dôle. 248
Douai. 309

Embrun. 229
Épernay. 148
Épinal. 223
Évreux. 167

Faurat. 240
Flèche (la) 310
Fontenay-le-Comte. 150

Germain-en-Laye (Saint-). 69
Grenoble. 310

Haguenau. 52
Harfleur. 169
Havre (le). 169
Hesdin. 284

Langres. 147
Lescars. 298
Libourne. 288
Lille. 280
Limoges. 271
Lisieux. 169
Lô (Saint). 168
Lodève. 135
Loudéac ou Brehan. . . . 233
Lyon. 63

Mâcon. 265

Pag.

Malo (Saint-). 234
Mans (le). 310
Marseille. 305
Meaux. 253
Metz. 175
Mihiel (Saint-). 220
Mirecourt. 221
Molsheim. 56
Montargis. 258
Montauban. 290
Montbelliard. 248
Montpellier. 135
Morlaix. 234
Moulins. 301
Mulhouse. 57

Nancy. 205
Nantes. 233
Narbonne. 136
Nevers. 293
Nicolas-du-Port (Saint-). . 185
Nimes. 134
Niort. 250
Noyon. 254

Omer (Saint-). 284
Orange. 256
Orléans. 257
Orthès. 298

Paris. 59
Pau. 296
Périgueux. 291
Perpignan. 278
Pézénas. 136
Poitiers. 149
Pontoise. 61
Pont-à-Mousson. 212
Provins. 147
Puy-en-Velais (le). 136

	Pag.
Quevilly	168
Quimper-Corentin	235
Relms	147
Rennes	232
Rochelle (la)	148
Rouen	154
Rumilly	239
Saintes	151
Salins	244
Sarlat	291
Saumur	138
Schelestadt	54
Sens	141
Soissons	253
Strasbourg	21
Tonnerre	141
Toul	189
Toulouse	130
Tournon	134
Tours	274
Tréguier	234
Troyes	141
Tulle	272
Valence	228
Valenciennes	280
Vannes	235
Vendôme	258
Verdun	219
Versailles	62
Vic	224
Vienne	228
Villefranche	127
Vire	167

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DES VILLES DE FRANCE.

Digitized by Google

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES IMPRIMERIES

PARTICULIÈRES, DE FANTAISIE ET CLANDESTINES.

I.

IMPRIMERIES PARTICULIÈRES.

			Pag.
1489.	Imprimerie	de Cluny (monastère).	317
1487.	—	de Chartres.	317
1489.	—	Val d'Arête (monastère du).	317
1527.	—	de Longueville devant Bar-le-Duc.	317
1513.	—	la Grasse (monastère de).	318
1547.	—	Arrivour (abbaye de).	318
1571.	—	de Saint-Denis (monastère).	319
1574.	—	de Lusignan.	319
1606.	—	Clairlieu-lez-Nancy.	319
1616.	—	de Maillé (château).	320
1620.	—	de Sainte-Marie, près Pont-à-Mousson.	321
1631.	—	de la *Gazette de France*.	321
1640.	—	de Pierre Moreau.	321
1640.	—	Royale.	321
1663.	—	de Charenton.	325
1680.	—	de la Grande-Chartreuse, près de Grenoble.	325
1689.	—	de la Correrie.	325
1757.	—	de la Loterie de l'École royale.	325
1762.	—	de Pierre-Simon Fournier.	326

Digitized by Google

Pag.
1768. Imprimerie de la Guerre, à Versailles. 327
1785. — polytype d'Hoffmann. 328
1786. — des Enfants-Aveugles. 329
1787. — de Pierre-Philippe Denys. 330

II.

IMPRIMERIES DE FANTAISIE.

1600. Imprimerie du cardinal Du Perron, à Bagnolet, près Paris. 331
1614. — orientale de Savary de Brèves, à Paris. . . . 331
1614. — du vicomte de Lugny. 333
1630. — de Pin-lez-Magny ? 334
1637. — de Maximilien de Béthune, duc de Sully. . . 334
1640. — du cardinal de Richelieu. 334
1640. — de François de Harlay, archevêque de Rouen. 334
1660. — de Fouquet, à Saint-Mandé. 335
1660. — de Bonnefont. 335
1680. — de Maurier. 335
1696. — de Thoissey. 335
1704. — de Bonne-Espérance. 335
1718. — de Louis XV. 335
1720. — du chancelier d'Aguesseau. 336
1735. — du marquis de Lussay. 336
1735. — du duc d'Aiguillon. 336
1748. — d'Avilly, près de Chantilly. 337
1758. — de madame la Dauphine 337
1760. — du duc de Bourgogne. 337
1760. — de la marquise de Pompadour. 337
1766. — de Louis XVI. 338
1778. — de Bochart de Saron. 338
1778. — du duc de Choiseuil, à Chanteloup. 338
1780. — de Buchoz, médecin. 338
1782. — de Franklin. 339
1784. — de Thomassin, chirurgien. 339
1800. — de la Duchesse de Montmorency-Albert. . . . 339

Digitized by Google

III.

IMPRIMERIES CLANDESTINES.

Pag.
1614. Imprimerie des Jésuites. 341
1663. — de Montreuil, près de Paris. 341
1718. — des *Nouvelles ecclésiastiques*. 341
1733. — supplémentaire aux *Nouvelles ecclésiastiques*. 342
1735. — sur les matières ecclésiastiques, rue des Oiseaux et rue Sainte-Avoie, au Marais. 342
1756. — à Arcueil, près de Paris. 342
1792. — de Marat, rue de l'École-de-Médecine. . . . 343

FIN DE LA TABLE CHRONOLOGIQUE DES IMPRIMERIES PARTICULIÈRES, ETC.

Digitized by Google

ESSAI

SUR LES ORIGINES

DE L'IMPRIMERIE ET DE LA LIBRAIRIE

DANS LES DIVERSES PROVINCES DE LA FRANCE

DEPUIS 1470 JUSQU'A LA FIN DU XVIIe SIÈCLE

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION.

Puissamment encouragée dès son début, et plus tard, protégée par Louis XII, l'imprimerie fit de rapides progrès.

Dans les dernières années du xve siècle, Paris avait vu déjà créer et s'éteindre, par suite du décès des titulaires, trente-huit imprimeries.

Il y en avait encore vingt-quatre, dont les presses infatigables ne suffisaient plus à répandre sur le monde les bienfaits de l'art civilisateur.

Les autres provinces ne restèrent pas inactives dans ce mouvement général de la pensée écrite. Chacune voulut à son tour suivre l'exemple donné par la cité reine, qui était en même temps la capitale d'une grande province, l'Ile-de-France, et celle d'une grande nation.

L'aurore du réveil de l'intelligence, plutôt assoupie qu'étouffée, se manifesta ainsi dans toutes les parties de la France.

A la fin de ce siècle, célèbre entre tous par ses inventions sublimes et ses grandioses découvertes, où la boussole, trouvée de la veille, avait le lendemain, à travers l'Océan, jusque-là sans bornes, conduit Christophe Colomb à la recherche du nouveau monde, trente-six villes parmi vingt-trois de nos provinces possédaient des établissements typographiques; Lyon, Metz, Troyes, Rouen, etc., en comptaient même plusieurs.

Le XVIe siècle fut moins heureux pour l'imprimerie. Mise en suspicion par le fanatisme religieux, son développement devint plus lent et plus laborieux, et souvent ses propagateurs ne furent pas sans courir de graves dangers.

Dans sa déclaration, donnée à Blois le 9 avril 1513, Louis XII, bien inspiré, disait que « l'invention de l'imprimerie semble être plus DIVINE qu'humaine. »

Vingt ans plus tard, le 7 février 1533, l'intolérante Sorbonne présenta une requête à François Ier pour « lui demander l'abolition, par un édit sévère, sans délai et pour *toujours*, de l'art de l'imprimerie qui enfantait chaque jour et faisait pulluler des livres funestes. »

Le roi, ce *persécuteur des libraires et des imprimeurs*, excité par son grand chancelier Antoine Duprat, l'ennemi déclaré de la réforme, et par sa maîtresse Anne de Pisseleu, — un jour qu'il sor-

tait des bras de cette impudique femme, — fit droit à cette supplique.

Le 13 février 1534, il fit défendre à tous les imprimeurs, ainsi qu'à tous les libraires, d'ouvrir, *sous peine de la hart*, leurs officines d'imprimeurs et leurs boutiques de libraires.

Pauvres libraires! pauvres imprimeurs! combien vous fûtes malheureux, persécutés à la fois par le vaincu de Pavie et par cette Sorbonne, qui voulait ne conserver l'art de l'imprimerie qu'à son seul profit, afin de pouvoir anéantir par ses doctes écrits *les livres funestes*, assurait-elle, de la religion dite réformée.

Le XVIIe siècle offrit plus de sécurité aux imprimeurs.

Le développement de la pensée s'agrandit; le goût de l'instruction se généralisa; partout, dans toutes les classes de la société, la lumière se fit. Ce siècle compta en province quatre-vingt-dix villes de plus qui purent juger, par les productions de nombreuses imprimeries, que les temps de l'intolérance et du fanatisme religieux toucheraient bientôt à leur terme et qu'il serait désormais impossible de les faire revivre.

Dans chaque ville où la typographie pénétrait, c'était un indice certain du degré de civilisation auquel était parvenue sa population.

Nos recherches sur les débuts de l'imprimerie

dans les provinces ont dû s'arrêter à la fin du XVIIe siècle.

A partir du XVIIIe siècle, toutes les villes un peu importantes eurent des imprimeries. Le nombre en devint alors si considérable qu'un arrêt du conseil, du 31 mars 1739, le fixa à trente-six pour Paris, et à deux cent quatorze pour toute la France. Par suite de cet arrêt, on en supprima quarante-sept (1).

L'histoire des *Origines de l'imprimerie* dans les différentes villes de France, et, par conséquent, de son auxiliaire puissante et intelligente, la *librairie*, a été fort négligée jusqu'à ce jour.

Écoutons à ce sujet le savant bibliophile, M. Beaupré, Conseiller à la Cour impériale de Nancy :

« Quelque rapides qu'aient été les progrès de l'imprimerie pendant le demi-siècle qui suivit son invention, il s'en faut bien qu'elle ait prospéré partout où ses propagateurs s'établirent.

«Victorieuse des obstacles qu'avait rencontrés son introduction, elle en eut d'autres et de plus graves à surmonter, pour se créer des moyens d'existence.

« Aussi est-il à croire que dans plus d'une ville, d'une province, dans plus d'un pays où la civilisation ne l'appelait pas encore, où la plume du copiste suffisait aux besoins intellectuels, cette

(1) Voir *Histoire du livre en France*, t. II, p. 255.

noble industrie ne parvint à se soutenir qu'associée à la vie monastique ou cléricale, à l'exercice de quelque négoce, de quelque profession. Aussi elle dut végéter longtemps, obscure et languissante, *sans laisser aucun monument durable de ses travaux*.

« Comment percer les ténèbres qui enveloppent les premiers pas de l'imprimerie au travers de circonstances si défavorables à son essor? Comment suppléer d'abord à l'absence complète de monuments typographiques, et plus tard, à leur insuffisance, quand ils ne se montrent qu'en petit nombre, à de longs intervalles, et pour la plupart imparfaitement connus ou inexactement décrits?

« Telles sont les difficultés que rencontre, à son point de départ et dans sa marche, l'histoire typographique.

« Ce pays (la Lorraine) est un de ceux où, pendant de longues années, l'imprimerie, quoique importée tardivement, n'eut guère pour s'exercer et s'alimenter que des travaux sans importance. Si l'on en excepte un petit nombre de livres consacrés à la liturgie diocésaine, à la louange du prince et à l'illustration de ses aïeux, on ne voit fonctionner la presse que pour mettre en lumière les principaux actes du gouvernement, des édits bursaux ou monétaires et des règlements de police auxquels la lecture aux différents siéges de justice et la publi-

cation à son de trompe, dans les rues et carrefours, auraient pu ne pas donner une notoriété suffisante.

« Où les trouver aujourd'hui ces *incunables* de la typographie (1)? »

Ce que M. Beaupré dit de la Lorraine, peut s'appliquer à chaque province, où l'absence de l'histoire locale de l'imprimerie se fait vivement sentir, et où la rareté des incunables les rend trop souvent une chose impossible à se procurer.

Ici l'historien se trouve en présence de difficultés d'autant plus grandes, que les imprimeurs de la fin du xve siècle, — ceci ne fait pas l'éloge de leur bonne foi et de leur probité commerciale, — se laissèrent guider surtout par l'appât du gain. Cet appât du gain fut sans doute un des motifs pour lesquels ils se dispensèrent si longtemps de mettre la date et le nom des villes où ils exerçaient, et leurs propres noms, aux ouvrages multipliés par la typographie, afin de pouvoir les vendre comme étant des *manuscrits*. Du reste, ces premiers imprimeurs suivaient en cela l'exemple donné par l'inventeur lui-même et ses collaborateurs.

C'est dans le but de combler en partie une si regrettable lacune que nous avons entrepris d'écrire cet essai.

(1) *Recherches historiques et bibliographiques sur les commencements de l'imprimerie en Lorraine, et ses progrès jusqu'à la fin du* xviie *siècle*. Nancy, 1845, 1 vol. in-8.

Il faut avouer tout d'abord que ce travail nous paraît insuffisant, qu'il est susceptible d'être augmenté, corrigé et amélioré; mais il faudra aussi reconnaître que, quelque restreint et imparfait qu'il soit, il est le plus étendu, le plus méthodique et le plus complet que l'on ait encore publié sur cette intéressante matière.

Nous avons procédé autrement que les bibliophiles qui ne citent en général qu'une date, un nom de lieu, pour indiquer l'époque où l'art typographique fut introduit dans telle ou telle ville. Quelquefois, et cela rarement, ils citent le nom du premier imprimeur et le titre de son premier labeur.

Tout en conservant l'ordre chronologique de l'établissement de l'imprimerie dans les vingt-trois provinces où cet art fut primitivement introduit, nous avons ajouté à la suite de la première ville, la nomenclature de toutes celles de la même province qui, — toujours par ordre de dates, — appelèrent à leur aide les émules de Gutenberg, afin de dissiper parmi les populations les ténèbres de l'ignorance.

Il résulte, en suivant cette méthode, un tableau pour chaque province, de la marche et du développement successif de l'art typographique.

Voici, pendant les trente dernières années du xve siècle, quels furent les origines et les progrès de l'imprimerie en France.

1. En 1458, Strasbourg vit paraître le premier incunable imprimé par Mentel, avec des caractères mobiles en métal, inventés par Jean Gutenberg.

Mais à cette époque, il ne faut pas l'oublier, Strasbourg était une ville allemande. Elle ne devint française qu'en 1648, sous la minorité de Louis XIV. Cependant l'ordre chronologique nous fait un devoir de la placer en tête de cette nomenclature.

2. C'est à l'antique Lutetia Parisiorum qu'appartient l'honneur d'avoir été la première ville française où l'imprimerie fut établie.

Ulrich Gering, Krantz et Friburger, ouvriers typographes allemands, y fondèrent, en 1470, la première imprimerie, dans les bâtiments du collége de Sorbon, ou Sorbonne, dont plus tard les pieux docteurs devaient en demander à François Ier la suppression.

3. En prenant Paris pour point de départ, Lyon a été la seconde de nos villes qui ait été dotée d'une imprimerie, puisque, en 1473, trois ans seulement après la capitale, on y créait le premier établissement typographique de la *province du Lyonnais.*

4. L'*Anjou* vit paraître à Angers, en 1477, son premier livre imprimé.

5. La *Champagne* imita peu après le Lyonnais et l'Anjou. En 1478, une toute petite ville, Chablis, appartenant au comté de Tonnerre, posséda

une imprimerie. Troyes ne fut doté de ce bienfait qu'en 1483.

6. 7. L'année suivante, c'est-à-dire en 1479, le *Languedoc* et le *Poitou* virent fonder leurs premiers établissements typographiques à Toulouse et à Poitiers.

8. La grande et fertile *Normandie* ne voulut pas rester en arrière de la province du Languedoc, sa rivale par son étendue et sa richesse aussi bien que par l'esprit vif de ses habitants, et, en 1480, une imprimerie fut fondée à Caen.

9. En 1481, le *Dauphiné* voit un imprimeur s'établir à Vienne.

10. La valeureuse et belle *Lorraine*, en 1482, élève à Metz sa première imprimerie.

11. 12. La *Bretagne* à l'ouest et la *Savoie* au sud-est ont hâte de se mettre au niveau des autres provinces. En 1484, on trouve une imprimerie à Rennes et une autre à Chambéry.

13. La *Franche-Comté*, en 1485, vit fonder dans une petite ville, ensevelie en quelque façon entre de hautes montagnes, Salins, une imprimerie qui devait, dans cette province, gouvernée alors par la maison d'Autriche, réveiller l'esprit lent et mesuré de ses populations. Besançon n'eut cet avantage qu'en 1487.

14. En 1486, l'imprimerie est introduite en *Picardie;* Abbeville lui accorde droit de cité.

15. 16. 17. L'*Orléanais* et la *Bourgogne* appelèrent des typographes à Orléans et à Dijon, en 1490, l'*Angoumois* à Angoulême, en 1491.

18. 19. A deux années d'intervalle, le *Berry* et le *Limousin* imitèrent ces provinces, l'un à Bourges, en 1493, l'autre à Limoges, en 1495.

20. La riche *Touraine* ne veut pas rester immobile dans ce mouvement général, et Tours possède un établissement typographique en 1496.

21. L'ancienne ville des papes, Avignon, où la superstition, l'intolérance et le fanatisme religieux dominèrent si longtemps, vit un imprimeur dans ses murs en 1497.

22. 23. Enfin, en 1500, Valenciennes en *Flandre*, et Perpignan en *Roussillon*, situées aux deux extrémités du pays, l'une au nord, l'autre au sud, achèvent, pour le xve siècle, la série des villes de la France moderne, qui, les premières, dans chaque province, ont assisté aux débuts de la typographie.

Il serait aussi difficile que fastidieux de suivre pas à pas les progrès de l'imprimerie dans les xvie et xviie siècle. Nous y avons suppléé par un tableau chronologique. Toutefois nous ne pouvons résister au plaisir de reproduire, bien qu'il fasse presque un double emploi avec ce que nous venons de dire sur ce sujet, le fragment d'un cha-

pitre que nous empruntons à l'*Histoire de l'imprimerie*, du savant polyglotte et infatigable érudit, M. Paul Lacroix (*bibliophile Jacob*).

« Aix attendit jusqu'en 1575 pour se donner un imprimeur qui pût suffire à ses besoins littéraires, ou plutôt liturgiques, les plus pressants.

« Marseille fut plus en retard encore. C'est dix ans seulement après Aix, c'est-à-dire en 1595, que l'imprimeur Pierre Paul eut *licence* de s'y établir, ce dont il remercie fort les magistrats marseillais en tête du premier livre qui soit sorti de ses presses, et qui n'est autre chose qu'un fatras en patois. Il les félicite d'avoir *moyenné* dans leur ville l'établissement d'un imprimeur.

« Ce fait d'une ville aussi importante que Marseille (en 1594) n'admettant l'imprimerie que plus d'un siècle et demi après son introduction en France est un fait certainement très-curieux, mais non pas un fait unique.

« Ce que nous avons dit à propos de la ville d'Aix, ce que nous pourrions dire à propos de Bordeaux, qui ne se donna une imprimerie, celle de Millanger, qu'en 1572, nous prouve que les grandes villes du Midi furent généralement peu empressées à se montrer hospitalières pour l'art civilisateur. Était-ce donc qu'elles en faisaient fi? Je ne le crois pas; c'est bien plutôt parce que les presses infatigables de Lyon, plus actives, plus fé-

condes alors que celles même de Paris, Monteil a fort bien fait de le constater, suffisaient par leurs produits à la consommation intellectuelle de toute cette partie de la France.

« Lyon monopolisait la presse avec toutes ses puissances, et je ne sache guère que Toulouse, dont la première imprimerie date de 1480, Angoulême, où l'on imprimait en 1491, et Vienne en Dauphiné, déjà pourvue dix ans avant cette dernière date, qui se fussent affranchies du joug de cette production dévorante.

« Dans le Nord, où les villes s'étaient tenues plus dépendantes des presses parisiennes, les imprimeries importantes s'étaient multipliées bien plus vite. Peut-être aussi que le voisinage des villes d'Allemagne et de Flandre, ces grandes patries de l'art typographique, était pour beaucoup dans cet établissement plus hâtif. Ainsi *Metz* possédait une imprimerie en 1482. *Abbeville* ne se faisait pas attendre : dès 1486 on y imprimait. *Caen* et *Rennes* avaient été encore plus empressées : l'une en 1480, l'autre en 1484, avaient leurs presses agissantes. Enfin, dans toute la France d'outre-Loire, comme à *Angers*, par exemple, où l'on imprimait dès 1477, et comme en Bourgogne aussi, où la présence d'une imprimerie dans la petite ville de Chablis (1),

(1) Nous regrettons d'être obligé de relever une petite erreur qui s'est glissée sous la plume de l'historien que nous citons ; mais nous devons

dès 1473, est la preuve de l'accueil ardent et universel que nos provinces septentrionales avaient fait à l'invention de Gutenberg, on opposait un grand contraste d'activité à l'espèce d'indifférence des villes du Midi pour la presse. Il serait possible de constater cette singularité, tout à l'avantage du passé contre le présent. Pelletier disait à ce propos, dans une des curieuses notes de son mauvais poëme *la Typographie*, après avoir parlé de l'exécution des grands atlas de Lesage et de Mancy : « Dans les XVIe et XVIIe siècles, des ouvrages aussi difficultueux étaient établis dans des villes où l'on ne trouve aujourd'hui que de chétifs ateliers ; des cités même où il n'y a pas d'imprimerie maintenant en possédaient alors. Chambéry a donné plusieurs beaux ouvrages très-corrects à l'époque dont je parle. Quel relief offre la typographie aujourd'hui dans ce pays-là? »

« L'abondance des travaux qui faisait mettre en mouvement toutes les presses des petites comme des grandes villes n'empêchait pas qu'il se trou-

le faire dans l'intérêt de la vérité. La ville de Chablis, pas plus que les villes de Joigny, Sens et Tonnerre, n'appartenait à la Bourgogne. C'est une erreur, du reste, fort accréditée de nos jours, même parmi des savants distingués par leur science et leur érudition, que le département de l'Yonne tout entier faisait partie de la province de Bourgogne. Il n'en est pourtant rien, à l'exception de l'Auxerrois et de l'Avallonnais. Ainsi la ville de Chablis, dépendant du comté de Tonnerre, appartient certainement à la Champagne. Nous devons cette rectification à M. Adolphe Grange, sous-bibliothécaire de la ville de Dijon, qui travaille depuis plusieurs années à une bibliographie bourguignonne.

vât encore des imprimeurs français pour porter les progrès de notre art typographique agrandi dans les États voisins. Ce fut souvent par suite de ces émigrations que les pays, nos émules en industrie et en savoir, parvinrent à se recruter de bons imprimeurs, capables de rivaliser avec ceux qui n'avaient pas quitté la France. Pour ne citer que quelques-uns de ces transfuges, à qui la patrie doit toutefois encore une reconnaissance pour l'illustration qu'ils jetèrent sur un nom français dans les contrées étrangères, je rappellerai d'abord Commeling, de Douai, qui porta ses presses à Heidelberg, en 1594; Crespin, d'Arras, qui, près d'un demi-siècle avant celui-ci, s'était de même établi à Genève; enfin, en remontant vers les premiers temps, je mentionnerai l'un des contemporains de notre Janson, que l'exil volontaire avait fait l'un des meilleurs typographes de Venise : je parle du Français Jacques de Rouges, dont le nom latinisé, puis italianisé, s'était changé en celui de *de Rubeis* et de *Rossi*. Il s'était fait, lui aussi, imprimeur dans la ville des doges, et l'on cite parmi ses meilleures éditions celle d'une Histoire de Florence de Léonard d'Arezzo, donnée en 1476; une autre de Pogge, de la même année; un Ovide, de 1474; un Virgile, de 1475 (1). »

(1) P. Lacroix, *Histoire de l'Imprimerie*; Paris, 1852, 1 vol. gr. in-8, p. 156-157.

Il n'y a rien de plus aride ni de plus décourageant à la lecture que la relation sèche d'une série d'ouvrages dont on reproduit sommairement les titres.

Nous avons essayé de remédier à cette sécheresse de description.

Chaque province est précédée d'un exposé historique et géographique fort rapide.

Peut-être taxera-t-on ces notices, courtes, mais substantielles, de hors-d'œuvre déplacés dans le sujet que nous traitons..

A cela, nous répondrons que tout s'enchaîne dans l'histoire, les événements, les hommes, les choses, et que pour juger le siècle présent il faut connaître ceux qui l'ont précédé; de même que pour suivre les progrès de l'esprit humain en France, il faut étudier l'esprit particulier de chacune de nos anciennes provinces, dans les traditions, les mœurs, les lois et le mode de gouvernement.

Tel est le plan que nous nous sommes tracé, heureux s'il nous a été donné de le suivre selon notre dessein, qui est d'instruire sans fatiguer.

Nous ne citerons pas de nouveau les autorités que nous avons mises à contribution; mais nous répéterons ici que nous ne sommes qu'un Collecteur de faits curieux et intéressants, relatifs à l'*Histoire du livre*, et rien de plus.

Il serait bien désirable qu'à l'imitation des savants bibliophiles qui se sont occupés de l'histoire

de l'imprimerie en Lorraine, en Normandie, en Alsace, en Champagne, en Languedoc, en Franche-Comté, en Provence, etc., il se rencontrât dans chaque lieu dont la typographie n'a pas encore eu son historien, un érudit patient et laborieux, un ami de la gloire du sol natal, qui s'occupât de semblables recherches, sans se laisser rebuter par la lenteur de ses découvertes, et qui fût plus jaloux d'honneur que de profit.

Puisse donc l'exemple de nos faibles efforts exciter les savants des différentes parties de la France, à publier les annales typographiques de leur province! Ils amasseront ainsi de précieux matériaux que la main hardie d'un écrivain mettra un jour en œuvre, pour tracer avec habileté et discernement une *Histoire complète des manifestations de la pensée humaine en France au moyen de l'imprimerie.*

Nous recevrons, avec reconnaissance, tous les renseignements, *sérieux et positifs*, que l'on voudra bien nous adresser, dans le but d'élargir notre cadre de l'*origine de l'imprimerie*, dans les anciennes provinces de la France.

E. Werdet.

A Toul (Meurthe), avril 1862.

MARCHE ET PROGRÈS
DE L'IMPRIMERIE ET DE LA LIBRAIRIE
DANS LES PROVINCES DE LA FRANCE
DEPUIS 1470 JUSQU'A 1700.

XVe SIÈCLE.

ALSACE.

1438 ? 1458.

Strasbourg. Haguenau. Schelestadt. Colmar. Mulhouse. Molsheim.

Le traité de Munster, en 1648, célèbre dans l'histoire sous le nom aussi de paix de Westphalie, établit dans les divers États de l'Europe le système d'équilibre européen ou pondération des forces. D'importantes modifications, soit dans le nombre, soit dans les limites des puissances, se firent ; on en posa les principes nouveaux. C'était le temps d'arrêt de la grande prospérité de Louis XIV, qui, de ses nombreuses conquêtes en Allemagne, put ainsi conserver l'Alsace, antique domaine du royaume d'Austrasie, et par conséquent d'origine française (1).

(1) Strasbourg a prouvé au monde entier, par sa fête nationale de 1848, ayant pour but de célébrer l'union de l'Alsace à la France, qu'elle protestait contre toute rêverie de séparation, outre-Rhin, et qu'elle datait des temps primitifs de la monarchie et des temps glorieux de l'empire, sous Napoléon Ier.

Le roi de France, en réunissant de nouveau sous le sceptre primordial cette belle, riche et industrieuse province, réalisait une double conquête : l'une purement politique et territoriale ; l'autre intellectuelle, plus féconde, plus heureuse peut-être, et contre laquelle le temps et les événements ne pourront rien.

En effet, ce n'était pas seulement l'Alsace dont on reprenait possession, mais encore la fière cité guerrière qui était à sa tête : c'était Strasbourg, ville libre, espèce de république, née du choc des débats du moyen âge, en enfantement de la bourgeoisie et des fortes communes armées, bannières au vent, Strasbourg, ville à jamais illustre entre les plus célèbres cités du monde, parce que ce fut là que vers 1438, attiré par sa renommée de richesse et de grandeur, Gutenberg vint à la recherche de son art presque divin, qui devait arriver juste à point, pour renouveler la face du monde. C'est dans cette ville qu'il conçut, combina les premiers éléments de l'imprimerie, qu'il y fit enfin fonctionner la presse, au levier si magique.

Ce titre d'honneur des plus immenses est incontestablement acquis à cette antique capitale de l'Alsace, et ajoute plus de gloire dans les fastes de l'humanité à ses annales, que ses autres prérogatives, qu'elle tenait soit d'elle-même, soit de l'autorité impériale dont elle relevait.

STRASBOURG.

1438 à 1619.

GUTENBERG. MENTEL OU MENTELIN. EGGESTEIN. LAZARE ZETNER.

Déjà, dans la première partie de notre *Histoire du livre*, nous avons raconté comment Jean Gutenberg inventa réellement, dans la plus stricte acception du mot et de la chose, l'art typographique à Strasbourg, vers 1438; comment, au moment du succès, il se vit forcé, par suite d'un procès avec les héritiers d'André Dritzehen, le compagnon si assidu de ses premiers travaux, de se retirer à Mayence, où, à l'aide de Faust et surtout de Schœffer, il perfectionna des nouveaux procédés.

L'imprimerie fonctionna dès lors sans interruption fâcheuse, produisant dès ses premiers pas dans la carrière des chefs-d'œuvre qui n'ont pas encore été surpassés, formant d'excellents ouvriers typographes, qui y prospérèrent jusqu'aux demêlés des habitants de Mayence avec leur évêque, Adolphe de Nassau, qui, ayant pris leur ville, déversa sur elle tous les malheurs inévitables de tels conflits. De là, la fermeture des ateliers, l'interruption des travaux scientifiques et la dispersion forcée des typographes, qui durent émigrer dans les diverses contrées de l'Europe qui leur semblaient sourire à l'introduction de l'art nouveau, concen-

tré jusque-là dans une unique localité de l'Allemagne.

Suivant l'abbé Trithème, dans ses annales, il paraîtrait que ce fut d'abord à Strasbourg où les typographes fugitifs de Mayence portèrent leur nouvelle industrie. Cette préférence lui était bien due, quand on songe que dans cette enceinte Gutenberg avait conçu l'idée des caractères mobiles. Au nombre de ses compagnons qui allaient propager leur art merveilleux, on cite *Jean Mentel* ou *Mentelin*, qui, né à Strasbourg, y revint et dota sa patrie d'un premier établissement typographique régulier.

On sait également qu'après avoir vu Gutenberg poursuivre sans relâche son œuvre à travers mille obstacles, abreuvé de chagrins, sans avoir rencontré en chemin une main généreuse pour le seconder, dix-sept villes revendiquèrent à divers titres, plus ou moins spécieux, l'honneur de la nouvelle découverte.

Amère dérision aux yeux de l'observateur qui n'ignore pas la fatalité des hommes de génie, et l'indifférence si stupide de la société qui les voit aux prises, succombant parfois aux efforts qu'ils font pour doter le genre humain de nouveaux bienfaits. Tels on vit Salomon de Caus, le père de la vapeur appliquée, expirer dans les cabanons de Bicêtre, comme privé de raison, et l'abbé

Gauthier, de l'académie de Nancy, qui trouva le piston qui fit marcher nos locomotives, traité de visionnaire imbécile, etc., etc.

Tout en laissant à M. Ambroise Firmin Didot, illustre, ainsi que les célèbres Estienne, par la double qualité d'imprimeur et d'homme de lettres éminent, le mérite de réfuter pleinement ces prétentions étranges, d'autant plus acharnées qu'elles avaient moins de fondement, nous nous permettrons ici de lui faire un large emprunt, touchant notamment Laurent Coster et Mentelin, considérés comme inventeurs :

« Profitant de l'incertitude où l'on est du lieu où Gutenberg a passé les années 1445 à 1450, ceux qui, dans un intérêt national, ont voulu créer à leur patrie ou à leur ville des droits à l'invention de l'imprimerie, emploient ce temps à le faire voyager en divers pays (1). Ces prétentions sont réfutées en partie par Meermann, dans son grand ouvrage (2), où tous les documents concernant les

(1) Maittaire l'attire à Harlem, afin d'amener directement l'invention de l'imprimerie à Oxford, par l'entremise d'un ouvrier de Gutenberg nommé Corsellis, que le roi Henri VI et l'archevêque de Cantorbéry auraient séduit. A cet effet, tous deux auraient envoyé avec de fortes sommes d'argent, dont un chroniqueur fixe le chiffre, Robert Turnour et Caxton à Harlem, où Turnour s'introduisit masqué ; mais Caston, qui faisait un grand commerce avec les Hollandais, ne fut point obligé de prendre cette précaution. Corsellis, séduit par eux, s'étant déguisé, s'embarqua avec ces deux embaucheurs pour fonder à Oxford l'imprimerie. Maittaire, *Annales typographiques*, t. I, p. 26.— Rich. Atkins, *Dissert. on the Origin and growth of Printing*; London, 1664.

(2) *Origines typographicæ*, 2 vol. in-4° ; La Haye, 1765.

origines de l'imprimerie sont réunis, travail considérable, entrepris par un sentiment d'amour national. Acceptant le récit *poétique* de Junius à la fois historien, médecin et poëte, Meerman s'est efforcé d'attribuer à Laurent Coster la découverte de l'impression au moyen de types mobiles. Mais l'existence de cet imprimeur, si tardivement dévoilée par Junius, me paraît plus qu'incertaine; je n'y vois qu'une de ces *fraudes pieuses* semblable à tant d'autres qu'ont fait naître soit l'*amour national*, soit l'*orgueil personnel*. Lorsqu'on voit M. le professeur Bodman, archiviste de Mayence, imiter cet exemple en 1800, pourquoi n'excuserait-on pas le poëte historien Junius d'une invention qui servit ensuite à R. Atkins en 1664 pour une autre fiction favorable à l'Angleterre? Meerman lui-même avait reconnu qu'il fallait renoncer à un espoir qui flattait sa patrie, et descendre Laurent Coster du piédestal qu'il chercha plus tard à relever.

« Voici ce que Meerman écrivait en 1757 à M. Wagenaar, historiographe hollandais, qui l'avait consulté sur les prétentions de Harlem à l'invention de l'imprimerie :

« L'opinion de la découverte de l'imprimerie par Laurent Coster perd chaque jour de plus en plus son crédit.

« Tout ce que nous en raconte Seitz et tout ce qu'on a recherché dans l'histoire nationale en fa-

veur de Laurent, ne sont que des suppositions gratuites. Comment croire que Faust, instruit par Gutenberg dans l'art de l'imprimerie, aurait eu l'impudence d'annoncer dans ses éditions de 1457 que la typographie avait été inventée en Allemagne, si le fait eût été faux ? Ne se serait-il pas trouvé quelque imprimeur ou chroniqueur hollandais pour réclamer en faveur de Harlem ce qu'on attribuait à Mayence ? Nul n'a revendiqué cet honneur, et même la chronique connue sous le nom de *Divisie Chronyk*, dès la première édition, en mentionnant l'invention de l'imprimerie, la place à l'article des inventions dues aux étrangers... Si l'on peut donc attribuer quelque chose a Coster, ce serait seulement l'exécution des images gravées du *Speculum humanæ salvationis*.

« En se montrant même libéral à l'égard de Coster, toute son invention se bornera à avoir su sculpter ces lettres sur bois ou autre matière, invention qui diffère du tout au tout de la typographie, laquelle consiste dans la mobilisation des caractères. Pas le moindre document, *pas même un iota*, ne nous permet de supposer que Coster ait imprimé en lettres mobiles, etc. (1). »

(1) Les preuves les plus certaines qui constatent en faveur de la Hollande l'antériorité de l'impression au moyen de planches xylographiques sont : 1° le témoignage d'Ulrich Zell, rapporté dans le t. I de ce livre ; 2° ce que dit Ange Rocca dans l'Appendice de sa *Bibliotheca vaticana*, Rome, 1591, p. 410, où il dit avoir vu sur la première page d'une gram-

« Il faut donc désormais reléguer au vaste amas d'erreurs et même de mensonges que l'invention de l'imprimerie a suscités de toutes parts, le récit fabuleux de Junius, qui, sans autre preuve que les on-dit de quelques vieillards et du relieur Cornélius, fait de Faust (1) un domestique de Coster, lequel Faust, après avoir surpris à son maître le secret de fondre les caractères et d'imprimer, lui vole dans la nuit des fêtes de Noël toute son imprimerie, et la transporte, d'abord à Amsterdam, puis à Cologne, puis à Mayence, où, à l'abri des poursuites, il se met à imprimer le *Doctrinale d'Alexander Gallus* (2). P. Scriverius, en 1628, répète ce conte ridicule dans sa *Couronne de laurier pour Coster*, et l'embellit d'autres fictions : ainsi Coster se promenant dans une forêt s'amuse à tailler des

maire de Donat cette note écrite de la main de Marie-Ange Accurse : « Alde le jeune, homme érudit et très-versé dans l'étude de l'antiquité, m'a montré un Donat imprimé sur vélin à la première page duquel on lisait cette note manuscrite :

« Jean Faust, de Mayence, aïeul maternel de Jean Schœffer, imagina le premier l'art d'imprimer avec des types en cuivre, et ensuite trouva le moyen de les remplacer par des types en plomb. Son fils, Pierre Schœffer, apporta beaucoup d'amélioration à cet art. Ce Donat et le livre intitulé *Confessionalia* sont les premiers qui aient été imprimés. Ils sont de 1450. L'idée en avait été suggérée par les Donat imprimés précédemment en Hollande sur *planches sculptées.* »

Au bas était écrit *hæc scripsit Mari Angelus Accursius.*

(1) Faustus fuerit ominoso cognomine, hero suo infidus et *infaustus.*

(2) Notez que cette imprimerie de Laurent Coster devait être considérable, puisqu'il avait été obligé d'augmenter le nombre de ses ouvriers attendu que *de toutes parts on venait lui acheter des livres*, et que la nouveauté de cette marchandise produisait d'énormes bénéfices. *Voyez* Meerman, t. I, p. 91.

lettres dans des morceaux de bois qu'il ramasse, et les enveloppe dans du papier; la pluie survient, et à son réveil il s'aperçoit que la séve du bois mouillé avait laissé l'empreinte de ces lettres sur le papier, ce qui lui fit découvrir l'imprimerie. Mais dans son récit le voleur n'est plus Faust; c'est Gutenberg, opinion adoptée en partie par Meerman (t. I, p. 90), qui suppose l'existence d'un frère de Gutenberg, dit Gensfleisch le vieux, lequel selon lui serait l'auteur de ce méfait; ailleurs il est dit que ce Gutenberg *le vieux* était aveugle.

« D'autres attribuent ce vol à Jean Meidenbach, d'autres à Jean Petersheim.

« Déjà en 1630 Gabriel Naudé avait signalé et réfuté ces contradictions.

« En résumé Laurent Coster, né en 1370, avait soixante-neuf ans en 1439, époque la plus éloignée qu'on puisse attribuer à la découverte de l'imprimerie, et cette année 1439 est celle où Junius nous dit que mourut Laurent Coster.

« Le vol de l'imprimerie de Coster n'a été ni constaté judiciairement, ni le voleur poursuivi. Avant 1567, époque la plus reculée que l'on puisse donner au récit de Junius, qui mourut en 1575 sans avoir achevé la révision de son ouvrage, il n'est fait aucune mention de la découverte prétendue de Laurent Coster. C'est seulement après cent vingt-huit ans qu'apparaît ce récit fabuleux.

« André Cornélius répète cette fable dans sa *Chronique de Frise* (1), en 1597 ; mais comment Érasme, *né à Rotterdam*, lié d'amitié avec Thierry Martens, qui imprimait à Alost dès 1473, et avec les imprimeurs de Bâle Froben et Amerbach, aurait-il oublié de parler d'un fait aussi glorieux pour sa patrie ? Ce savant, au contraire, *né à quelques lieues de Harlem*, ne fait mention que de Jean Faust comme inventeur de l'imprimerie à Mayence (2).

« Ni Jules César Scaliger, ni Joseph Jules Scaliger, son fils, ni Juste Lipse, à Leyde, ni les docteurs de Louvain ne parlent de cette découverte de Coster ; leur silence est unanime.

« Enfin le savant bibliographe Ant. Aug. Renouard a prouvé que les *opuscules du cardinal Turrecremata et les opuscules du pape Pie II Æneas Sylvius*, 1 vol. in-fol., en caractères gothiques sans date, ouvrages que l'on prétendait imprimés par Coster en 1442, ne sauraient être antérieurs à 1466 ou 1470 (3).

« Laissons donc à Harlem, et si l'on veut à Laurent Coster, l'impression xylographique du *Speculum humanæ salvationis*, que lui accorde Meerman,

(1) Sur bien des points on doit la lire avec beaucoup do défiance. *Voyez* la *Biographie universelle*.

(2) Huic urbi (Moguntiæ) omnes bonarum artium studiosi non parum debent, ob egregium illud ac penè divinum inventum stanneis typis excudendi libros quod illic natum affirmant. *Ex annotat. ad S. Hieronymi epistolas, edit. Lugd. typis Cryphianis, a.* 1550.

(3) *Catal. de la Biblioth. d'un amateur*, t. II, p. 152.

et le *Donat* dont Zell attribue les premières impressions à la Hollande (1).

Prétentions en faveur de Mentelin.

« Si l'on en croit quelques témoignages, et particulièrement le chroniqueur anonyme d'une histoire remontant à 1514 (2), Gutenberg aurait eu d'autres aides, entre autres un nommé *Jean Meydenbach*, dont le nom est aussi cité par Munster dans sa *Cosmographie*. Voici ce que dit ce chroniqueur : « Après avoir célébré la gloire de Mayence, où fut inventé ce que ni la pénétrante sagacité de l'Italie, ni la science si célèbre de la Grèce, ni le savoir si divers de la France, ni le génie si perspicace des barbares, n'avait su découvrir, et qui le fut par un noble citoyen de Mayence, Jean Gutenberg, lequel ayant prodigué tout ce qu'il possédait pour vaincre les difficultés de cet art, réussit enfin avec l'aide de Jean Faust et de Jean Meydenbach,..... etc. (3). »

(1) Dans son *Dictionnaire bibliographique choisi du quinzième siecle*, la Serna Santander réfute Meerman et adopte l'opinion de Heinecken, qui, dans son livre intitulé : *Idée générale d'une collection complète d'estampes*, Leipsick, 1771, attribue à l'Allemagne les éditions du *Speculum humanæ salvationis*.

(2) *De Rebus Moguntiac.*, lib. 1, c. xxxviii, cité par Serarius, liv. v, p. 822.

(3) Munster., liv. iii, p. 488, ed. Basil., 1554, dit : *Joannes Gutenbergius, equestri vir dignitate*; et ailleurs... *Johannes Gutenbergius, qui* zum jungen *dicebatur, isque cives alios duos Moguntinos adjutores habuit, Johannem Faustum et Johannem Medimbachium, qui artem*

« D'autres associent *Mentelin* aux travaux de Gutenberg, pendant son séjour à Strasbourg. Leibnitz partage cet avis (1).

« Il se peut en effet que Mentelin, qui imprima à Strasbourg dès 1458 (2), eut connaissance des premiers procédés de Gutenberg à Strasbourg, et même le suivit à Mayence, d'où il rapporta les derniers résultats dans sa ville natale.

« Meerman suppose que Mentelin ayant connu Gutenberg à Strasbourg, fut appelé par lui en 1450 pour venir l'aider comme calligraphe (3), à Mayence, d'où il revint à Strasbourg établir son imprimerie en 1455. Mais il n'apporte aucune preuve de cette assertion, et l'on voit par des actes que Mentelin était à Strasbourg de 1447 à 1450; or c'est en 1450 que Pierre Schœffer entra dans l'association de Gutenberg et de Faust (4).

hanc in secreto tenuerunt famulisque de eâ non propalandâ jurejurando constrictis. — Melchior Adam et Scriverius en parlent. *Voyez* aussi la note de Meerman, t. II, p. 133.

(1) Dans un manuscrit inédit intitulé l'*Antiplagiaire*. *Voyez* Schœpflin, *Vind. typ.*, p. 2 et 75.

(2) Chronique de Phil. Lignamine, imprimée par lui-même à Rome en 1474.

(3) Au rôle des contributions de Strasbourg il est inscrit avec le titre de *goldschreiber*, écrivain en or.

(4) Gabriel Naudé (*) imagine que Faust revenant de Paris s'arrêta à Strasbourg, où il montra l'art de l'imprimerie à Mentelin. Le seul indice d'un séjour de Faust à Strasbourg se trouve dans un passage relatif à l'imprimerie extrait par Jean Walchius (**) de la *Chronique Belge* d'Henri

(*) Ch. VII, addition à l'*Histoire de Louis XI*, p. 131.

(**) Dans la *Décade des Fables*, Strasbourg, 1609, p. 180.

« Les premiers livres imprimés à Strasbourg par Mentelin ne portent point de date. Il ne commença à la mettre qu'en 1469, et le petit nombre d'ouvrages auxquels il ajouta son nom d'imprimeur ne portent que cette indication *per Johannem Mentelin*, quelquefois avec l'addition de *venerabilem*.

« Plus audacieux encore que Pierre et que Jean Schœffer, qui ont voulu frustrer Gutenberg de la gloire qui lui est due, le petit-fils de Mentelin, Schott, imprimeur à Strasbourg, osa proclamer Mentelin l'inventeur de l'imprimerie (1).

« Pour soutenir cette opinion, Strasbourg ne le cède en rien à Harlem en suppositions fabuleuses. L'un des deux chroniqueurs de l'histoire de Strasbourg écrit au milieu du XVIe siècle (2) : « L'art de

Schorus, où il est dit que ce Faust, après avoir eu des désagréments à Paris, parce qu'il avait vendu fort cher comme manuscrits des Bibles imprimées, retourna à Mayence, et enfin à Strasbourg. Mais Mentelin imprimait déjà en 1458, nous dit Ph. Lignamine.

(1) Le *Lexicon Juris*, imprimé par Schott, 1541, dit au mot *Librarii* : « On appelle maintenant *Librarii* ceux qui impriment les livres. Cet art, dont notre Alsace a été gratifiée avant toutes les autres nations, fut inventé à Strasbourg par Jean Mentelin, prototypographe et aïeul des Schott, en l'année 1442, bien que sa mise au jour ait été assez ingénieusement attribuée à Mayence. »

Voyez les *Scholies à l'Austriade* de Richard Bartholini, cité par Jacques Spiegel, liv. IX, p. 241, Strasbourg, imprimé par Jean Schott, 1531. *Voyez* aussi Jérôme Gebwiler, *ex Panegyri Carolinâ*, p. 19, Strasbourg, 1521 ; — Jacq. Wimpheling, *Epitome Rerum germanicarum*, écrit en 1502, et imprimé à Strasbourg en 1505, ch. LXV. — *Documenta et Testimonia Typographica* de Meerman.

(2) *Anonymus auctor in chronico Argentorensi*, dont Adam Schragius donne un extrait dans son discours sur la découverte de l'imprimerie,

l'imprimerie fut découvert pour la première fois et mis au jour à Strasbourg, par Jean Mentelin, qui confia à son domestique Jean Gensfleisch, de Mayence, sa nouvelle invention; car il lui savait un esprit ingénieux, et il espérait en son aide pour perfectionner son invention. Mais il fut indignement trompé par ce Gensfleisch, lequel s'entendit avec Jean Gutenberg, qui était très-riche et qui *avait eu vent* de ce que faisait Mentelin; Gensfleisch dévoila donc tous les secrets de cet art à Gutenberg, dans l'espoir d'une grande récompense; toutefois, ils n'osèrent pas le mettre en pratique à Strasbourg en présence de Mentelin, et résolurent de le transporter à Mayence. Mais Dieu ne souffrit pas que cette perfidie fût impunie, et rendit aveugle Gensfleisch. »

« Voici dans le panégyrique de Charles-Quint en 1521 (1), ce que dit Jérôme Gebwiler, recteur des écoles de Strasbourg et savant littérateur :

« Parmi les personnes dont le nom fait l'honneur de l'Alsace, Jean Mentelin tient un rang distingué pour l'art de la *chalcographie*, c'est-à-dire

ch. vi. *Voyez* aussi Jean Schilter, dans les notes de la *Chronique alsacienne* de Jacques Konigshow, p. 444; et Meerman, t. II, p. 200.

Jacques Mentelin, *De Verâ Typographiæ Origine Parænesis*, cite aussi le passage de cette chronique qui fait remonter à l'année 1440 la découverte de l'imprimerie par Jean Mentelin.

(1) *Ex Panegyri Carolina*; Strasbourg, 1521, p. 19. Dans son épître à Wimpheling, Erasme dit: *Salutabis Hieronymum Gebwillerum, unum omnium, quot adhùc viderim, humanissimum.*

l'art d'imprimer les livres avec des types d'étain (1), dont parmi les mortels il fut le premier inventeur, bien que les Mayençais veulent en attribuer l'honneur à leur concitoyen Faust. Nous avons vu nous-mêmes un contrat passé entre Jean Mentelin et Henri Eckstein, tous deux de Strasbourg, portant engagement réciproque d'exercer en secret cet art de l'imprimerie, qui, par l'effet du temps et des nouvelles inventions, s'est perfectionné. Nous avons vu ici un cahier (2) de Jean Mentelin contenant un grand nombre de figures d'instruments nécessaires à cet art avec des instructions très-exactes sur la manière de faire l'encre d'imprimerie, monument que Jean Schott de Strasbourg, célèbre en cette science et art, petit-fils dudit Mentelin par sa fille, a conservé dans son intégrité, etc. (3). »

« Mais le témoignage de Jacques Wimpheling me paraît le plus conforme à la vérité (4).

« En l'année 1440, sous le règne de Frédéric III,

(1) Seu stanneis calamis excudendi libros artem.

(2) Libellum manuscriptum.

(3) *Voyez* aussi Hédion, dans les *Paralipomènes à la Chronique de Conrad de Liechtenaw*, p. 426, Strasbourg, 1557. Il dit que « Gutenberg « s'occupa d'abord de l'imprimerie à Strasbourg, et l'acheva ensuite à « Mayence. Que sur ces entrefaites Jean Mentelin, qui s'était livré au « même genre de travaux, imprima à Strasbourg bien et correctement « beaucoup d'ouvrages, ce qui l'enrichit considérablement en peu de « temps. »

(4) *Epitome Rerum Germanicarum, scripta anno* 1502, et imprimé à Strasbourg en 1505, chap. LXV.

empereur des Romains, un bienfait presque divin fut accordé à l'univers par Jean Gutenberg, inventeur d'un nouveau mode d'écrire. Il fut le premier qui découvrit l'art d'imprimer, dans la ville de Strasbourg. Étant ensuite allé à Mayence, il y apporta le dernier complément. Pendant ce temps Jean Mentelin, ayant entrepris ce genre d'industrie, imprima très-correctement beaucoup d'ouvrages, et devint bientôt très-riche. Adolphe Rusch lui succéda, puis Martin Flach, tous deux de Strasbourg, qui exercèrent cette profession dans leur ville natale avec honneur et gloire, etc. »

« Ce passage est cité aussi par Jacques Mentelin, docteur en médecine à Paris, dans son livre adressé à Malinkrot (1), où il s'efforce d'attribuer à son ancêtre au cinquième degré l'invention de l'imprimerie, s'appuyant surtout du titre, non de noblesse, quoiqu'il prétende que sa famille était de noblesse ancienne, mais du titre d'honneur et des armoiries conférées par l'*empereur Frédéric III à Jean Mentelin, premier inventeur de l'art typographique, concédées à lui et aux siens l'an du Christ* 1466, avec cette devise : VIRTUTEM MENTE CORONAT. Parmi les livres imprimés par Schott, petit-fils de Men-

(1) *Jacobi Menteli, patricii, Castro-Theodorensis, De Verâ Typographiæ Origine Parænesis ad sapientissimum virum D. B. Malinkrot; ex officinâ Roberti Ballard, architypographi rei Musices Regis, ad signum Parnassi montis, in vico S. Joannis Bellovacensis,* 1650, petit in-4° bien imprimé. Le titre, en rouge et noir, porte un fleuron représentant le mont Parnasse, Apollon, les Muses et Pégase.

telin du côté maternel, qui sont décorés de ces armes avec la devise, est la géographie de Ptolémée de 1520 (1).

«C'est ainsi, dit Jacques Mentelin, que les prétentions aussi vaines qu'audacieuses de Jean Schœffer furent combattues et ridiculisées (2). Mais ce descendant de Mentelin poussa l'audace encore plus loin, et jusqu'à commettre un faux en falsifiant les vers qu'Erhard Windsberg a placés à la fin des *Epistolæ Phalaridis* (3) pour célébrer l'invention de l'imprimerie en *Allemagne;* ce mot ALLEMANNIA, il le remplace par celui de *Strasbourg*, ARGENTINA. Voici ces vers, tels qu'il ose les imprimer pag. 15 de sa *Paræsis :*

Plura licet summæ dederis tu ARGENTINA, *laudi!*
Ac reor hoc magis te genuisse nihil,
Quod propè divinam clarâ ex Industriâ fingis
Scribendi hanc Artem, multiplicans studia.
Felices igitur Michael Martineque semper
Vivite et Ulrice, hoc queis opus imprimitur,
Erhardum et vestro non dedignemini amore,
Cui fido semper pectore clausi eritis.

(1) C'est le premier qui porte ces légendes. Elles entourent de trois côtés les armes où figure un lion couronné de plumes; en haut on lit ces mots: INSIGNE SCHOTTORUM FAMILIÆ.

(2) P. 103. On n'a pu découvrir ni le titre ni la date de cet acte, qu'on peut supposer fabriqué par les descendants de Mentelin pour l'opposer à celui que Jean Schœffer avait obtenu de l'empereur Maximilien Ier, en 1518, par considération pour Pierre Schœffer, gendre de Faust et associé de Gutenberg.

(3) Édition de Paris, in-4°, sans date.

« Dans ce tissu de contradictions manifestes ou de contes puérils, il faut, avec le savant Lambinet, comprendre également l'opinion de Schray, qui, dans les Origines de la typographie, 1640, considère Mentel comme l'unique inventeur de l'imprimerie, en s'appuyant des noms cités plus haut : Spiegle, en 1520 ; Jérôme Gebwiller, Jean Schott, petit-fils de Mentel ; deux chroniques manuscrites dont Schiller cite un extrait.

« Née de la Rochelle, très-érudit libraire, s'exprime ainsi à ce sujet litigieux en apparence (1) : On ne trouve nulle part le diplôme par lequel l'empereur Frédéric III décerna, dit-on, en 1466, le titre de premier inventeur de l'imprimerie, ainsi qu'un écusson et des armoiries à Mentel, qu'on voit au contraire désigné de 1447 à 1450, c'est-à-dire lors de l'enfance de l'art, sous la qualification de *scriba aurarius*, écrivain doreur. Ce diplôme aurait révélé où et en quelle année l'impétrant conçut le projet d'imprimer, tandis qu'on ne connaît aucun livre publié à Strasbourg avec date et le nom de Mentel, avant 1473. On croit, il est vrai, qu'il sortit de ses presses une Bible latine en l'an 1466, ce qui a pu faire naître la supposition du diplôme et de l'écusson vers cette époque. Meerman accuse, avec assez de vraisemblance, Jean

(1) *Éloge historique de Jean Gensfleich*, dit *Gutenberg*; Paris, 1811, 1 vol. in-8, p. 41 et suivantes.

Schott, imprimeur à Strasbourg, et petit-fils de Mentel par sa mère, d'avoir imaginé cette fable par jalousie contre Jean Schœffer, de Mayence, qui obtint réellement de l'empereur Maximilien Ier, en 1548, un privilége et des armes en considération de *Pierre Schœffer*, gendre de Faust, associé de Gutenberg, et qui partagea en effet avec eux la gloire de l'invention de l'imprimerie. Jean, ajoute-t-on, aurait obtenu ces lettres du prince, par l'imposture des souscriptions de ses livres. Au surplus, ce privilége est au long dans les Annales typographiques de Maittaire, t. 2, p. 147.

Il n'est pas hors de propos de mentionner, dit encore Née de la Rochelle, que Henri Eygestein, autre imprimeur à Strasbourg, semblerait avoir précédé Jean Mentel dans l'exercice de son art, car on a de lui une bible latine datée avec certitude, de 1468, et *Gratiani decretum* en 1471, 2 vol., gr. in-folio.

Au rapport de M. Dorlan, avocat à Schelestadt, Jean Mentelin serait né dans cette ville (1) d'une famille consulaire. Les premiers documents authentiques qui fassent mention de lui sont des actes qu'il écrivit et signa en qualité de calligraphe ou notaire épiscopal, et que Schœpflin dit avoir vus (2). Le même auteur donne des extraits des

(1) Dorlan; *Notices historiques sur l'Alsace, et particulièrement sur la ville de Schelestadt*; Colmar, 1845, in-8, 1re partie, p. 277.

(2) *Vindiciæ typographiæ*, p. 96.

registres des contributions de la ville de Strasbourg, qui constatent que Jean Mentelin était fixé dans cette ville avant 1447, car il y figure cette année parmi les orfévres comme écrivain en or (*goldschreiber* ou *güldenschreiber*), c'est-à-dire enlumineur. La même année, le troisième jour après la Quasimodo (mercredi 17 avril), il fut reçu bourgeois de Strasbourg, dans la tribu des peintres. En 1449 il est mentionné encore sous le titre d'écrivain en or, dans le registre des contributions; il était sans doute marié alors, car il paya pour deux personnes.

Rien dans tout ceci ne justifie les récits de ses partisans, qui le font imprimeur dès 1440 ; seulement on voit que sa profession était un acheminement vers la typographie. Schœpflin pense que cet artiste avait déjà fait quelques essais de typographie (1), mais c'est une pure supposition.

Mentelin habitait alors une maison à l'enseigne de l'*Esprit* (spiritus), dont on ignore l'emplacement.

La chronique citée précédemment dit qu'il demeurait sur la place du Fronhof, à l'hôtel du Parc (*zum Thiergarten*), au lieu occupé aujourd'hui par le bâtiment du lycée.

Quoi qu'il en soit, reprend M. Aug. Bernard, il

(1) *Vindiciæ typographiæ.* « Tùm verò typographicam artem haud dubiè tractare jàm cœperat. »

est positif que Mentelin a imprimé avant 1466 (1).

On a de lui une *Bible allemande* en un gros volume in-folio, dont plusieurs exemplaires sont souscrits de cette année, et cette bible avait demandé certainement plus d'un an de travail, car elle se compose de 812 pages à deux colonnes de 61 lignes chacune.

La première souscription manuscrite est celle qui se trouve sur un exemplaire existant à la bibliothèque du Consistoire de Stuttgard. Suivant Schœpflin, ce livre a appartenu auparavant au monastère de Sainte-Marguerite de Strasbourg, et en a été emporté en 1478, lorsque le comte de Wurtemberg envoya Jean Pruser chercher en Alsace des sœurs de Saint-Dominique. Les dames du couvent de Sainte-Marguerite qui furent désignées l'emportèrent avec elles, et il passa dans la bibliothèque du Consistoire à l'époque de la Réforme qui supprima les couvents.

La souscription de cette bible, dont Schœpflin a donné le *fac-simile*, est ainsi conçue : « Explicit liber iste anno Domini millesimo quadragentesimo (*ici venait le mot* quinquagesimo, *qui a été effacé et à la suite on a écrit* sexagesimo sexto,) formatus arte impressoriâ per venerabilem virum Johannem Mentellius Argentina. »

(1) Aug. Bernard, des *débuts et de l'origine de l'imprimerie en Europe*, Paris, imprimerie impériale, 2 vol. in-8°, p. 74-75.

En présence de l'hésitation du scribe, on peut contester l'authenticité de ces renseignements; mais nous avons des monuments du même genre qui ne laissent pas de doute sur l'époque de l'impression de ce livre.

Mentelin a imprimé vers le même temps, peut-être même avant la Bible allemande, une *Bible latine* de 854 pages à deux colonnes de 49 lignes, en caractère un peu plus gros, dont on voit un fac-simile dans l'ouvrage de Steingenberger et dans celui de M. Falkenstein : c'est un gothique de 16 points environ. La Bible latine de Mentelin est décrite par Braun.

Parmi les autres ouvrages de l'imprimeur strasbourgeois, on mentionnera :

La Somme de saint Thomas (*Secunda secundæ*), que plusieurs rubriques manuscrites prouvent avoir été publiée avant 1467, et qui est, par conséquent, la première édition de ce livre, car celle de Schœffer n'est que de cette année-là.

Avant 1470, la Somme du frère Astexanus, *De casibus consciencia*, un fort volume in-fol. à deux colonnes de 60 lignes chacune. L'exemplaire de la bibliothèque de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, de Strasbourg, portait la souscription suivante, dont Schœffer a donné le fac-simile qu'il a eu tort de confondre avec le texte.

« *Explicit Summa fratris Astenaxi, arte impres-*

soriâ formata per venerabilem virum, Joh. Mentel, anno Domini M.CCCC.LXIX. 1469, *Deo gratias.* »

Les bornes restreintes de cet ouvrage ne nous permettent pas de citer et de décrire ici, d'après M. Aug. Bernard, tous les ouvrages sortis des presses de Jean Mentelin (1), mais nous ne pouvons nous abstenir de citer le plus important de tous. L'œuvre capitale de cet imprimeur, c'est la collection des *Specula* de saint Vincent-de-Beauvais, en 8 ou 10 vol. in-fol., selon le goût des possesseurs de ce livre, terminée en 1473 (le 4 décembre).

Le *Speculum historiale* fait 4 vol. parfaitement indiqués par l'éditeur lui-même;

Le *Speculum naturale*, 2 vol.;

Le *Speculum doctrinale*, 2 ou 1 vol. de 403 feuillets;

Le *Speculum morale*, 3 parties réunies ordinairement en 2 vol. de 493 feuillets.

Les trois premiers volumes n'indiquent ni date, ni nom d'imprimeur. Ensuite Mentelin ajoute son nom, puis, sur un des volumes postérieurs, on voit paraître la date de 1473.

« C'est à l'aide de ces grandes publications, dit encore M. Aug. Bernard, parfaitement appropriées à l'esprit du temps, que Mentelin fit fortune, tandis

(1) On en peut voir une liste considérable, quoique encore incomplète, dans les *Annales typographiques* de Panzer.

que d'autres se ruinaient à imprimer les classiques latins, dont le besoin ne s'était pas encore aussi vivement fait sentir. Ce typographe joignait d'ailleurs à sa perspicacité une grande activité et une aptitude toute particulière.

C'est très-probablement à lui que la librairie doit les premiers prospectus qui aient été faits pour attirer l'attention du public.

On a découvert, dans les premières années de ce siècle, deux petits prospectus en latin, contenant la liste de quelques ouvrages imprimés par Mentel.

Le premier, qui se trouve à la bibliothèque Richelieu, consiste en un feuillet in-8, imprimé d'un seul côté. « Tous ceux, y est-il dit, qui voudront acheter les Épîtres de saint Augustin, évêque d'Hippone, dans lesquelles ils rencontreront non-seulement toutes les grâces de l'élocution, mais encore l'explication des passages les plus difficiles des saintes Écritures, etc... , sont invités à venir à cette boutique (*hospicium*); ils les trouveront, ainsi que les ouvrages suivants. »

Au nombre des auteurs indiqués à la suite, on remarque *Virgile*, *Térence*, *Josèphe* et *Valère-Maxime*.

Le second catalogue a été trouvé collé à la couverture d'un livre de la Bibliothèque royale de Munich. La formule est à peu près la même que

dans le précédent. « Que celui qui veut acheter le présent livre et d'autres vienne au magasin désigné ci-dessous. Il y trouvera un libraire qui s'empressera de le lui vendre, ainsi que les ouvrages suivants :

« *Item. Speculum historiale Vincencii.*

« *Item. Summam Astexaniensem.*

« *Item. Archidyaconum super decretis.*

« *Item. Ysidorum ethimologiarum.* »

L'adresse du magasin restait en blanc dans les catalogues que Mentel distribuait, et probablement les libraires y inscrivaient leurs noms et leur adresse (1).

Outre ses travaux typographiques, on attribue à Mentelin une légende en vers allemands sur les expéditions de Charles, duc de Bourgogne, et commençant ainsi :

Dies wart gedrucket und geschrieben, etc. (2).

Mentelin mourut le 12 décembre 1478. Il fut enterré dans la grande église, comme l'indique le livre de la sonnerie, où on lit : *Obiit Dominus Johannes Mentelin, impressor, sabatho post conceptionem Virginis Mariæ, anno M.CCCC.LXXVIII.*

(1) Ludovic Lalanne ; *Curiosités bibliographiques,* déjà citées.

(2) Lambinet, ou plutôt M. Dorlan, qui les cite dans ses *Notices historiques sur l'Alsace,* t. I, p. 284 ; car Lambinet (t. I, p. 259), ne dit pas que Mentelin soit l'auteur de ce livre ; il lui en attribue seulement l'impression.

Et factus est ei pulsus cum campagna magna, dominica sequenti, de sero.

Est-il vrai que Mentelin fut anobli, en 1466, par un diplôme impérial, en récompense de ses travaux? Le fait est possible, mais non prouvé.

Qu'il eût acquis à cette époque une gloire telle qu'elle lui eût valu une pareille distinction, l'histoire en aurait conservé quelque trace. S'il a, en effet, été anobli, ce n'est pas à titre de premier imprimeur, comme le dit Jean Schott, son petit-fils, mais pour un tout autre motif; car les imprimeurs de Mayence étaient beaucoup plus connus, et auraient pu, à plus juste titre, obtenir cet honneur.

Il est vrai qu'on se fonde sur ce diplôme impérial pour revendiquer, en faveur de Mentelin, la gloire d'avoir inventé l'imprimerie, mais il faudrait d'abord produire ce titre unique, et faire ce que n'ont pu faire ni Schott, ni Mentel, quelque intéressés qu'ils fussent dans la question.

Le premier est même en désaccord avec le second sur ce point; car il prétend que le diplôme de Frédéric ne fit que confirmer les armes de Mentelin; celui-ci ayant déjà, comme noble d'origine, le fond même de l'écu. Quoi qu'il en soit, on a eu tort de conclure de nos jours de ce fait, qui reste à prouver, la véracité de l'assertion de Jean Schott.

Ce que je dis là n'infirme pas le mérite réel de Mentelin. Cet artiste a certainement fait preuve d'une grande intelligence dans l'exercice de sa profession ; mais on ne peut lui attribuer, sans preuve, un honneur qu'il n'a revendiqué nulle part lui-même. Mentelin, comme Pfister, comme l'imprimeur de la *Passion de Jésus*, comme une foule d'autres, comme un plus grand nombre encore que nous ne connaîtrons jamais, a utilisé, au profit d'un art qu'il pratiquait déjà d'une certaine manière, celui de faire des livres, une invention due à d'autres, et dont il comprit de bonne heure l'importance.

Peut-être Jean Schott a-t-il voulu mettre à profit la tradition qui attribue à l'empereur Frédéric la concession faite à la corporation des imprimeurs d'un écu blasonné d'un aigle tenant dans une serre un *visorium* et dans l'autre un *composteur*, et surmonté d'un griffon *distribuant* l'encre sur deux balles?

Mais, malheureusement pour le système de Schott, l'écu de Mentelin ne porte aucun de ces insignes caractéristiques, ce qui justifie le doute émis par Schœpflin sur l'origine de ces armes (1).

Telle est la thèse controversée que nous soumettons au jugement de chacun, et qui importe

(1) Aug. Bernard, ouvrage déjà cité, p. 89 et suivantes.

assez peu, au fond, pour la gloire séculaire du célèbre strasbourgeois. Il a pu arriver que Mentelin ait été réellement anobli et même pour son argent, comme cela se pratiqua de tout temps, car il était fort riche, ou qu'il ait obtenu des distinctions équivalentes dont la tradition a pu se conserver. Ne perdons pas de vue, toutefois, que les premiers imprimeurs avaient pris d'eux-mêmes des marques emblématiques et personnelles qui ressemblaient fort à de véritables blasons. Tous les corps de métiers avaient le même droit ; seulement au lieu d'*écus* ils prenaient des *targes*, c'est-à-dire que les écussons étaient arrondis par le bas, et d'une forme autre et constante que celle des nobles de race ou par faveur. On a vu que la priorité de Mentelin sur Gutenberg et Schœffer est un fait controuvé ; mais on ne peut lui contester le grand mérite d'avoir été leur compagnon et un de leurs glorieux disciples, dans Strasbourg, qui, après avoir vu dans ses murs les premiers tâtonnements de l'art, jouissait pleinement des fruits de sa perfection, et par la main même d'un de ses enfants.

Lazare Zetner. — Après ces premiers maîtres, vénérable titre qu'ils ne craignaient pas de souscrire à la fin de leurs livres, et que la postérité a ratifié, nous passerons à Lazare Zetner, au

XVIIe siècle, sans suivre d'autres filiations d'habiles imprimeurs, et pour nous conformer au plan de notre ouvrage. Ce fut Zetner qui, en 1619, introduisit la distinction de l'U et du J dans les lettres capitales, et qui en fit fondre les premiers caractères. Cette heureuse innovation méritait d'être spécialement remarquée, et prouve, à l'avantage de la vieille capitale de l'Alsace, qu'elle restait attentive au progrès.

C'est aussi ce que prouvent journellement les grands établissements typographiques de Strasbourg; et quel est le bibliophile qui ne se découvrirait au nom de Levrault, si respecté dans l'Europe savante et lisante? Imprimerie fondée en 1641, comptant de père en fils 214 années d'existence, représentée aujourd'hui par Madame veuve Berger-Levrault et fils. A quoi comparer cet immense établissement, qui réunit toutes les parties de la typographie, si ce n'est à celui si célèbre de M. Mame, de Tours? En effet, on y trouve une très-importante librairie, une fonderie en caractères, une lithographie, des ateliers de clichage, de reliure, de réglure, de gravure, huit presses mécaniques mues par la vapeur, dix-huit presses à bras, deux presses hydrauliques et tout un matériel immense qui permet d'entreprendre les plus gigantesques travaux typographiques. Il faut remonter aux temps les plus glorieux de MM. Firmin Didot, qui avaient de plus des papete-

ries, pour trouver de telles ressources et de tels arsenaux artistiques. (*Voyez* p. 58.)

Dans notre volume de la *Librairie française de 1789 à 1860*, nous avons décerné à M. Silberman le tribut d'éloges qui lui est si bien dû. Savant et intelligent praticien, il est véritablement le père de la polychromie, autre art aux merveilles les plus délicates, et qui défie le pinceau le plus exercé. Qu'il y a loin de là aux rentrées à trois couleurs de Gutenberg et de quelques-uns de ses successeurs ! Cependant beaucoup d'amateurs de l'art typographique sauraient le plus grand gré à M. Silberman s'il voulait condescendre à leurs désirs en appliquant à la presse proprement dite les résultats polychromes, et nous restituer les Rubriqueurs des temps passés, la couleur mordant le papier, comme l'encre d'imprimerie.

Eggestein. — A côté de Jean Mentelin, vient se placer presque simultanément Henri Eggestein, Eckstein ou Ecsgestein. Il paraîtrait, d'après Guebwiler, que Mentelin, à une époque indéterminée, se l'associa pour l'exploitation d'un secret qui pourrait bien être l'imprimerie. Quoi qu'il en soit, cette union ne dura guère sans doute, car on voit de bonne heure le nouveau praticien exercer pour son compte la typographie à Strasbourg, avec des caractères et des types qui lui sont propres.

L'historien Schœpflin (1) a donné divers documents qui attestent la réception d'Eggestein, en 1442, au nombre des bourgeois de Strasbourg cinq ans avant Mentelin, ce qui peut laisser supposer qu'il était plus âgé que ce dernier (2). Il était maître ès arts et ès philosophie, devint chancelier épiscopal de la cour de Strasbourg, et figure enfin au rôle des contributions de cette ville parmi les *Constables*. A quelle époque commença-t-il à imprimer? Fut-il l'associé de Mentelin d'abord ? c'est ce qu'on ne saurait préciser avec certitude, mais il demeure presque constant que c'est vers le même temps que Mentelin montait ses presses, qu'Eggestein ne tarda pas à faire marcher les siennes (3).

Écoutons aussi à son tour, sur ce point, Née de La Rochelle; il en résulte plusieurs éclaircissements bons à relater. Avant d'être habile imprimeur, Henri Eggestein, maître ès arts, attaché à la justice épiscopale en qualité de *scelleur* (*sigillator*) passait pour un excellent écrivain transcripteur et enlumineur de manuscrits. Aussi, plus tard, tout en employant, dans la nouvelle profes-

(1) *Vindiciæ typograph.*, p. 100.

(2) Ceci n'est qu'une simple conjecture des écrivains qui nous sont antérieurs, car Mentelin, forcé de se réfugier à Strasbourg après la prise de Mayence, n'a pu être inscrit au nombre de ses habitants, que dès l'année même où il en faisait partie, tandis qu'Eggestein avait bien pu ne pas quitter le sol natal.

(3) Voir M. Aug. Bernard, déjà cité.

sion qu'il embrassa, les caractères mobiles sculptés ou fondus, y joignit-il la gravure en bois.

Mentelin et lui s'attachèrent plus particulièrement à l'imprimerie, quand le secret en eut été divulgué. L'art des écrivains, rubriqueurs ou décorateurs de manuscrits, ne pouvait plus lutter qu'avec le plus grand désavantage contre la profession d'imprimeur, qui, leur offrant du reste beaucoup de points de similitude, devenait pour eux et leurs intérêts une transition que la plupart s'empressaient d'adopter. C'est donc de 1457 à 1460 que nos artistes strasbourgeois se mirent à l'œuvre, et s'ils ne signèrent ni ne datèrent d'abord les livres sortis de leurs presses, c'est qu'imitant l'habile pratique de Faust, ils convinrent, peut-être entre eux, de n'exercer qu'avec mystère, quant à la révélation du procédé, et de faire passer le plus longtemps possible, et aussi avec le plus de fruit, leurs imprimés pour des manuscrits.

Le *Decretum Gratiani*, avec la glose, deux volumes in-folio, est le premier ouvrage imprimé par Eggestein, qui porte une date ainsi conçue :

... artificiosa adinventione imprimendi, absque ulla calami exaratione, sic effigiatum et ad laudem omnipotentis Dei consummatum per venerabilem virum Heini. Eggestein, artium liberalium civem inclite

(1) Gebwilerus, *Panegyris Carolina*, fol. 19, *primæ editionis*; Schœpflin, *Vindiciæ typographiæ*, p. 35, note *d*.

civitatis Arg. anno D. M. CCCC. LXXI. Les caractères sont gothiques, gras, imitent l'écriture; la glose, d'un œil plus petit, encadre le texte avec une élégance qui décèle un grand goût typographique. Cette même année, il fit paraître avec d'autres types, la *Constitution du pape Clément V*, avec sa glose, le tout in-fol.

Dans un avis préliminaire, le typographe annonce qu'il a déjà fait paraître d'*innombrables* volumes sur le droit divin et humain.

Parmi les plus précieux livres dus aux soins de l'émule de Gutenberg, son contemporain, et qui sont d'une date antérieure à 1471, il convient de ranger une édition de la Bible, souvent confondue avec celle de Gutenberg, ou lui étant attribuée notamment par Fournier, dans son traité estimé de l'*origine de l'imprimerie*, p. 218-220. Cette bible, à deux colonnes de 45 lignes chacune, en 2 vol. in-fol., offre de nombreuses variantes dans les différents exemplaires, ce qui a fait penser qu'il en existait plusieurs éditions. Mais on sait que ces singularités, occasionnées souvent par l'insuffisance accidentelle du matériel d'une imprimerie à son début, se rencontrent dans presque toutes les éditions *princeps*. Il est certain que la célèbre bible de Saint-Vaast d'Arras, conservée aujourd'hui à la bibliothèque impériale de Paris, est sortie des ateliers d'Eggestein, assez en renom déjà

pour lutter avec les pères et les princes de l'art.

Les curieux qui voudront connaître l'ample liste des ouvrages sortis des presses de l'infatigable Eggestein, la trouveront dans les *Annales typographiques*, par Panzer, tome I, page 76–78 ; et ils pourront se convaincre que notre zélé imprimeur n'exagérait rien quand il citait avec complaisance, comme nous le rapportons plus haut, la masse imposante de ses productions matérielles, qui étaient loin, tant s'en faut au contraire, de le dispenser d'une multitude d'autres soins qu'un savoir profond pouvait seul diminuer ou tout au moins alléger.

HAGUENAU.

1475? 1488 ou 1489.

Le premier incunable sorti des presses de cette ville est intitulé : *Pelbarti de Themeswar Pomerium sermonum pro toto anni curriculo. Haganii*, 1475, in-fol., mais, nous dit Mercier, abbé de Saint-Léger(1) « cette édition, bien qu'indiquée par Wading et d'autres, n'en est pas plus certaine : 1° toutes les éditions différentes des ouvrages de ce franciscain sont du commencement du XVIe siècle ; 2° Wading dit que Pelbart florissait en l'an 1500 ; 3° la plus an-

(1) *Supplément à l'Origine de l'imprimerie* de Prosper Marchand, p. 69.

cienne édition connue de Haguenau, est de 1487; en admettant celle de 1475, il faudrait dire que depuis cette année jusqu'en 1487 on n'imprima plus dans cette ville.

« Si à ces considérations on ajoute que Wading et ses copistes ne nomment pas l'imprimeur de cette prétendue édition de 1475, et que les anciens sermons de Pelbart furent certainement imprimés à Haguenau, en 1502 et 1504 (1), l'on demeurera convaincu de la fausseté de l'édition de 1475, qui ne doit probablement l'existence qu'à une faute de chiffre, commise par Wading, et l'on ne fera pas remonter l'imprimerie à Haguenau plus haut que 1488 ou 1489. (*Voyez* Schoepflin, *Vindic. typograph.*, p. 114.) »

A notre avis, la question ne nous paraît pas entièrement résolue par le savant abbé ; on a des éditions, il est vrai, qui portent la date de 1489, mais ces livres marquent par là l'indice de l'erreur du typographe qui a signé au titre ; rien n'empêche de penser que Wading a pu dire la vérité. De nouvelles recherches mettront sans doute à même de vider définitivement le débat. Dans tous les cas, Haguenau peut se féliciter d'avoir accueilli de très-bonne heure l'imprimerie dans ses murs, en propageant les sermons de Pelbart sous un for-

(1) Weissenger. *Catal. St Joann. Hierosol.* Argentor., p. 138 et 159.

mat qui donne lieu de croire que ce n'était pas là un coup d'essai.

SELESTADT ou SCHELESTADT—*SELESTADIUM.*
1478.

On trouve dans les *Suppléments à l'origine de l'imprimerie*, de Prosper Marchand, La Haye, 1740, par ce même abbé Mercier (p. 136) :

« S'il fallait en croire les auteurs du *Nova Gallia Christiana*, cette ville (Selestadt) devrait être comptée non-seulement parmi celles qui ont imprimé pendant le xve siècle, mais même au nombre de celles à qui l'on a attribué la gloire de l'invention de l'imprimerie.

« *Typographiæ*, disent ces auteurs, tome V, p. 433, *suam originem acceptam refert Joanni Gutenberg, nobili Maugontino... alii natam ex argentinensi episcopatu* Slestadiensi urbe *tradunt, alii ex Hollandiâ.* »

« Plusieurs écrivains ont attribué l'invention de l'imprimerie à Strasbourg : je n'en connais aucun, même parmi les plus zélés défenseurs de l'Alsace, qui ait fait cet honneur à la ville de Selestadt. »

Il y a plus, ajoute l'abbé de Saint-Léger, c'est qu'il n'y a pas de probabilité que l'on ait imprimé dans cette ville durant le xve siècle.

On cite, il est vrai, une édition in-folio du *Fas-*

ciculus temporum, à la fin de laquelle on lit : « Impressus anno 1470, à Nicolao Gotz de Seltzstat ; » sur quoi M. Schoepflin, tout partisan qu'il était des opinions favorables à l'Alsace, remarque fort judicieusement que cette souscription prouve bien que l'imprimeur Gotz était de Selestadt, mais non pas que le livre ait été imprimé dans cette ville même. (*Vindic. typograph.*, pag. 117.)

On a en effet une édition du même Gotz de Selestadt, faite à Cologne dès 1474 (Maittaire, *Ann. typograph.*, tome 1, p. 339) ; et une autre du même artiste, sans nom de ville, en 1473 (*ibid.*, p. 352). Or il est probable que celle-ci, aussi bien que le *Fasciculus temporum* de 1478, ont été faites à Cologne, comme la première : du moins n'y a-t-il aucune apparence qu'elle soit de Selestadt, puisque l'on ne trouve aucune autre édition de cette ville avant 1500.

Panzer donne la liste de 32 ouvrages qui ont été imprimés dans cette ville par Lazare Schurer, de 1518 à 1526.

COLMAR.

1541.

C'est en vain qu'on chercherait, comme nous l'avons fait, l'origine de l'art typographique dans cette ville, parmi les historiens de cette industrie

en Alsace. On doit au savant bibliophile, M. Ig. Chauffour, l'une des gloires du barreau de Colmar, d'avoir soulevé le voile qui couvrait sa mystérieuse apparition.

Les presses de Bâle, Strasbourg, Haguenau, Schelestadt, venues des premières, célèbres à leurs débuts, ont pu faire négliger d'abord les premiers pas des imprimeurs de Colmar. Enfin la lumière s'est faite, l'autre capitale de l'Alsace peut montrer, à son tour, un monument princeps. Il est avéré qu'en 1511, Barthélemy Grüninger, ou Grieninger, y fonda une imprimerie, très-probablement le premier, et qu'il y publia une édition de Plutarque in-folio, traduite en allemand par Jérôme Boner Steltmeister. Ce précieux volume appartient à M. Macker, avocat à Colmar.

MOLSHEIM.

1618.

M. Ternaux-Compans, dans ses *Notices sur les imprimeries qui ont existé ou qui existent en Europe*, Paris, 1843, 1 vol. in-8°, assure, d'après Cotton, *Typographical Gazetteer*, qu'en 1618, il existait un établissement semblable à Molsheim; mais on n'avance aucune preuve à l'appui de cette citation.

MULHAUSEN.

1561.

Eleutherures De arbore scientiæ boni et mali ex quo Adamas mortem comedit. Mulhusi, 1561. In-8°.

Tel est le premier ouvrage imprimé à Mulhouse; mais on ignore le nom de ce premier imprimeur : c'est fâcheux pour l'histoire typographique et littéraire de cette riche et opulente cité.

Digitized by Google

Nous regrettons bien vivement, dans l'intérêt de la science bibliographique, de ne pouvoir citer ici, ni le nom du fondateur, en 1641, de l'imprimerie de madame veuve Levrault et fils, de Strasbourg, ni le titre du premier livre imprimé.

Tout aussi bien à Strasbourg, qu'à Paris, nos investigations n'ont pas eu de succès sur ce point.

La respectable et antique imprimerie de madame veuve Berger-Levrault, est toujours à la tête du progrès : ce qui le prouve, ce sont deux chefs-d'œuvre typographiques qu'elle vient de publier; le premier est un véritable bijou typographique, dont le titre est : Point de lendemain. Conte, 1 vol. in-12, de XXIV et 48 pages, titre *rouge et noir :* ce bijou littéraire a justifié son titre, car il n'a *pas eu de lendemain ;* l'édition entière a été vendue le même jour; le second est d'une très-haute importance pour la science militaire; le titre est :

Guerre d'Orient : Siége de Sébastopol, 2 volumes, in-4°, de 1426 pages, avec un magnifique atlas, in-folio, contenant 151 planches, admirablement gravées.

Voyez p. 250, I, ce que nous avons dit de M. Levrault, dans notre ouvrage : *De la librairie française, son présent et son avenir.*

L'ILE-DE-FRANCE.

1470.

L'Ile-de-France comprenait une partie du territoire des provinces de la Gaule connue sous le nom de la quatrième Lyonnaise et de la seconde Belgique; elle faisait partie de la monarchie sous les premiers rois de France.

Cette grande province était divisée en *pays*, savoir :

L'*Ile-de-France proprement dite*, dont la capitale était	PARIS.
Le *Vexin français*,	PONTOISE.
Le *Mantais*,	MANTES.
Le *Hurepoix*,	DOURDAN.
La *Brie française*,	BRIE-COMTE-ROBERT.
Le *Gatinais français*,	MELUN.

Lorsque Gutenberg inventait dans Strasbourg les caractères typographiques mobiles, cette ville était une cité allemande qui ne redevint française qu'en 1648, c'est-à-dire, 210 ans après la découverte et le perfectionnement de l'art de l'imprimerie.

Son véritable berceau, en France et au xve siècle,

fut de droit à Paris, le séjour des rois et des plus grands corps savants. On y vit, dès 1470, fonctionner les premières presses sous la direction et par la main d'Ulrich Guéring, de Constance; Michel Friburger, de Colmar; et Martin Krantz.

Nous avons traité longuement de leur venue dans la capitale et par quelle occasion, dans les tomes I et II, de notre *Histoire du livre.*

Bien que Provins et Meaux appartinssent à l'*Ile-de-France*, nous les placerons ailleurs, attendu leur position plus rapprochée de la province de Champagne à laquelle elles semblent se lier, c'est donc à ce dernier article qu'il faudra recourir et chercher ces villes.

Sur un théâtre aussi vaste et si propre à un développement considérable, on conçoit l'activité extrême des presses parisiennes. Il n'était guère possible de songer à leur opposer une concurrence, même relative, et cet état de choses dura pendant plus d'un siècle et demi. Il faut redescendre jusqu'à 1649 pour retrouver, dans l'Ile-de-France, une nouvelle imprimerie, à Saint-Germain-en-Laye. C'est ce qu'avance le P. Lelong, qui donne la liste de plusieurs pièces politiques qui y furent *publiées*, dit-il, quand la cour fut forcée de s'y retirer en 1649.

Cette allégation est bien vague et même bien équivoque dans ses termes. Pourquoi l'auteur, M. Ter-

naux-Compans, qui nous fait connaître l'origine *problématique*, selon nous, de l'imprimerie à Saint-Germain-en-Laye, n'a-t-il pas vérifié lui-même, si la chose lui était possible, l'ouvrage du P. Lelong, et ne nous donne-t-il pas aussi du *positif*, du *certain*, en nous faisant connaître cette *liste de plusieurs* pièces qui y furent publiées? Alors on n'ignorerait pas non plus le nom de l'imprimeur.

En 1652, Compiègne vit paraître pour la première fois des presses d'un nommé Courant :

Réponse faite par le Roy à la dernière lettre de Son Altesse Royale, du 12 septembre. Compiègne, 1652, in-4°.

Cette même année, ce même imprimeur ouvrit encore sa carrière à Pontoise, en y publiant une pièce analogue à la précédente sur les événements du temps :

La *Pièce royale*, ou la *défense de Leurs Majestés sur l'éloignement de M. le Prince*. A Pontoise, 1652, in-4°, imprimé par Courant.

Y eut-il deux imprimeries de ce nom, l'une à Compiègne, l'autre à Pontoise? Les titres des deux pièces ci-dessus donnent à penser que c'était peut-être un seul et même typographe, suivant la cour pendant les troubles de la Fronde, quand les pièces d'artillerie étaient assez volontiers remplacées des deux côtés par des presses vomissant des milliers de brochures.

VERSAILLES (SEINE-ET-OISE).

1683.

Selon Gabriel Peignot, ce fut François Muguet qui établit, en 1683, la première imprimerie dans cette ville, mais il ne cite point le titre des prémices de ses ateliers.

Au chapitre des *Imprimeries particulières, de fantaisie et clandestines*, on citera celles qui furent montées, soit dans la résidence royale à Paris, soit dans les châteaux royaux de ses environs.

LE LYONNAIS.

1473.

Lyon. Beaujeu. Ville-Franche.

Le Lyonnais comprenait la partie méridionale de l'ancienne province de la Gaule, connue sous le nom de la première Lyonnaise. Les *Seguisiani* l'habitèrent; sous Clovis, il fit partie du royaume de France, et, lors du partage de la monarchie entre les enfants de Louis le Débonnaire, il échut à Lothaire.

En 879, Boson, beau-frère de Charles le Chauve, ayant formé le royaume d'Arles, comprit le Lyonnais dans ses États; des comtes le gouvernèrent ensuite jusqu'en 1309; à cette époque, Philippe-le-Bel en fit la conquête, laissant à Pierre de Savoie, archevêque de Lyon, qui en était souverain, ainsi qu'aux chanoines de son chapitre, le titre de comtes de Lyon.

Le Lyonnais était divisé en

Le *Lyonnais* propre, capitale	LYON.
Le *Forez*,	MONTBRISON.
Le *Beaujolais*,	VILLEFRANCHE.

LYON—*LUGDUNUM* (Rhône).

1473.

L'heureuse situation de cette ville, au confluent de la Saône et du Rhône, avoisinant la Savoie, la Provence, le comtat Venaissin, le Haut-Languedoc, la rendait déjà fort importante dès les premiers siècles de la monarchie. Comme nous l'avons dit ailleurs (1), sa constitution politique, ses avantages naturels y attiraient en foule les négociants du dehors, jaloux d'y trouver un repos qui leur était trop souvent refusé en d'autres contrées. L'esprit de négoce y dominait, et son génie se refléta à son tour sur le commerce des livres.

C'est qu'en effet, le flambeau des lettres et des sciences y brillait à côté et sous la protection du caducée du commerce; au xve siècle, Pline le jeune se félicitait de la vente de ses ouvrages à Lyon.

Le droit de cité y était donc acquis d'avance à l'art typographique.

Déjà, sous le père et le restaurateur des lettres, l'imprimerie à Lyon, se montrait une puissante rivale de celle de Paris; ses presses nombreuses, actives, étaient sans cesse alimentées, non pas seulement par ses vigilants libraires, mais encore par

(1) Voir à la p. 88 et suivantes de la 2e partie de cet ouvrage, pour le premier règlement qui fut édicté par François Ier, en 1511, sur *le faict de l'imprimerie de Lyon.*

ceux des pays limitrophes: Paris dut à Lyon ses imprimeurs les plus remarquables. Et quelle brillante phalange que ces illustres imprimeurs Lyonnais? les Gryphes, Etienne Dolet, Jean de Tournes, Guillaume Riville et quantité d'autres!

Grâce à son rang de seconde ville de France, Lyon vit s'introduire, la première après Paris, le bienfait de l'imprimerie dans ses murs. Mais comme dans la capitale, ce ne furent pas des Allemands qui y vinrent, c'étaient des Français, des regnicoles, ainsi que le constate la souscription de la plupart des livres édités alors par eux. Les praticiens de notre patrie, soit qu'ils eussent été initiés à l'art chez les étrangers ou à Paris, s'étaient répandus au dehors, et on voyait briller en Italie, sans parler de *Jenson*, le plus célèbre de tous, *André Belfort*, à Ferrare, en 1471; *Etienne Corol* de Lyon, à Parme; *Louis de La Salle*, à Venise, en 1473; Plus tard, Eustache *le Français*, à Bresse; *Jean Fabri* de Langres, à Turin, en 1474; *Pierre Maufer* de Rouen, à Padoue; *Jacques de Rossy*, à Venise, 1476; *Philippe Albinus* d'Aquitaine, à Vicence, 1477, etc.

Nous allons retracer succinctement les annales typographiques de Lyon, en faisant observer au préalable, et à la gloire des vieux maîtres de l'art, que tandis qu'ils s'occupaient sans relâche à faire prospérer ici leurs presses, ils avaient à lutter et ils

luttaient sans désavantage, mais non sans grand labeur, contre la concurrence allemande qui comptait pour représentants, *Benjen*, *Reinhart*, *Huitz*, *Siber*, *Cleyn* (1), *Glogkengierser*, *Ungarus*, *Jehan Battenselme*, *Jehan de Vingle*, *Allemanus* de Mayence; *Nicolas Wolff*, *Jehan Trechsel*, etc., etc.

Barthélemy Buyer. Guillaume Le Roi. 1473. — On raconte qu'un certain *Barthélemy Buyer*, établi à Lyon, d'une famille riche et considérée, conseiller de ville et demeurant sur le quai de la Saône, près des Augustins, appela près de lui *Guillaume Regis*, ou *Le Roi*, imprimeur de profession, et le mit dans sa maison, où il fit paraître, le 18 avril 1476, la légende de *Jacques de Voragine*. Cette coïncidence a fait croire à plusieurs bibliographes, de la Cerna Santander est du nombre, que ce bienfaiteur des lettres était réellement un imprimeur. Il avait seulement abrité les presses de *Guillaume*, pour favoriser d'autant le succès de ses travaux, à l'exemple généreux de Pierre et François de Maximis, qui avaient fait venir à Rome *Swenheim* et *Pannartz*, en les logeant dans leur propre palais (2).

(1) Quelques-uns des livres imprimés par Jehan Cleyn, portent: *Impressum in famatissimo Lugdunense*. On en a d'autres, tant par lui que par Jacques Lauon, qui marquent qu'ils furent édités aux frais et pour le compte d'Antoine Koburger, de Nuremberg.

(2) Voir à ce sujet, l'*Histoire abrégée de l'imprimerie*, par A. F. Delandine, bibliothécaire de la ville de Lyon, 1814, in-12, p. 77, tiré à cent exemplaires seulement, dont l'un, sous le n° 54, fut adressé par

Prosper Marchand, dans son *Histoire de l'imprimerie*, fait remonter à 1474, son origine à Lyon, et cite en conséquence sous cette date, le roman de *Baudoïn, comte de Flandres*. Malheureusement ce livre, dont il est fait mention dans le catalogue de la bibliothèque de la princesse de Condé, ne se trouve plus, et l'on ne peut s'assurer de la vérité. Tout porte à croire que la souscription en est fautive, et qu'on aura mis 1474 pour 1478, année même où ce roman fut mis en lumière par les soins de Buyer. La bibliographie de Debure, les catalogues du duc de la Vallière, et de l'abbé Perrichon, de Lyon, citent seulement cette dernière édition. On conçoit qu'en chiffres romains, une omission est plus facile à échapper à l'œil du correcteur; c'est ce qui est arrivé souvent dans les premiers temps, et a plongé les savants et les curieux du nôtre dans des disputes sans fin.

Le premier livre avec date, connu pour avoir été imprimé à Lyon, est le *Compendium*, de Lothaire, diacre, depuis élevé au trône pontifical sous le nom d'Innocent III. Ce petit in-4°, de 82 feuillets, 24 lignes à la page, offre des caractères gothiques, de quatorze points typographiques environ, et qui ressemblent à ceux de l'imprimerie fonctionnant

l'auteur lui-même au savant commentateur de Voltaire, Beuchot. Il appartient aujourd'hui à M. J. B. Baillière, père, libraire des plus érudits, dont la riche bibliothèque privée a été mise obligeamment à notre entière disposition.

alors à Munster, en Argaw. Il se termine par cette souscription bien remarquable pour lever toute incertitude quant aux rôles respectifs de *Regis* et *Buyer* : « Lugduni, per magistrum Guillermum Regis, hujus artis impressorii expertum, honorabilis viri Bartholomei Buyerii, dictæ civitatis civis, *jussu et sumptibus impressus*, anno Verbi incarnati M.CCC.LXXIII, quintodecimo kal. octobris (1 septembre 1473). » Il n'y a point d'équivoque possible, Buyer était le mobile intellectuel de l'entreprise, Guillaume Regis l'instrument matériel. Mêmes éclaircissements pour le local ; la maison de Buyer est positivement indiquée à la fin du *Speculum vitæ humanæ*, de Roderic Sanctius, in-fol. en gothique, d'un caractère égal à celui du *Compendium*, pour le titre ; le texte, en caractère de 13 points, paraît fatigué. Voici ce qu'on lit : « *Hoc opus fuit completum et finitum, in civitate Lugdini, supra Rhodanum, per magistrum Guillermum Regis, dicte vile Lugdini, habitoribus, in domo honorabilis viri Bartholomei Burii, burgensis dicti Lugdini, die septimo mensis Januarii, anno Domini M. CCCC. LXX. IIIIIII* (1478, nouveau style).

On trouve quelque chose de plus précis, s'il est possible, dans le *Miroer historial*, in-fol. goth. à deux colonnes, quoique le nom de Le Roy n'y figure pas, ce qui ne préjuge rien contre lui, d'après les autres autorités alléguées... Imprimé à Lion

sur le Rosne, en la maison de maistre Bartholomieu Buyer, citoien de Lion, et fini le dernier jour de juillet mil quatre cent L. XXIX.

M. Aug. Bernard, bibliophile de grande science, avance que les cinq ouvrages qui suivent, indiquent qu'ils ont été imprimés par Barthelemy Buyer ; ce sont :

1° La *Légende dorée*; 1 vol. in-fol., en caractères gothiques, à deux colonnes, daté du 18 avril 1476 ;

2° Le *Miroer de la vie humaine*; même disposition que le précédent, daté du 8 juillet 1477;

3° La *Légende des saint nouveaulx*; même disposition; daté du 20 août 1477 ;

4° Le *Nouveau Testament* ; même disposition ; sans date ;

5° Même ouvrage, même disposition, mais à longues lignes; sans date.

Quoi qu'il en soit de ces prétendues preuves, M. Bernard, d'accord avec l'évidence, reconnaît que Buyer n'a jamais été imprimeur de fait, mais bien Guillaume Le Roy, aidé, soutenu, par les conseils et la bourse de son magnifique patron, lequel, au surplus, pouvait non sans quelque vraisemblance ni usurpation flagrante, se qualifier imprimeur, tels que Fust, à Mayence; Sensenschmidt, à Nuremberg ; Loffen, à Munster; Orfinis, à Foligno; Lavagna, à Milan; Azzognidi, à Bologne, etc.

C'est donc assez oiseusement que des savants se sont émus avec opiniâtreté pour décider si Barth. Buyer avait été ou non imprimeur à Lyon.

Après la mort de son protecteur, Guillaume Le Roy ouvrit un atelier pour son compte dans cette ville, en 1483. Plusieurs ouvrages portent son nom jusqu'en 1488, où il cessa d'exercer.

Jean L'Allemand. 1487.— La disparition de la scène de Guillaume Le Roy, ne paraît pas avoir laissé un grand vide, tant les imprimeurs à sa suite s'étaient multipliés à Lyon. Parmi ceux qui vinrent les premiers se fixer sur ce sol hospitalier, il convient de mentionner particulièrement un habile ouvrier Mayençais, nommé Jehan *L'Allemand*, du nom sans doute de sa patrie. Il publia en 1487, un très-remarquable *Missel à l'usage de l'église de Lyon*, in-fol., à deux colonnes, caractères gothiques, tiré en rouge et en noir, avec plain-chant.

M. Pericaud nous apprend, dans sa *Bibliographie Lyonnaise* (2e partie, p. 22), que L'Allemand figure sur un rôle de 1493, comme imprimeur de livres, mais *non taxé*. Etait-ce là une exemption due à la condition relevée de son art? Nous aimons à le penser, car ce n'est que, dans nos derniers temps, à la honte de ceux qui ont imaginé contre toutes les traditions primitives, de mesquines mesures fiscales, qu'on a frappé d'impôt certaines

classes libérales, médecins, architectes, avocats, etc.

Treschel (Gaspard). — Sa biographie fait partie de l'histoire des Lettres et de l'esprit humain. Ce savant imprimeur, qui publia en 1487 le tome Ier des *Œuvres de Saint Augustin*, avait pour correcteur d'épreuves le fameux Josse Badius ou Bade, auquel il accorda sa fille, nommée *Thalie*. C'était pour inspirer à son enfant le goût des lettres, que Treschel lui donna le nom de l'une des neuf muses. Ces présages ne furent point trompeurs, les deux filles que Josse Bade eut de son mariage, s'unirent, l'une au très-célèbre Robert Estienne, l'autre au renommé Michel Vascosan.

Ce fut chez Treschel que le célèbre et non moins infortuné hérésiarque Michel Servet, après avoir été quelque temps correcteur également, fit imprimer, en 1542, aux frais de Hugues de La Porte, une nouvelle édition de la version de *Sanctis Pagnin*, où il glissa un grand nombre de corrections, entachées des erreurs de Paul de Samosate et de Nestorius, qu'il prétendit avoir trouvées dans les manuscrits de Sanctis Pagnin après sa mort. Il fit aussi imprimer à Lyon son livre *de Trinitatis erroribus*, où il pousse l'impiété jusqu'à traiter ce mystère de Géryon fabuleux et de Cerbère à trois têtes.

Mis en prison à Lyon, il put s'évader et se re-

fugier à Vienne, en Dauphiné, où il donna, sans nom d'auteur, de ville ni d'imprimeur, ni même de date, son traité du Rétablissement du christianisme, *Christianismi Restitutio*, brûlé avec l'effigie de l'écrivain à Vienne même. Servet, passant à Genève en 1553, fut arrêté par les ordres de Jean Calvin, et conduit au bûcher, que son fanatique ennemi, aussi raffiné réformateur de supplices, avait composé de fagots verts, afin que les tourments du condamné durassent davantage.

Mentionnons pour mémoire glorieuse, dit un historien, qu'Henri Estienne Ier, ce célèbre imprimeur, dont la descendance se compte à l'instar des dynasties princières, était fixé à Lyon en 1509; on a de lui à cette époque, un Psautier, à cinq colonnes, dans lequel *Le Fevre*, d'Etapes, divisa pour la première fois le texte de l'écriture en versets distingués par des chiffres, exemple suivi bientôt après pour les belles bibles de Robert Estienne (1).

Pourquoi faut-il avoir à gémir sur le sort malheureux de Henri Estienne, IIe du nom. Après avoir illustré à jamais et son art et son siècle par ses prodigieuses connaissances, ce grand homme, victime des opinions soulevées de son temps, mourut dans la maturité de l'âge, sur un grabat de

(1) Selon nous, c'est une grave erreur; dès 1502 Henri Estienne était établi à Paris; il se peut qu'en 1509, il ait imprimé un *Psautier*, pour un libraire de Lyon, mais cela ne prouve pas qu'il possédât une imprimerie dans cette cité.

l'hôpital de Lyon, heureux après tant d'années de revendiquer ce nom d'un éclat universel, celui des lettres, celui d'un grand caractère.

C'est à Lyon que parut, en 1532, le premier essai du *Gargantua*, par Rabelais, sous ce titre :

Les grandes et incontestables chronicques du grand et énorme géant Gargantua, contenant la généalogie, la grandeur et force de corps, aussy les merveilleux faits d'armes qu'il fit pour le roy Arthus, comme verrez ci-après, imprimé nouvellement.

A la fin on lit : *Cy finissent les chronicques... nouvellement imprimées à Lyon*, 1532, *petit in-4°.*

Le succès de ce conte facétieux, qu'on doit attribuer à Rabelais, donna probablement, dit M. Amb. F. Didot, naissance au livre si bizare et si remarquable qui parut successivement par parties séparées et qui est intitulé : « Le premier livre de Gargantua ΑΥΑΟΗΤΙΧΗ ; la *Vie inestimable du grand Gargantua, père de Pantagruel, jadis composée par l'abstracteur de quintescence, livre plein de pantagruelisme ;* 1535. On le vend à Lyon, chez François Junte, format in-16 allongé, et en caractères gothiques. »

C'est la plus ancienne édition connue de l'œuvre de Rabelais ; elle fut immédiatement réimprimée plusieurs fois, entre autres en 1542, par Étienne Dolet, qui en fit paraître à son tour un texte beaucoup plus ample en deux vol. in-16.

Les Gryphes. — Ce nom révèle une série d'habiles praticiens voués aux bonnes et solides études. Contemporains et émules des Estienne, ils semblent, aux yeux des amateurs, les précurseurs des belles ou jolies éditions elzeviriennes. Le premier fut Sébastien Gryphus, natif de Reutlingen, en Souabe ; son vrai nom de famille était *Greyft*, qu'il changea en celui de *Gryphus*, pour lui donner, par cette transformation latine, une forme plus euphonique.

De tous les imprimeurs de Lyon, les Gryphes sont ceux qui ont fait le plus d'honneur à cette ville par le grand nombre des excellentes éditions qu'ils y ont publiées et aussi par leur instruction.

Gryphe (*Sébastien*) avait pour insigne un griffon placé sur un cube et lié par une chaîne à un globe ailé, avec cette devise : *Virtute duce, comite fortuna* (1), qu'il remplaçait quelquefois par ces vers de Juvénal :

Nullum numen abest, si sit Prudentia; sed te
Nos facimus, Fortuna, deam, cœloque locamus.

César Scaliger lui dédia son ouvrage des *Causes de la Langue Latine*, et le mit sous sa protection. Conrad Gesner, en lui dédiant le XIIe livre de ses *Pandectes*, le complimente en signalant en lui les

(1) Cette belle sentence de Cicéron se trouve dans une de ses lettres à Munatius Plancus, fondateur de Lyon.

quatre conditions qui constituent le mérite d'un imprimeur : 1° le bon choix des livres qu'il imprime ; 2° le grand nombre d'éditions qu'il met au jour (1) ; 3° la beauté des caractères qu'il emploie ; 4° la correction rigoureuse de ses éditions.

C'est Sébastien qui imprima, en 1536, les *Commentaria Linguæ Latinæ*, de Dolet, 2 vol. in-fol. Le *Trésor de la Langue Sainte*, ou grand dictionnaire hébreu et latin, de Sanctès Pagninus, qui parut en 1529, est remarquable à tous égards.

Sébastien Gryphus mourut à Lyon, en 1556, survivant de dix années à l'infortuné Estienne Dolet, dont nous allons parler.

Un bel esprit du temps, Charles Fontaine, lui consacra un mauvais quatrain, modèle du goût qui régnait alors, et qui commence ainsi :

La grand'griffe qui tout griffe, etc. (2).

Un autre hommage rendu de son vivant, honore à la fois notre savant imprimeur et le poëte E. Dolet, qui lui adresse cette dédicace :

Estienne Dolet à Sébastien Gryphus, salut.

« Dans le quatrième livre de mes *Poésies*, ma tâche principale consiste à donner aux vertueux des témoignages de leurs vertus après leur mort.

(1) De 1528 à 1547 il imprima trois cents ouvrages différents, dit Maittaire.

(2) Voyez p. 51, de la 2e partie de l'*Histoire du livre en France*, 1861.

« C'est aussi le but que, dans ta louable ardeur, tu poursuis avec moi par ton art, quand les chefs-d'œuvre de l'antiquité, en même temps que les ouvrages qui feront la gloire de nos contemporains, sortent si beaux de tes presses pour passer à la postérité la plus lointaine.

« Voilà pourquoi j'ai voulu te dédier ce quatrième, qui atteste en nous un double effort si honorable, et où l'amitié, qui depuis longtemps nous unit, trouve un gage éternel. Adieu.

« Lyon, calendes de mai, MDXXXVIII. »

Suit une toute petite pièce de trois vers, dont voici la traduction :

« D'autres ont le vice au cœur ; qu'ils fassent assaut de vices !

« Nous, que la vertu seule a séduits, luttons de veilles !

« Voilà mon duel avec toi. »

On doit encore à Sébastien Gryphe une invention nouvelle en typographie : Il imagina de doubler le petit trait qui sert à diviser les mots à la fin des lignes en publiant, en 1523, son *Enchiridion psalmorum*, in-16.

Firmin Didot tenta de réhabiliter cet usage qui, depuis, est retombé généralement dans l'oubli.

François Gryphe, frère de Sébastien, avait aussi pour marque un griffon, avec ces mots : *Vires et ingenium*. Ses impressions sont belles et correctes.

Antoine Gryphe, fils de Sébastien, succéda à son père.

Il réimprima, en 1580, le *Trésor de la Langue Sainte*, de Sanctès Pagninus.

Junte. 1528. — C'est le nom de très-renommés imprimeurs qui fleurirent à Venise, et dont les éditions, conférées et imprimées la plupart sur les manuscrits de l'antiquité, sont prisées à l'égal presque des Aldes, qui ont ce caractère de savoir critique et d'authenticité. Mais auparavant, *Jacques* et *François* Junte avaient fait un séjour, très-court il est vrai, à Lyon, où les *Lettres de Léon X*, écrites par Bembo, et la version latine de la Bible, par Sanctès Pagninus, Lyon, 1528, sont les deux principaux ouvrages qu'ils mirent en lumière.

Estienne Dolet. 1532. — Il nous apparaît à la sinistre lueur des torches de son bûcher, allumé par les mains d'ennemis implacables. Dolet, tout en récitant au moment fatal une humble supplication à la Vierge, mère de Dieu, fut impitoyablement brûlé vif, avec ses livres, à l'âge de trente-sept ans, sur la place Maubert, à Paris, le 3 août 1546, comme athée.

En réalité, il fut victime de la Sorbonne, la terreur alors des rois et de tout homme éclairé, la même qui, dans un sombre délire, demandait à

François Ier la suppression absolue de l'imprimerie (1).

« Il semble, dit M. Amb. Firmin Didot (2), que toute l'existence de Dolet ait été sous l'influence de la fatalité antique. »

Bon père de famille, savant érudit, poëte aussi bien en latin qu'en français, philosophe et chrétien, sa vie aurait dû s'écouler paisiblement dans le commerce des Muses, les travaux de son imprimerie, les soins de sa famille et ses relations avec ses amis.

Il en avait, et méritait bien par ses qualités d'en avoir. Ceux-ci, dont il cite les noms, lui donnèrent un festin en 1537, lorsque, sous la protection alors du roi de France, il put retourner sans inquiétude à Lyon, d'où un homicide commis dans l'intérêt de sa défense personnelle l'avait forcé de s'éloigner.

Quel tableau que celui de ce XVIe siècle, aux aspirations si fortes et si profondes pour l'émancipation du genre humain ! Quelle immortelle phalange que ces graves imprimeurs, gens si instruits et si bons citoyens, luttant avec énergie, bravant les supplices pour éclairer leur époque, dissiper les ténèbres de l'ignorance, de la superstition et de la barbarie, sauver le prince et l'État de leurs propres fureurs !

(1) *Histoire du livre, règne de François Ier.*
(2) *Essai sur la typographie.*

« Grands hommes, grandes choses; de l'énergie et du calme; de la science et de l'action; de la pensée et de la vie. En d'autres termes, de l'encre à flots sur le papier, mais aussi du sang à flots hors des veines pour engraisser les sillons de l'avenir.

« Il est des époques où il fait bon de vivre, mais il y en a d'autres, en revanche, où il est beau de mourir.

« Estienne Dolet eut le privilége de combattre au nom de l'intelligence humaine, et la gloire de triompher par le martyre, sur le bûcher de la place Maubert.

« Sublime époque, en effet! Cinquante ans à peine s'étaient écoulés depuis qu'au *fiat lux* de l'immortel Gutenberg, la liberté, cette lumière des âmes, avait inondé les peuples d'une soudaine irradiation; et déjà de toutes parts le moyen âge était chassé par l'ère moderne, le chaos faisait place au monde!

« Combat de la renaissance contre la routine, de la liberté contre la tradition, de l'idéalité du droit contre la brutalité du fait, voilà le XVIe siècle (1)! »

(1) Joseph Boulmier, *Estienne Dolet, sa vie, ses œuvres, son martyre.* Paris, chez Auguste Aubry, 1857, un vol. in-8°.

LÉGENDE.

I

L'enfant et l'étudiant.

Estienne Dolet naquit à Orléans dans la pauvreté, mais l'humilité et la vertu s'étaient en même temps assises au foyer paternel. Jusqu'à l'âge de douze ans, un haut et puissant protecteur veilla sur son éducation; ses études furent fortes et solides, telles qu'on les faisait alors.

Remarquons en passant l'étrange infériorité qui existe aujourd'hui sous ce rapport! On a des armées de bacheliers ès lettres, puisque c'est le *sine qua non* de toute introduction dans le monde intellectuel ou administratif, et très-peu de personnes entendent, encore bien moins cultivent le latin : rien de plus rare qu'un traducteur à livre ouvert; un humaniste écrivant en latin serait un prodige. C'est qu'on a voulu emplir le vase trop précipitamment et outre mesure. L'excès des études a dégoûté de l'étude, une fois sa position prise. Les libraires vraiment dignes de ce nom, ceux-là qui goûtent le génie de la langue d'Homère et de celle de Virgile, (et nous osons nous ranger hum-

blement à la suite de ce petit nombre,) ne le savent que trop, par la rareté des curieux de la vénérable et docte antiquité. Néanmoins, sous la Restauration, on vit reparaître avec la cour, d'excellents élèves anciens des jésuites et des chanoines réguliers ; ces derniers professaient avant la Révolution dans plusieurs écoles militaires. Le roi Louis XVIII citait à tous propos Horace, son auteur favori, qui venait à la mode littéraire du jour. Dans ce temps paraissait l'immense collection de Lemaire, texte pur, sans traduction, qui trouvait quantité d'acheteurs.

« Ma vie, s'écriait Beaumarchais, est un combat corps à corps avec le parlement de Paris : » ce combat était le prélude de 1789.

On peut dire de Dolet que sa carrière ne fut qu'une longue joute contre l'adversité et la fatalité, sous les coups redoublés desquelles il devait succomber.

En 1520 il s'achemine, orphelin, vers Paris.

Le bras qui jusqu'alors s'était étendu et devait s'étendre encore sur lui, a fait penser à quelques historiens que Dolet était fils naturel de François Ier. Nous ne saurions vérifier leurs conjectures, qu'ils n'ont pu émettre sans de plausibles motifs. Il y suivait les cours d'éloquence latine professés par son compatriote Nicolas Renaud, tour à tour précepteur du cardinal Odet de Coligny, de l'amiral son frère, et de Châtillon. Bientôt Dolet prit la

route de l'Italie, terre classique du savoir et de l'antiquité. Padoue le retint trois années, et là, sous la direction de Simon de Villeneuve, il se perfectionna dans la rhétorique et acquit les secrets de la pureté latine; de plus, de son maître il se fit un ami qu'il eut la douleur de perdre en 1530.

Frappé de cette perte, il s'en revenait en France quand, sur les instances du fameux Jean du Bellay-Langey, ambassadeur à Venise, il consentit à y séjourner en qualité de son secrétaire. Durant une année, on le voit assidu aux leçons de Battista Egnatio, dont l'enseignement attirait de loin les auditeurs, jusqu'à dépasser le nombre de cinq cents. Battista Egnatio expliquait à ses élèves le traité de Cicéron *De officiis*, et le poëme de Lucrèce *De naturâ rerum;* rêves et soupçons d'un esprit trop hardi, que le roi Louis XVIII ne voulait pas qu'on lût, même dans l'idiome primitif, car il en défendit l'impression dans la collection Lemaire.

II

L'étudiant en droit.

Dolet revit la France en 1530 de compagnie avec son maître, devenu son ami, et poursuivait ses études cicéroniennes. C'était rassembler déjà

les immenses matériaux de ses *Commentaires sur la langue latine*, dont l'érudition est prodigieuse. Absorbé dans ses recherches, il ne s'inquiétait guère de l'avenir, quand Du Bellay y songea pour lui et lui conseilla de se faire recevoir avocat. C'était un sage conseil auquel Dolet se rendit. Aussi éternels que certains fléaux de la société, les avocats et les médecins voient rarement la fortune leur faire trop mauvais accueil tout d'abord.

A cette époque, Toulouse était renommée par son école de droit, considérée comme un éclatant foyer de lumières. Vu leur nombre, les écoliers étrangers se classaient entre eux suivant leurs nations, et formaient autant de sociétés particulières.

Chacune d'elles se plaçait sous la protection d'un Bienheureux quelconque, et chaque année on en célébrait pompeusement la fête, sous la direction d'un chef ou président qui seul avait le droit de convocation. Ce chef, toujours tenu en haleine, était le défenseur des droits, des intérêts et des priviléges des écoliers de sa nation. Les assemblées se faisaient par centuries ; et des questeurs, choisis à la pluralité des voix, prélevaient sur les sociétaires une cotisation convenue.

Le jour de la solennité, un orateur, aussi élu, ne manquait pas, dans un discours approprié à la

circonstance, de rendre hommage à la mémoire des membres décédés dans le cours de l'an. Ces réunions à l'instar de celles des Grecs et des Romains émurent l'autorité, si bien qu'il arriva qu'à la suite de quelques étourderies commises par des étudiants, dans de semblables réunions, le parlement de Toulouse, aussi judicieux que celui qui plus tard assassina Calas, proscrivit en masse toutes les associations sans distinction aucune. Les écoliers et surtout les Français furent plus bruyants que jamais, et se réunirent selon leurs us et coutumes, malgré les plus sévères injonctions.

Malheureusement pour Estienne Dolet, il arrivait justement à Toulouse dans ces circonstances délicates. Sa capacité connue, la trempe vigoureuse de son caractère, le firent nommer avec enthousiasme l'orateur de la nation française.

Plusieurs biographes (1) le dépeignent comme éloquent, humaniste, mais outré en tout; comblant les uns de louanges, déchirant les autres sans mesure; toujours attaquant, toujours attaqué; chéri des uns, détesté des autres jusqu'à la fureur; savant au delà de son âge, infatigable au travail, d'ailleurs orgueilleux, méprisant, vindicatif et inquiet. Avec une telle disposition d'esprit, on prévoit le parti que le nouvel orateur devait tirer de son mandat.

(1) Niceron, le Père Colonia, Chaudon, Née de la Rochelle, etc.

Aussi Dolet ne manqua-t-il pas de stigmatiser dans les termes les plus forts l'arrêt du parlement.

« A moins de vivre exilés à l'autre bout du monde, s'écriait Étienne Dolet dans son audacieuse Catilinaire, personne n'ignore quelle affluence de jeunes gens et d'hommes de tout âge l'étude du droit attire à Toulouse des pays les plus éloignés.

« Et puisque arrachés des bras qui leur sont chers, ils se trouvent en présence de visages étrangers, puisqu'ils ont quitté le toit natal pour des demeures inconnues, et la société des humains pour celle des barbares (au fait, pourquoi hésiterais-je à les stigmatiser du nom de barbares, ceux qui préfèrent la sauvagerie privée à la libre pensée qui crée l'homme?); enfin, puisqu'ils ont émigré d'amis à ennemis, le consentement unanime des dieux immortels et des hommes n'approuve-t-il pas que l'amour de la patrie, cette tendresse réciproque, qui date du berceau, s'établisse entre eux, de Français à Français, d'Italiens à Italiens, d'Espagnols à Espagnols? N'ont-ils pas le droit, au nom de cet amour éternel, de s'unir, de s'embrasser, de ne former respectivement qu'un seul corps? Non!... Car là-dessus le parlement s'inquiète, Toulouse tout entière est en ébullition. De là viennent ces tragédies dont nous sommes les héros; de là, ces décrets officiels qui

nous poursuivent; de là, ces sentences prétoriennes qui nous accablent !...

« Et quel est notre crime, après tout?

« Notre crime, c'est de nous unir, de vivre ensemble comme de bons compagnons, de nous secourir mutuellement comme des frères.

« Dieux immortels! dans quel pays sommes-nous?

« Chez quelles gens vivons-nous?

« La grossièreté des Scythes, les monstrueuses barbaries des Gètes, ont-elles fait irruption dans cette ville, pour que les pestes humaines qui l'habitent, haïssent, persécutent et proscrivent ainsi la sainte pensée? »

Qu'on juge de l'effet d'une aussi véhémente sortie! De ce jour date sans doute le premier triomphe de Dolet, mais aussi la série des chagrins et des traverses qui devaient l'amener au bûcher; ce discours en était le premier fagot.

La prison, s'écriait d'abord un de ses ennemis, François Floridus, c'est la patrie de Dolet. Effectivement, le 25 mars 1533, notre étudiant y fut conduit par ordre du juge-mage Dampmartin; mais, quelques jours après, on le remit en liberté, grâce au crédit de Mimet, premier président, sollicité par l'évêque de Rieux, Jean Dupin, mais avec la défense de rentrer jamais à Toulouse.

Ses adversaires ne se tinrent pas pour satisfaits;

on attenta à ses jours, on le poursuivit de libelles diffamatoires, enfin on promena dans les rues, et en char, un pourceau avec un écriteau portant le nom du malencontreux redresseur de torts.

III

L'humaniste.

Dolet, secouant la poussière de ses souliers, se dirigea vers Lyon, dans le dessein d'y faire imprimer ses deux discours contre Toulouse, renforcés d'épigrammes latines pour achever de confondre ses persécuteurs. Son ami, Jean de Boysson, l'avait chaleureusement recommandé à Sébastien Gryphus : celui-ci l'accueillit avec cordialité et ils devinrent inséparables. On croit que c'est des presses du premier que sortirent clandestinement les diatribes en question sur Toulouse, que des amis indiscrets voulurent publier sous le titre de *Stephani Doleti orationes duæ in Tholosam*, etc., sans nom de lieu ni d'année. C'en fut assez pour troubler de nouveau le repos de l'auteur retiré à la campagne pour cause de santé.

Dégoûté de l'étude du droit, il crut que Paris lui tendait les bras; il s'y trouvait le 15 octobre 1521, il avait alors vingt-cinq ans.

« Pourrait-on croire que sa passion pour le beau style de Cicéron fut en grande partie la cause

de ses malheurs? La république des lettres était alors divisée per la querelle des Cicéroniens. Longueuil et autres gens de lettres en France, Bembo et Sadolet en Italie, partisans outrés et passionnés de Cicéron, étaient possédés plus que les autres de cette sorte d'égarement de l'esprit humain.

« Érasme, pour les guérir, les attaqua dans son *Ciceronianus*, et malmena surtout Longueuil, qu'il regardait comme le chef de cette secte. Parmi les défenseurs de Longueuil, Scaliger occupe le premier rang, et il répondit à Érasme par un violent discours. Trois ans après, Dolet prit aussi la défense de Longueuil, et Bayle nous apprend que ce fut cette conformité d'opinion entre Scaliger et Dolet qui devint la cause d'une rivalité et d'une animosité telle, que Scaliger eut recours aux calomnies contre Dolet. Un certain Joannes Angelus *Odonus*, qui se jeta aussi dans la querelle, déclare tous les *singes* de Cicéron *méchants et emportés*. »

Ce fut donc à Paris que Dolet composa son fameux dialogue : *De imitatione Ciceroniana adversus Erasmum* (Lyon, 1524, in-4°), imprimé chez Séb. Gryphus.

Cet ouvrage valut à son auteur l'inimitié d'Érasme, sans lui concilier l'orgueilleux Jules César Scaliger, bien qu'adversaire d'Érasme et partisan déclaré de Longueuil. C'était la mode alors des combats la plume à la main, celui-ci dura long-

temps, Dolet y montra autant de passion que les deux autres y mirent d'animosité profonde.

Pendant ces belles querelles, notre auteur sollicitait et finit par obtenir le privilége de faire paraître ses *Commentaires sur la langue latine*, auxquels il travaillait depuis l'âge de seize ans. Il en corrigea lui-même les épreuves, chez son ami Gryphus; le premier volume parut en 1536, le second en 1538, in-fol., avec tout le luxe matériel que pouvait déployer l'art; les caractères étaient italiques, on y remarquait un splendide frontispice, supérieurement gravé sur bois, dont on sera bien aise de savoir la disposition et le sens énigmatique.

En haut de la page on aperçoit *Salomon*, ayant à sa droite *Socrate* et *Pythagore;* à leur gauche *Aristote* et *Platon;* le compartiment inférieur du cadre nous laisse voir *Homère*, agenouillé devant la classique fontaine du *Parnasse;* les *Muses* l'entourent, et l'une d'elles, *Calliope*, dépose sur sa tête l'immortelle couronne de laurier.

Les marges verticales représentent les principales célébrités des antiques littératures grecque et latine; à gauche: *Aristide* et *Démosthène*, *Lucien* et *Plutarque*, *Cicéron* et *Quintilien*, *Pline* et *Aulu-Gelle*, *Euripide* et *Aristophane*, *Théocrite* et *Pindare*, *Virgile* et *Horace*, *Ovide* et *Lucrèce;* en tout vingt personnages, dix de chaque côté.

C'est en une aussi vénérable compagnie, que Dolet se sépara de ses chers commentaires, avec cette allocation en surplus :

Prima meæ monimenta artis, monimenta juventæ
Prima meæ, tandem auspiciis exite secundis;
Ac longæ pertæsa moræ, nimiumque retenta,
Vos desiderium capiat jam lucis : in auras
Surgite! nec petulans hominum vel lingua, vel asper
Sermo metum injiciat : studio quin luminis ite,
Ite (imbecilles animos timor arguit), ite,
Prima meæ monimenta artis, monimenta juventæ
Prima meæ, tandem auspiciis exite secundis.

«Premiers monuments de mon art, monuments premiers de ma jeunesse, paraissez enfin sous d'heureux auspices; et, fatigués d'un trop long retard, d'une trop dure captivité, livrez-vous à votre désir de voir le jour, surgissez à la vie. Que l'insolence agressive, que l'âpre sarcasme des envieux ne vous inspire aucune cruauté : non, altérés de lumière, allez (la peur annonce une âme sans énergie), allez, vous dis-je, premiers monuments de mon art, monuments premiers de ma jeunesse, et paraissez enfin sous d'heureux auspices. »

L'errata constate huit fautes typographiques seulement, véritable prodige, quand on considère que le texte ne comprend pas moins de dix-sept cent huit colonnes! Aussi les excuses du bon Gryphe sont-elles acceptées de grand cœur, quand il avoue qu'il a cependant apporté le plus grand soin à la correction. L'ouvrage est dédié à François Ier et à Guillaume Budé.

Un troisième volume était annoncé, comme le chef-d'œuvre des connaissances de Dolet, touchant la rhétorique et l'éloquence, outre un traité de versification, mais il ne put réaliser ce projet, attendu que, si le succès des *Commentaires sur la langue latine* répondit à leur mérite et fut immense, les clameurs des Zoïles ne furent pas moindres : telle est la condition humaine. Les curieux qui voudraient connaître les longs débats soulevés à cette occasion, devront recourir à l'estimable travail de M. J. Boulmier, savant bibliophile qui a fait largement ses preuves.

IV

L'homicide.

L'injustice, la haine, l'envie s'étaient déchaînées contre Dolet; la fatalité qui, dès son début dans le monde, s'était attachée à ses pas, le rendit homicide, à son corps défendant. Le 31 décembre 1536, comme le relate une des pièces de son procès, recouvrées par l'érudit M. Taillandier, il lui advint *une fortune et malheur de commettre homicide* en la personne d'un peintre, nommé Compoing, son ennemi mortel, et qui tenta de l'assassiner.

Dolet insère lui-même dans ses poésies latines, cet événement tragique et ses suites. Son épître est

adressée au cardinal de Tournon, et l'on ne sera pas fâché d'en trouver la traduction par le savant bibliophile dont nous venons de citer le nom.

« De sa double face, Janus contemplait à la fois deux années, l'une sur son déclin, l'autre prête à naître, quand tout à coup je me vois attaqué par un ennemi félon, qui me porte l'épée à la gorge.

« Mais moi, je résiste à l'agresseur qui menace mes jours, et j'étends mort, à mes pieds, celui qui s'efforçait de me détruire par le fer.

« Mon Dieu ! j'étais cependant tout aux Muses ; et brûlant d'illustrer mes jours, ma patrie, par des écrits immortels, je concentrais mon âme sur ce noble idéal.

« Mais à qui le sort jaloux fait-il grâce ?

« Connue sous le nom de *Lugdunum*, une ville antique s'élevait dans la Gaule ; elle couronnait le front d'une colline, au pied de laquelle, à la suite d'un incendie, Plautus, chef des armées romaines, la rebâtit en la tournant vers le nord.

« La Saône, au milieu d'elle, traîne ses eaux lentes ; d'un autre côté, le Rhône la presse d'une ceinture humide ; puis, retardant leur cours, ces deux beaux fleuves, par une large embouchure, se plongent dans le sein l'un de l'autre. A ses enfants, aux étrangers, à tous, elle s'ouvre comme le temple du commerce.

« C'est dans un lieu si célèbre que s'écoulait ma

vie studieuse, lorsqu'une cruelle attaque me contraignit à opposer la force à la force, et à chercher mon salut dans le meurtre.

« Aussitôt un énorme détachement du guet s'élance à ma poursuite. Sans tenir compte de mon innocence, on veut m'ensevelir dans les ténèbres d'une prison ; mais il est toujours facile à un homme de cœur d'échapper aux embûches de ces lâches ribauds.

« Protégé par une escorte d'amis, je sors de la ville au point du jour ; et d'abord je vole en Auvergne, malgré l'âpre froidure qui régnait alors, malgré toute la fureur des vents déchaînés.

« Au loin m'apparaissent, comme des rois en cheveux blancs, sur un trône de monarques, de vieux ormes couverts de neige ; à travers les vallons (spectacle sublime !) un torrent fougueux se précipite en imitant la voix sonore de la tempête, et, frappant le sol, avec le bruit de la grêle qui tombe, court ensuite inonder les campagnes.

« Déjà, parmi les hautes forêts de l'Auvergne, l'Allier superbe, enflant ses ondes, déploie sous mes yeux toute l'étendue de son cours.

« L'idée me vient aussitôt d'accélérer mon voyage en me servant de cette rivière ; je m'embarque.

« Sous l'impulsion des rames, le bateau glisse plus rapide que les vents ; à droite, à gauche,

villes, campagnes, tout fuit en arrière, tandis que ma nef agile sillonne le long ruban des eaux.

« Mais l'implacable hiver s'attarde en ces contrées; du fond à la surface, pour ainsi dire, le froid condense la rivière. La glace refuse tout passage aux avirons; heurte à chaque instant notre frêle embarcation, qui bondit sous la secousse, et de distance en distance, nous oblige à nous arrêter.

« Lancée par un arc bien tendu, d'abord la flèche du Parthe fend avec vigueur l'air environnant, puis, rencontrant un arbre, elle se plonge dans sa printanière chevelure, s'amortit à travers le feuillage, et finit par tomber mourante.

« Ainsi se ralentit, au milieu des glaçons, notre petit navire qui, tout à l'heure encore, devançait les flots à la course.

« Alors, enflammé par mes promesses, le batelier redouble de courage; il lutte, il se roidit, des deux mains il s'ouvre une large issue, et la glace brisée cède enfin aux innombrables coups de rame qui la disperse.

« Incontinent nous nous livrons au vaste courant de la Loire, qui m'entraîne vers une ville, une grande ville autrefois célèbre, Orléans.

« Berceau de mon enfance, je te reconnais, et je couvre de baisers les autels de la patrie.

« Dès lors, renvoyant mon bateau, je franchis la

plaine à franc étrier; le roi! voilà le seul but de ma course.

« Je me dirige donc vers la grande et populeuse Lutèce, où l'on me dit que je trouverai François Ier, à qui le ciel a confié les destinées de la France.

« O soleil! toi dont les regards embrasent le monde, que peux-tu voir de meilleur, de plus auguste, de plus clément?

« Je l'aborde, et lui présente mes humbles hommages; puis je lui raconte en ces termes le malheur déplorable dont le sort m'a rendu la victime.

« O roi plein d'amour pour la justice, c'est au nom de cette justice même qu'en toute sécurité je m'adresse à toi. Je l'avoue, j'ai privé quelqu'un de la vie, mais un danger pressant m'a contraint à cette violence. S'il est vrai qu'en cela j'aie suivi la loi salutaire de notre mère suprême, la nature, s'il est vrai, d'un autre côté, que le droit civil autorise une défense personnelle, ma requête est juste; fais-la triompher en m'accordant ma grâce!

« Oui, l'accident est fatal, j'en conviens; le premier, il m'a convaincu que nous sommes tous, au même titre, le jouet des vicissitudes humaines. Mon bras n'était pas fait à l'œuvre du sang, eh bien! malgré tout, il m'a fallu frapper un ennemi et devoir mon salut à des armes cruelles.

«Grâce, je t'en conjure! grâce, ô mon roi!

« Si ton glaive légal anéantit justement les coupables, tourne vers l'innocent un regard de mensuétude et sauve celui qu'a voulu perdre la fatalité.

« Le roi se laissa fléchir; sa voix m'ordonna de me retirer sans crainte. »

Dolet redevenait célèbre par l'étrangeté des circonstances.

Ses amis, et quels amis! le fêtèrent dans un banquet à l'occasion de cette grâce.

C'étaient Guillaume Budé, Berauld, Pierre Danès, Tutanus (Toussaint), Salmon Macrin, Nicolas Bourdon, Dampierre, Voutté, Clément Marot et enfin Rabelais.

Le lendemain de cette ovation, Lyon lui ouvrit encore ses portes.

V

Imprimeur et libraire.

En 1527, Dolet avait obtenu, dit M. Amb. F. Didot (voir *Essai sur la Typog.*, col. 776), de François Ier, l'honorable privilége que je crois unique, « pour pendant dix ans pouvoir imprimer et faire imprimer tous les livres *par lui* composés et traduits, et autres œuvres des auteurs modernes ou antiques qui *par lui* seroient dûment

revus, amendés, illustrés ou annotés soit par forme d'interprétation, scholie ou autre déclaration tant en lettres *latine*, *grecque*, *italienne* que *française* (1). »

Prêt à rentrer à Lyon, Dolet nous dit que sur le bord de la Saône les Muses l'exhortèrent ainsi :

..... Detrectatorum lingua petulca
Non te frangat : age, æterno fac nomine secta
Postera testentur gallum vixisse DOLETUM,
Vixisse ardentem pulchro virtutis amore.

Cette espérance de l'immortalité qui inspirait à Dolet l'amour du beau et du vrai lui devait faire payer bien cher sa célébrité.

Malgré la protection de François Ier, Dolet, dès son arrivée à Lyon, fut mis en prison, d'où il ne sortit qu'après avoir adressé plusieurs requêtes en vers et en prose au cardinal de Tournon, nommé régent du royaume par François Ier pendant son expédition d'Italie.

Il ne put donc faire usage du beau privilége que lui avait accordé le roi, qu'après sa sortie de prison. Il s'en montra digne. « J'augmenterai, dit-il, « de toutes mes forces les richesses littéraires, et « j'ai résolu de m'attacher les mânes sacrés des « anciens par l'impression scrupuleuse de leurs « œuvres, et de prêter mon travail et mon indus-

(1) Ce document est daté de Moulins, le 6 mars 1527 ; il est signé *pour le Roy, Monseigneur le cardinal de Tournon.*

« trie aux écrits contemporains; mais autant j'ac-
« cueillerai les chefs-d'œuvre, autant je dédai-
« gnerai les mauvais écrits de quelques vils
« écrivailleurs qui sont la honte de leur siècle. »

Il fut fidèle à sa promesse. En 1539 il commença à imprimer, et en 1540 il publia la *Chirurgie de Paul d'Égine*, et quelques opuscules de Galien; en 1541, le *Novum Testamentum*, les *Élégances de la Latinité*, par Laurent Valla, etc.; en 1542, *les Grandes Annales ou Chronicques très-véritables des Gestes merveilleux du grand Gargantua et Pantagruel, son fils*, édition qui fut l'une des causes de ses malheurs; en 1543, les *Commentaires de César*, les œuvres de *Clément Marot*, etc.

Ses livres portent pour enseigne une hache ou doloire tenue par une main dans les nuages, menaçant une tige d'arbre noueux, avec cette épigraphe pour les livres français: *Préservez-moi, Seigneur, des calomnies des hommes;* et pour les livres latins: *Durior est spectatæ virtutis quam incognitæ conditio:*

Le sort de la vertu aux prises est bien plus dur au grand jour que dans l'ombre.

Cette noble devise l'entraîna peut-être à sa perte par l'idée de devoir qu'elle lui imposait. Quelquefois aussi il mettait cette devise :

Scabra et impolita adamussim dolo atque perpollo.

Je polis et repolis
Le raboteux des écrits (1).

En 1538, Dolet s'était marié; il tenait boutique ouverte de librairie, et son imprimerie était en pleine activité. Le premier livre qui sortit de ses presses a pour titre : *Cato Christinus*, in-8, plaquette de 28 pages, et qu'il fit bientôt suivre du *Recueil complet de ses poésies latines*, ainsi que d'autres écrits religieux de sa composition, notamment *Odes à la louange de la Vierge Marie*, Lyon, 1538.

La naissance d'un fils semblait combler ses vœux; son cœur de père en débordait, et il exprimait son contentement dans un poëme latin, dont voici le titre en français, d'après une version qui en fut faite.

« La naissance de Clavde Dolet, fils de Estienne Dolet, premièrement composée en latin par le père, et nouvellement par ung sien amy (2), traduite en langue francoyse, œuvre trez utile et nécessaire à la vie commune, contenant comme l'homme doibt se gouuerner en ce monde. »

(1) George Sabinus, l'un de ses ennemis, s'empresse de faire un jeu de mots sur cette devise :

Si dolat *expoliens adamussim cuncta* Doletus,
Cur sua non etiam carmina scabra dolat?

Si Dolet avec sa doloire polit avec tant de soin, pourquoi ne polit-il pas ses vers rocailleux?

(2) Coterau, ami d'Estienne Dolet, et parrain de son dit fils.

Sur ces entrefaites se ranima la querelle des *Cicéroniens.*

Sabinus, la plume à la main, vomit des torrents d'injures contre Dolet, qui y répondit en 1540 par son traité *De imitatione Ciceroniana*, où, tout en usant largement de représailles, il attaque le style, les mœurs et la vie d'Érasme.

VI

La persécution.

Le sort en était jeté; Dolet marchait droit à l'abîme où il devait être englouti.

Il s'ourdissait dans l'ombre des trames et des menées perfides; l'orage se grossissait à l'insu de l'imprimeur taxé sourdement de faire paraître des livres entachés d'hérésie.

« Il paraît qu'en le voyant establir ses presses, les aultres maistres imprimeurs et libraires de la ville de Lyon auroient prins une grande jalousie et secrette envie voyant qu'il commençoit à honnestement prouffiter, et que, par succession de temps, il pouvoit grandement s'augmenter, et tant à ceste occasion que pour avoir soustenu les compaignons imprimeurs au procès en ça entre lesdicts maistres et eulx, yceulx maistres auroient conçu haine mor-

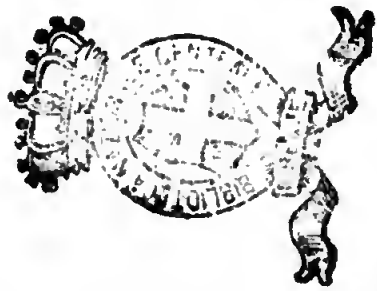

telle et inimitié capitale contre luy et se seroient assemblez, bandez, pour conspirer sa ruine. »

Voilà, ce qu'on lit page 7 au procès de Dolet.

Quant au procès des compagnons imprimeurs contre les maîtres, nous en avons parlé (1).

Cette ligue de savants, la haine de ses confrères n'avait rien de trop alarmant; mais un terrible auxiliaire se mit de la partie : ce fut la Sorbonne, c'est-à-dire un corps constitué, puissant, juge et partie, lequel n'avait eu garde d'oublier celui qui dans ses *Commentaires*, avait publiquement flétri l'odieux complot de ses membres contre l'imprimerie (2); il avait bonne mémoire de ses sarcasmes contre eux, et avait eu soin de les joindre à son édition de Rabelais, autre grief.

De plus, Dolet n'avait-il pas fait paraître les œuvres de Marot, ce mangeur de lard en temps prohibé? et lui-même, Dolet, n'était-il pas *reprins d'avoir mangé chair en temps de karesme, et aultres jours prohibez et deffenduz par saincte Église?*

N'était-il pas accusé d'avoir dit à ce propos, *qu'il pouvoit aussy bien manger de la viande comme le pape le voulait contraindre à manger du poisson?*

Pour comble d'iniquité, il osait imprimer la Bible en langue vulgaire?

On le dénonça à la très-sainte Inquisition, et le

(1) *Histoire du livre en France*, 2e partie, p. 80 et suivantes.
(2) *Idem.*, 11e partie, p. 74-75.

malheureux fut emprisonné à la Conciergerie de Paris, en 1542.

En présence de son bûcher qui s'élevait déjà, ou peu s'en fallait, le pauvre imprimeur s'adressa derechef au roi; il protesta de toutes ses forces « que, en tous et chascun, les livres qu'il avoit composez et imprimez, tant de luy que après les aultres, et en ceulx ès quels il avoit mis seulement les epistres liminaires, il n'avoit entendu et entendoit qu'il y eust aulcune erreur ou chose mal pensante de la foy, et contre les commandements de Dieu et de nostre mère saincte Esglise..... Et quant à ce qu'il avoit esté trouvé mangeant chair ès jours prohibez et deffenduz par l'Esglise, ce avoit esté par le conseil du medecin à cause d'une longue maladie qu'il avoit, et par permission expresse de l'officine et des ministres de saincte Esglise, ne entendant par cela aulcunement avoir scandalisé ne contempté les institutions d'ycelles, qu'il approuve et veult approuver et veult entièrement ensuivre comme fils d'obédience. » (*Procès*, p. 14.)

Tout ce bel acte de contrition (1), plus ou moins sincère, n'empêcha pas Dolet de passer *quinze jours dans les cachots de saincte Esglise;* il ne dut son salut et sa liberté qu'à l'intercession généreuse de Pierre du Chastel, évêque de Tulle.

(1) J. Boulmier, déjà cité.

Ce digne prélat, suivant l'expression de Bayle, *relança d'une manière très-irraisonnable* et même très-énergique, en cette occasion, certain cardinal (celui de Tournon, sans doute), qui lui faisait un crime de sa compatissance évangélique.

« Comment, lui disait ce haut et puissant personnage, vous qui tenez un rang de prélat dans l'Église orthodoxe, vous osez, à l'encontre de tous ceux qui ont à cœur l'intérêt de la religion, prendre fait et cause pour ces misérables qui, non-seulement sont infectés de la peste luthérienne, mais qui encore se mettent sous le coup d'une accusation d'athéisme? »

A cela Du Chastel répondit avec l'accent de la plus noble indignation :

« J'ai pour moi l'exemple du Christ, des Apôtres et de tous ceux qui, par leur sang, ont cimenté l'édifice de notre sainte Église. Il m'apprend, cet exemple, que le véritable rôle d'un évêque et d'un prêtre de Dieu consiste à détourner l'esprit des rois de la barbarie et de la cruauté pour le porter à la mansuétude, à la clémence, à la miséricorde.

« Vous donc qui m'accusez d'oublier mon titre de prélat, sachez, monseigneur, que je puis, à plus juste titre, retorquer cette accusation contre vous!

« Nous sommes deux ici d'opinion contraire. Eh bien! l'un remplit les devoirs d'un prélat, c'est

moi ; l'autre fait le métier d'un bourreau, c'est vous !

« Je n'ai point protégé auprès du roi les erreurs de Dolet, mais j'ai réclamé les bontés du monarque pour un homme qui promettait de reprendre des mœurs et une vie dignes d'un chrétien.

« J'ai cru que l'Église devait ouvrir son sein à celui qui, étant tombé par imprudence dans l'erreur, semblait disposé au repentir.

« Jésus-Christ ordonne de ramener au bercail les brebis égarées (1). »

Le roi, ému de cette intervention si chaleureuse, fit encore grâce ; mais les pièces du procès de Dolet attestent que le parlement résista longtemps aux ordres précis du monarque. Les pièces de jussion sont de juin 1543, mais on prétendit que l'impétrant n'était pas suffisamment en règle relativement à l'homicide de Compaing, et qu'il avait faussement annoncé l'entérinement des lettres de grâce de février 1536 ; il lui fallut obtenir d'autres lettres ampliatives. Toutefois de nouvelles injonctions de François Ier, du 21 septembre 1543, devinrent nécessaires, et l'élargissement ne put être prononcé que le 12 octobre suivant. On peut dire avec son historien, M. J. Boulmier, que Dolet échappait par mi-

(1) *Vie de Pierre du Chastel*, écrite en latin par Pierre Galland, professeur de grec et d'éloquence au Collége royal (Collége de France), publiée pour la première fois par *Estienne Baluze*, en 1674, in-8°.

racle, car on voit que le 2 octobre 1542 frère Mathieu Orry, inquisiteur, et maistre Faye, official et vicaire de l'archevêque et comte de Lyon, déclarèrent par sentence « ledict Estienne Dolet, maulvais, scandaleux, schismatique, hérétique, fauteur et deffenseur des hérésies et erreurs, et comme tel le delaissoient au bras séculier. » Or, le bras séculier était tout simplement la corde ou le bûcher, arrêt ratifié par le parlement, le 13 février 1543.

Ces magistrats condamnèrent aussi les livres suivants à être brûlés « au parvis de l'esglise Nostre Dame de Paris, au son de la grosse cloche d'ycelle esglise, à l'édification du peuple et à l'augmentation de la foy chrestienne et catholique. » (*Procès de Dolet*, p. 37.)

Les gestes du roy ; — Épigrammes de Dolet ; — Cato crispian (chrétien); — *Exhortation à la lecture de la saincte Escripture ; — La fontaine de vie ; — Les cinquante-deux dimanches*, composez par *Fabre Stapulense* (Lefèvre d'Étaples); — *Les heures de la compaignie des peniteux* (Lyon, Dolet, 1542, in-16); — *Le chevalier chrestien ; — La manière de se confesser*, d'Érasme ; — *Le sommaire du vieil et du nouveau Testament*, imprimé par ledict Dolet en *francoys* (vers 1542); — *Les œuvres de Melanchthon ; — Une Bible de Genève ; — Calvinus, Institution de la religion chrestienne.*

VII

La fausse sécurité.

En voyant l'auto-da-fé de ses livres, Dolet aurait dû imiter la prudence de Clément Marot et de Robert Estienne, s'éloigner du théâtre de ses tribulations et s'ensevelir dans un profond silence. Fort de sa conscience, il eut hâte au contraire de reprendre à Lyon, qu'il avait quitté, le cours de ses travaux pratiques et aussi le commerce si traîtreux pour lui des neufs sœurs immortelles, illusion trop mensongère, car il était arrêté de nouveau le 5 ou 6 janvier 1544. L'occasion de cette autre bourrasque était l'annonce à ses amis auquel il dédiait, en mai 1544, le récit de son *second enfer* (1), de l'application de son *premier enfer*, ou récit de son emprisonnement en 1542.

Trompant cette fois la vigilance des geôliers, il put s'évader, et trouva une retraite en Piémont, où il composa les neuf épîtres de son *second enfer*. La première de ces pièces, et la plus étendue, s'adresse toujours à François Ier, en lui décrivant ses aventures, en vers dignes de Marot, par leur naïveté et le mérite du style :

(1) Clément Marot, mis en prison en 1525, décrivit sa captivité sous le nom d'*Enfer*, et depuis ce temps, l'*enfer de Marot*, passa en proverbe pour signifier les fers. C'est à quoi Dolet faisait allusion.

Mon naturel est d'apprendre tousjours,
Mais si ce vient que je passe aulcuns jours
Sans rien apprendre, en quelque lieu ou place,
Incontinent il fault que je desplace.
Cela fut cause, à la vérité dire,
Que je cherchay, très-débonnaire sire,
Quelque moyen de tost gaigner le hault.
Puis aulx prisons ne faisois pas trop chault;
Et me morfondre en ce lieu je craignois,
En peu de temps, si le hault ne gaignois.

De le gaigner prins resolution;
Et, avec art et bonne fiction,
Je preschay tant le concierge, bon homme,
Qu'il fut conclu, pour vous le dire en somme,
Qu'ung beau matin irions en ma maison,
Pour du muscat, qui estoit en saison,
Boire à plein fonds, et prendre auteurs, papiers,
Et recepvoir aussy quelques deniers
Qu'on me debvoit; mais que rendre on vouloit
Entre les mains de Monsieur, s'il alloit
A la maison, et non point aultrement.
Ce qu'on faisoit pour agentissement
De mon emprinse, et pour mieux esmouvoir
Le bon concierge à faire son debvoir.

Et sur cela, Dieu sçait si je me fains
De réquerir avecques serments maincts
Le dict seigneur à ce qu'il ne tarde
Que puisse avoir les deniers qu'on me garde.

Cela promis, le lendemain fut faict;
Et dès le soir fait venir, en effect,
Quelques sergents qui avec nous soupèrent,
Et le matin aulx prisons se trouvèrent.

Pensez comment je dormis cette nuict !
Et quel repos j'avais, duquel déduict :

L'heure venue, au matin, sur la brune,
Tout droictement au coucher de la lune,
Nous, nous partons, cheminant deux à deux;
Et quant à moy, j'estois au milieu d'eulx,
Comme une espouse ou bien comme ung espoux;
Contrefaisant le marmiteulx, le doulx,
Doulx comme un chien couchant ou ung regard
Qu'il jecte l'œil çà et là à l'escart,
Pour se saulver des mastins qui le suivent,
Et, pour le rendre à la mort, le poursuivent.

Nous passons l'eau, et venons à la porte
De ma maison, laquelle se rapporte
Dessus la Sâosne; et là venus que fusmes,
Incontinent ung truchement nous eusmes,
Instruict de tout et faicts et badinage,
Lequel sans feu, sans tenir grand langaige,
Ouvre la porte et la ferme soubdain
Comme remply de courroux et desdain.

Lors sur cela j'advance ung peu le pas;
Et les sergents, qui ne cognoissent pas
L'estre du lieu, suivent le mieux qu'ils peuvent;
Mais en allant, une grand'porte ils treuuent
Devant le nez, qui leur clost le passage.
Ainsy laissay mes rossignols en cage,
Pour les tenir ung peu de temps en mue,
Et lors, Dieu sçait si les pieds je remue
Pour me saulver! Oncques cerf n'y feict œuvre,
Quand il advient qu'ung limier le descœuvre;
Si oncques lièvre en campeaigne eslancé
N'a mieulx ses pieds à la course advancé.

Digitized by Google

Le poëte, après s'être lavé des lâches imputations de ses envieux, terminait en demandant la vie et le repos, pour achever la tâche patriotique et sublime qu'il s'est imposée depuis si longtemps, d'illustrer le nom français par l'éclat des écrits qu'il médite :

Vivre je veulx, non poinct comme ung pourceau,
Subject au vin et au friand morceau;
Vivre je veulx :... pour l'honneur de la France,
Que je prétends, *si ma mort on n'advance*
Tant célébrer, tant orner par escrispts,
Que l'estranger n'aura plus à mespris
Le nom françoys, et bien moins nostre langue
Laquelle on tient pauvre en toute harangue.

VIII

Cinquième arrestation.

Les épîtres du *Second enfer* avaient été adressées à la *souveraine et vénérable court du parlement de Paris*, à la reine de Navarre, *seule Minerve de la France*, au très-illustre prince monseigneur d'Orléans, à madame la duchesse d'Étampes, *aux chefs de la justice de Lyon*, à monseigneur le cardinal de Tournon, enfin à tous ses amis. L'auteur s'en promettait un grand succès pour l'arrangement de ses affaires ; peut être en avait-il l'officieuse assurance, quand il osa secrètement regagner son toit,

sans attendre une assurance officielle et positive de sa grâce. Il y était sans doute tacitement toléré, car il y imprimait entre autres la traduction française de deux dialogues: l'*Axiochus* et *Hyparchus*, qu'il attribuait à Platon, et sur lesquels nous aurons à revenir.

Ses ennemis qui épiaient ses moindres démarches pour le perdre, imaginèrent de faire saisir aux portes de Paris deux ballots de livres adressés sous le nom, mis au bas, de Dolet. On y trouva ses livres déjà condamnés et des écrits sortis des presses calvinistes de Genève. Le tout « conduict *par grand'ruse et practique*, disait Dolet lui-même, afin de mieux prouver qu'il était l'auteur de ces envois.» Que fallait-il de plus pour l'appréhender au collet? C'est ce que fit maître Jacques Devaulx, messager ordinaire de Lyon, lequel réclama plus tard à ce propos *mille escus d'indemnité, tant pour la fuyte industrielle dudict Dolet, dont il avoit charge, que pour l'avoir reprins à grands frais prisonnier à la Conciergerie du Palais à Paris* (Procès, p. 33).

Cette fois, le triomphe de ses persécuteurs devait être complet ; la victime de leurs embûches et de leurs fureurs ne pouvait échapper aux flammes.

Écoutons de nouveau le malheureux exposer sa mésaventure à François Ier :

« Retournant dernièrement de Piedmont avec les bandes vieilles, dit-il au *roy très-chrestien*, dans

sa dédicace en prose de son *Second enfer*, pour avec ycelles me conduire au camp que vous dressez en Champaigne, l'affection et amour paternelle ne permist que, passant près de Lyon, je ne misse tout hazard et danger en oubly, pour aller veoir mon petit-fils et visiter ma famille.

« Estant là, quatre ou cinq jours pour le contentement de mon esprit, ce ne fust sans desployer mes thrésors et prendre garde s'il y avoit rien de gasté ou perdu.

« Mes thrésors sont, non or ou argent, pierreries et telles choses caducques et de peu de durée, mais les efforts de mon esprit, tant en latin qu'en vostre langue françoyse; thrésors de trop plus grand'conséquence que les richesses terriennes.

« Et pour ceste cause je les ay en singulière recommandation.

« Car ce sont eulx qui me feront vivre aprez ma mort, et qui donneront tesmoignaige que je n'ay vescu en ce monde comme personne ocieuse et inutile. »

Outre ces déclarations qui ne montrent qu'un homme dévoué aux lettres, et non celui infatué de doctrines téméraires, ou un sectaire de la nouvelle religion, Dolet ne cessa de protester aussi en vers, de son innocence, comme il s'en explique au cardinal de Tournon :

..... J'ay vescu jusque icy et vivrai
Comme chrestien catholique et fidèle...
Fauteur ne suis d'hérésie ou d'erreur;
Livres maulvais j'en ay honte et horreur,
Et ne vouldrois en vendre ou imprimer
Ung seul feuillet pour la foy déprimer
Anticque et bonne; ou pour estre inventeur
De sens pervers et contre Dieu menteur.

Tous les prétextes sont bons aux méchants quand ils veulent perdre quelqu'un; Dolet l'éprouva.

On argua de sa traduction des dialogues de Platon, pour donner au sens une portée qu'il n'avait pas réellement. Voici le passage désormais plus fameux encore de Platon :

Σωκράτης. Ὅτι περὶ μὲν τούς ζῶντας οὐκ ἔστιν οἱ δὲ ἀποθανόντες οὐκ εἰσίν· ὥστε οὔτε περὶ σὲ νῦν ἐστίν, οὐ γὰρ τέθνηκας, οὔτε εἴ τι πάθοις, ἔσται περι σε· σὺ γὰρ οὐκ ἔσει. Plat., *Axioch.*, p. 369.

Notre auteur le rendait ainsi :

« *Socrates.* Pour ce qu'il est certain que la mort n'est point aux viuants, et quant aux défuncts, ils ne sont plus, doncques la mort les attouche encore moins.

« Pourquoy elle ne peult rien sur toy, car tu n'es pas encore ci prest à décéder, et quand tu seras décédé, elle n'y pourra rien aussy, attendu que tu ne seras plus *rien du tout.* »

Il fallait, disait-on, traduire *tu ne seras plus*, les mots soulignés n'étant ni dans la version grecque ni la latine: de là hérésie et crime d'athéisme.

Le 4 novembre 1544, la Faculté de théologie de Paris étant assemblée, lecture fut faite en présence de Dolet, dit d'Argentré, « d'une *proposition françoyse* (*propositio gallica*), extraite d'un ouvrage de Platon, qu'*ung certain Dolet* (*quidam Doletus*), avoit traduict du grec en françois. »

Cette proposition était ainsi conçue : « *Après la mort, tu ne seras plus rien du tout.* »

Elle fut jugée hérétique et conforme à l'opinion des Saducéens et des Épicuriens.

En conséquence, l'examen de ce livre fut commis à des « *députés en matière de foi,* » (*deputatis in materia fidei*).

Les béats docteurs décidèrent :

« Quant à ce dialogue mis en françoys, intitulé *Acochius* (les braves gens voulaient dire *Axiochus*), ce lieu et passage, c'est à sçavoir : *Attendu que tu ne seras plus rien du tout*, est mal traduict ; il dit contre l'intention de Platon, auquel il n'y a ni en grec ni en latin ces mots : *Rien du tout*, la dicte Cour, etc. (1).

Trois monosyllabes, *Rien du tout !* faisaient prononcer le supplice d'un homme né pour honorer son siècle. Le fort des querelles et des levées puissantes des protestants, grillés en France, par consentement du roi tandis qu'il les protégeait en Al-

(1) Voir le jugement et d'autres éclaircissements dans notre *Histoire du livre*, 2e partie, page 92.

lemagne, étouffèrent sans doute les plaintes et les doléances de Dolet, car il ne rencontre plus de protecteur assez puissant pour le sauver dans sa détresse abominable (1).

IX

Le martyre.

Le 3 août 1546, un ignominieux tombereau traînait au supplice Dolet, toujours calme, toujours sûr de son innocence, à laquelle croyaient aussi les spectateurs de ce drame infâme.

Rapportons-en le triste témoignage :

« Quand Jacques Severt, dans son *Antimartyrologe*, sermocinoit près du brasier, il cuidoit d'abondant prescholler, et s'imaginoit que la populace circonstante lamentoit en regret de sa perte. Dolet pour toute prière, proféra ce vers latin :

Non dolet ipse Dolet, sed pia turba dolet.

« Non ! ce n'est pas Dolet lui-même qui s'afflige, mais cette foule pieuse. »

« Sur quoy à l'instant, du contraire, lui fust *sagement* respondu par le lieutenant criminel, sis à

(1) M. Taillandier a publié toutes les pièces judiciaires relatives à Estienne Dolet, d'après les registres criminels du Parlement de Paris. *Techener*, 1836, in-8°.

cheval dans le *Patiniana*, par le docteur qui l'accompagnoit pour le convertir :

Non pia turba dolet, sed dolet ipse Dolet.

« Non ! ce n'est pas cette foule pieuse qui s'afflige, mais Dolet lui-même. »

Je ne sais, dit M. J. Boulmier, si la réponse est vraie. Il est plutôt probable que c'est un dernier coup porté après la mort de cet infortuné, pour atténuer la portée réelle, sans doute, de ses dernières paroles, auxquelles on répondait après coup par un jeu de mots tout à fait, au reste, dans le goût de cette époque.

M. Ambroise Firmin Didot regrettait de ne pouvoir insérer dans son *Essai sur la typographie* le *Cantique* que Dolet composa dans sa dernière prison.

Guillaume Debure en avait donné communication à Née de la Rochelle, savant libraire de Paris, à qui l'on doit une vie circonstanciée d'Estienne Dolet, écrite en 1779. Plus heureux, nous pouvons le joindre à cette esquisse :

Cantique d'Estienne Dolet, prisonnier en la Conciergerie de Paris, l'an 1546, *sur la désolation et sur la consolation.*

Si, au besoing, le monde m'abandonne,
Et si de Dieu la volonté n'ordonne
Que liberté encore on me donne
Selon mon vueil,

Doibs-je en mon cuœur pour cela mener deuil
Et de regretz faire amas et recueil?
Non pour certain, mais au ciel lever l'œil,
Sans aultre esgard.

Sus donc, esprits, laissés la chair à part,
Et devers Dieu, qui tout bien nous depart
Retirez-vous, comme à vostre rempart,
Vostre fortresse!

Ne permettés que la chair soit maistresse,
Et que sans fin tant de regretz vous dresse,
Se complaignant de son mal et détresse
De son affaire.

Trop est congneu ce que la chair sçait faire;
Quand à son deuil, c'est toujours à refaire;
Pour peu de caz, elle se met à braire
Inconstamment.

De plus en plus elle accroists son tourment,
Se desbattant de tout trop aigrement;
Faire regretz, c'est son allègement,
Sans nul confort.

Mais de quoy sert ung si grand desconfort?
Il est bien vray qu'au corps il grève fort
D'estre enfermé si longtemps en ung fort
Dont tout mal vient.

A jeune corps grand regret il advient
Quand en prison demeurer luy convient;
Et jour et nuict, des playsirs lui soulvient
Du temps passé.

Pour ung mondain, le tout bien compassé,
C'est ung grand deuil de se veoir deschassé
D'honneurs et biens, pour ung voirre cassé,
Ains sans forfaict.

A ung bon cueur certes grand mal faict
D'estre captif sans rien avoir mesfaict,
Et pour cela bien souvent (en effect)
Il entre en rage.

Grand'douleur sent un vertueux courage,
(Et feust-ce bien du monde le plus sage),
Quand il se veoid forclus du doulx usage
De la famille.

Voy-là les griefs de ce corps imbécile,
Et les regretz de ceste chair débile;
Le tout fondé sur complaincte inutile,
Plaincte frivole.

Mais vous, esprit, qui sçavez la parole
De l'Éternel, ne suivés la chair folle;
Et en celuy qui tant bien nous console,
Soist votre espoir!

Si sur la chair les mondains ont pouvoir,
Sur vous, esprit, rien ne peut en avoir;
L'œil, l'œil au ciel, faictes vostre debvoir!
De là entendre.

Soist tost ou tard, ce corps deviendra cendre;
Car à Nature il fault son tribut rendre,
Et de cela nul ne se peust deffendre;
Il faut mourir.

Quant à la chair, il luy convient pourrir,
Et quant à vous, vous ne pouvés périr;
Mais avecq Dieu toujours debvés fleurir,
Par sa bonté.

Or, dictes doncq! faictes sa volonté!
Sa volonté est que (ce corps dompté),
Laissant la chair, soïés au ciel monté,
Et jour et nuict,

Au ciel monté, c'est que prenies deduict
Aux mandementz du Seigneur, qui conduict
Toutz bons espritz, et à bien les reduict,
S'ilz sont pervers.

Ses mandementz commandent en briefz vers,
Que si le monde envers nous est divers
Nous tourmentons à tort et à travers,
En maincte sorte.

Chez tout cela nul ne se desconforte,
Mais constamment ung chascun son mal porte,
Et en la main, la main de Dieu tout forte,
Il se remette.

C'est le seul poinct que tout esprit délecte;
C'est le seul poinct que tout esprit affecte;
C'est où de Dieu la volonté est faicte;
C'est patience.

Ayant cela, ne fault nulle aultre science
Pour supporter l'humaine insipience;
Tout mal n'est riens, nulle douleur, si en ce
L'esprit se fonde.

Il n'est nul mal que l'esprit ne confonde,
Si patience en luy est bien profonde;
En patience il n'est bien qui n'abonde,
Bien et soulas.

En patience on n'ois crier : Hélas!
De ce muny l'esprit n'est jamais las,
En les vertuz bien tu l'entremeslas,
Dieu tout-puissant!

De patience ung bon cueur jouyssant,
Dessoubz le mal jamais n'est fléchissant;
Se désolant ou en riens gémissant,
Toujours vainqueur.

Sus, mon esprit! monstrés vous de tel cueur!
Vostre assurance au besoing soit congneue!
Tout gentil cueur, tout constant belliqueur,
Jusqu'à la mort sa force a maintenue.

Dolet se montra digne jusqu'au dernier moment de ces sentiments de fermeté. Sa fin fut chrétienne et héroïque, malgré l'horreur des tourments. On le pendit; puis, à demi étranglé, on le jeta dans le feu sur la place Maubert (1), à Paris, qui réveille plus d'un souvenir de ce genre. Il avait alors, jour pour jour, trente-sept ans seulement accomplis;

(1) La place Maubert était le lieu de préférence où l'on brûlait les protestants et leurs livres. Ce privilége sinistre eut cependant un côté burlesque en 1792, quand le marquis de Condorcet y fit mettre en cendres, au nom de la *philosophie*, nombre de ténébreux fatras et de bonnes choses aussi.

et cette fin si déplorable eut le plus grand retentissement de pitié, en plein XVIe siècle pourtant. Ce n'était pas au prétendu impie qu'on en avait voulu et qui avait été mis à mort, mais à l'adversaire des moines, qu'il traitait un peu trop vertement.

Ces injures étaient condamnables, mais ne méritaient pas la mort terrible qu'on lui infligea.

Parmi les ouvrages de Dolet, il faut citer son traité *Sur la manière de bien traduire d'une langue en aultre ; De la Punctuation Françoyse ; Des accents d'icelle*, 1540, in-4° ; les *Épistres familières de Marc Tulle Cicero, père de l'éloquence latine*, nouvellement traduictes de latin en françoys par Estienne Dolet, natif d'Orléans, avec leurs sommaires et arguments, pour la plus grande intelligence d'ycelles ; 1542, in-8°.

En 1544 parut à Paris, chez Ruelle, la traduction des *Tusculanes*, nouvellement traduites en français par Étienne Dolet.

En 1532, le premier essai du *Gargantua* de Rabelais, suivi, en 1542, d'une édition complète. Clément Marot lui dut la publication de ses œuvres, en 1538-42-43, *A Lyon, au logis de maistre Dolet*, avec cette déclaration de l'auteur à l'imprimeur : « Vous aduisant que de tous les liures que par cy-deuant ont esté imprimez soubs mon nom,

j'aduoue ceulx-ci pour les meilleurs, les plus amples et mieulx ordonnez, et désauoue les aultres comme bastards et enfants gastez. »

Les deux dialogues de Platon qui furent l'occasion de sa perte, l'un intitulé : « *Axiochus*, qui est des misères de la vie humaine, de l'immortalité de l'âme, et par conséquent de la mort; » et l'autre : « *Hiparchus*, qui est de la convoitise de l'homme touchant la lucrative; traduitz par Estienne Dolet,» parurent en 1544, in-16.

Enfin son dernier ouvrage rapporté ci-avant :

« *Cantique d'Estienne Dolet*, prisonnier à la Conciergerie de Paris, l'an 1546, sur la Désolation et sur la Consolation, » petit poëme en vers.

Les bibliophiles qui ne se lassent point de détails bibliographiques, pourront amplement recourir aux listes, à ce sujet, de Née de la Rochelle, A. F. Didot, MM. Taillandier, Paul Lacroix, Joseph Boulmier, etc.

La légende d'Estienne Dolet est terminée, et nous ne pensons pas qu'on ait à se plaindre de son étendue, car tout l'esprit du XVIe siècle est là.

Tournes (Jean de), 1540. — Né à Lyon, en 1504, d'une famille originaire de Picardie, il fit son apprentissage dans l'imprimerie de Sébastien Gryphe, et s'établit à Lyon en 1540. Il joignait à ses

éditions des préfaces ou épîtres dédicatoires écrites en latin.

Ses éditions, décorées d'ornements en bois, gravés avec goût, sont d'une exécution très-remarquable. On distingue, entre autres, son *Vitruve* in-8°, avec les *Commentaires de Guill. Philander;* sa *Chronique de Froissard*, 1559-1561, 4 vol. in-f°, et un grand nombre de charmantes éditions.

Le petit in-8° des *Propos rustiques de Noël du Fait*, que Jean de Tournes imprima en 1547, porte pour emblème une main tenant une équerre, avec ces devises : *Quod tibi fieri non vis, alteri ne feceris ;* et l'autre : *Virum de mille unum reperi* (Eccles. vii).

Il mourut de la peste, à Lyon, en 1564.

Son fils, *Jean de Tournes*, exerça son art jusqu'en 1585, à Lyon, qu'il dut quitter pour fait de religion, afin de se soustraire aux persécutions. Son frère s'était établi à Genève après la mort de son père.

En 1749, *Chrétien Wolf* dédia ses *Monuments typographiques* aux deux frères Jacques de Tournes, imprimeurs, l'un à Lyon, l'autre à Genève, « comme ayant bien mérité de la typographie, puisque depuis deux siècles entiers la famille des de Tournes y occupe une grande place et mérite d'être comparée aux Manuce, aux Estienne, aux Plantin, aux Wechel, et d'être mise au-dessus de tant d'autres typographes.

« Toujours, ajoute-il, le nom des Jean de Tournes, aussi renommés par leurs talents typographiques que par leur probité, se perpétuera dans le monde savant. Dès 1540 tout ce qui est sorti à Lyon de cette imprimerie se recommande par sa perfection. On ne saurait donc s'étonner que le roi de France Henri IV ait souvent adressé des lettres à Jacques de Tournes, qu'il avait nommé son imprimeur, pour lui témoigner sa bienveillance et sa faveur, et qu'Antoine du Verdier, Adien Baillet, Michel Maittaire et Dominique de Cologne, aient fait son éloge. »

Roville (Guillaume), 1549.—Il se distingua par ses éditions latines, italiennes et françaises, ornées, pour la plupart, de gravures, pour lesquelles il n'épargnait ni soins ni dépenses. Il fit paraître en 1549 le bel ouvrage avec gravures en bois intitulé : « La magnificence de la superbe et triomphante entrée de la noble et antique cité de Lyon, faite au roy très-chrétien et à la royne Catherine son épouse, le 23 septembre 1548. »

Il ne fut pas seulement un imprimeur-libraire célèbre et fort instruit, il fut aussi un excellent citoyen. Son mérite le fit placer trois fois en dix ans parmi les conseillers échevins de Lyon.

Bacquenois (Nicolas), 1549. — Il était des plus

lettrés, et il imprimait à Lyon, en 1549, les opuscules de Pierre Adam. (Voyez Verdun.)

Frellon (Jean et François), 1559. — Ils se distinguèrent par leurs belles et correctes éditions.

Parmi les habiles correcteurs de leur imprimerie était Louis Saurius, qui en remplissait les fonctions en 1559 et 1560, époque ou parut l'édition de *Saint Ambroise*.

L'édition des *Icones historiarum Veteris Testamenti ad vivum expressæ*, in-8°, 1547, est ornée de figures de Holbein, ainsi que l'indique ce distique :

Cernere vis, hospes, simulachra simillima vivis,
Hoc opus Holbinæ nobile cerne manûs.

Dans leur édition du Nouveau Testament, 1553, in-12, le diable représentant J.-C. est représenté en habit de moine, avec les pieds fourchus.

L'édition in f°. de *Pline l'Ancien*, 1561, est le dernier ouvrage qui porte leur nom.

Cardon (Horace), 1610. — Gentilhomme originaire de Lucques ; il s'établit imprimeur à Lyon, où il fut échevin en 1610. Il acquit une immense fortune, et Lyon est redevable à sa générosité d'un grand nombre de ses établissements publics, où l'on voyait, dit le P. Colonia, son insigne, qui

était *un chardon*. Henri IV lui accorda des lettres patentes pour le courage qu'il avait déployé dans la défense de Lyon contre les ligueurs.

Les Anissons, 1677. — La grande publication de la *Bibliothèque des Pères*, 27 vol. in-f°, imprimée à Lyon en 1677, par *Laurent Anisson*, suffirait pour illustrer le nom de cette honorable famille d'imprimeurs.

Laurent, qui était fort instruit, fut échevin de Lyon en 1670.

Jean Anisson imprima, au refus des libraires de Paris, le *Glossarium mediæ et infimæ Græcitatis*, de Du Cange; 2 vol. in-f°, 1688. Le célèbre voyageur Spon et le P. Colonia donnèrent leurs soins à la correction de cet ouvrage.

Jean Anisson fut nommé directeur de l'imprimerie royale, à Paris, en 1701; ses frères et neveux lui succédèrent sans interruption dans cet emploi jusqu'en 1794, où Anisson Duperron, traduit devant le tribunal révolutionnaire, périt sur l'échafaud le 2 mai de cette année (13 floréal) (1).

En tête du *Glossaire grec* de Du Cange se voit l'ancienne fleur de lis de Florence, que les *Juntes*

(1) Anisson soutenait la réputation que ses ancêtres avaient acquise. Ses ateliers étaient l'objet de la curiosité des étrangers instruits et des savants de tous les pays. Il jouissait d'une grande fortune; il avait de superbes propriétés à Ris, près de Paris, et surtout un magnifique mobilier. Cela décida de sa perte, et fit profiter de ses biens qui furent confisqués.

apportèrent à Lyon, et qui fut transmise par eux à Cardon, et de Cardon aux Anissons ; le Père Menestrée y ajouta la devise : *Annì son che florosec.*

Mentionnons encore ici André Périsse, qui, vers le milieu du XVIe siècle, fonda à Lyon la célèbre imprimerie et librairie si justiment estimée encore de nos jours et qui porte son nom.

A tout ce qui précède n'oublions pas d'ajouter que Lyon est la première ville de France où l'on ait imprimé des livres avec des gravures en taille-douce.

On en voit déjà paraître dans une traduction du *Voyage de Breydenbach à la Terre Sainte*, imprimée par Michelet Topie de *Pymont;* et de Jacques Heremberck, d'Allemagne, au nom de Nicole le Huen, terminée le 28 novembre 1488.

Ces gravures sont copiées d'après celles de l'édition originale.

BEAUJEU.

1566.

Le *Blason des danses, par Guillaume Paradin*, à Beavjev, povr Justinien et Philippe Grille, 1556, in-16.

VILLEFRANCHE DANS LE BEAUJOLAIS (RHÔNE).

1669.

Le nom de cette ville se remarque sur beaucoup de livres dont on voulait déguiser le véritable lieu d'impression. Ce nom de Villefranche au titre était comme un sel de plus pour annoncer l'esprit d'un livre toujours hardi.

Le plus ancien volume qui paraisse y avoir été imprimé, est :

Projet de l'histoire de Beaujolais, par Pierre Louvet, docteur en médecine et historiographe. Villefranche, 1669, in-4°.

Digitized by Google

LANGUEDOC.

1478.

Toulouse. Alby. Nîmes. Tournon. Aigues-Mortes. Montpellier. Lodève. Narbonne. Pézenas. Béziers. Le Puy.

Belle et vaste province, l'antique Occitanie, soumise aux armes des Romains, prit sous eux le nom de Gaule narbonnaise, et à la chute de l'empire, conquise par les Barbares, celui de Gothie, Septimanie. Après diverses autres vicissitudes, Charles Martel l'arracha aux Maures; Pépin le Bref l'occupa, des comtes et des ducs particuliers la régirent, mais sa réunion définitive à la couronne n'eut lieu que sous Philippe le Hardi, par son mariage avec l'unique héritière de Raymond VII, dernier comte de Toulouse.

La Septimanie s'appela dès lors Langue d'oc, dénomination dérivée de l'idiome usité dans cette province. On sait que le mot *oc* est celui dont on se servait dans le midi pour exprimer *oui*, *oil* en d'autres parties du territoire. C'est pour cette raison que dans le XVIe siècle on avait divisé la France en deux langues: la *Langue d'oil*, dont Paris était la première ville, et la *Langue d'oc*, qui avait Toulouse pour capitale.

Le Languedoc était autrefois distingué en haut

et bas Languedoc, *Toulouse*, capitale du premier, *Montpellier*, du second; et les Cévennes, qui se subdivisaient à leur tour : 1° en Gévaudan, capitale *Mende*;—2° en Velay, capitale *le Puy*;—3° en Vivarais, capitale *Viviers*.

Le Languedoc est l'une de nos premières provinces qui ait appelé l'imprimerie, et ce, dans *Toulouse*, vers 1476.

TOULOUSE.

1476.

Il existe deux villes appelées de même en latin, *Tolosa;* l'une la capitale du Languedoc, l'autre Tolose, en Espagne. De là une grande incertitude pour fixer avec une assurance entière ce qui revient à l'une ou à l'autre, dans l'examen des livres imprimés avec la souscription *Tolosa*.

C'était l'opinion du célèbre bibliographe de la Cerna Santander, dans ses recherches sur les premières productions typographiques du XVIe siècle: « Il est difficile, dit-il, de distinguer d'une manière certaine et précise les éditions de cette époque portant le nom de *Tolosa*, et de classer avec assurance celles qui ont été exécutées à *Toulouse*, capitale du Languedoc, et celles qui l'ont été à *Tolosa*, d'Espagne. »

Le clergé de Toulouse, qui ne voyait pas d'un

œil favorable l'établissement de l'imprimerie dans cette ville, parvint presque à paralyser entièrement son essor dans ses murs, si bien qu'à la fin du xve siècle, où cet art avait fait de si grands progrès en Europe, Toulouse n'eut pas un seul imprimeur, et que l'on ne connaît aucune production typographique sortie incontestablement de ses presses; en ce temps-là, et cependant, à cette époque, vingt-deux villes d'Espagne jouissaient du bienfait de l'imprimerie ; au nombre de ces villes était Tolosa.

Cette conformité de nom avec la capitale du Languedoc avait fait supposer aux savants que c'était de ces presses qu'étaient sortis quelques ouvrages imprimés au xve siècle, portant la date de Tolosa ; mais un examen plus attentif et plus approfondi nous a malheureusement convaincu que c'est à Tolosa, ville d'Espagne, et non à Tolosa, de France, que ces éditions appartiennent.

La vérité historique nous oblige d'ajouter que, pendant trois siècles, il n'est sorti des presses de Toulouse aucune édition remarquable, même d'un ouvrage commun.

Les presses n'y travaillèrent presque pendant toute cette période que pour les moines jacobins et pour les jésuites (1).

Cette opinion si négative est détruite par les té-

(1) Extrait d'un ouvrage de M. d'Aldéguier, cité par M. Desbarreaux-Bernard.

moignages suivants; quelques historiens prétendent que le premier incunable connu, véritablement imprimé à Toulouse, a pour titre :

El peregrinage de la vida humana, compuesto per fray Vicentio Mazuello, en Tolosa, per Henrique Allemand, 1480, in-f°.

D'autre part, M. Ternaux - Compans assure qu'une *Imitation de Jésus-Christ*, en français, imprimée à Toulouse, en 1490, par Henri Meyer, met hors de doute que cet imprimeur travaillait à Toulouse (*Languedoc*), et qu'il faut attribuer aux presses de cette ville, tous les livres, même espagnols, qui, depuis 1480, portent le nom de Meyer (1).

Cette opinion, un peu tranchée, avait le mérite d'être assez conciliante, et par-dessus tout fort à l'honneur des Toulousains. Mais depuis la plus grande lumière s'est faite sur ce point: on connaît *indubitablement* aujourd'hui le premier livre imprimé dans la célèbre cité.

Un zélé bibliophile, M. Desbarreaux-Bernard, secondé par son heureuse étoile, a pu, par une trouvaille inespérée, mettre la main sur le livre qui décide si nettement, à son avis (2), la question

(1) *Notice sur les imprimeurs qui ont existé ou qui existent en Europe*. Paris, 1843. In 8°.

(2) *Quelques recherches sur les débuts de l'imprimerie à Toulouse*; extraits des mémoires de l'Académie de Toulouse; ouvrage que nous avons sous les yeux.

controversée, et qui indique la priorité par sa date de 1476.

« Cet ouvrage est tellement rare, dit cet auteur, que le savant et judicieux Brunet, qui lui a consacré un article, n'en parle que par ouï-dire, d'après une lettre de Mac-Carthy à l'abbé Mercier de Saint-Léger, en date du 27 août 1777, dans laquelle il est dit : « qu'un exemplaire de ce livre, le même, sans doute, que possède aujourd'hui la bibliothèque du collége de Toulouse, était conservé précieusement chez le président Hardy. »

On lit au titre :

Repetitio solemnis rubrice de fide instrumentorum, edita per excellentissimum virum et juris utriusq; monarcham diuum dominum Andream Barbaciam siculum Messanensem.

Et à la fin :

Clarissimi juris utriusq, Monarce ac serenissimi Regis Aragonum ec (etc.), nobilis consiliarii Do. Andree Barbacie siculi de sine instrumentorum solemnis repeticio Tholose est impressa XII, Calendas julii, MCCCCLXXVI (1476).

C'est un petit in-4° gothique, à longues lignes de 108 ff., sans *chiffres, réclames ni signatures*, avec initiales dessinées à la main et paragraphes *rubriqués*.

ALBY (Tarn).

1529.

Si, comme il le paraît, dit M. Ternaux-Compans, l'ouvrage suivant a été imprimé dans cette ville, l'époque de l'introduction de l'imprimerie y remontait environ à l'an 1529, date que porte sa déclaration de la règle des Sœurs de la Vierge Marie, qui se trouve à la fin du volume.

S'ensuyt la vie et légende de Madame saincte Fébronie, glorieuse vierge et martyre, a l'honneur et reuerence de Madame saincte Febronie a faict imprimer le présent liure sire Pierres Rossiguol, marchant et bourgeioys d'Alby, et à la louuiège des deuoses religieuses du devosst monastère de Nostre-Dame de Fargues d'Alby, in-4°.

NIMES — *NIMAUSUMO* (Gard).

1542.

Arrestz de règlement du siège auditoire, et leur presidalle de la seneschaucée (*sic*), *de Beaucaire et Nismes*, Nismes 1542, in-8°.

TOURNON (Ardèche).

1604.

Les diverses leçons de Pierre Messie, mises en françois par Claude Gruget; Tournon, 1604, in-8°. Claude Michel, imp.

AIGUES-MORTES (Hérault).

1608.

L'Idolâtrie papistique en réponse à l'Idolâtrie huguenote, par Jean Bansilion ; Aigues-Mortes, 1608, in-8°.

BÉZIERS (Hérault).

1620.

Oraison funèbre de Thomas de Bonzi, par Antoine Lamour ; Béziers, 1620, in-4°. Marcel, imp.

MONTPELLIER (Hérault).

1624.

L. Catelan, *Histoire de la nature, chasse, vertus, propriétés et usages de la Lycorne ;* Montpellier, 1624, in-8°. Pech, imprimeur.

LODÈVE — *LUTEVA* (Hérault).

1641.

Plantavitius, *Florigelium biblicum*, Lutivæ, 1641.

NARBONNE (Aude).

1650.

L'Apôtre de Narbonne, ou la vie de Serge-Paul, premier évêque de cette ville, par Hierosme Denes; Narbonne, 1650, in-12.

PÉZÉNAS — *PESCENA* (Hérault).

1661.

Selon M. Cotton, on imprima dans cette ville en 1661; mais ce bibliophile anglais, très-partial, oublie de citer le titre du premier livre, son format et le nom de l'imprimeur.

LE PUY — *CANICIUM*, en Velay (Haute-Loire).

1666.

Vie d'Agnès de Jésus, de l'ordre de saint Dominique; au Puy, 1666, un vol. in-4°.

Digitized by Google

ANJOU.

1477.

Angers. Saumur.

Le haut Anjou, ayant pour capitale Angers, et le bas Anjou avec Saumur, formaient la province d'Anjou, antique fleuron détaché de la couronne de France, à laquelle il fut rattaché par les menées tragiques, suivant la rumeur, du très-avisé Louis XI.

Si, à la vérité, on voit que l'art nouveau de la typographie fut introduit de bonne heure dans cette quatrième province en France, il n'en est pas moins avéré qu'il ne s'y généralisa pas, attendu qu'Angers et Saumur sont les deux seules villes qu'on puisse citer dès lors et pendant plus de deux siècles après, comme ayant professé l'imprimerie dans cette contrée.

ANJOU ou ANGERS.

1477.

Ciceroniani officiorum libri III, *et alii libelli, cum Commentariis Petri Marsi et aliorum : venales reperiuntur in domo Johanni Alexandri, librarii, Andegavio Vico, vocabulo gallico*, à la chaussée de Saint-Pierre, MCCCCXCVIII, in-f°.

Manipulus curatorum, in-f°, imprimé par Johannes de Turra et Joh. Morelli.

Tels sont les deux premiers incunables imprimés à Angers.

SAUMUR.

1683.

Cette ville est encore célèbre dans l'histoire comme quartier général des Réformés, qui y avaient des écoles célèbres. Il en sortit de nombreux prédicants très-renommés, et quantité de controversistes.

M. Ternaux-Compans considère l'ouvrage suivant comme la première œuvre connue au moins de ses imprimeurs :

Défense de la liberté chrestienne en l'usage sobre des viandes créées pour les fidèles. Saumur, 1603, in-12.

LA CHAMPAGNE.

1478.

Chablis. Troyes, Langres. Provins. Reims. Sens. Épernay. Chaumont en Bassigny. Charleville.

Après la division de la Gaule en dix-sept provinces, la contrée qui depuis reçut le nom de *Champagne* était comprise dans la première et la quatrième Lyonnaises, et dans la deuxième Belgique.

Andomaturum, ville des *Lingones* (Langres), appartenait à la première de ces provinces romaines; *Tricasses*, ou *Augustobona* (Troyes), et *Senones Agedincum* (Sens), à la seconde; *Durocortorum* ou *Remi* (Reims), *Durocatalanum* ou *Catalauni* (Châlons) et *Augusta Suessionum* ou *Suessiones* (Soissons), à la troisième.

Confiée sous les Francs à des gouverneurs particuliers, elle échut à Thierry, et fit partie du royaume d'Australie, lors du partage de l'empire entre les quatre fils de Clovis.

En 576, le titre de comte de Champagne fut conféré au commandant militaire de cette province, et passa à ses successeurs qui, sous des rois faibles, enhavirent l'autorité souveraine, et en exercèrent tous les droits jusqu'en 1274, époque de la réunion de ce pays à la couronne par le mariage de Jeanne de Navarre, unique héritière de Henri III,

comte de Champagne et roi de Navarre, avec Philippe le Bel, roi de France.

La Champagne se divisait en :

Rethelois,	capitale RETHEL.
Principauté de Sedan,	SEDAN.
Brie Champenoise,	MEAUX.
Bassigny,	CHAUMONT.

Ce qui comprenait une portion de la Flandre et de la Champagne, la partie méridionale de la Belgique, et l'extrémité septentrionale de la Lorraine et de l'Alsace.

CHABLIS (YONNE). (1)

1478.

PIERRE LE ROUGE. — *Le livre des bonnes mœurs, fait et composé par frère Jacques le Grand, religieux de l'ordre des Augustins.* In-folio de 51 feuillets, imprimé en lettres bâtardes, avec signatures. On lit à la fin :

« Explicit le livre de bonnes mœurs fait et impresse à Chablies, par moi Pierre Le Rouge, le premier jour d'avril de l'an de grace MCCCCDXXVIII.»

Pierre Le Rouge est le seul imprimeur de Chablis.

Nous le retrouverons en 1487 libraire-impri-

(1) Voyez p. 14, la note de M. Ad. Grange, sur Chablis.

meur à Paris, où il exerçait encore en 1490 (1). Puis il revint à Chablis et y imprima : *Mauricii Parisiensis episcopi Sermones*, 1490, le 18 octobre.

Ces deux impressions sont fort rares... (Voyez Troyes, p. 142.)

SENS (Yonne).— SÉNONAIS (Champagne ou Ile-de-France.)

1554.

De la Mare. — *Ordinationes Synodales, publicatæ à Ludovico Cardinale à Borbonio, anno* 1554. Senonis, de la Mare, 1554, in-8°.

TONNERRE (Yonne).

1630.

Claude Villiers. — *Chartes et titres anciens des habitants de Tonnerre, imprimés à la diligence des Échevins de la ville; recueillis par David Andry.* (Tonnerre), de l'imprimerie de Claude Villiers, 1630, in-8°.

TROYES (Aube).

1483.

Deux motifs se réunissaient pour que Troyes fut une des premières ville de France où l'imprimerie devait être importée.

D'abord son voisinage et ses relations multi-

(1) Lottin, *Catal. chron. des libr. et des libr.-impr. de Paris.*

pliées avec l'Allemagne, dont les commerçants fréquentaient les foires, si importantes au xve siècle, ensuite l'état florissant de ses papeteries, qui fournissaient, sur place et à des prix peu élevés, la matière première.

On sait que, dans les xiiie, xive et xve siècles, les moulins à eau, en amont et en aval de Troyes, étaient, pour la plupart, occupés par cette industrie.

Les papetiers troyens, parmi lesquels l'université prenait les papetiers-jurés, formaient une corporation nombreuse et riche.

Nous n'en donnerons ici, pour preuve, que le passage suivant d'une relation de l'entrée de Charles VIII à Troyes, en 1406.

Elle est rédigée par le papetier *Le Bé*, souche d'une famille qui a rendu depuis de si grands services à la typographie.

... Aussi y furent de Troyes, les papetiers,
En très grant pompe, habillés de migraines,
Et bien montés sur beaux puissants destriers,
De bardure couverts très-belles et saines.
Pour y venir, laissèrent courir Seine,
Levèrent vannes, délaissant leurs moulins,
Ung chacun d'eux grant joie si démaine,
Tous y avaient beaux pourpoints de satin.

... La première production de l'imprimerie à Troyes est le *Bréviaire* du diocèse, qui a paru en septembre 1483.

Cette date incontestable est encore assez belle.

Ce fut là le premier produit des presses qu'on vit en Champagne.

Il n'y avait encore que onze villes dans tout le royaume qui en fussent en possession (1).

Le format de ce bréviaire du diocèse de Troyes n'est pas in-8°, comme on l'a écrit jusqu'à présent, mais grand in-12.

Il est imprimé sur deux colonnes et porte en hauteur 5 pouces 7 lignes 1/2 ; en largeur 4 pouces 2 lignes métriques.

Il n'a ni titre courant, ni autre, et commence par un calendrier de six pages. Il n'a ni chiffres, ni réclames.

Les capitales sont rouges et bleues; les versets sont distingués par des caractères de deux hauteurs légèrement différentes.

Il porte 35 lignes à la page et 335 feuillets.

Les caractères des formes sont bien pour le temps ; l'exécution est correcte, et laisse toutefois à désirer plus de netteté.

L'exemplaire que je décris est relié en veau, avec fermoirs en cuivre.

On y voit que l'imprimeur a gardé l'anonyme, et qu'on est sur ce point réduit aux conjectures, mais les plus fortes présomptions se réunissent,

(1) Voyez la Table Chronologique à la fin de ce volume.

ce nous semble, pour désigner Pierre Le Rouge.

En effet, l'imprimeur que nous recherchons n'a dû travailler que temporairement à Troyes, et à ce livre seulement ; car nous allons voir qu'il s'écoulera neuf années avant que l'imprimerie y fournisse une seconde preuve d'existence.

Or cette condition de presse ambulante convient par excellence à Pierre Le Rouge.

Il était établi dès 1478 à Chablis (voyez p. 140), ville peu éloignée de Troyes, et y imprimait le livre des *Bonnes mœurs*, de Jacques Legrand.

En 1486, 1487 et 1488, il était établi à Paris ; et y donnait entre autres des *Heures de la Vierge*, en latin, sur vélin, et la *Grande nouvelle des Histoires*, où il prend le titre d'imprimeur du roi.

En octobre 1490, il imprima de nouveau, à Chablis, les *Sermons de Maurice, évêque de Paris*, et à la fin de la même année, il retourna à Paris, s'associer avec Vérard.

Il est remarquable que le 24 avril 1483, il mettait la dernière main, dans sa *maison de Chablis*, au bréviaire d'Auxerre.

Rien de plus naturel qu'à la fin de la première année il ait été appelé à Troyes, pour exécuter le bréviaire du diocèse, surtout quand on ajoute que Guillaume et Nicolas Le Rouge, qu'on regarde généralement comme ses fils, ont tous deux imprimé à Troyes postérieurement.

Ce ne fut que neuf années après et au mois de mars 1492, que parut le deuxième livre imprimé à Troyes, mais cette fois avec le nom de l'imprimeur Guillaume Le Rouge.

C'est un volume petit in-folio, gothique, sur deux colonnes, de 233 feuillets, sans chiffres, ni réclames.

Au frontispice est gravé en bois une salutation angélique qui occupe moitié de la page; au-dessous se lit le titre suivant :

Les postilles et expositions des espîtres et evvangilles dominicales, avecque celles des festes solennelles ensemble, aussy celles des cinq festes de la glorieuse et très-sacrée vierge Marie, et aussy la passion de nostre saufveur et rédempteur Jésus-Christ, translatées du latin en françois à la vérité du texte des quatre evvangélistes, et selon les concordances des gloses et expositions de tous les saincts et excellents docteurs de nostre mère saincte Église.

Ce titre est encadré d'arabesques où les mots *Guillaume Le Rouge, imprimeur*, se trouvent entrelacés.

Dans le texte un grand nombre de vignettes font toutes allusion au texte de l'Évangile qu'elles précèdent.

La souscription est ainsi conçue : *Ci finissent les postilles*, etc., *imprimées à Troyes* par *Guillaume Le Rouge, imprimeur de livres, et furent achesvées le*

pénultième jour de mars mil CCCCquatre-vingt et XII.

Le nom de l'auteur de cette paraphrase, M. Nicolas de Lyra, et celui du traducteur français, Pierre Desreys, *orateur troyen*, n'y sont pas énoncés.

La troisième impression, exécutée à Troyes dans le xve siècle, nous a été fournie, non par des bibliographes qui ne l'ont pas mentionnée, mais par nos recherches dans la bibliothèque du Panthéon, si riche en cette partie.

Ce volume, petit in-8° gothique, de 52 feuillets, sans chiffres, ni réclames, portant 3 pouces sur 3 pouces 6 lignes métriques, est intitulé :

Privilegia et indulgentia fratrum minorum et predicatorum. Hoc opus diligentissime deportatum fuit de curia romana, per rev. doctorem sacre theologie magistrum Reginaldum Groveti ordinis minorem. Impressum Tresis cum summa cura et diligentia p. preceptum ejus. Anno donice Incarnationis MCCCCXCVI.

Au verso et au recto du premier feuillet on voit deux cordeliers gravés au trait.

Nous voudrions pouvoir pousser plus loin nos emprunts dans le savant ouvrage de M. Corrard de Breban ; la délicatesse nous le défend.

Nous renvoyons donc nos lecteurs aux *Recherches sur l'établissement et l'exercice de l'Imprimerie à Troyes*, etc.; Troyes, 1839, chez Bouquot, 1 vol. in-8°; et certes ils trouveront dans cet ouvrage

un tableau curieux et exact de la typographie troyenne.

LANGRES (Haute-Marne).

1491.

Huit ans après Troyes, on imprimait à Langres l'ouvrage qui suit :

Statua synodalia ecclesie Ligonensis, sub Joanne d'Amboise, ejus episcopo, anno 1491 ; *Ligonibus, in-4°.*

PROVINS (Seine-et-Marne).

1496.

La règle des marchants, de Jehan le Liseur, des presses de Guillaume Tavernier.

REIMS (Marne).

1557.

Coutumes générales du bailliage de Vermandois; Rheims (*sic*), Bacquenois, imprimeur du cardinal de Lorraine, 1557, 1 vol. (1).

Les catholiques anglais, réfugiés dans cette ville

(1) Van Praët, *Catalogue des livres imprimés sur vélin.*

sous la conduite du cardinal Allen, y firent imprimer, en 1582, une traduction anglaise du *Nouveau Testament*, chez Jean Fogny.

ÉPERNAY (Marne).

1588.

La confession et repentance d'Espernon des maux qu'il a faicts contre les catholiques envoyés par Zwinglius Antonius, gentilhomme lyonnais, à M. son cousin de Linon. Épernay, 1588, in-8°, imprimerie Tarabat, de Francfort *s. a.*

CHAUMONT en Bassigny (Haute-Marne).

1601.

Voyage de Hiérusalem, faict en 1593 *par Nicolas de Hault.* Chaumont en Bassigny, 1601, 1 vol. in-16 (1).

CHARLEVILLE (Ardennes).

1671.

La vie de saint Norbert. Charlevelle, 1671, 1 v. in-4°.

(1) Il existe plusieurs Chaumont en France ; et l'on ignore dans lequel a été imprimé l'ouvrage suivant :

Boillot, *Modèles d'artifices et d'instruments de guerre :* Chaumont, 1588, in-4°.

LE POITOU.

1479.

Poitiers. Angoulême. La Rochelle. Niort. Fontenay. Saintes. Saint-Jean-d'Angely.

Les Celtes habitèrent cette contrée; Clovis s'en empara après les Romains et les Barbares. Depuis Guillaume le Conquérant jusqu'à Charles V, roi de France, elle fut disputée par l'Angleterre.

On la divisait en POITOU proprement dit, capitale *Poitiers*, et en Bas-Poitou, comprenant l'Angoumois, l'Aunis, la Saintonge, ayant pour capitale *Fontenay-le-Comte*.

C'est au septième rang que se place le Poitou comme accueillant l'imprimerie en 1479.

POITIERS (Vienne).

1479.

Breviarium historiale, excerptum à Gallo quodam ex Landulpho de Columnâ, anno 1428; *liber iste Pictavii, in ædibus canonici Ecclesiæ Hilarii, typis editus est, anno CIↃ.CCCCLXXIX*, in-4°.

L'imprimeur s'appelait Jean Boyer.

ANGOULÊME, Angoumois (Charente).

1491.

Auctores VIII, Cato facetus, etc. 1 vol. in-4°, sans nom d'imprimeur.

LA ROCHELLE, Aunis (Charente-Inférieure).

1520.

Le grand routier, pilotage et ancrage de mer, par *Pierre Garci*. La Rochelle, 1520 ? imprimé par Barthelmi Berton, in- ?

NIORT (Deux-Sèvres).

1596.

Les œuvres de Clément Marot. Niort, 1596, in-16. Porteau, imp.

FONTENAY-LE-COMTE (Vendée).

1625.

Les augustes et fidèles amours du haut et puissant cavalier le Fort-Louis, filleul du Roy, avec la belle, riche et noble Rochette.

Ensemble les articles portant convention de mariage. Fontenay, 1625, in-12. Petit-Jean, imp.

SAINTES — *MEDIOLANUM* — *SANTONES*
(CHARENTE-INFÉRIEURE).

1638.

Paraphrasis ad consuetudinem santangeliacam, auctore J. Vigneo. Santonis, 1638, in-4°.

SAINT-JEAN-D'ANGELY (CHARENTE).

1671.

Histoire de Saintonge, Poitou, Aunis et Angoumois, par *Armand Maichain.* Saint-Jean-d'Angely, 1671, in-fol. Boisset, imp.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA NORMANDIE.

1480.

Caen. Rouen. Alençon. Avranches. Vire. Évreux. Coutances. Quevilly. Dieppe. Saint-Lô. Bayeux. Le Havre. Harfleur. Lisieux.

La Normandie appartint d'abord à la Gaule Celtique, puis à la deuxième Lyonnaise sous les empereurs romains; conquête des Francs, envahie par les Normands, patrimoine de Guillaume le Conquérant, elle vit son territoire transmis par lui à l'Angleterre, que lui disputèrent avec différentes chances de succès nos rois, particulièrement Charles VII, dont le règne rappelle les noms des plus grands capitaines, tels que Dunois et l'immortelle héroïne Jeanne d'Arc, mille fois vengée depuis, et de sa mort traîtreusement combinée et des infâmes souillures dont Voltaire osa couvrir sa grande et pure renommée. Il le fit à la honte de son siècle et à la gloire du nôtre, les hommages s'étant multipliés plus tard pour glorifier sa chaste mémoire (1).

Cette province se divisait comme suit :

(1) Tout le monde connaît la statue de la vierge de Domremy, duo au ciseau d'une fille de la maison de France, Marie d'Orléans. On sait peut-être moins que l'empereur Napoléon III a commandé une autre effigie, d'après l'original, pour le lieu même où Jeanne d'Arc fut livrée aux Anglais. Patriotique protestation contre cet acte de félonie et autres semblables.

Digitized by Google

En *haute* et la *basse Normandie* comprenant principalement :

Le *Roumois*,	capitale	ROUEN.
Le *Pays de Caux*,		DIEPPE,
Le *Cotentin*,		COUTANCES, etc.

CAEN (CALVADOS).

1480.

Un sol fertile, des cités riches et populeuses, le voisinage de la mer, des souverains en propre avec leur cour, assignaient à la Normandie un rang exceptionnel au moyen âge. Aussi peut-elle se vanter à juste titre d'une foule d'hommes remarquables dans toutes les carrières et se glorifier d'avoir donné de bonne heure droit de cité à la typographie.

Son rang pour cet accueil est le huitième en France, et Caen figure pour le premier entre les autres villes normandes. Voici son début :

Horatii epistolarum libri II: Impressum Cadomi per magistrum Jacobum Durandas et Egidin Quijoue, anno Domini millesimo quadragentesimo octogesimo, mense junio, die vero sexta ejusdem mensis. 1 vol. in-quarto.

ROUEN (SEINE-INFÉRIEURE).

1483.

La délibération des notables de la ville de Rouen,

du 16 juillet 1494, prouve que l'imprimerie y fut introduite par une noble famille allemande, nommée Lallemand, qui y résidait depuis longtemps.

Voulant faire jouir sa patrie adoptive des bienfaits de cette invention, Lallemand prit sous sa protection Martin Morel, *homme loyal et inventif en la recherche dudit œuvre, qu'il accueillit ès pays d'Allemagne*, et l'envoya à Paris et en Allemagne pour s'instruire des divers procédés de cet art.

A son retour, il lui fournit les matières nécessaires : des presses, caractères, etc.

Rouen produisit également deux hommes qui de bonne heure exercèrent l'art de l'imprimerie hors de leur patrie.

L'un, *Pierre Maufer*, à qui l'on prétend que Lallemand avait fait aussi apprendre l'imprimerie, se fixa à Padoue, de 1474 à 1477, à Vérone en 1480, à Venise en 1483, et à Modène en 1491.

L'autre, *Guillaume Signere*, vint à Milan en 1496, et à Saluces en 1503.

En 1483 les libraires présentèrent une supplique au Collége de la cathédrale pour obtenir l'expulsion de quelques vendeurs d'*ouvrages imprimés*, qui venaient les étaler devant le portail de l'église et en autres lieux ; mais leur demande fut rejetée.

Cette même année parut le *Livre coustumier du pays et duché de Normandie, avec l'exposition d'iceluy*, etc., suivi de deux autres traités en latin.

On lit au frontispice de ce grand *Coustumier de Normandie*, tant de fois réimprimé en son temps, et dont la rareté de l'édition originale le dispute à sa beauté :

Le repertore de ce liure. Ensuit le repertore de ce présent liure en quel sont contenus par ordre les traictiez et chapitres dicelluy cy après desclairez. Suit la description des 13 *chapitres dont se compose l'ouvrage, etc.* 1 vol. in-folio gothique, français-latin, de 342 feuillets, dont trois blancs.

Les bibliographes ne sont pas d'accord sur la date de 1483. Les uns prétendent que cette date est celle du manuscrit dont l'imprimeur s'est servi ; les autres, qui sont plus nombreux, pensent que c'est celle de l'impression.

Pour résoudre cette question, il est bien à regretter, dit M. E. Frère (1), que ce volume soit sans nom d'imprimeur.

Les *Chronicques de Normandie*, qui ne sont autre chose que la majeure partie du *Roman de Rou*, mise en prose par un compilateur inconnu, ont été encore imprimés à Rouen en 1487, par Guillaume Le Talleur.

Les *Chronicques de Normandie*, in-folio gothique, de 125 feuillets.

Au verso du titre on lit, vers la fin de cette

(1) Édouard Frère, *Recherches sur les premiers temps de l'imprimerie en Normandie*. Rouen, 1829, in-8°. Chez Édouard Frère, libr.

page : « Et pourtant ces choses considérées, je Guillaume Le Talleur, natif et demourant à la paroisse Saint-Lô, à Rouen, voulant donner pour en réduire en mémoire les *Chronicques de Normandie* à la louenge de la nation et à lonneur des duczq pour certain temps, ont esté en icelle, iay voulu imprimer les dictes chronicques en mon hostel à Rouen, lesquelles ont esté accomplies au moys de may mil CCCC quatre vingtz et sept.

« Priant à tous lecteurs que, s'il y a aulcun oublieux vice descriptif, de le supporter benigment, le corriger, laisser la paille et recueillir le grain ; à celle fin que mon ignorance ne puisse tollir aux trépassez leur immortelle renomée et gloire. »

Cette première édition des *Chronicques de Normandie* est d'une grande rareté.

« Le Talleur fut l'ami de Richard Pynson qui, Normand lui-même, passa en Angleterre en 1493, et y introduisit le caractère désigné sous le nom de *romain*. Peu de temps après l'établissement de Pynson, Le Talleur fut chargé d'imprimer pour lui les *Tenures de Littleton* et quelques autres ouvrages de droit, parce que les lois anglaises étant presque toutes écrites en français normand jusqu'au commencement du règne de Henri VII, les imprimeurs de notre pays étaient plus capables de les éditer correctement que les Anglais. »

Jean *le Bourgeois* imprimait, en 1488, les deux

premières parties du roman d'*Arthus* et de *Lancelot du Lac* : le *Roman des faicts et gestes de plusieurs nobles et vaillants chevaliers qui furent, au temps du roi Arthus, compaignons de la Table ronde*, 5 tomes en 2 vol. in-fol. gothique, à deux colonnes, avec cette indication :

Ce présent et premier volume est imprimé à Rouen, en l'hostel de Gaillard le Bourgeois, l'an de grâce mil CCCC IIII XX et huit, le 24e jour de novembre, pour Jehan le Bourgeois.

Les caractères du second volume, imprimé à Paris chez *Jean du Pré*, sont les mêmes que ceux du premier volume, publié à Rouen.

Ce même Jean le Bourgeois donna à Rouen, en 1489, la première édition de *Tristan, noble et excellent chevalier.*

La Bibliothèque de Rouen possède, de Jean le Bourgeois :

1° Un fort joli *Bréviaire*, imprimé en 1492, in-8° gothique, sur vélin, à deux colonnes, orné d'initiales peintes ;

2° *Manipulus curatorum*, 1497, petit in-4° gothique ;

3° *Liure et Roumant faict et composé en lhoneur et louenge de la noble cheualerie du vaillant et puissant cheualier Tristan de Leonois*, in-fol. gothique, sans date. Tome Ier seulement, le deuxième volume manque.

Laurent *Hostingue*, de société avec *James Louis*, Jacques *Leforestier*, et *Valentin*, ne se distinguèrent pas moins comme imprimeurs rouennais et comme *libraires; Michel Augier* et *Richard Rogeries*, son associé, ont acquis une juste célébrité en ces doubles qualités.

Jean *Morin*, si connu par ses belles productions, fut peut-être l'imprimeur le plus occupé de son temps.

Parmi les nombreux ouvrages imprimés par maître Martin Morin, demeurant à Rouen, devant Saint-Lô, on distinguera :

1° *Missale secundum usum insignis Ecclesie Rothomagensis*, 1499, in-folio, orné d'initiales peintes et de grandes gravures sur bois et coloriées; ce Missel, d'une exécution remarquable, a été imprimé pour le compte de *Jean Richard*, libraire à Rouen;

2° *Breviarium ad usum Rothomagensis*, 1491, in-folio, aux frais également de Jean Richard.

En 1494, la municipalité de Rouen exempta pendant vingt ans Martin *Morin* du service du *guet* et des *aydes*.

Toutes ces éditions font fort honneur à son mérite. Le *Missel* de 1499, à l'usage de l'Église de Rouen, peut être comparé aux plus beaux livres de cette époque.

Par des raisons de politique, et plus encore par le voisinage, l'Angleterre, plus qu'aucun pays, ne

s'était d'abord peuplée d'imprimeurs que grâce à l'émigration de quelques-uns des nôtres.

Qu'était-ce, en effet, que Richard Pynson, le successeur de Caxton? Un Français.

Il était un jour venu de Normandie pour prendre la direction de l'atelier du grand typographe cité ci-dessus; à sa mort, en 1527, rien n'y avait déchu de sa prospérité primitive.

Guillaume Faguer, l'un des bons imprimeurs de Londres, où il finit ses jours en 1511, était aussi de Normandie; il avait appris son métier à Rouen, chez Jean Le Bourgeois, c'est-à-dire à la source même de ces bonnes traditions typographiques que Morin, le premier des imprimeurs de haute Normandie, y avait si vigoureusement implantées.

« Lequel (Morin) écrit Taillepied en son livre des *Antiquités de la ville de Rouen*, fit les premiers caractères pour imprimer, et de fait imprima plusieurs livres en cette ville de Rouen, où depuis ce temps cet art fameux a tellement fleuri jusqu'à ce jour, par la bonne diligence des libraires et des imprimeurs, qui y sont en bon nombre, que nul autre typographe ne surpasse (1). »

M. Paul Lacroix (bibliophile Jacob), dont la science des livres et le mérite littéraire sont si connus, s'exprime ainsi sur l'art typographique à Rouen, en donnant des éclaircissements critiques

(1) Ed. Frères, ouvrage déjà cité.

d'une haute importance pour le sujet qui nous occupe :

« Si de Paris, dit-il, on faisait imprimer à Rouen, à plus forte raison de Londres ; quand d'aventure les imprimeurs anglais ne recouraient pas à nous de cette sorte, ils nous mettaient à contribution, c'est-à-dire en *débauchant* et *embauchant* nos meilleurs ouvriers, ou bien, procédé plus licite, en venant acheter chez nous les types excellents dus à nos graveurs et à nos fondeurs, et les papiers supérieurs sortis de nos usines d'Angoulême, les mêmes où les Elzeviers se fournirent si longtemps. Puisque nous parlons de types, il est constant que ceux fondus par Guillaume Faguer furent les plus parfaits dont on fît usage en Angleterre à la fin du xve siècle, et nous ne nous étonnons pas qu'en raison de leur supériorité, Wynkin de Wordes se hâta de les acheter après la mort de Faguer, en 1511, pour en perpétuer l'usage et le modèle.

« Nous sommes alors au xvie siècle. Et ne pensez pas qu'en s'enrichissant ainsi peu à peu des progrès de notre industrie, les Anglais se soient mis à même de n'avoir plus besoin de nos presses pour leurs impressions ; point du tout. En 1516, pour l'impression de leurs livres les plus nationaux, comme leurs recueils de lois, par exemple, c'est encore aux ateliers français qu'ils avaient re-

cours; et cela au moment même où, comme nous venons de le dire, les types de Faguer éternisaient la beauté du caractère français à Londres; au moment aussi où Julien le Notaire, dont le nom s'était anglicisé en celui de Notary, transportait à Temple-Bar l'atelier tout français qu'il avait d'abord établi à Westminster en compagnie de Jean Barbier, son compatriote. Il n'est pas besoin d'en dire davantage pour prouver que, soit par leur fabrication à Paris, soit par la naissance des ouvriers qui les imprimaient à Londres et par l'origine des types qui étaient mis pour cela en usage, presque tous les livres anglais édités à cette époque, même par le successeur du fameux Caxton, étaient vraiment, au point de vue typographique, des œuvres exclusivement françaises. Quant au style du texte, c'est tout autre chose, et j'en donnerai pour preuve le fragment suivant de l'un des recueils dont je parlais tout à l'heure, et l'un de ceux que les libraires anglais faisaient encore fabriquer au XVIe siècle dans les ateliers français. C'est le Recueil des décisions judiciaires publié en 1516 par Fitz Herbert.

« Voici ce qu'on y lit entre autres choses, qui sont, du reste, stylées toutes et orthographiées de même : « La grannde Abridgement, collecte par le judge très-révérend monsieur Anthony Fitz Herbert, dernièrement conserve avesque la copye

escript et par ce correcte, avesque le nombre del fueil, par quel facilement poies trouer les cases cy abridges, en les livers dans novelement annoté samair devaunt imprimés. Auxi vous trouvères les residuuous de l'auter livre placés icy in ceo livre en le fine de lour apte title. »

« Les plus fameuses imprimeries des Pays-Bas rendaient, comme celles de l'Angleterre, un constant hommage à la supériorité des nôtres en recourant sans cesse soit à nos graveurs en caractères, soit à nos compositeurs, soit à nos protes.

« Plantin, l'illustre imprimeur d'Anvers, était un de ces transfuges de l'art français chez les Belges. On sait qu'il était de Touraine et que c'est en France qu'il avait puisé ce goût du travail parfait dont il ne se départit jamais. Ce qu'on ignore davantage, c'est que son atelier appartient à notre histoire de la typographie française, non-seulement par lui et par son talent, mais encore par l'excellent artiste qui fondait tous ses types. C'est Guillaume Le Bé, le même qui avait gravé pour François Ier les caractères orientaux dont se servait Robert Estienne, et que Philippe II mit aussi en besogne pour son imprimerie de l'Escurial.

« Quand Plantin voulut imprimer sa fameuse Bible, c'est à Le Bé qu'il s'adressa pour la gravure et la fonte des caractères, qu'il voulait cette fois d'une perfection irréprochable. Il fut servi à sou-

hait. Or ces mêmes types et d'autres aussi, sans doute, que Le Bé dut graver pour Plantin, sont encore aujourd'hui employés à Anvers. On lit en effet, au t. Ier, p. 3, de l'excellent ouvrage de M. Auguste Bernard, *De l'origine et des premiers débuts de l'Imprimerie :* « M. Albert Moretus, descendant de Plantin par les femmes, s'est obstiné à conserver les instruments qu'il tient de ses aïeux, et au moyen desquels il ne peut lutter avec la typographie moderne. » Après cette phrase un peu revêche, M. Auguste Bernard ajoute : « L'obstination de M. Moretus, au reste, est pieuse et logique, car s'il change ses types et ses presses, ce ne sera plus l'atelier de Plantin qui fonctionnera chez lui, et il ne lui sera plus permis de souscrire les livres de *l'Officina Plantiniana*, si célèbre jadis. »

« Il n'est pas jusqu'aux Elzeviers eux-mêmes qui ne fissent appel au talent des ouvriers français pour donner un lustre de plus à quelque partie de leur art. Nous avons dit que les fabriques d'Angoulême les fournissaient de leur meilleur papier; ajoutons que parmi leurs compositeurs les plus excellents, même parmi leurs protes, ces premiers des ouvriers d'une science et d'une correction si nécessaires surtout chez les Elzeviers, il se trouvait encore des Français, des Parisiens. Simon Moynet ou Moynat fut de ce nombre; il était leur correcteur pour les éditions françaises, et c'est

lui, selon Nodier, qui au XVIIe siècle « donna pendant quelques années à leurs presses une impulsion si remarquable. » Ce Moynet *Parisien*, ainsi qu'il se faisait appeler, peut même être considéré comme leur successeur indirect, car, lorsque Daniel Elzevier, en 1663, voulut se retirer des affaires, comme l'écrit M. Didot, il édita dans leurs ateliers plusieurs ouvrages pour son propre compte (1). »

ALENÇON (Orne).

1531.

Le mirouer de l'âme pécheresse auquel elle ranguoist ses faustes et péchez (par Marguerite de Navarre), à Alençon, chez maistre Simon Dubois, 1531, in-4°.

Si nous regrettons de ne pouvoir citer que ce seul ouvrage, nous sommes du moins porté à croire que l'art typographique fut inauguré à Alençon avant 1531.

Nous nous estimons ensuite heureux de pouvoir parler de l'une des plus antiques familles d'imprimeurs-libraires de cette ville, nommée *Malassis*.

Originaire de la Bretagne, depuis le commencement du règne de François Ier jusqu'à nos jours, elle n'a pas cessé de cultiver avec succès l'impri-

(1) *Histoire de l'imprimerie et des arts et professions qui se rattachent à la typographie.* Paris, 1852. 1 vol. gr. in-8°, p. 154 et suiv.

merie et la librairie ; son représentant actuel est M. *Poulet-Malassis*, libraire instruit et distingué de Paris.

Le nom des Malassis, qui compte plus de 330 ans d'existence comme imprimeurs et libraires, devrait figurer au *Livre d'or* de ces honorables professions.

Le petit-fils de Jean Malassis, médecin de la duchesse Anne de Bretagne, fonda une imprimerie à Alençon, sous le patronage de la reine Marguerite de Navarre, sœur de François Ier.

Odolant Desnos, auteur des Mémoires historiques sur Alençon et ses seigneurs, cite une *Bible latine*, in-8°, imprimée par cet imprimeur à Alençon en 1539.

Après la mort de Marguerite de Navarre, la ville d'Alençon offrant peu de ressources, les Malassis allèrent s'établir à Rouen, où ils exercèrent l'imprimerie jusqu'en 1670 ; on cite encore comme sortis de leurs presses les ouvrages de *Saint Amant*, de *Théophile de Viaud*, la *Venerie de Foulloux*, etc.

Les Malassis sont revenus à Alençon depuis 1670. *Jean-Zacharie Malassis* y a imprimé beaucoup d'ouvrages avant la révolution de 1789.

Les Malassis ont été imprimeurs au Mans, à Brest, à Rouen et à Nantes.

Aujourd'hui l'imprimerie Malassis d'Alençon appartient à M. Debroise, beau-père de M. Poulet-Malassis.

AVRANCHES (Manche).

1545.

C'est sous toute réserve que nous disons, d'après Cotton, qu'on a imprimé dans cette ville en 1545. Mais quel livre?

Écoutons à ce sujet M. Ternaux Compans, dans ses *Notices sur les imprimeries qui existent ou ont existé en Europe.*—Ouvrage curieux, auquel nous avons fait des emprunts, sous toutes réserves de l'exactitude des livres cités, comme étant les premiers ou du moins les mieux connus imprimés dans telle ou telle ville; car nous n'avons pas la prétention d'affirmer qu'ils ont pu tous passer sous nos yeux:

« J'ai déjà eu l'occasion, dit ce bibliophile, de faire observer que l'histoire de l'imprimerie, après le xve siècle, a toujours été fort négligée, et que, même pour cette première époque, presque tous les écrivains qui s'en sont occupés se sont contentés de copier plus ou moins exactement les origines typographiques de Panzer.

« M. Cotton est le seul qui ait essayé, dans son *Typographical Gazetteer*, de donner une notice sur les imprimeries qui se sont établies depuis cette époque; mais, quoique cet ouvrage ait eu deux éditions en Angleterre, il sera facile, en le comparant avec le travail que nous publions aujourd'hui (1843), de se convaincre combien il est *incomplet* et *inexact.* »

Ainsi voilà M. Cotton déclaré inexact par M. Ternaux-Compans, et par nous, très-*partial*, toutes les fois qu'il s'agit des typographes de notre patrie.

Ce savant anglais est singulièrement vague dans ses assertions. C'est un grand tort! On doit citer ses preuves et ne pas donner en place ses propres conjectures quelque hasardées qu'elles soient.

VIRE (Calvados).

1600.

Ce lieu est célèbre dans les annales littéraires par le nom d'Olivier Basselin, considéré comme le père de ces pièces de poésies, si bien empreintes de l'esprit pétillant des Français, connues depuis sous le titre de *Vau-de-Vire*, et nommées plus tard vaudevilles.

Ce fut effectivement vers l'an 1600 que parut *le Livre des nouuaux de Vau-de-Vire*, Vire, 1600, in-16, de l'impression de Jean de Cesia.

ÉVREUX (Eure).

1602.

Actes de la conférence tenue entre le sieur évêque d'Évreux et le sieur du Plessis, en présence du roi, Évreux, 1602, in-12, Le Marie, imprimeur.

COUTANCES (Manche).

1608.

François Desrues, *Les antiquités, fondations et singularités des plus célèbres villes de France.* Coutances, 1601, in-12.

QUEVILLY, près de Rouen (Seine-Inférieure).

1621.

Quevilly est un village situé près de Rouen, où les protestants paraissent avoir eu une typographie, dans laquelle ils ont imprimé le *Jugement du Synode de Dordrecht, et Canon des Églises de France, conclu et arrêté au Synode national, tenu à Alaix, l'an* 1621. Quevilly, 1621, 1 vol. in-8°.

DIEPPE (Seine-Inférieure).

1648.

Instaurata musarum Deppensium sedes; Deppiis, 1648, in-4°.

SAINT-LO (Manche).

1664.

Le royal martyr par les isles le Bas, Saint-Lô, 1664, in-8°, Jean Pierre, imprimeur.

BAYEUX (Calvados).

1675.

Vie et histoire de Guillaume le Conquérant, par M. de Chavigny de Sainte-Honorine, chanoine de l'église de Bayeux. Bayeux, 1675, in-12.

LE HAVRE—*FRANCISCOPOLIS* (Seine-Inférieure).

1685.

La ruine des presches de la religion prétendue réformée, et les *Triomphes de Louis le Grand, par le Père Alexandre de Caen.* Havre-de-Grâce, 1865; in-8°.

HARFLEUR (Calvados).

1700.

Antiquités de la ville de Harfleur. Harfleur, 1700, vol. in-8°.

LISIEUX (Calvados).

1700.

Traité de la morsure du chien enragé, avec la manière de s'en préserver, par Marin Hamel, vers 1700, 1 vol. in-8°, Remy le Boulanger, imprimeur.

LA LORRAINE.

1482.

Metz. Saint-Nicolas-du-Port. Toul. Saint-Dié. Nancy. Verdun. Pont-à-Mousson. Saint-Mihiel. Mirecourt. Épinal. Vic.

De même que le plus grand nombre des autres provinces de notre antique royaume, l'origine de la Lorraine est toute française, après toutefois les *Mediomatrici*, *les Veradunes et les Tuneri*, qui occupèrent ces contrées et qui furent subjugués par les Romains, et ceux-ci chassés par Clovis. Le partage entre les enfants de ce héros donna lieu au royaume d'Austrasie, dont Metz, déjà si célèbre dans la première Belgique, devint la capitale. Réunie à l'empire d'Occident, l'Austrasie reparaît lors du déchirement de l'héritage de Charlemagne, mais, sous le nom du roi Lothaire, son nouveau souverain, elle s'appelle *Lotheringue-Rikes*, *Lothingen*, *Lotharii Regnum*, *Lotharingue*, enfin *Lothaire*, puis définitivement *Lorraine*. Après la mort de ce prince, à défaut d'hoirs, ses frères, Charles le Chauve et Louis le Germanique se disputèrent longtemps ce territoire. La fortune favorisa au XIe siècle la maison de Saxe, et l'archevêque de Cologne, Brunon, investi du titre d'archiduc de Lorraine par l'empereur Othon Ier, son frère, sépara cet État en deux fractions consi-

dérables, l'une connue sous le nom de duché de basse Lorraine ou Brabant, l'autre dite Mosellane, ou haute Lorraine, en laissant une foule de seigneuries ou petites souverainetés entre elles, pour mieux en prévenir la réunion de nouveau en corps de nation à la grande famille française.

Suivant les succès des armes du roi de France ou des empereurs d'Allemagne, venus de la même souche, ils nommaient tour à tour des ducs bénéficiaires pour régir ces États récents. Ces chefs avaient titre et pouvoir de lieutenants-généraux, et jouissaient, tantôt des deux portions ensemble, tantôt d'une seule, selon le gré du maître et les événements. En 1048, l'empereur Henri III investit de la *Lorraine-Mosellane* Gérard d'Alsace, son allié, qui, profitant de l'ascendance de saint Léon IX (Brunon de Doschobourg), son parent, qui s'interposait dans les querelles de la France et de l'Allemagne, se rendit duc héréditaire de la haute Lorraine, en faisant toutefois hommage encore à l'empire.

La postérité de ce prince y régna jusqu'en 1735. Satellites de l'empire d'Allemagne ou du royaume de France, les nouveaux ducs ne se maintinrent que par une prudence ou un dévouement consacrés aux intérêts de l'une ou l'autre de ces puissances. Ainsi de Gérard d'Alsace au duc Charles II, l'élément germanique prédomine dans leur poli-

tique, et les ducs sont riches et forts : leur territoire et leur influence s'en accroissent ; depuis l'ascendant que la France a prise sur eux, toute idée d'agrandissement leur est interdite, jusqu'au jour où la mère-patrie étend de nouveau son bras pour ressaisir son bien.

Mais, durant ces deux périodes si bien tranchées, quel magnifique hommage à la mémoire de ces princes que de voir sous leur autorité un peuple ainsi tronçonné, demeurer pourtant homogène, vivant de la même vie, combattant, combattu, développant les richesses de son sol, sans négliger les connnaissances humaines et les arts, se transformant et devenant un peuple nouveau, auquel il ne manque qu'un plus vaste théâtre pour se développer politiquement et se survivre !

Au traité de Vienne en 1735, la Lorraine et le Barrois passèrent en usufruit à Stanislas le Bienfaisant, ancien roi de Pologne et beau-père de Louis XV.

A sa mort, ces provinces furent irrévocablement réunies à la couronne.

Metz, *Toul* et *Verdun*, quoique enclavées dans la Lorraine, formaient des villes libres, ou des espèces de petites républiques nées du partage au XIe siècle.

On distinguait leur territoire sous le nom *des trois évêchés ;* le roi de France Henri II s'en empara en 1552 et en fit faire retour à sa couronne.

La Lorraine se divisait alors ainsi :

Lorraine propre ou ducale, capitale	NANCY.
— *allemande*,	SARREGUEMINES.
Pays des Vosges,	SAINT-DIÉ.
Pays Messin,	METZ.
Toulois,	TOUL.
Verdunois,	VERDUN.
Luxembourg Français,	THIONVILLE.
Barrois,	BAR-LE-DUC.

Après ce préliminaire historique, il est aisé de comprendre que les recherches bibliographiques sur la Lorraine et les trois Évêchés, doivent présenter l'attrait de recherches littéraires. En se bornant à la typographie, quelle mine féconde pour les curieux, qui ne reculent devant aucun travail patient, heureux qu'ils sont d'étaler sous nos yeux les trésors qu'ils ont découverts, et qu'ils nous dispensent libéralement ! Sous ce dernier rapport, l'ancien duché héréditaire de Lorraine n'a rien à envier notamment au Languedoc, à la Normandie, à la Champagne, au Lyonnais, à la Franche-Comté, à la Provence, qui toutes possèdent leurs historiens de l'art de l'imprimerie; chez elle, la Lorraine cite les noms de MM. Tessier (1) et Beau-

(1) Tessier, *Essai philosophique sur les commencements de la typographie à Metz et les imprimeurs de cette ville*, Metz, 1828, 1 vol. in-8°. chez Dasquet, imprimeur-éditeur.

pré (1), les pères et les maîtres en cette matière, qu'ils ont supérieurement débrouillée. Le premier de ces érudits s'est borné à l'histoire de la typographie dans le pays Messin; l'autre, savant magistrat, l'a étudiée à fond dans chacun des pays formant l'ancien pays Lorrain.

Ce sont donc les travaux de M. Tessier qui nous ouvrent également les premiers la voie, chronologiquement aussi, pour l'histoire de l'imprimerie dans le *pays Messin.*

METZ (Moselle).

1482.

Le génie belliqueux ne l'emporte pas tellement dans cette antique cité, qu'elle n'ait encore la gloire de compter la huitième parmi les villes de France qui introduisirent dans leurs murs l'art de l'imprimerie : l'Alsace alors n'était pas française.

Les premières presses qui y fonctionnèrent, d'après un monument certain, furent celles de Jean Colini, de l'ordre des Carmes, et Gérard de Villeneuve (*De novâ civitate*), tous deux associés en 1482, et qui firent paraître, à cette époque, le

(1) Beaupré, *Recherches historiques et bibliographiques sur les commencements de l'imprimerie en Lorraine et sur ses progrès jusqu'à la fin du* XVII*e siècle*, Nancy, 1845, 1 fort vol. in-8° — *Nouvelles recherches bibliographiques, Lorraine*, 1500 à 1700, Nancy, 1856. 1 vol. in-8°.

premier livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, attribuée à Thomas-à-Kempis; in-4°, très-petit format, à longues lignes (29 dans les pages entières), sans chiffres ni signatures, caractères gothiques, et dont les initiales des chapitres sont laissées en blanc.

La Bibliothèque publique de Metz en possède un exemplaire peut-être unique.

A partir de cette époque, on trouve les noms de plusieurs autres imprimeurs-libraires à Metz, et d'abord :

Jean Magdeleine. 1498. — Considéré seulement comme libraire par les uns, comme imprimeur suivant les autres, comme imprimeur-libraire par voie de conciliation entre les deux opinions, il est à coup sûr le moteur principal d'un livre dont la belle exécution fait le plus grand honneur aux presses messines; on y lit, au dernier feuillet, cette souscription :

« Ces présentes Heures à l'usage de Metz, furent achevées le XVIIIe jour de novembre, l'an *mil. cccc. iiii* et XVIII, pour maistre Jean Magdelène, demeurant à la dicte ville de Metz; in-8°, gothiq. Signatures de A I à P-R; 108 feuillets, sans chiffres, 26 lignes à la page, qui est encadrée chacune de gravures sur bois. »

Qu'on chicane tant qu'on voudra sur le lieu précis de la naissance de ce livre, il n'en appar-

tient pas moins à l'histoire de la typographie à Metz, puisqu'il s'y trouvait déjà un imprimeur, et un libraire faisant imprimer, sous ses yeux, dans les deux cas de producteur ou de vendeur.

Maistre Jacques. 1525. — Ce libraire et imprimeur, sans conteste pour ces deux qualités, était natif de Metz, et en sa qualité sans doute de compatriote, il en fut quitte pour le carcan et la perte des deux oreilles, pour avoir été impliqué dans une accusation de bris d'image, portée contre un certain Jean Leclère. « Jacques, nous apprend la chronique, ayant esté attaché au carcan de la chappe (c'est-à-dire d'une fosse bourbeuse où l'on faisait barboter les inculpés), eust les deux oreilles arrachées, et puys il fust banni de la ville pour jamais. »

La chappe ou cheuppe était une punition infamante particulière à la législation messine, une mitigation de la noyade usitée alors dans cette ville, au pont, si tristement à propos nommé le *pont des morts*. Ailleurs on brûlait plus volontiers, comme le fut à Vic le docteur Jehan le Chatellain, de l'ordre de Saint-Augustin, en 1524, convaincu d'hérésie et relaps, lequel « fust tort ou droit, je n'en dis plus, » ajoute prudemment la chronique de Metz, qui rapporte le fait. On a vu le sort funeste d'Estienne Dolet, tête assez inconsidérée, qui monta

sur le bûcher pour des choses, disait-il, qu'il n'avait peut-être pas entendues, et ses juges encore moins la voix de la miséricorde (1).

Pallier ou Jean Palier, dit Marchand. 1542. — On doit attribuer à ce libraire-imprimeur une édition, sans nom de ville, ni lieu d'impression, de la loi municipale, dite le Grand atour. En voici le titre avec exactitude :

« *Statuts et Ordonnances faictz entre les Seigneurs gouuerneurs de la Noble et Impériale cité de Metz et les bourgeois (quon dict en langue vulgaire du pays, le Grand Atour de la Cité) par lesquels est notoire à tous combien grande et honeste liberté ont eu du passé les bourgeois de la Cité de Metz, et est démonstré av commencement comment très lourdement ont tresbuchez en leur office ceux qui auaient les gouuernements des cytoiens deuant que ces Statuts et Ordonnances fussent faictz, imprimé nouvellement*, M. D. XLII.

Mais l'ouvrage le plus remarquable à plusieurs titres, sorti des presses de Palier, est sans contredit celui-ci :

« *Laurentii Pilladii Canonici ecclesiæ sancti Deodati Rusticiados libri sex, in quibus illustris principis Untonij, Lothoringie, Barri, et Gheldrie ducis, gloriosissima de seditiosis Alsatie rusticis victoria*

(1) Un inquisiteur de la foi, grand rechercheur de sorciers, s'appelait *Grillandus*, et il a laissé un traité sur la matière.

copiose describitur; Metis, ex officina Joannis Palier, 1548. »

Ce livre très-rare est de 24 feuilles in-4°, caractères romains, sans titres courants, signature, ni réclames. Sommaires marginaux en gothique.

C'est un poëme sur la fameuse défaite des Rustauds ou protestants, en 1525, dans les plaines de Lanpstein, Saverne et Schelestadt. Quarante mille de ces sectaires y périrent, dit-on. La *Nancéide*, dont nous parlerons bientôt, et la *Rusticiade* de Pillade, sont les deux poëmes nationaux de la Lorraine, et ne paraissent point indignes de ce titre.

Fabert (Dominique). 1564. Nom singulièrement illustré plus tard par le maréchal de France Fabert; Dominique n'en était pas moins, dans sa sphère, un homme considérable et considéré. Il habitait Strasbourg où il cultivait les lettres, quand le duc de Lorraine, Charles III, le Grand, l'appela près de lui pour diriger l'imprimerie ducale, à titre, très-probablement, d'intendant ou gérant officiel de cet établissement. Fabert, qui possédait des propriétés importantes non loin de Metz, finit par s'y rendre, mais le prince lui conserva sa pension avec le titre de *Maistre*, ou directeur de son imprimerie. Abraham, fils de Dominique, obtint, à la mort de son père, cette charge et les émoluments qui y étaient attachés. Cependant, en dernier lieu,

il résidait à Metz, et parmi ses ouvrages très-nombreux, on cite comme son chef-d'œuvre typographique :

MISSALE SECUNDUM USUM INSIGNIS ECCLESIE METENSIS, *Ex mandato illustrissimi ac reverendissimi principis D. Caroli a Lotharingia, S. romanæ ecclesiæ cardinalis et legati, nec non Argentinis et metens. episcopi, restitutum. Apud Abrahamum Fabrum, eiusdem Ciuitatis typographum.* 1497.

Ce livre est imprimé en noir et rouge, frontispice encadré, un sujet gravé à chaque page ; avec plain-chant, 221 feuillets ; plus : *Commune Sanctorum*, 47 feuillets.

Fabert, maréchal de France, gouverneur de Sedan, etc., doit-il être *compté parmi les imprimeurs de Metz?*

Telle est la question, assurément intéressante, que M. Baillière père, l'un des plus habiles libraires-éditeurs de la capitale, comme l'un de nos plus et de nos mieux savants bibliophiles, a entrepris de faire résoudre, en nous mettant sur la trace.

En 1844, M. J. B. Baillière publia une nouvelle édition des *Lettres de Gui-Patin*, de mordante mémoire, accompagnées de notes par M. J. H. Reveillé-Parise ; on y lit, t. II, p. 422 :

« M. de Fabert, maréchal de France et gouverneur de Sedan, *fuit olim typographus et est filius typographi Metensis.* »

« J'ai rédigé, à ce sujet, une note ainsi conçue :

« Abraham Fabert le jeune, né à Metz, le 11 octobre 1599, nommé maréchal de France en août 1658, après quarante-cinq ans de service, mort à Sedan en 1662, était fils d'Abraham Fabert, imprimeur-juré de Metz.

« Pensionnaire de la cité, celui-ci fut nommé maître échevin de Metz, et il avait succédé comme imprimeur à son père, Dominique Fabert.

« En 1613, au moment où Abraham Fabert père était maître échevin de Metz, il imprimait : *Coustumes générales de la ville de Metz et Pays-Messin, imprimées de l'ordonnance de Messieurs du Grand-Conseil*, à Metz, par A. Fabert jeune, l'an 1613, petit in-4° de 111 pages avec encadrement.

« Ainsi, par une de ces bizarreries qui tiennent au temps, comme si la noble profession de typographe ne pouvait se concilier avec celle de premier magistrat d'une ville (1), ce livre porte comme imprimeur le nom d'Abraham Fabert *le jeune*, alors âgé

(1) En ce qui touche la noblesse et ses conditions, il ne faut pas perdre de vue que Metz se gouvernait alors en ville libre, sans corps aristocratique, et alors que tous les citoyens y étaient égaux comme le déclare la coutume ; il n'y avait point de serfs. Au rebours du reste du pays, on n'y dérogeait donc pas par l'exercice du négoce ou d'une profession. Quant à l'élévation du maréchal Fabert, sa condition de citoyen libre et les richesses de ses pères contribuèrent, avec son grand mérite, à sa fortune politique. Mais l'exemple de sa prospérité sortait tellement des allures de son siècle, qu'on l'attribua à un pacte avec le diable, lequel, suivant la rumeur populaire, n'aurait pas manqué de l'étrangler au jour convenu.

de treize ans, lequel devint depuis maréchal de France.

« Les bibliomanes recherchent cet ouvrage; et c'est par la circonstance que nous venons de rapporter, que le nom du maréchal Fabert doit figurer dans l'ouvrage intitulé : *Essai philosophique sur les commencements de la typographie à Metz, et sur les imprimeurs de cette ville*, Metz, 1828, in-8° avec portrait d'Abraham Fabert. » (J.-B. Baillière père, libraire.)

Félix (Claude). 1628-1646. — Dès 1624, cet imprimeur-libraire était établi à Vic, ville dépendante de l'évêché de Metz (nous renvoyons, pour d'autres détails, à l'article Vic). Cette proximité le décida à se fixer dans la capitale du pays messin, mais ce changement de résidence lui fit naturellement perdre le titre d'imprimeur de l'évêque, qui n'en avait pas besoin de deux près de lui.

En revanche, le 2 avril 1632, Félix fut nommé *imprimeur juré des Maîtres-Echevins du Conseil*, et en 1641, *imprimeur du Roi*, qualité non encore prise à Metz depuis la conquête de Henri II, et qu'il partagea, deux ans après, avec Jean Anthoine.

Ce dernier avait appris son état chez Félix, qui lui donna la main de sa nièce, Marguerite Berthier, fille de feu Berthier, imprimeur à Troyes. Plus tard, il maria sa propre fille à *Pierre Collignon*,

dont, selon toute apparence, il fut le maître et le guide dans sa profession. Par ce double rapprochement les deux familles *Anthoine* et *Collignon* qui ne cessèrent pendant près de deux siècles, de porter avec honneur le titre d'imprimeur à Metz, remontent à Claude Félix dans la hiérarchie de l'art. Les livres, au nom de Félix seul, ou en compagnie d'Anthoine, sont très-nombreux.

SAINT-NICOLAS-DE-PORT (Meurthe).

1501.

Cette petite ville, ruinée pendant la guerre de Trente Ans, était célèbre au XVIe siècle, et par un pèlerinage très-fréquenté, et par les richesses, dues à sa position exceptionnelle, qui en faisait alors un lieu de transit européen. Il n'est pas étonnant, dès lors, d'y voir un établissement typographique s'y fonder de bonne heure et y prospérer longtemps.

« L'année 1478 est remarquable en Lorraine, dit le chanoine Henriquez, par l'introduction de l'imprimerie.

« Un nommé Didier Virion amena de Paris un garçon qui commença à imprimer des vers à la louange de René II (1). »

(1) *Abrégé chronologique de l'histoire de Lorraine* par M. H. (Henriquez), Paris, 1765. 2 vol. in-12.

Cette intéressante anecdote a été copiée par l'abbé Bexon dans son *Histoire de Lorraine.* Il est fâcheux ,seulement, que tous deux n'aient pas cru devoir remonter à la source d'une tradition qui était sans doute alors évidente, et qu'il était assez inutile d'inventer dans le cas contraire. On peut toutefois prendre acte de ces quelques mots pour conjecturer, non sans apparence de raison, qu'à partir de cette époque, l'imprimerie a dû fonctionner régulièrement en Lorraine. Le grand retentissement de la victoire de René II sur Charles le Téméraire avait bien pu, dès lors, porter à en perpétuer ainsi la gloire sous les yeux mêmes du duc de Lorraine. L'art de l'imprimerie, une fois introduit, devenait forcément chose de nécessité publique, et il n'est pas probable qu'on s'en soit de prime-abord tenu à un simple essai ; les monuments du contraire nous font seulement défaut jusqu'ici (1). D'heureux hasards éclairciront peut-être un jour ce point.

Le nom, bien positivement constaté, d'un imprimeur en Lorraine, est celui de Pierre Jacobi,

(1) On ne sait que trop le dédain que, durant des siècles entiers, on affecta pour les incunables. Au XVIIe encore, dit Vigneul de Marville, un bon bibliothécaire de la ville d'Orléans parcourait les boutiques d'un épicier pour sauver de la fatale balance ces prétendus fatras. Quant aux incunables de Saint-Nicolas-de-Port, il est avéré qu'il y a une cinquantaine d'années, à Nancy, une dame, voulant se procurer une robe, vendit aux brocanteurs un rayon de la bibliothèque de son mari, composé en partie d'imprimés, à Saint-Nicolas, de format in-16. Ces plaquettes ont été vues et touchées, mais leurs possesseurs ultérieurs sont restés ignorés.

moine de l'ordre des Carmes ; quelques-uns le font curé de Saint-Nicolas-de-Port. Son imprimerie y fonctionnait très-probablement dès les dernières années du xve siècle. Y succédait-elle au compagnon amené de Paris par Didier Virion ? C'est ce qu'on ignore, mais, à coup sûr, cet établissement avait un caractère officiel, et était l'unique à la disposition du prince, car il en est fait mention dans un registre de 1500-1501 (11e année de Georges de Moynes, receveur général, *Dépenses pour Mandements*, registre non coté, fol. 3) : « Payé par ledict receveur à *Pierre Jacobi, imprimeur demourant à Saint-Nicolas*, la somme de XX francs, pour avoir fait imprimer les *Ordonnances de Messieurs du Conseil*, dépense faicte le XXe jour de juin mil V^e ung (1). »

Personne n'a encore vu un exemplaire de ces Ordonnances, et pendant près de trois siècles, on a ignoré l'existence d'un autre témoignage de la présence de Pierre Jacobi à Saint-Nicolas-du-Port. La bibliothèque publique de Nancy possède un exemplaire, unique jusqu'ici, d'un livre (2) ayant pour titre :

(1) *Recherches historiques et bibliographiques sur les commencements de l'imprimerie en Lorraine et sur ses progrès jusqu'à la fin du* XVIIe *siècle*, par M. Beaupré, conseiller à la cour d'appel de Nancy, 1 fort vol. in-8°. 1845. Imprimerie de Trenel, à Saint Nicolas-de-Port.— *Nouvelles recherches de bibliographie lorraine* (1500 à 1700), par le même auteur, Nancy, 1856, 1 vol. in-8°, chez Grimblot.

(2) Il fut découvert par le bibliothécaire actuel dans un tas poudreux de sales bouquins qui, depuis longues années, n'avaient pas été remués. La

Horæ Vginis Marie *ad usum Tullensis ecclesiæ*, 1 vol. in-8, caractères gothiques, sans chiffres, ni réclames. Signatures A. S. A la fin on lit :

Faictes et imprimées à Saint-Nicholas-du-Port, le xxviij jour de juing, l'an de grâce mille V^e et trois, pour le roy de Sicile, duc de Lorraine et de Bar, par Pierre Jacobi.

Ces *Heures royales* sont supérieurement imprimées en caractères gothiques rouges et noirs, sur un papier très-fort et d'excellente qualité, avec lettres grises et autres ornements ; il est malheureusement incomplet au commencement. On atteindrait difficilement à une telle perfection de nos jours, où la pratique d'imprimer à deux et surtout à trois couleurs et d'une seule rentrée est perdue.

La mention de Jacobi en 1501, son œuvre en 1505, anéantissent les prétentions rivales pour l'introduction de l'imprimerie, qu'ont soulevées les villes de Toul, Saint-Dié et Nancy, qui revendiquaient entre elles cet honneur.

On trouve qu'en l'année 1512, Pierre Jacobi avait pour prote, ou pour associé, le diacre Nicolas Symon, qualifié d'imprimeur à Saint-Nicolas-de-Port sur un placard daté du 22 juin.

bibliothèque de Nancy s'étant enrichie des dépouilles des monastères lors de la révolution, il est probable que ce livre sera venu de Toul. On aurait penché pour Senones si l'on ne savait que la très-grande partie des livres amassés par dom Calmet a été mise au pilon faute d'acquéreurs, vers 1806.

Le véritable monument qui, dans les annales typographiques de la Lorraine, viendra dans tous les temps illustrer le nom de Jacobi, sera l'impression du poëme latin de Pierre de Blarru, chanoine de Saint-Dié, sur les guerres et la défaite du redoutable duc de Bourgogne sous les murs de Nancy :

Petri de Blarrorivo Parrhisiani insigne Nanceidos, seu *poema* de bello Nanceiano, libri vi, cum figuris, impressum in pago *S. Nicolai de Portu, per Petrum Jacobi, presbyterum loci paganum, typographum ducis Lostharingiæ*, anno Domini, 1518.

C'est une espèce de chronique versifiée, fort exacte et intéressante, des grands démêlés qui amenèrent la chute de la puissante maison de Bourgogne. Charles y est partout représenté comme plus grand que René II, et il l'était en effet, si l'on ne considère que la puissance, mais la trahison eut autant et même plus de part au succès que les armes; il n'y a qu'à se rappeler la retraite de Philippe de Commines près de Louis XI, et celle de Campo-Basso, près du duc de Lorraine. Ce livre, orné de figures sur bois, est très-rare, recherché et d'un prix très-élevé ; le fond et la forme font honneur au pays Lorrain. L'absence du *Liber Nanceidos*, ou de la *Nancéide*, dans une collection lorraine est un vide regrettable; M. Schütz en a donné, texte en regard, une élégante traduction, en 3 vol, in-8°, avec fig.

Après Jacobi, dont il n'est plus fait mention, le

poëme de Blarru édité, on trouve, comme filiation assez bien suivie et comme imprimeurs-libraires, dans Saint-Nicolas-de-Port, ville encore dans toute sa splendeur :

1525. — Jérôme Jacob.

1559. — Didier Guillemin (1).

1627 ou 1628. — François Duboys.

1628-1629. — Jacob François (2).

A la suite de ce qui précède, il n'est peut-être pas sans intérêt de faire connaître qu'en 1835, M. Prosper Trenel a rétabli dans Saint-Nicolas-de-Port une imprimerie digne de ses devanciers par la perfection pratique et l'importance de ses productions. Diverses récompenses acquises dans les expositions, même les plus solennelles, ont récompensé son mérite. Les curieux bibliophiles commencent à rechercher la première feuille sortie de ses presses. « Église de Saint-Nicolas-de-Port, par Jean Cayon, 16 pag. in-8°, avec figures, dans le goût des premières impressions du xve siècle.

(1) Il prenait le titre d'imprimeur de Monseigneur le Duc, et il donnait en cette année 1559 le chant pastoral sur le Parlement de France et la bienvenue en Lorraine de monseigneur Charles, duc de Lorraine, et de madame Claude de France, son épouse, par L. Des-Masures, Tournaisien.

Ce livre est le seul qui porte, à notre connaissance, le nom de Didier Guillemin.

(2) Nous suivons toujours ici les excellentes recherches, citées *suprà*, de M. Beaupré, comme un guide qui ne peut égarer.

TOUL (Meurthe).

1505.

L'antique capitale des Leuquois, sous Jules César, était devenue le siége d'un évêché des plus considérables, un million d'âmes; à l'époque de Pierre Jacobi, c'était une ville indépendante de la Lorraine; cependant les ducs qui en avaient été si longtemps advoués ou défenseurs, y jouissaient encore d'une certaine prépondérance morale; des princes lorrains y occupèrent fréquemment le trône épiscopal ou disposèrent de ses dignités. Toutes ces considérations nous font regarder comme devant y amener naturellement la présence de Pierre Jacobi, et son nom se trouve effectivement mentionné comme imprimant dans ses murs, en 1505, la première édition, in-fol., du traité *De Artificiale perspectiva, Viator,* par Jean Pellegrin, chanoine de l'Église cathédrale de Toul, plus connu sous le pseudonyme de *Viator* (1).

Ici s'élève une discussion: Jacobi, dont on ne connaît aucun livre entre 1503 et 1518, avait-il quitté momentanément Saint-Nicolas-de-Port, ou bien conduisit-il de là à Toul une presse y pour imprimer le *Viator*, ou possédait-il simultanément dans

(1) Il s'en fit deux autres éditions, l'une en 1509, l'autre en 1521. Le cadre de notre ouvrage nous force, à regret, de renvoyer aux recherches de M. Beaupré, pour de plus curieux détails à ce sujet.

ces deux villes un établissement typographique? Ces questions, en l'absence d'autres preuves, sont difficiles à résoudre nettement. Examinons les raisons pour et contre toutes les probabilités proposées : 1° On a vu qu'en 1512, à la vérité, le diacre Nicolas Symon, homme savant et pratique, était associé à l'œuvre de Pierre Jacobi, à Saint-Nicolas. Ce dernier n'aurait-il pas utilisé son concours pour former à Toul, ville épiscopale, une seconde imprimerie, sous la même raison sociale? Toul et Saint-Nicolas ne sont pas tellement éloignées l'une de l'autre qu'un transport de matériel n'ait pu se faire assez commodément pour un établissement temporaire, et empêcher la surveillance de Jacobi, tout en lui permettant de rester à Saint-Nicolas-de-Port.

D'un autre côté, n'oublions pas que Jacobi n'était point imprimeur de l'évêché de Toul, dont les livres de liturgie, bréviaires, missels, rituels, etc., s'imprimaient à Paris. Il n'en prend jamais le titre, mais bien celui d'imprimeur du duc de Lorraine, qui lui commande et lui paye l'impression des *Heures royales*, arrangées peut-être à l'usage du prince par le chanoine Pellegrin, qui était alors secrétaire du roi de Sicile (1), et natif d'Anjou, comme le marque son épitaphe. Jacobi put très-

(1) Les ducs de Lorraine René I et René II prenaient le titre de roi de Sicile, principalement à cause de leurs prétentions immédiates sur le royaume de Naples, sans compter ceux de roi de Jérusalem, d'Aragon et de Hongrie.

bien, en reconnaissance de cette occasion avantageuse de produire ses presses, se hâter d'imprimer, aussitôt après, l'œuvre du *Viator* (mot qui ne nous paraît pas indiquer ici une personne, mais signifier, dans la basse latinité, guide, manuel) (1), ouvrage très-coûteux, vu les planches sur bois; mais Jacobi avait sous main des graveurs et même de bons dessinateurs, car plusieurs vignettes du *Liber Nanceidos* ne seraient pas mieux rendues de nos jours. *Tullum* ou *ad Tullum*, peuvent aussi signifier pour Toul et non pas dans Toul. Ce petit compliment, dans la circonstance que nous supposons, n'était pas déplacé.

Il est plus aisé, nous le pensons, d'essayer de concilier ainsi les diverses opinions, que de trancher ce nœud gordien, en attendant d'autres révélations bibliographiques.

Cette conjecture que Jacobi a pu ne pas imprimer à Toul, se trouve fortifiée par l'absence de toute publication en cette ville, de 1505 à 1551, où Jean Palier le jeune, de Metz, appelé selon toute apparence par l'évêque Toussaint d'Hoiady, fit acte d'apparition par un beau missel, petit in-fol., lequel se débitait chez Jacques d'Aulnois, *in platea Sancti Gengulphi*, place Saint-Gengout,

(1) A moins d'y voir un jeu de mots éloigné sur le nom de Pellegrin avec *Peregrinus*. Antoine Pellegrin fut promu à l'évêché de Toul en 1637 par le cardinal de Lorraine.

après quoi on ne trouve plus rien jusqu'au XVIIIe siècle.

C'est en 1775 seulement que Joseph Carez père rétablit l'imprimerie à Toul, où depuis elle n'a cessé de fonctionner avec des chances plus ou moins favorables, grâce d'abord à son fils Joseph Carez, grâce ensuite à son petit-fils Auguste Bastien.

Nous regrettons de ne pouvoir jeter ici quelques fleurs sur la tombe de Joseph Carez, puisque depuis plus de cinquante ans elle a disparu du cimetière de Toul, de même que le souvenir de l'inventeur du clichage de la mémoire de ses compatriotes! Cependant, enfant adoptif de cette antique cité, il ne nous sera pas interdit de rappeler à la génération lorraine actuelle de Toul que Joseph Carez père fut l'un de ses enfants, et des plus célèbres encore.

Carez (Joseph), libraire-imprimeur à Toul. — Que deviennent, après leur mort, la gloire, la réputation, le mérite et l'importance des découvertes, de tout homme éminent qui, par sa position, se trouve éloigné de Paris, ce foyer, ce centre de l'intelligence humaine?

Il faut bien l'avouer, tout cela disparaît le plus fréquemment dans le tourbillon général des intérêts de la société.

A soixante-trois ans de distance seulement, il ne reste plus dans la mémoire des compatriotes de cet homme distingué que de vagues souvenirs.

A Paris il en eût été tout autrement, surtout si cet homme de mérite se fût trouvé dans une position de fortune qui eût pu lui permettre de se *faire valoir*.

Ces réflexions nous sont suggérées par le souvenir de Joseph Carez, l'homme modeste, laborieux, dont nous allons essayer d'esquisser la vie, ainsi que l'importance de sa découverte, celle du *clichage*, qui remonte à 1785, tandis que la stéréotypie, comme on l'appela plus tard, ne date que de 1798.

Joseph Carez naquit à Toul en 1753 ; il y reçut une solide éducation. D'un caractère bouillant, d'une imagination vive et ardente, avec des idées d'indépendance très-avancées, il dut, malgré sa répugnance pour l'état ecclésiastique, que ses parents voulaient le contraindre à embrasser, entrer dans le grand séminaire de Toul pour y faire ses études théologiques.

Mais bientôt le jeune séminariste se fatigua de cette vie ascétique, si peu en harmonie avec ses goûts d'indépendance; il franchit un jour les murs du séminaire. Il est libre !

A Gondreville il achète une blouse et un chapeau; il jette dans un fossé, soutane, rabat, tricorne, et le reste; le cœur joyeux, il se dirige rapidement à pied vers Nancy, où il arrive vers les neuf heures du matin.

Ici, laissons la parole à un des anciens apprentis typographes de Joseph Carez, au vénérable ancien libraire M. Luxembourg, notre vieil ami :

« Le jeune Carez va frapper à la porte du directeur de l'Opéra.

« Celui-ci croit avoir affaire à un jeune fou de dix-huit ans environ, lorsqu'il entend cette espèce de campagnard, assez dégourdi, lui dire avec aplomb:

« Je viens, monsieur, vous demander de me faire débuter sur votre théâtre dans un grand opéra ; donnez-moi à déchiffrer un morceau de musique d'un opéra quelconque! Vous pourrez alors vous convaincre que, non-seulement je possède une belle voix de baryton, mais encore que la nature m'a doué d'un sentiment des plus exquis pour apprécier, sentir et juger les beautés de la musique. »

« Le directeur, étourdi d'un tel discours prononcé d'une voix ferme et sonore, offre au jeune homme, afin de l'embarrasser, un morceau de musique très-difficile à déchiffrer.

« L'ex-séminariste le prend, sans broncher; puis, sans manquer d'un quart de mesure, il le lit

des yeux ; et il le chante avec beaucoup de goût et de précision.

« Ce morceau de musique était de Glück, dont les opéras avaient alors la vogue.

« Le directeur, étonné et charmé tout à la fois, reconnut dans le jeune Carez des qualités précieuses pour un chanteur de mérite ; et il l'admit tout de suite dans sa troupe.

« Au bout de quelque temps d'étude, le jeune Carez débutait sur le théâtre de Nancy dans un des opéras de Glück.

« Son succès dépassa les espérances du directeur.

« Joseph Carez joua plusieurs fois dans divers rôles ; il devint l'idole de *dilettanti* nancéiens ; mais, malgré ses succès, malgré les offres les plus brillantes de son directeur, il eut le bon esprit d'écouter les conseils paternels, quitta définitivement le théâtre, et revint dans sa ville natale, où l'attendaient des succès plus réels dans l'art de l'imprimerie, dont il fit l'apprentissage chez son père.

« En 1775, J. Carez âgé de vingt-deux ans, succédait à son père, imprimeur et libraire de l'évêque de Toul. »

Telle fut la jeunesse romanesque de l'ex-séminariste.

Dès lors le jeune Carez se livra avec ardeur à son art.

Il fit des essais et de nombreuses expériences qui avaient pour but de substituer des planches de métal fondu aux caractères mobiles employés communément, et de les faire servir à l'imprimerie au moyen d'un mécanisme très-simple de son invention.

J. Carez réussit très-heureusement dans ses tentatives.

La découverte, ou pour mieux dire le perfectionnement des divers procédés de clichage, déjà inventés par William Jed, Valleyre, Hoffmann et d'autres encore, a fait faire un pas immense à la stéréotypie, qui fut portée au degré de perfection où nous la voyons aujourd'hui, d'abord par Herhan, puis enfin en 1798, par Firmin Didot, qui nomma le clichage qu'il venait de perfectionner *stéréotypie*.

Ce perfectionnement du clichage assure à J. Carez un rang des plus distingués dans le livre d'or de la typographie.

Si Strasbourg peut revendiquer la gloire d'avoir été le berceau de la typographe, inventée par Gutenberg, berceau sans enfant il est vrai, la ville de Toul peut s'enorgueillir, à son tour, à juste titre, au moins, d'avoir été le berceau du *clichage*, non pas peut-être inventé, mais du moins très-perfectionné par Joseph Carez.

Gutenberg inventa les caractères mobiles; Pierre Schœffer les perfectionna; le mérite du perfectionnement équivaut ici à la découverte elle-même.

Il en est de même de Joseph Carez, de Toul.

Voyons le témoignage qu'en rend G. A. Camus, dans son *Histoire et procédés du polytypage et de la stéréotypie ;* Paris, 1801, 1 vol. in-8°, p. 58, 59 :

« Ce ne fut pas seulement à Paris que les annonces d'Hoffmann excitèrent l'émulation (1).

« Quelques cahiers de son journal polytype étant tombés entre les mains de Joseph Carez, de Toul, celui-ci fut frappé des avantages que les nouveaux procédés pouvaient apporter à l'art, et en 1785, il commença ses premiers essais d'éditions qu'il appelait *omotypes pour exprimer la réunion de plusieurs types en un seul.*

« Carez avait pour amis, dans la ville qu'il habitait, *Caffarelli*, aujourd'hui préfet du département de l'Ardèche, et *Curel*, alors capitaine de génie en résidence à Toul, actuellement général de brigade et directeur des fortifications ; ils furent l'un et l'autre les témoins de ses travaux ; ils y prirent le plus grand intérêt, mais ils ne l'aidèrent que de leurs encouragements.

« Plus tard J. Carez donna le nom de *clichage* à son procédé d'*omotypes.* »

Écoutons encore A.G. Camus, qui décrit (pages 60 à 64) minutieusement les procédés de Carez, et il arrive à cette conclusion :

« En 1786, Carez exécuta, par les procédés qui

(1) Voyez l'article Hoffmann dans le troisième volume.

viennent d'être décrits, l'édition d'un livre d'église noté, en 2 vol. grand in-8°, de plus de mille pages chacun, et successivement il imprima de la même manière vingt volumes de liturgie ou d'instruction à l'usage du diocèse. »

Les armées de la coalition menaçaient nos frontières.

J. Carez n'hésita pas à se ranger au nombre de ceux qui brûlaient de défendre le territoire de la patrie.

Ses sentiments de patriotisme, bien connus, le firent nommer commandant du bataillon de la garde nationale mobile de Toul.

Il partit donc avec son bataillon, et se dirigea sur les bords du Rhin ; cette petite campagne eut pour résultat le dégagement des lignes de Wissembourg, la reprise de cette ville et la levée du blocus de Landau.

Après cette glorieuse campagne, la garde nationale fut licenciée, et Carez revint à Toul, où il reprit ses paisibles travaux.

Il fit paraître plusieurs publications patriotiques.

Son premier ouvrage fut un *Alphabet républicain* in-16, 1793 ; il composa ensuite pour la jeunesse l'*Ami des jeunes républicains*, petit in-12 de 180 p. 1793.

Aux élections de 1791, il fut envoyé par les suffrages de ses concitoyens, le troisième sur huit,

dont se composait la députation de la Meurthe, à l'Assemblée législative, où par ses connaissances spéciales il rendit de grands services dans le *Comité des assignats*.

Il vota constamment avec la majorité, et, lorsque son mandat fut expiré, revint à Toul.

« Me voilà, écrivait-il à un de ses amis, le 20 octobre 1792, de législateur que j'étais, redevenu compositeur.

« Tous mes ouvriers m'ont quitté pour faire mieux; je les remplace comme je puis, et, quoique j'aie les doigts engourdis, j'espère remplir ma nouvelle tâche avec succès. »

Il y parvint en effet en imprimant, suivant sa nouvelle méthode de clichage, un *Dictionnaire de la fable*, et une *Bible latine*, en nompareille.

« On est surpris, dit A. G. Camus dans l'ouvrage que nous avons déjà cité (p. 65), de la netteté avec laquelle des caractères aussi petits et aussi serrés ont été rendus par la voie de la stéréotypie. »

Un mot encore sur cet imprimeur célèbre, qui, par sa découverte du procédé du *clichage* et par ses éditions si remarquables, a illustré, non pas seulement Toul, mais encore la Lorraine entière.

Voici à quelle occasion il dut d'être nommé sous-préfet de sa ville natale:

Après la révolution de 1789, un brave lieutenant

de cavalerie se trouvait en garnison à Toul ; une vive et cordiale amitié s'établit entre lui et J.Carez, aussi impétueux, grâce à son caractère indépendant, que le jeune officier.

Longtemps les événements politiques éloignèrent l'un de l'autre les deux amis.

Pendant cette longue séparation, l'intrépide hussard avait conquis, à la pointe de son sabre, tous ses grades militaires; il était, par son indomptable courage, devenu *Grand Duc de Berg*.

Le nouveau dignitaire de l'Empire n'oublia pas son ami Carez, et, se trouvant à Paris en 1801, il lui écrivit de venir lui serrer la main.

Carez s'empressa de se rendre à cette cordiale invitation,

Un jour que les deux amis causaient ensemble, Murat dit à Carez : « Demande-moi tel emploi que tu voudras, et sois certain que je te le ferai accorder! vois, que désires-tu? demande!..

« Mais je ne désire rien, répond Carez, je suis content de ma position ; je te remercie, je ne veux être rien, absolument rien, si ce n'est imprimeur.

« Ta modestie n'est pas de saison par le temps qui court, et je veux que mon ami soit quelque chose de mieux qu'un imprimeur distingué; est-ce que la position de sous-préfet de Toul ne flatterait pas ton amour-propre? La préfecture de Nancy ne te conviendrait pas mieux ?— Non, ma foi ! — Et

la sous-préfecture de Toul? Avec cette dignité tu pourrais encore t'occuper de ton imprimerie. Cela te va-t-il?

« Oui! tu as raison, Joachim, et je serais bien heureux d'être sous-préfet de ma ville natale. »

Peu de temps après, en effet, Joseph Carez était nommé à la sous-préfecture de Toul; mais il ne jouit que quelques mois de cette dignité: la mort l'enleva, dans cette même année 1801; à sa nouvelle position. Il n'était âgé que de quarante-huit ans!

Ses ateliers de clichage et d'imprimerie occupaient l'hôtel où demeure aujourd'hui M. le comte de Brancion.

Et dire qu'un homme aussi remarquable que Joseph Carez est aujourd'hui oublié de la nouvelle génération de sa ville natale!

Aucune pierre funéraire n'atteste même, aux yeux de ses concitoyens, la place où reposèrent les restes mortels de l'habile et dévoué typographe et de l'excellent citoyen.

Ce n'est pas tout: le Musée de Nancy, ce dépôt national de toutes les illustrations de la Lorraine, ne possède pas un buste, pas même un portrait de cette illustration du pays (1).

(1) Est-ce que l'heure de la réparation n'aurait donc pas encore sonné pour ce célèbre imprimeur?

C'est au conseil municipal de Toul que j'adresse humblement cette patriotique question.

L'abbé Psaume a dit (1) :

« Joseph Carez mérite de partager avec l'Écossais William Ged la gloire de cette utile découverte, le perfectionnement du *clichage*.

« Si W. Ged a été le *Gutenberg* du stéréotypage, Joseph Carez en a été le *Pierre Schœffer*. »

Le célèbre graveur en lettres, fondeur et imprimeur Firmin Didot, a surpassé, en 1798, par d'heureuses améliorations, les procédés de clichage de Carez ; il a découvert la vraie stéréotypie ; c'est à ses nouveaux procédés que nous devons les chefs-d'œuvre en ce genre sortis de ses presses.

Firmin Didot est donc le véritable Pierre Schœffer de la stéréotypie.

SAINT-DIÉ (PAYS DES VOSGES).

1507.

« La science bibliographique, nous dit M. Beaupré, se trouvait encore, au XVIIIe siècle, à peu près dépourvue de notions sur les commencements de l'imprimerie en Lorraine.

« L'opinion la plus accréditée, parmi le petit

(1) Psaume, *Dictionnaire bibliographique* ou *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, Paris, 1824. 2 vol. in-8°.

nombre d'érudits qui s'occupaient de bibliographie, était que *Toul* et *Nancy* pouvaient se disputer l'honneur d'avoir mis au jour les premiers produits de la typographie de la contrée ; mais la priorité restait indécise entre ces deux villes.

« Après elles on citait le bourg de *Saint-Nicolas-du-Port*, que des titres incontestés ne plaçaient, il est vrai, qu'en troisième ordre, mais bien avant *Pont-à-Mousson*, *Épinal*, et les autres villes dont les noms sont enregistrés dans les fastes de la typographie.

« Personne ne se serait avisé de songer à *Saint-Dié*, qui pourtant possédait de bonne heure une imprimerie dont l'existence s'est révélée par des livres datés de 1507 et 1509, mais rarissimes et complétement ignorés des bibliographes du siècle dernier (1). »

L'abbé Grandidier (2) cite ceci sur Philesius Vosgesinus (Mathieu Ringmann) :

« Disciple de Wempheling de Selestadt et du fameux Jacques Lefèvre, d'Étaples, près Paris, il fut un des premiers Alsaciens qui osa secouer les entraves de la barbarie scolastique et s'élever au-dessus du pédantisme de l'école. Ses maîtres lui inspirèrent le goût des belles-lettres, des études

(1) *Recherches*, etc., p. 67 ouvrage déjà cité.

(2) *Histoire des vues pittoresques de l'Alsace*, Nuremberg. gr. in-folio. L'abbé Grandidier, savant estimé, mourut en 1787.

solides, et en particulier des anciens auteurs dans leur langue originale.

« Ringmann s'établit à Saint-Dié où, de concert avec Gauthier Lud, qui en était chanoine, il forma une imprimerie qui se distingua par le choix des ouvrages et par la netteté des caractères. Ce savant mourut à la fleur de l'âge. »

M. Gravier (1), autorité non moins respectable, s'exprime ainsi sur Gauthier Lud :

« Le chanoine Gauthier Lud, associé par la suite à Mathieu Ringmann, connu sous le nom de Philésius des Vosges, signala la fin du xve siècle par l'introduction de l'imprimerie à Saint-Dié.

« Il fut un de ces êtres privilégiés que la nature se plaît à créer de siècle en siècle pour conserver le type de l'espèce humaine au milieu de la barbarie.

« Il consacra les prémices de ses presses à la publication des bulles de l'institution et de l'office de la Présentation au Temple, instituées par le pape Paul II, qu'il fit célébrer pour la première fois en 1494. »

Cette première publication, selon M. Gravier, est de trois feuilles in-4°, imprimées à deux colonnes, en lettres rondes, sans chiffres, ni réclames.

(1) *Histoire de la ville épiscopale de Saint-Dié;* par N. F. Gravier. Épinal. 1836, in-8°.

Digitized by Google

Il ajoute que cet incunable accuse l'enfance de l'art, quoique Lud travaillât à la perfection de ses procédés; aussi ses presses ne tardèrent-elles pas à être distinguées par le choix des ouvrages et la netteté des caractères.

C'est à cette date de 1494 que M. Gravier fait remonter l'introduction de l'imprimerie à Saint-Dié. Malheureusement pour lui et pour nous, ce savant n'a pas décrit suffisamment ni le livre qui en fournirait la preuve, ni sa souscription, ni le lieu où il l'aurait vu. Il ne dit pas même comment on pourrait y recourir en cas de vérification. Lacunes fort regrettables, car elles rangent Saint-Dié au quatrième rang, si on admet que Jacobi n'a pas imprimé à Toul, et au troisième, si le contraire n'est pas contesté. Voici les titres bien réels cette fois de Saint-Dié :

Cosmographiæ introductio... *insuper quatuor Americi Vespucii navigationes. Deodatæ*, 1507, in-4°.

Philesii Vosgesinegæ grammatica figurata : vel partes orationis, secundum Donati editionem et regulam Remigii, ita imaginibus expressa ut pueri jucundo chartarum Ludo faciliora grammaticæ præludia discere et exercere queant.

Deodatæ per Gualterum Lud, 1509, in-4°, gravures sur bois.

NANCY (Meurtre) capitale de la Lorraine ducale.

1510 ? 1572.

A l'époque où nous recherchons l'introduction de l'imprimerie en Lorraine, Nancy, sa capitale, était resserrée dans une enceinte étroite de remparts qui en faisait plutôt une forteresse, où résidaient en sûreté le prince et la cour, qu'une ville proprement dite, brillante par le commerce et les arts. Elle sortait à peine de ses ruines lors du siége de Charles le Téméraire. C'était ailleurs que la prospérité devait appeler les lettrés et les imprimeurs, et l'on a vu que Saint-Nicolas-du-Port eut sur Nancy et d'autres villes, cette préférence qu'elle conserva longtemps.

Toutefois une souscription mal interprétée dans l'ouvrage suivant, bien connu des bibliophiles, semblait avoir assigné de bonne heure à Nancy une place parmi les protectrices de la typographie, c'est :

Le recueil ou chronique des hystoires des royaulmes d'Austrasie, ou France orientale, dite à present Lorrayne de Hierusalem, de Cicile et de la duche de Bar, ensemble aux saincts contes et euesques de Toul, contenant sept liures tant en latin que en françoys..... Suit le détail des sept livres, etc.

Le nom de l'auteur est à la cinquième page.....

Compose par maistre Simphorien Champier, conseiller et premier medecin ordinaire de tres-hault et tres-uertueux prince monseigneur Anthoine duc de Lorrayne, de Calabre et de Bar, etc. 1 vol. petit in-folio gothique, sans chiffres, ni réclames. Signatures A. S. Par cahiers de six feuilles, excepté un qui en a sept. Sans nom d'imprimeur.

Des bibliographes (1) et divers catalogues, dit M. Tessier, indiquent trois éditions de cet ouvrage. L'examen de ce livre prouve qu'il n'y en a pas eu d'antérieure à 1510 ; car l'épître dédicatoire à l'évêque de Toul, Hugues des Hazards, est datée *Ex Nancio V° idus februarii, anno* 1509.

La souscription porte : *Cy finit le Recueil des hystoires..... composé à Nancy, en Lorrayne, et finy l'an de grace mil CCCCC X, le dexieme de mars, par maistre Symphorien Champier.....*

Cette date est celle de l'achèvement du manuscrit de l'auteur. Ainsi, c'est par erreur que l'on a indiqué une édition de 1505 et de 1509.

Si l'on admet que ce livre ait été imprimé a Nancy, comment se fait-il que l'on ne retrouve d'imprimerie dans cette ville que quatre-vingts ans après, sous le duc Charles III ?

Je soumets cette observation aux bibliographes, ajoute M. Tessier.

(1) Gouget, *Bibliothèque française*, ch. X, p. 439.

La réponse est que le recueil de Champier n'a jamais été imprimé à Nancy, mais à Lyon, comme l'a démontré le premier, M. Beaupré, dans ses *Recherches bibliographiques*, en disant de plus :

« Le nom du premier imprimeur établi à Nancy se rencontre sur un petit volume (1) très-rare qui, du reste, n'est que la réimpression d'un recueil poétique déjà publié à Paris un an auparavant.

« C'est le *Parnasse des poëtes françois modernes, contenant tous leurs plus riches et graves sentences, discours, descriptions et doctes enseignements, recueillies* (sic) par feu Gilles Corrozet, Parisien, A Nancy, par I. Ienson, *imprimeur de Monseigneur le duc de Lorraine*, etc., etc. 1572. 1 vol. petit in-8° de 93 feuillets, etc.

« Ce monument de la renaissance de la typographie dans le duché de Lorraine est fort mal exécuté, et paraît être le premier essai d'un imprimeur dont les presses n'ont encore produit que des feuilles volantes, ou, tout au plus des livrets, de quelques pages.

« Il est à présumer que c'est vers cette époque que Dominique Fabert se retira à Metz, où il conserva

(1) Ce rare volume provenant de la vente des livres de M. A. Audenet (n° 250 de son catalogue), Paris, Techener, 1839, est passé dans la bibliothèque de M. Gillet, vice-président du tribunal de première instance de Nancy.

la pension que lui faisait Charles III, avec le titre de maître ou de directeur de l'imprimerie ducale et la survivance de cette sinécure pour Abraham Fabert, son fils, dont les premiers travaux typographiques, exécutés à Metz, datent de 1587.

« Je ne sache pas qu'on ait retrouvé d'autres vestiges de l'imprimerie de Jean Jenson, excepté des ordonnances ou placards, au bas desquels il a mis son nom. »

J. Jenson mourut en 1581; sa veuve lui succéda comme imprimeur, et publia :

Fronton du Duc. Histoire tragique de la Pucelle de Domrémy, autrement d'Orléans, nouvellement répartie par actes, Nancy, veuve de J. Jenson, 1581, in-4°. Cet ouvrage est rare.

D'autres praticiens, plus ou moins habiles, y continuèrent sans interruption la pratique de l'art, sans qu'on y remarque cependant des livres qui approchent, en ces temps assez éloignés et au point de vue de l'imprimerie et des lettres, des véritables chefs-d'œuvre sortis de Saint-Nicolas-de-Port. On peut citer les noms de Blaise André, de 1589 à 1610; de Jacob Garnich, de 1604 à 1630, car son nom figure encore cette année au bas des ordonnances ducales rendues sous cette date; Jacob passait pour un homme instruit.

De 1610 à 1614 on voit Jean Savine qui imprimait déjà en 1606, dans l'abbaye des Bénédic-

tins de Clairlieu-lez-Nancy (1); puis les cinq générations des *Charlot*, gens de mérite, qui terminent avantageusement cette série de maîtres imprimeurs lorrains, qu'on peut à très-bon droit nommer historique.

VERDUN (Barrois, Meuse).

1560.

L'établissement de l'imprimerie fut tardif à Verdun. Pendant près d'un siècle, on fit éditer à Paris les livres de liturgie de ce diocèse; ce n'est qu'en 1560 qu'on peut constater l'existence permanente de presses dans cette ville.

Nicolas Bacquenois, imprimeur lettré, faisait paraître à Lyon, en 1549, les opuscules de Pierre Adam; en 1552 il se trouvait à Reims, où l'attira sans doute le cardinal de Lorraine, dont il devint l'imprimeur en titre.

Ayant traduit du latin de Jean Fère, *les Précautions et formes de prier Dieu* (Reims, 1551), Bacquenois débute par cette publication dans l'exercice de son art en Champagne. Il compose quelques années après un *Brief traité de l'ordre du divin office*

(1) Nous traiterons ce point au chapitre des imprimeries particulières, de fantaisie ou clandestines qui se trouve à la fin de ce volume.

des religieuses servantes à Dieu sous la réformation de Fontevrault; imprimé à Reims par Bacquenois, 1558.

A la demande de l'évêque Nicolas de Lorraine, Bacquenois transporte son imprimerie de Reims à Verdun, où il imprime en 1360 :

1° *Breviarium secundum usum insignis Ecclesiæ Verdnnensis, authoritate et mandato R. in Christo patris et Domini D. Nicolai Psalmei, episcopi et comitis Verdunensis meritissimi. Verduni excudebat Nicolas Bacnetius, dicti R. Ep. typographus*, 1560. Deux parties, in-8°.

2° *Canones et decreta sacrosancti œcumenici et generalis concilii Tridentini. Autore R. in X°, patre D. D. N. Psalmeo, episcop. comite Virdunesi. Virduni, apud N. Bacnetium, ejusdem R. ep. et com. Vird. typographum*, 1564. Petit in-4°.

D'autres ouvrages, mais en petit nombre, sortirent encore des presses de Bacquenois; ils sont remarquables par leur correction et surtout par leurs préfaces, véritables morceaux littéraires, dus à sa plume et qui prouvent un goût sage et éclairé.

Devenu receveur des domaines de l'évêque Psaume, Bacquenois aliéna son imprimerie en 1570. Il a composé et dédié au prélat qui le protégeait, un *Petit tarif de monnayes ayant cours en Lorraine.*

A cette savante notice de M. Paul Lacroix nous

ajouterons quelques autres remarques de M. Teissier (1) :

« Le second imprimeur de Verdun fut *Martin Marchand* (*Mercator*), qui publia en 1573 une édition classique des distiques de Caton, et qui s'établit ensuite à Pont-à-Mousson.

« C'est à Verdun qu'a commencé l'ouvrage périodique intitulé : *le Journal historique sur les matières du temps, ou la Clef des cabinets des princes de l'Europe*, ouvrage souvent cité sous le nom de *Journal de Verdun*, imprimé chez *Jacques-le-Sincère*, à l'enseigne de la Vérité. Il a duré, sans interruption, depuis juillet 1704 jusqu'à décembre 1776.

« De 1598 à 1620, nous trouvons comme imprimeur docte et remarquable *Jean Wapy;* ensuite *François et Jean du Bois*, en 1620 ; *Jean du Bois*, de 1644 à 1645 ; enfin *François Vigneule*, 1697, au XVIIIe siècle.

PONT-A-MOUSSON, LORRAINE PROPRE (MEURTHE).

1583.

C'est en 1572 que Charles III, duc de Lorraine, fonda une université à Pont-à-Mousson, pour l'enseignement du droit, de la médecine, des humanités, de la théologie, de la philosophie et des sciences

(1) *Essai philologique*, déjà cité.

mathématiques. La présence d'un imprimeur s'ensuivait nécessairement; aussi voit-on Martin Marchand se transporter de Verdun ici, où la besogne ne pouvait lui faire défaut. On trouve donc dans un compte du receveur général et trésorier de Lorraine, pour l'année 1582 :

« A Martin Marchant, imprimeur-juré en l'université de Pont-à-Mousson, cinq cents francs, que Monseigneur luy a faict don de grace spéciale, tant pour le transport de ses meubles de Verdun au Pont-à-Mousson, qu'aultres choses nécessaires pour son art. » Voir les recherches de M. Beaupré.

Marchand ne tarda pas à se mettre à l'œuvre, et, comme de raison, débuta par les priviléges de la nouvelle institution, en 1583.

Erectio et fvndatio generalis studii, sev academiæ privilegiatæ civitatis Pontimussi in Lotharingia... Additis legibus et statutis, quibus vtriusque Juris Pontificii et ciuilis Facultatis, earumque Scholæ publice reguntur Pontemussi. Excudebat Martinus Mercator, Eiusdem Academiæ typographus, CIↃ.IↃ.XXCIII, 1 v. petit in-8° de 28 feuillets non chiffrés, y compris le titre, sur lequel est empreinte une petite gravure en bois, représentant un navire voguant à pleines voiles. C'est la marque du typographe, qu'indique au surplus cette devise : *Mercator cvrrit ad Indos ; sig. a* 2, *d* 3.

Favorisée singulièrement par son heureuse po-

sition entre la France et l'Allemagne, par le relief de la cour de Lorraine, et aussi par le grand mérite de ses professeurs, car on vit s'assoir dans ses chaires les deux Barclay, l'université de Pont-à-Mousson prospéra bientôt, et en 1603 on y comptait au delà de quinze cents élèves. Aussi ses succès éveillèrent-ils la jalousie, et sur les plaintes de l'université de France, le parlement de Paris enjoignit-il par arrêt, suivi d'une ordonnance royale, aux étudiants français de rentrer dans leur patrie pour y achever leurs études.

Stimulés par ce foyer de lumières scolastiques, les autres typographes lorrains répandus dans le pays ne restèrent pas oisifs, et pour satisfaire à tous leurs besoins, une papeterie vint s'établir près de Pont-à-Mousson, dans le but évident de suffire à l'énorme consommation des *argumentabor* (1). Peut-être cette papeterie était-elle la même qui se voyait encore en 1775, entre les villages de Blenod et de Jezainville.

Étienne Marchand succéda à son père en 1588, et fit preuve de talent dans cette publication :

Breviarivm secvndvm vsvm insignis Ecclesiæ Tvllensis. Jussu et autoritate Reuerendissimi in Christo patris et Domini D. Christophori a Valle Episcopi et Comitis Tvllensis et eiusdem ecclesiæ Capituli consensu

(1) Nous suivons toujours ici pour guide les *Recherches bibliographiques* de M. Beaupré.

editum. Mvssiponti. Apud Stephanvm Mercatorem typographum MDXCV. 1 vol. in-8°, imprimé en lettres romaines, avec rubriques en rouge, filets pour l'encadrement des pages et gravures en bois, au nombre de deux, etc.

Au verso du dernier feuillet on lit : *Breviarii... finis Mvssiponti. Excvdebat Stephanvs Mercator...* 1595.

Nous passerons volontier d'Étienne Marchand au célèbre Sébastien Cramoisy, en négligeant, et pour cause, d'étendre au delà d'une simple nomenclature ce que nous avons à dire des imprimeurs qui suivent :

1596, *Nicolas Claudet.* 1599, *Melchior Bernard.* 1605, *la veuve de Nicolas Claudet.* 1703, *François du Bois.* 1608, *Jean de la Fontaine.* 1609, *Jacob Garnich.* 1611, *Michel Gaillard.* 1611, *Hélie Huldric.* 1616, *Charles Marchand* 1622, *Sébastien Cramoisy*, le douzième imprimeur et libraire de Pont-à-Mousson.

Ce savant imprimeur, Sébastien Cramoisy, était aussi établi à Paris, où il possédait la confiance des jésuites, et ceux-ci, qui dominaient dans l'université lorraine, l'appelèrent à la direction des presses de Pont-à-Mousson, sans qu'il lui fût nécessaire de quitter ses ateliers et son grand commerce de librairie dans la capitale, où il était directeur de l'imprimerie royale, en même temps

que directeur de celle du duc de Lorraine et de son université.

On croit que ses débuts dans ce nouveau lieu furent :

Relatio facta in consistorio secreto coram S. D. N. Gregorio papa XV, a Francisco Maria episcopo Portvensi S. R. E. Card. a Monte, die XIX Ianvarii M.DC.XXII *Svper vita, sanctitate, actis canonizationis et miraculis beati Ignatii fvndatoris societatis Iesv. Mvssiponti apvd Sebastianvm Cramoisy, serenissimi Dvcis et vniversatis typographvm ivratvm*, M.DC.XXII, petit in-8° de 60 pages, titre compris.

Flavia tragœdia Bernardini Stephanii e societate Iesv. Div antea, vivente Autore, flagitata : posthuma nunc tandem prodit.

Mvssiponti. Apvd Sebastianvm Cramoisy, serenissimi ducis et vniversitatis typographvm, M.DC.XXII, in-16, de 8 feuillets, prélim., titre compris, et 208 pag. de texte, dont la dernière n'est pas cotée.

Cette tragédie de collége n'a pas survécu à son époque, et nous ne savons si c'est à tort ou à droit : « Le fait est, dit M. Beaupré (1), que cette jolie plaquette est assez rare pour n'avoir encore été citée que par moi, d'après un mien exemplaire, le seul que je connaisse. »

Le nom de Sébastien Cramoisy rappelle celui d'un homme d'une activité prodigieuse. La quantité de

(1) *Recherches*, etc., déjà citées *suprà*.

livres qu'il imprima et sur lesquels on le rencontre est vraiment prodigieuse. Secondé par les jésuites dont il était l'homme, les ouvrages de théologie, de littérature et d'histoire, les écrits polémiques et les livres de collége qu'il imprimait pour cette célèbre compagnie, alors à son apogée, se répandaient dans tout le monde catholique. Leur publication aurait plus que suffi pour occuper, à Paris seulement, trois forts imprimeurs, et alimenter le double de librairies *ad hoc*.

En outre il était l'âme de toutes les compagnies si respectables et si célèbres des libraires associés pour l'impression des meilleurs ouvrages (1).

Cramoisy recherchait la perfection, et l'on distingue aisément à l'œil ses éditions de celles de ses confrères, qu'elles soient sorties de ses ateliers ou des presses de l'imprimerie du Louvre, dont il fut nommé directeur. Il ne peut cependant être mis au rang des Estienne, des Manuce, des Plantin même, ces grandes figures de l'imprimerie prise dans son acception la plus élevée; mais il se place très-honorablement le premier après ces célébrités qui n'ont pu encore être supassées. Nous ne parlons pas ici des dynasties typographiques des Didot : nous nous plaçons en plein XVIe siècle. Encore, si la célébrité chèrement acquise par des labeurs incessants

(1) Voir sur ces associations ce qu'on en dit, *in extenso*, dans notre deuxième partie de l'*Histoire du livre en France*, p. 500.

vint trouver Cramoisy, la fortune ne lui demeura pas de même constante; de toutes les déesses, c'est sans contredit celle qui se montre femme le plus volontiers. Écoutons le récit des mésaventures du bonhomme Cramoisy, d'après le malin Guy-Patin (1), dans une lettre qu'il écrit à Spon, le 5 février 1658 :

« M. Cramoisy, qui est le roy de la rue Saint-Jacques parmy les libraires, a fait banqueroute pour plus de 300,000 livres.

« Cette nouvelle me surprend merveilleusement.

« Je ne sçais comment cela peut être arrivé, mais je ne doute pas que cet homme, qui a tant imprimé de livres pour le conseil des Jésuites, n'ait des magasins tout pleins de méchantes marchandises, dont le débit n'a rien valu.

« Voilà un grand malheur pour la librairie, et néanmoins je ne pense pas que les carabins du Père Ignace s'en mettent fort en peine, car ces gens-là, quelque crédit et argent qu'ils ayent, ne sont bons que pour eux... Tous nos libraires de la rue Saint-Jacques sont ici fort morfondus. (p. 343.) »

« M. Cramoisy l'aîné demeure, et son frère Gabriel s'est enfui. Quelques-uns prétendent qu'il est en la maison professe des Pères de la Société, rue Saint-Antoine.

(1) *Lettres choisies de Guy-Patin*, t. II.

« On dit que la banqueroute est de 400,000 livres.

« Peut-être que le Escobard y trouvera quelque remède. (Même date, p. 347.) »

« M. Cramoisy est toujours le directeur de l'imprimerie royale; il a sagement et doucement assoupi le bruit de sa banqueroute ou plutôt de celle de son frère Gabriel, qui a été pour quelque temps absent, et qui depuis est revenu. La boutique n'a pas été fermée, et on a traité et accordé avec les créanciers avec quelque perte.

« *De futuro solus Deus novit.* (24 décembre 1658, *Ibid.*, p. 424.) »

« Nous avons ici perdu depuis peu un honnête homme, nommé M. Cramoisy, âgé de 84 ans, qui était le roy des libraires.

« Comme il a fallu 1500 ans pour faire un poëte qui ressemblât à Virgile, c'était Buchanan, il en faudra peut-être autant pour faire un honnête homme de libraire qui le soit autant que ce vieux bonhomme Cramoisy. (6 février 1661, p. 201.) »

C'est par cette oraison funèbre, émanée d'un critique qui ne prodiguait pas les louanges, que nous terminerons l'article concernant l'imprimerie à Pont-à-Mousson, où il ne paraît pas que Cramoisy ait travaillé depuis l'année 1626; ses grandes opérations l'appelaient sur un autre théâtre, et celui de Pont-à-Mousson était devenu peut-être trop res-

treint pour lui, il lui suffisait d'y avoir implanté l'art, et donné l'impulsion (1).

SAINT-MIHIEL, Barrois (Meuse).

1615.

Il y avait dans cette ville une célèbre abbaye de Bénédictins réformés, une population d'élite; et la Faculté de droit de Pont-à-Mousson s'y transporta quelque temps pendant ses démêlés avec le recteur. Ce concours de circonstances put décider François du Bois à s'y fixer comme imprimeur en 1615, à en juger par le livre suivant, le premier qu'on connaisse de lui :

Covstvmes dv bailliage de sainct Mihiel, *avec les ordonnances faictes sur le style et règlement de la justice au siège dudict Bailliage et inférieurs y ressortissants, rédigées par escrit, par ordonnance de sérénissime prince Charles, par la grâce de Dieu, duc de Calabre, Lorraine, Bar, Gueldres, etc., et homologuées par son S. A. au mois de novembre* 1598; *Ensemble les articles retromologués par Son Altesse à présent régnant, estant dans sa ville de Nancy le vingt-troisième jour du mois de juillet mil six cens et*

(1) Voir l'article Sébastien Cramoisy, dans le tome III de l'*Hist. du livre*.

neuf; à sainct Mihiel, par François du Bois, imprimeur de Son Altesse, 1615, 1 vol. petit in-4°.

Il paraîtrait que *François* du Bois se serait associé avec son frère *Jean*, vers 1624, car nous trouvons cette mention dans les *Nouvelles Recherches* de M. Beaupré :

« *François* et *Jean* du Bois, 1621 à 1625; et enfin celle-ci : *Jean* du Bois, 1629 à 1634. »

MIRECOURT (PAYS DES VOSGES).

1616.

Cette ville industrieuse, connue dans le monde entier par son commerce de lutherie, a produit plusieurs hommes distingués, entre autres Dominique Berthemin, sieur du Pont-sur-Madon, savant médecin sous les ducs de Lorraine Henri II et Charles IV. Il est auteur d'un traité des eaux de Plombières, encore consulté de nos jours, et qui fut réimprimé dans cette ville en 1633 ; mais l'introduction de la typographie dans cette localité parait être due antérieurement à *Ambroise-Ambroise*, si l'on en juge d'après le plus ancien monument connu de ses presses, qui est :

OFFICIUM BEATÆ MENNÆ VIRGINIS, *ex vetustis membraneis exemplaribus quorum antè hæc usus fuit; excerptum typisque mandatum opera industria N. B.;*

Impressum Mirecvria per Ambrosium-Ambrosij,

serenisimi Lotharingiæ Ducis typographum, ad vsum Collegiatæ Ecclesiæ, loci de Portu suavj, MDI.XVI.

Petit in-folio de 19 ff. chiffrés, titre compris, et d'un feuillet blanc. Chaque page est encadrée d'un filet et contient 43 lignes en lettres rouges et noires, avec notes de plain-chant.

Au milieu du titre, où les mots *Officivm Virginis et Mirecvriæ* sont en rouge, une mauvaise gravure au burin représente sainte Menne à genoux, et au-dessus d'elle deux anges tenant suspendu quelque chose qu'on peut prendre pour un voile.

De chaque côté de la planche on lit : *sancta Menna, ora pro nobis.*

Effectivement, la vie de sainte Menne occupe plusieurs feuillets de ce livre, dont l'impression paraît généralement assez bonne.

Cet ouvrage est rarissime, puisque jusqu'ici l'on n'en connaît qu'un exemplaire, sauvé de la destruction qui s'attachait de préférence à ces sortes d'ouvrages au temps jadis, par M. La Prevote, ancien maire de Saint-Dié, et heureusement bibliophile distingué. Cet amateur l'a gracieusement communiqué à M. Beaupré, pour en faire la description ci-dessus que nous avons puisée dans ses *Nouvelles Recherches historiques*, p. 44, chap. III.

Il semble qu'Ambroise-Ambroise, à en juger par ces œuvres, n'a fait qu'un séjour peu prolongé à Mirecourt. On le retrouvera en 1631, à Épinal.

ÉPINAL (CAPITALE DU PAYS DES VOSGES).

1616.

On y fabriqua des cartes à jouer de bonne heure, et leur dimension est telle, à en juger par les fragments qui en existent à la bibliothèque de Nancy, qu'on doit présumer que la plupart des jeux usités de nos jours n'étaient pas connus, car, à moins d'avoir la main de Goliath, il serait impossible de tenir un nombre un peu multiplié de ces cartes à figures.

Pierre Houion y fit paraître en 1616 :

DISCOVRS DE L'AMOUR DE DIEV ENVERS LES HOMMES, *de la pvnition de levr ingratitvde, de la récompense des bons et des moyens de l'obtenir, extrait des sainctes Escriptvres par Madame de la Rovte, dame d'Essey, vicomtesse de Brugny en partie, et dame de Madame; à Espinal, par Pierre Houion, imprimeur de Son Altesse*, 1616, petit in-8° de 4 ff. prélim. pour le titre, au milieu duquel est une gravure en bois représentant l'*Annonciation;* texte, 72 ff. non chiffrés; sign. A. S.

Avant la mention de ce traité pieux, décrit par M. Beaupré, on citait volontiers, M. Tessier tout le premier, l'ouvrage suivant, comme le plus ancien témoignage de la présence de Houion à Épinal :

Les roys et ducs daustrasie, depuis Theodoric Ier,

fils aisné de Clovis, jusque à Henry de Lorraine II, a present regnant; faict par Nicolas Clement, traduict par François Guibaudet dijonnois;

A Espinal, par Pierre Houion, imprimeur de Son Altesse, 1617, 1 vol. in-4°, avec figures en bois.

C'est une mauvaise reproduction en langue vulgaire d'un ouvrage qui n'est pas sans mérite littéraire, mais en latin seulement. Les gravures sur bois de Pierre Houion sont horriblement grossières, tandis que celles de l'édition primitive, imprimée à Cologne, en 1591, quoique fictives quant à l'authenticité de presque tous les personnages qu'elles sont censées représenter, sont excellemment gravées au burin par le célèbre Woëriot. Malgré ses grands défauts, l'édition d'Épinal constitue un livre rare qu'on paye chèrement quand on le rencontre.

Ambroise Ambroise, dont nous avons parlé à l'article de Mirecourt, vint à Épinal en 1631, juste au moment où les jésuites y entraient et y ouvraient leurs écoles.

VIC (Meurthe).

1624.

Cette ville dépendait à la vérité de l'évêché de Metz, mais elle touchait par tant de points à la

Lorraine, qu'on peut, sans grande entorse historique, l'y réunir naturellement pour clore notre nomenclature typographique sur ce pays.

Félix Claude, qu'on a cité comme établi à Metz en 1628, fit paraître d'abord à Vic :

Les Actes admirables en prospérité, en adversité, et en gloire du bienheureux martyr saint Livier, par Alphonse Remberviller, Lieutenant-général au bailliage de Metz; in-8°, 1624, Vic.

Puis, en 1626, et n'oublions pas qu'en fait de recherches bibliographiques, on ne retrouve que de loin en loin des jalons :

« Le cadet d'Apollon, né, nourry et élevé sur les remparts de la fameuse citadelle de la ville de Metz, pendant la contagion de l'année 1625, endoctriné des meilleurs préceptes des plus excellents médecins et des plus experts chirurgiens pour l'appeler à la furie de la plus cruelle maladie du genre humain, qui est la peste; présenté à Messieurs de la ville de Metz, par maître Marion Rolland, leur très-affectionné concitoyen, chirurgien stipendié du Roy et de la ditte ville; très-utile pour se préserver de la peste, ou pour s'en guérir, en étant atteint; imprimé à Vic, par Claude Félix, imprimeur de M. l'évêque, avec approbation et privilége; in-12, 170 pages. »

C'est une bonne fortune de rencontrer ce curieux bouquin, et tout vrai bibliomane lorrain doit la

compter au nombre de ses jours heureux. Au fond, c'est un témoignage historique des fureurs du fléau qui désola si cruellement la Lorraine au XVIIe siècle.

On ne regrettera peut-être pas que nous nous soyons étendu sur le chapitre de la Lorraine, puisqu'on y aura vu un petit État souverain vivre avec sa physionomie propre et originale jusqu'en plein XVIIIe siècle. Ses princes étaient débonnaires, amis des curieuses recherches, protecteurs signalés des arts et et des lettres, zélés pour la religion orthodoxe. Quoique restreint sur un petit théâtre, leur génie s'étendait jusqu'aux royaumes voisins, et pour ne pas sortir de l'époque que nous avons traitée, il nous suffira de citer les célèbres ducs de Guise, et le chef de leur maison, Charles III, une des têtes de la Ligue. Ce dernier, pour nous Lorrains, est notre Louis XIV; mais, plus heureux que le grand roi, il ferma les yeux en laissant son peuple heureux, paisible et dans l'abondance.

Il est de notre délicatesse de déclarer que cette notice, moins la biographie de Joseph Carez, qui est de nous, appartient au savant et érudit bibliographe, M. Jean Cayon, libraire à Nancy.

LE DAUPHINÉ.

1484.

Vienne. Valence. Embrun. Die.

A l'époque de la conquête de la Gaule par Jules-César, le Dauphiné était habité par les Allobroges; sous Valens, il fit partie de la Viennoise; lorsque Clovis étendit les limites de son empire, ce prince s'en rendit maître et le donna à Clodomir, son fils, qui l'abandonna à Thierri, roi d'Austrasie.

En 734, les Sarrasins s'en emparèrent; mais Charles Martel les ayant vaincus, rattacha ce pays à la France.

Bozon Ier ayant fondé le royaume de Bourgogne, enclava le Dauphiné dans ses États; après quelque interruption, il passa au comte Guy Ier; ses successeurs en jouirent pendant plusieurs siècles; et le dernier prince de cette maison, Humbert II, n'ayant point d'héritier direct, le laissa à Philippe de Valois, en 1349, à la condition que le fils aîné des rois de France porterait à perpétuité le titre de *Dauphin*.

Cette province, qui fut la *neuvième* à jouir des bienfaits de l'imprimerie, se divisait en *haut* et *bas Dauphiné*, et chacune de ces parties se subdivisait en plusieurs *pays*.

VIENNE (Isère).

1484.

Pierre *Schneck* publia dans cette capitale du Dauphiné :

La Buse de la cour, Vienne, par Pierre Schneck, 1484, in-folio.

Suivant Lacaille, p. 44, le titre de ce livre doit être :

« *L'Abusé de Court* ou *en Court*, qui se complainct à l'acteur du Temps perdu qu'il a fait toute sa Vie : et l'acteur lui donne enseignement, et à toutes personnes. »

On en a une édition faite à Lyon, chez Jean Lonsbany, in-4°, sans date.

On cite encore, mais sans preuve, qu'en 1481, parut à Vienne, l'ouvrage suivant :

Nic. de Clemenger, *De lapsu justiciæ*, in-4°.

VALENCE (Drôme).

1513.

Les Advertissements des trois états du monde, selon la signification du monstre, par François Yvoi, né à Ravennes, en Italie, en l'an 1512; Valence, 1513.

Le Grand philosophe Sydrach, lequel livre est la fontaine de toutes sciences; Valence, 1513, in-4°.

EMBRUN (Hautes-Alpes).

1587.

Discours des dissensions et confusions de la papauté; Ambrun, 1587, in-12.

DIE — *AUGUSTA VOCONTIORUM* (Drôme).

1613.

Epigrammatum Joh. Owen, libri III.

Deiæ Augustæ Vocont., ex officinâ Johannis Rodolphi Fabri, phil. profess.; sumptibus ejusdem, 1613, in-8°.

Digitized by Google

LA BRETAGNE.

1484.

Rennes. Loudéac. Nantes. Dol. Tréguier. Saint-Malo. Morlaix. Saint-Brieuc. Quimper. Vannes.

Les Bretons, peuple d'origine celtique, obligés de sortir d'Angleterre, se réfugièrent, vers 450, dans cette province, anciennement appelée Armorique.

Gouvernée par des souverains qui eurent successivement le titre de roi, de comte et de duc, elle fut apportée en dot par Anne de Bretagne, unique héritière de François II, dernier duc de ce pays, à Charles VIII et à Louis XII; cependant, sa réunion à la couronne de France n'eut irrévocablement lieu qu'en 1532, sous le règne de François Ier.

Cette province se divisait en :

Bretagne proprement dite, capitale RENNES.
Basse-Bretagne, VANNES.

Elle eut de bonne heure des presses, et la marche de l'imprimerie y fut tellement rapide, qu'avant la fin du xve siècle, quatre de ses villes possédaient des établissements typographiques.

C'est la dixième province qui ait eu recours à ses bienfaits pour dissiper, parmi les populations, l'ignorance, et sa funeste compagne, la superstition.

RENNES—*RHEDONES* (Ille-et-Vilaine).

1484.

Les savants personnages qui depuis illustrèrent par leur mérite littéraire la cité de Rennes, tels que *Bertrand d'Argentré*, jurisconsulte et annaliste, et le P. Tournemine, jésuite, attestent les fruits recueillis de très-bonne heure, de l'importation de l'imprimerie dans son enceinte, près des doctes établissements qui y florissaient dès lors.

Le premier incunable qu'ils citent, a pour titre: *Coustumes du duché de Bretagne*. L'an de grâce 1484, le 26e jour de mars devant Pasques, régnant très-haut et très-excellent prince François, par la grace de Dieu, duc de Bretagne, etc., a esté paracheve d'imprimer ce présent volume de *Coustumes correctées et meurement visitées* par M. Nicolas Dasier, M. Guillaume Racine et Thomas du Tertre, avocats, avec les *Constitutions*, *Establissements*, *Ordonnances faictes en Parlement en Bretagne* ès temps passez et jusques à ce jour, pareillement visitées et correctées par Jacques Bouchart, greffier au Parlement, et par M. Alain Bouchart, imprimeur à Rennes, *chés Pierre Bellesculée* et *Josse*, 1484, in-12.

LOUDÉAC ou BREHAN — *LANTENACUM* (Côtes-du-Nord).

1485.

Coustumes du duché de Bretagne, etc. (comme celui de Rennes), *imprimées à Lodéac, chés Rolin-Fouquet et Jean Cres;* 1485, in-8°.

Le songe de la Pucelle, in-4°, impr. Rolin-Fouquet.

NANTES — *NANNETES* (Loire-Inférieure).

1488.

Les Lunettes des Princes, composées par Meschinot, Nantes, 1488, in-4°, Estienne Larcher, impr.

DOL — *DOLA* (Ille-et-Vilaine).

1490.

C'est le seul renseignement que nous ayons pu découvrir : une date, un nom de ville, et puis rien.

N'aurait-on pas confondu Dôle en Franche-Comté, avec ce Dol, en Bretagne, de même que l'on a confondu Sens (*Senones*) avec *Senones*, petite ville à 6 kil. de Saint-Dié?

Ces deux villes auraient reçu l'imprimerie la même année, 1490.

Avis aux bibliographes avisés de ne pas négliger de s'enquérir pour avoir des détails.

TREGÛIER—*LANTRIGUIERUM* (Morbihan).

1499.

Catholicon armorico-franco-latinum, à Joanne-Lagadu, diocesis Trecorensis, compositum, ad utilitatem clericorum novellorum Britanniæ; editum Lantriguieri, per Johannem Casnez., v. nouemb., anno M.CCCC.XCIX, in-folio.

SAINT-MALO — *MACLOVIUM* (Ille-et-Vilaine).

1555.

Vita sancti Maclutis, auctore Bilio. Ep. Aletensi, Maclovii, 1555, in-12.

MORLAIX, MONTROUELLES (Finistère).

1622.

Doctrine chrestienne du P. Ledesme, traduite en breton par Tanguy-Gucquen, Montrouelles (Morlaix), 1622, in-16, George Allienne, impr.

SAINT-BRIEUC (Côtes-du-Nord).

1627.

La Vie et les miracles de saint Brieuc, par J. de La Devison, Saint-Brieuc, 1627, in-8°, Doublet, impr.

QUIMPER-CORENTIN (Finistère).

1650.

Les noëls anciens et dévôts, en breton, par Tangy-Quequen, Quimper-Caurentin, 1650, in-8°, des presses de Georges Allienne.

Il paraîtrait donc que Georges Allienne était à la fois imprimeur à Morlaix et à Quimper, ou bien, à cette dernière date, se serait-il fixé définitivement dans la dernière de ces villes?

VANNES — *VENETI*, *VENETIÆ*, *DIARORIGUM* (Morbihan).

1672.

Le Triomphe de l'amour divin dans la vie de la bonne Armelle Nicolas, pauvre villageoise, écrite par une religieuse ursuline de Vannes : Vannes, 1672, in-8°.

Cette vie, de la bonne Armelle Nicolas, pauvre villageoise, comme plus tard, celle du bienheureux mendiant Labre, se vendait à des milliers d'exemplaires chaque édition.

Digitized by Google

LA SAVOIE.

1484.

Chambéry. Annecy. Rumilly. Faurat. Aoste.

Dans les temps les plus reculés, la Savoie, bornée aujourd'hui par la Suisse et le Piémont, faisait partie de la Gaule. Elle passa ensuite sous la domination romaine et y resta de l'an 122 avant Jésus-Christ à l'an 407 de notre ère, époque où elle devint partie intégrate du royaume de Bourgogne.

A la chute de ce royaume en 534, elle devint province franque et fit partie depuis 879 du royaume d'Arles, avec lequel elle fut comprise en 1038 dans l'empire d'Allemagne. Après quoi elle obéit à des gouverneurs, tous vassaux de l'Empire. En 1170, les posessions de la maison de Savoie, qui comprenaient la Maurienne, Suze, Aoste et Turin, furent érigées en comté par l'empereur Henri IV. En 1233, y furent ajoutés la ville de Chambéry et le pays de Vaud.

Le tout, vingt ans après, était érigé en duché.

Les fils de Charles-Emmanuel Ier, Victor-Amédée et Thomas, devinrent (1580-1630) les fondateurs de la ligne aînée de Savoie et de la ligne de Savoie-Carignan. Victor-Amédée II obtint en 1713 par le traité d'Utrecht la Sicile avec le titre de roi.

Mais en 1720, il se vit forcé de l'abandonner à l'Autriche, qui lui donna en échange la Sardaigne qu'avec la Savoie et d'autres possessions il érigea en royaume.

Ce royaume, dit de Sardaigne ou de Piémont, fut enlevé à ses princes par nos victoires de la République, du Consulat et de l'Empire. Il leur fut restitué par nos désastres de la Restauration.

A l'extinction, en 1831, de la ligne aînée de la maison de Savoie, la ligne de Savoie-Carignan monta sur le trône. La maison de Carignan actuelle n'est qu'une branche collatérale.

Après la guerre récente d'Italie où nos soldats ont si vaillamment combattu côte à côte avec ceux du Piémont, la Savoie a fait, en 1860, retour à la France, qu'elle a accrue de trois départements, d'une superficie de 141 myriamètres carrés et de 583,800 habitants.

Avec le mont Blanc, la Savoie comprend les cimes les plus élevées des anciennes alpes Pennines, Grecques et Coltiennes. Les eaux qui l'arrosent se jettent toutes dans le Rhône ou le lac Léman ; les principales sont l'Arve, les Usses, le Jier, la Laisse, le Gbies et l'Isère. Là on va voir les lacs de Genève, d'Annecy, du Bourget, de Morion, de la Haute-Luce, du mont Cenis, et les eaux thermales d'Aix, de Saint-Gervais, de Bride, d'Échaillon, d'Évian, etc., etc.

CHAMBÉRY.

1484.

Antoine Neyret imprime dans cette ville : *Baudoyn, comte de Flandre*, 1 vol. in-fol.

ANNECY.

1536.

Cette ville était la résidence des évêques-princes de Genève depuis l'établissement du calvinisme.

Voici le titre de l'ouvrage qui y fut imprimé : *Élégie de Baptiste Mantouan, contre les folles et impudiques amours vénériennes, ensemble un chant juvenile dudit Mantouan, de la nature d'amour, le tout traduit par François de Myozengen.*

Annissy, *Gabriel Pomar*, 1536, in-4°.

RUMILLY.

1674.

Le Missel de Genève : Rumilly, 1674, sans indication d'imprimerie.

FAURAT.

1679.

Missale Carthusiani ordinis ex ordinatione capituli generalis, anno 1677.

Fauratii in Sabaudiâ, typis L. Dufour, 1679, 1 vol. in-fol.

AOSTE.

1683.

Le Héros des Alpes, ou la vie du grand saint Bernard de Menthon, par le P. de *Saint-Bernard*, Aoste, 1683, in-12, sans nom d'imprimeur.

LA FRANCHE-COMTÉ.

1485.

Salins. Besançon. Dôle. Montbelliard.

Antérieurement à la conquête de la Gaule, la Franche-Comté faisait partie de la Celtique.

Sous Auguste, elle forma la majeure partie de la grande *Séquanie*, dont *Vesontio* était la métropole, et, après avoir été subjuguée par les Francs, elle échut à Lothaire, lorsque les fils de Louis le Débonnaire se partagèrent l'empire de Charlemagne.

Gouvernée, sous les successeurs de ce prince, par des comtes souverains, elle fut comprise dans les États des ducs de Bourgogne sous Philippe le Bel ; Louis XI s'en empara, en 1479, par la valeur et la sagesse de Chaumont d'Amboise.

Elle passa sous la domination de l'Autriche; Charles-Quint l'acquit par succession; Louis XIV s'en rendit maître en 1668 ; ce monarque la restitua bientôt après et la reprit de nouveau en 1674, et enfin le traité de Nimègue, conclu en 1678, nous en assura la possession.

La Franche-Comté fut la douzième dans l'ordre

de l'introduction de l'imprimerie en France. Elle se divisait en :

Franche-Comté,	capitale BESANÇON.
Jura,	SALINS.
Vesontin,	VESOUL.

Il est fâcheux pour nous (1) que les changements fréquents de souverains et les guerres occasionnées à ce sujet dans la Franche-Comté aient détruit la plupart des monuments qui devaient nous transmettre les exploits glorieux et les actions dignes de mémoire de nos ancêtres; et si le XVe siècle, fécond en événements, n'eût envoyé à notre secours l'imprimerie, à peine en serait-il passé quelques-uns jusqu'à nous.

La disette des livres d'église était alors extrême; elle fixa l'attention du clergé et engagea les évêques à profiter de cette occasion favorable pour les multiplier.

On voyait dans ce temps-là une grande cage de fer assise au centre du chœur des grands chapitres, dans laquelle était placée un bréviaire. Autour s'assemblaient les prêtres pour réciter leurs offices, chacun d'eux n'ayant pas la faculté de pouvoir s'en procurer un. Au rapport de l'abbé

(1) *Dissertation sur l'origine et les progrès de l'imprimerie en Franche-Comté pendant le* XVe *siècle*, Dôle, M.DCC.LXXXV, 1 vol. in-12.

Grand-Didier (1), on trouve dans les archives d'un des chapitres de Strasbourg le testament d'un chanoine qui lègue à son chapitre, en 1473, un missel écrit nouvellement, à charge et condition que chaque chanoine qui sera présent le jour *in divisione apostolorum*, retirera douze sous d'assistance.

Cette disette était extrême dans notre province.

Jean Chousat de Poligny vendit à la duchesse de Bourgogne, en 1415, une Bible sur vélin, enluminée, pour 500 écus d'or.

Isabelle de France, dauphine de Vienne, donna, par son testament fait à Montmirel, en 1345, aux Cordeliers de Besançon, son bréviaire, à condition que frère Pierre de Battens, religieux de ce couvent, qui l'avait écrit, en aurait l'usage durant sa vie.

Ce fut cette même disette de livres qui, dans le xve siècle, fit créer ces imprimeries ambulantes dont les maîtres, voyageant, passaient par les villes principales et y offraient leurs services.

De ce genre furent notre *Després*, qui de Salins passa à Lyon, à Paris, etc., et *Le Rouge* qui, s'arrêtant à Chablis, y imprima, en 1483, le Bréviaire d'Auxerre, en 2 vol. in-8°, édition échappée aux recherches des bibliographes.

(1) *Histoire des évêques de Strasbourg*, t. II, p. 33.

SALINS (Franche-Comté).

1485.

Ce fut en 1485, trente ans après la première Bible de Mayence, que l'imprimerie fit son apparition en Franche-Comté à Salins, ville importante de la province; les États provinciaux s'y étaient souvent assemblés, et depuis le sac de Dôle, en 1479, le parlement y tenait ses sessions par ordre de Louis XI.

Jean Dupré ou Després, qu'on croit originaire de cette ville, secondé par Benoît Bigot et Claude Baudrand, y mit au jour un missel, in-folio, à l'usage du diocèse de Besançon, exécuté en gros caractères rouges et noirs, avec tant de goût, qu'on peut le regarder comme un chef-d'œuvre; cette impression lui avait été commandée par un prélat illustre et plein de zèle pour l'encouragement des études, Charles de Neufchâtel, archevêque de Besançon.

Mais, ne trouvant pas en Franche-Comté des ressources suffisantes, Jean Després se rendit à Paris, où, toujours soutenu par son généreux patron, il publia deux œuvres importantes, le Bréviaire et les Statuts synodiaux du même diocèse.

BESANÇON.

1487.

Tandis que Jean Després s'éloignait de Salins, Jean Comtel organisait ses presses à Besançon, ville relevant de l'empire.

Dans les années 1487 et 1488, Jean Comtel fit paraître une édition de l'*École de Salerne,* avec des commentaires d'Arnaud de Villeneuve, et un assez grand nombre d'autres opuscules de science, de religion et de morale, qui témoignent que l'imprimerie était alors florissante. Citons :

Tractatus seu Liber de Pertinentiâ; Bisuntia; 1487, 1 vol. in-4°.

Les éditions sorties des presses de Besançon, dit le Père Laire, dans sa *Dissertation*, pages 21 et suivantes, pendant le xve siècle, me conduiront ici à une dissertation littéraire qui pourra éclaircir une difficulté dans l'histoire de l'imprimerie, et donner lieu à découvrir quelques branches du commerce de notre province avec l'étranger.

Les éditions sorties des presses de Gutenberg, Fust et Schœffer, à Mayence, quoique ne portant point quelquefois leurs noms, sont reconnues des gens de lettres à la marque du papier, qui présente pour estampille une tête de bœuf surmontée d'une

croix ou étoile, particularité qui a donné lieu à l'épigramme de Gabriel Naudé :

Hic duo si nescis teneris impressa papyris
Artificum signo vitulinæ cornua frontis
Grandia calcographi referunt miracula Fausti.

Signe certain, selon Naudé, que tout livre qui, quoique dépourvu de date et de nom d'imprimeur, porte sur le papier cette estampille, doit être réputé comme sortant des presses de ces premiers typographes.

Bien que cette observation de Naudé passe aujourd'hui aux yeux des savants pour fausse en partie, ayant été prise trop généralement, il se trouve néanmoins bon nombre de livres imprimés, tant ici qu'à Strasbourg, Basle, Venise, et même Wittemberg, dont le papier est estampillé à la tête de bœuf, sans qu'on puisse en conclure qu'ils soient sortis des presses de Gutenberg, de Fust ou de Schœffer, d'où il ne s'ensuit pas moins qu'on a soutenu avec trop d'assurance l'assertion de G. Naudé.

Tous les livres imprimés à Besançon pendant le xve siècle, de même qu'à Mayence, l'ont été sur du papier estampillé à la tête de bœuf ; l'une des deux villes a donc pu tirer son papier de l'autre, à moins qu'on ne veuille supposer que l'imagination de l'homme, toujours si vagabonde, se soit rencontrée à Besançon, Mayence, Basle, etc., dans un si-

gne arbitraire aussi baroque que celui d'une tête de bœuf, pour marque distinctive du papier fabriqué dans l'une ou l'autre ville, ce qui paraît au moins assez remarquable (1).

Or Besançon n'a pas dû tirer son papier de Mayence.

Le papier de chiffe, inventé dans le XIIIe siècle, fut depuis le XIVe fabriqué à *Baume-les-Dames*, dont la papeterie était brillante en 1411, et depuis le XVe à *Arcier*, dans la papeterie dite de la *Calas*.

Le papier était donc commun en Franche-Comté, tandis qu'il était rare à l'étranger.

Besançon ne pouvait ainsi tirer le sien de Mayence, mais bien au contraire, cette ville, ainsi que les autres que je viens de citer, en faisait venir de Rennes et de la Calas.

Si Strasbourg et Mayence ont été assez heureuses pour découvrir et perfectionner l'imprimerie, notre province aura du moins la gloire de leur avoir fourni le papier nécessaire à sa mise en œuvre.

(1) La marque pour le papier, à la tête de bœuf, était sans doute un 6, signe convenu et générique entre les fabricants pour un certain format, comme on a vu de nos jours le double C ou le célèbre *pro patriâ* de Hollande.

DOLE.

1490.

Peu après, Pierre *Betlinger*, d'origine allemande, vint s'établir à Dôle, siége de l'université et du parlement, en 1490, onze ans après que cette ville avait été incendiée par les soldats de Louis XI. Betlinger publia les ordonnances du comté de Bourgogne ; mais aussitôt après il quitta le pays et transporta ses presses à Dijon (1). On cite encore :

Joanni Heberling, Grammundiensis, Lectio declarativa super epidemiæ Morbo; Dolæ ; 1492, 1 vol. in-4°.

Comme le fait remarquer M. Rouge-Bief, « le temps n'était guère propice aux travaux de l'intelligence ; la Franche-Comté se ressentait vivement encore des misères qu'y avait laissées la double invasion des armées de Louis XI, et l'imprimerie disparut pour de longues années de la province ; les généreux efforts de l'archevêque Charles de Neufchâtel, et du clergé en général, n'avaient qu'incomplétement réussi à y faire naître le goût des études littéraires. De nouvelles imprimeries ne se rouvrirent en Franche-Comté que dans le courant de

(1) Voir la dissertation du savant Père Laire, des chanoines de Dôle, *de l'Origine et des progrès de l'imprimerie en Franche-Comté, pendant le* xv*e siècle.* Dôle, 1785, Joly, imprimeur.

l'année 1588; mais, il faut le dire, le bel art typographique n'y marcha jamais qu'à pas très-lents, et ne s'y releva plus à ce degré de perfection et de goût qui conquiert l'admiration. » (*Histoire de la Franche-Comté*, p. 404 et 405.)

Antoine Dominique, docteur ès droit, Poivre et Bavoillot, arrivèrent à Dôle en 1587.

Dominique obtint des subventions de la ville par l'intervention de l'historien Louis Goslat.

Antoine Binart, imprimeur juré de la cour du parlement et de la ville, fit sortir de ses presses, de 1627 à 1674, plusieurs ouvrages concernant l'histoire de la province.

A la fin du siècle suivant, on rencontre à Dôle, de 1784 à 1818, M. J. F. X. *Joly*, de Nancy, typographe distingué, qui imprima le premier ouvrage de Napoléon Bonaparte, alors lieutenant d'artillerie au régiment de la Fère, en garnison à Auxonne. C'était sa *Lettre à M. Buttafuoco, maréchal de camp et député de la noblesse corse à l'Assemblée constituante*, 1789.

Le futur empereur parcourait à pied les seize kilomètres qui séparent les deux villes, pour venir visiter son imprimeur et corriger les épreuves de son manuscrit.

Voyez la statistique de l'*Histoire de l'arrondissement de Dôle*, excellent ouvrage de M. Armand Marquiset, ancien sous-préfet, tome I, p. 200.

Le nom du premier imprimeur latinisé est écrit tantôt *De Prato*, tantôt *De Pratis;* ce qui fait l'incertitude sur la manière d'écrire son nom : Dupré ou Després.

Il en est de même pour Betlinger, le B ressemble à un M dans les incunables; d'où vient qu'on a quelquefois écrit Metlinger.

MONTBELLIARD—*MONSBELLIGARDUS* (Doubs).

1588.

Machiavelli *Vita Aldi Manutii*, *Monspelgardi*, 1588, 1 vol. in-12, J. Foyllet, imprimeur.

LA PICARDIE.

1486.

Abbeville. Provins. Meaux. Beauvais. Soissons. Noyon.

Cette province, conquise par Clodion dans le ve siècle, passa à ses successeurs Mérovée et Childéric.

Échue en partage à Clotaire, fils de Clovis, elle resta sous la domination des rois de France jusqu'à Louis le Débonnaire, qui y établit des comtes devenus bientôt assez puissants pour méconnaître l'autorité souveraine. Elle faisait cependant partie du domaine primitif de la couronne sous Hugues Capet; mais, Charles VII l'ayant engagée au duc de Bourgogne, elle n'appartint définitivement à la France qu'en 1463.

La Picardie comprenait douze *pays* particuliers connus sous le nom de

Amiénois,	capitale AMIENS.
Santerre,	PÉRONNE.
Vermandois,	SAINT-QUENTIN.
Thiérache,	GUISE.
Beauvaisis,	BEAUVAIS.
Soissonnais,	SOISSONS.
Laonnais,	LAON.

Boulonnais,	BOULOGNE.
Ponthieu,	ABBEVILLE.
Vimeux,	SAINT-VALÉRY.
Nyonnais,	NOYON.
Calaisis,	CALAIS.

La Picardie a produit un grand nombre d'hommes distingués dans les lettres. Citons parmi ceux qui y sont nés ou qui y ont pris leur essor : Du Gange, Voiture, Galland, Théophile de Viau, Desportes, Rotrou, Nicole, Amelot de la Houssaye, Gresset, Panard, Collin d'Harleville, etc.

Elle est la quatorzième province qui ait appelé l'imprimerie.

ABBEVILLE (SOMME).

1486.

Somme rurale, autrement Somme-le-Roy, ou Pratique du droit civil et canonique, par Jean Bouthillier, Abbeville, probablement Jean Dupré et Pierre Gérard, M.CCCC.XXXVI, in-fol.

La Cité de Dieu de saint Augustin, 2 vol. in-fol., imprimée au même lieu, en 1486, par les mêmes.

MEAUX—*MELDÆ* (Seine-et-Marne).

1522.

Les *Quatre Évangiles*, en latin, d'après *la Vulgate*, parurent dans cette ville par les soins de Jacobus Faber, pour le compte du célèbre Simon de Colines.

BEAUVAIS (Oise).

1602.

Histoire des sainctes princesses Maure et Brigide, martirisées à Balagny, et transportées à Nogent-les-Vierges en Beauvoisis; Beauvais, 1602, 1 vol. in-12.

SOISSONS (Aisne).

1617.

Chronicon breve abbatialis canonicæ, sancti Joannis apud Vineas, à Petro Grisio; Suessone, 1617, in-8°.

NOYON (Oise).

1686.

Les huit barons ou fieffés de l'abbaye royale de Sainte-Corneille, par Louys de Gaya; Noyon, 1686, in-12, imprimés par Mauroy.

COMTAT D'AVIGNON.

1489.

Avignon. Orange. Apt. Carpentras.

Après avoir été successivement occupé par les Gaulois, les Romains, les Bourguignons, les Visigoths et les Francs, le comtat d'Avignon, que l'on nomme aussi *Comtat Venaissin*, quoique ce dernier ne soit qu'une partie du Comtat proprement dit, appartint aux comtes de Toulouse jusqu'en 1228, époque où les croisés s'en emparèrent, à l'occasion de la guerre contre les Albigeois; il fut ensuite cédé au Saint-Siége, qui y renonça en 1243; il le posséda de nouveau en 1275, par donation de Philippe le Hardi, roi de France, qui en avait dépouillé Charles II, roi de Naples; en 1763, la France s'en empara, la restitua bientôt et s'en rendit maîtresse une seconde fois, il y a soixante douze ans.

Ce fut sous la domination française que ce petit État introduisit dans son sein, lui quatorzième, les adeptes de l'art de Gutenberg. Avignon eut l'honneur d'être la première des villes du Comtat qui les accueillit, et l'on ne saurait nier que le flambeau des nouvelles lumières était bien nécessaire dans une contrée trop célèbre par son fanatisme outré et la violence de ses passions, depuis le massacre des Albigeois jusqu'à celui du maréchal Brune, sans parler de la glacière d'Avignon.

Ses souvenirs typographiques sont bien meilleurs.

AVIGNON (Vaucluse).

1489.

Arnaldi Badeti *Tractatus de mirabilibus mundi, ejusque compositione; Avenione,* 1489, in-4°.

Tel est le titre du premier incunable qui ait été imprimé dans le Comtat d'Avignon.

ORANGE (Vaucluse).

1537.

Dialogus quo multa exponuntur quæ Lutheranis et Hugonitis Gallis acciderunt.

Oragniæ, 1537, in-4°.

APT (Vaucluse).

1682.

La Vie de saint Castor, évêque d'Apt, par M. de Saint-Quentin; Apt, 1682.

Auparavant l'art typographique avait fait ses preuves en faveur d'Apt, car les Bréviaires à l'usage de son diocèse étaient imprimés à Lyon, en 1522.

CARPENTRAS (Vaucluse).

1694.

Le Portefeuille de M. L. D. F. Carpentras, 1694, in-12.

ORLÉANAIS.

1490.

Orléans. Blois. Montargis. Vendôme.

L'Orléanais faisait partie du domaine de la couronne sous Hugues-Capet; il fut érigé en duché par Philippe de Valois, et devint l'apanage de la maison d'Orléans de la couronne.

Lorsque Louis XII, duc d'Orléans, monta sur le trône, cette province fut réunie de nouveau au domaine de la couronne.

L'Orléanais se divisait en :

Orléanais propre,	capitale ORLÉANS;
Bauce,	CHARTRES;
Gâtinais,	MONTARGIS;
Blésois et une partie de la Sologne,	BLOIS.

ORLÉANS — *GENABUM*, PUIS *AURELIA* (LOIRET).

1490.

Les presses d'Orléans firent d'abord paraître, en 1490 :

Manipulus curatorum, 1 vol. in-4°, 1490, imprimé par Mathieu Vivian.

L'ouvrage suivant atteste qu'il y avait, en 1500, une autre imprimerie, ou un autre imprimeur qui avait succédé au premier :

Joannis Anglebermæi *Institutio boni Magistratus, et alia opuscula, inter quæ vita sancti Evurtii, Aurelianensis Præsidis, ac divi quoque Aniani Laudes : Aurelianii, per Petrum Asselinum, M. CCCCC.* in-4°.

L'art y fut apparemment découragé par les guerres dont ce pays devint le théâtre et celui des exploits de Jeanne d'Arc, pour sauver la France ; il faut rechercher jusqu'en 1559 et 1631, pour retrouver, en ce genre, quelque vestige d'activité dans la patrie de Ronsard.

BLOIS, Blésois (Loire-et-Cher).

1559.

Le Long (*Bibliotheca sacra*) fait mention d'un *Nouveau Testament*, en latin et en français, imprimé dans cette ville en 1559 ? sans autre indication.

VENDOME (même département).

1631.

Les Curieuses singularitez de France, par Dufousteau; Vendôme, 1631, in-8°; des presses de La Faugère.

MONTARGIS (Loiret).

1635.

Règles générales de la Congrégation de Notre-Dame, Montargis, 1683, 1 vol. in-12; Presvot, imprimeur.

LA BOURGOGNE.

1491.

Cette province était autrefois comprise dans la Gaule celtique. Elle était habitée en partie par les Lingons, les Séquanais, les Éduens et quelques-uns de leurs clients, les Mandubiens, les Ségusiens, etc., qui, sous l'empereur Antonin, surnommé *le Pieux*, furent évangélisés. Valens la classa dans la première Lyonnaise, et les Bourguignons s'y fixèrent au ve siècle.

Appelée par Stilicon à venir partager les dépouilles de l'Empire, cette nation, d'origine germanique, passa le Rhin en 407, sous la conduite de Gondicaire, s'avança vers le midi, s'établit d'abord dans l'Helvétie et la Séquanie, et, étendant ses conquêtes du côté du Rhône et de la Saône, parvint en peu de temps à former un État puissant qui embrassa les plus riches contrées de la Gaule et subsista durant cent vingt ans (413-534).

Ce beau pays, enlevé à Godomar, fut partagé par les descendants de Clovis, sans perdre le nom de Bourgogne, ni celui de royaume, tantôt divisé entre plusieurs rois de France, tantôt réuni sous un seul monarque.

Sous le règne de Louis le Bègue, on vit se for-

mer deux nouveaux royaumes des débris de l'ancien royaume de Bourgogne : celui de Provence ou de Bourgogne cisjurane en 879, et celui de Bourgogne transjurane en 888, qui, réunis en 930, formèrent le royaume d'Arles.

Quant à la Bourgogne proprement dite, elle fut gouvernée par des ducs bénéficiaires, dont le premier fut Richard, comte d'Autun, frère de Bozon et beau-frère de Charles le Chauve, à qui ils durent l'un et l'autre leur élévation.

Rattaché momentanément au domaine de nos rois (en 1016), le duché de Bourgogne fut cédé en 1031, par Henri Ier à Robert, son frère, qui devint la tige des ducs de la première branche royale, dont le dernier descendant, Philippe Ier, dit de Rouvres, mourut en 1361.

Le roi Jean, qui reprit alors ce duché par succession, le donna en 1363, à titre d'apanage, à son fils Philippe le Hardi, chef de la seconde race des ducs de Bourgogne. Les successeurs de ce prince en jouirent jusqu'à la mort de Charles le Téméraire, le dernier d'entre eux, qui périt devant Nancy le 5 janvier 1477.

Par suite de cet événement, Louis XI réunit de nouveau le duché de Bourgogne au domaine royal, par réversion, et depuis il n'en a plus été séparé, malgré les prétentions de la maison d'Autriche.

Avant la division de la France en départements,

le Gouvernement de la Bourgogne comprenait *le Dijonnais*, *l'Autunois*, *le Chalonnais*, *l'Auxois*, *la Montagne* ou le bailliage de Châtillon-sur-Seine, *le Charollais*, *le Mâconnais*, *l'Auxerrois*, *le comté de Bar-sur-Seine*, *la Bresse*, *le Bugey*, *le Valromey* et *le Bailliage de Gex*.

En suivant l'ordre chronologique, cette province est la seizième, qui, dans l'ancienne France, vit pénétrer parmi ses populations les lumières de l'imprimerie.

DIJON (Côte-d'Or).

1491.

I. — Pierre Metlinger : *Privilegia Ordinis Cisterciensis*, — in-4° de 197 feuillets, non chiffrés et sans réclames, mais avec signature. Cet ouvrage est imprimé en caractères gothiques avec lettres grises pour les initiales. Les lignes sont longues, et chaque page pleine en contient trente-cinq. Deux gravures sur bois occupent le premier feuillet ; celle du recto représente *la Vierge*, entourée d'une foule de religieux et de religieuses à genoux, les uns à sa droite, les autres à sa gauche, qu'elle semble vouloir protéger en les abritant de son manteau. Au-dessus de sa tête on lit les vers suivants :

Quam tibi Cisterci placeat sanctissimus ordo.
Hæc nobis primum ostensio facta probat :
Ergo tuo maneat semper sub numine tutus,
Deditus ante alios, Virgo beata, tibi.

La gravure qui est au verso figure le Pape, sous la protection duquel se place l'ordre de Cîteaux par les mains de ses abbés fondateurs Robert et Albéric, qui lui présentent leur abbaye. En haut de cette figure on voit la légende que nous transcrivons :

Ut sydus nitidum, vester præfulgidus ordo
Jam penitus toto clarus in orbe micat.
Sanctus et exemptus : primaque ab origine liber.
Nullus in hunc quodvis juris habere solet.

Et au bas :

Anno milleno centeno bis minus uno
Sub patre Roberto cœpit Cistercius ordo.

Le second feuillet commence ainsi : *Brevis Prefatio super sequenti collecta quorundam Privilegiorum ordinis cisterciensis*, et il porte la signature A 3.

On lit sur le recto du dernier feuillet :

Opera et impensa Reverendissimi in Christo patris et Domini : Domini Johannis Abbatis Cistercii sacre theologie eximii professoris : ad omnium sui sacratissimi ordinis filiorum consolationem et perfectum (hoc opus plurium summorum pontificum privilegiorum), quibus dictus sacer ordo Cisterciensis amplissime contra omnes injurias et insultus : privilegiatus est et munitus: emendatissime et integerrime impressum Divione, per

magistrum Petrum Metlinger Alemannum. Anno Domini M.CCCC, nonagesimo primo IIIJ, Nonas Julias, Finit feliciter.

Et ensuite : *F. Conradus Leontorius Mulbronensis benivolo lectori salve.*

Ce volume a été indiqué par dom Liron, Schelhorn, Mercier de Saint-Léger, Papillon, Hain, Panzer, et d'autres bibliographes qui se sont occupés des origines de l'imprimerie. Quelques-uns, tels que Maittaire, Marchand et Devisch, lui ont donné le titre de *Constitutiones Cistercii*, avec la date de 1490. Papillon en fait deux ouvrages différents en citant le titre suivant d'après Devisch : *Capitulum Generale Cisterciense, Constitutiones pluribus annis pro bona Ordinis Gubernatione Cistercii latæ et a diversis Pontificibus approbatæ*, Divione, 1480 ; mais l'abbé de Saint-Léger, relevant une citation incorrecte de la *Bibliotheca Telleriana* que Marchand avait prise pour autorité, n'en reconnaît qu'un seul ; c'est aussi notre avis, jusqu'à preuve du contraire. L'exemplaire d'après lequel nous avons décrit cet ouvrage, est inscrit au catalogue de la bibliothèque de Dijon, sous le n° 5316.

II. *Joannis de Circyo Abbatis Cisterciensis Compendium Sanctorum Ordinis Cisterciensis*, Divione, M.CCCC.XCI ;— in-quarto, sans nom d'imprimeur. —On l'attribue avec raison à Pierre Metlinger. Devisch ne parle pas de cet ouvrage, qui est indi-

qué par Houdin; et Papillon dit qu'il serait difficile d'en prouver l'existence.

III. *An. Man. Torq. Sever. Boethii de Consolatione philosophiæ libri V, cum Commentar. S. Thomæ de Aquino;* Divione, per Petrum Metlinger.—In-folio, sans date, caractères gothiques.

CLUNY (Saône-et-Loire).

1493.

Michel Wenssler ou Wenzler (1). *Missale Cluniacense.* — In-folio petit format, composé de 275 feuillets, non compris le titre et le calendrier qui commence au 1er janvier.

On lit à la fin en lettres rouges :

Reverendissimus et Pater Domnus Domnus Jacobus de Amboysia Abbas Sacri Monasterii Cluniacensis, de Consilio Reverendi Patris Domini Anthonii de Rupe Decretor. Doctoris, Majoris Cluniacens.; Mortuaque ac Charitatis Prioratum Prioris,... presens Missale ordinare fecit, quod tandem industriosus ingeniosusque vir Magister Michael Wenssler *civis Basilien., plus affectu devotionis quàm lucrandi causâ,* impressit in Cluniaco, *anno Domini millesimo quadringentesimo nonagesimo tertio, die nonâ mensis Junii.*

Les lignes qui précèdent montrent suffisamment

(1) Il a signé indifféremment Wensler, Wenssler, Venzler ou Wenzler, les ouvrages qui sont sortis de ses presses.

que l'impression du Missel de Cluny, à Cluny même, est de 1493 et non de 1490, comme l'ont avancé le P. Colonia et plusieurs autres d'après lui, et que Michel Wenssler, un des plus illustres artistes typographes de la ville de Bâle au xve siècle, se rendit expressément à Cluny pour travailler à cette impression, plutôt par esprit de dévotion que par motif d'intérêt.

Le Missel de Cluny est le seul livre que nous sachions imprimé dans cette ville au xve siècle. C'est un rarissime volume, dont on ne pouvait citer autrefois que deux exemplaires en France, l'un au collége de la Trinité de la ville de Lyon, et l'autre dans la bibliothèque de l'abbaye de Cluny.

MACON (Saône-et-Loire).

1602 (1).

I. — Bonard (1659). — *Ordonnances synodales de Mascon* (par Gaspard Dinet), Mascon, 1602, In 8°.

II. *Ordonnances synodales de Jean de Lingendes, en* 1659, Mascon, Bonard, 1659. In-8°.

(1) Nous donnons ici la date du plus ancien ouvrage imprimé à Mâcon dont le titre nous soit parvenu; mais nous ne pensons pas que ce soit le premier livre qui ait été imprimé dans cette ville. De nouvelles recherches nous mettront peut-être à même de prouver notre assertion. Nous faisons la même réserve relativement aux villes précédentes et suivantes.

Cette observation ainsi que l'article Bourgogne, est du savant M. Adolphe Grange, sous-bibliothécaire de la ville de Dijon. W.

CHALON (Saone-et-Loire).

1604.

Priviléges octroyés aux Maires, Echevins, Bourgeois et habitants de la ville de Chalon-sur-Saône par les rois de France et les ducs de Bourgogne, Chalon, Des Prez, 1604. In-4°.

AUXERRE (Yonne).

1609.

I. — Vatard (1622). — *D. Arnoldi, abbatis Bonævallis Carnotensis de Operibus sex Dierum*, Autissiodori, 1609, in-8°.

II. *Statuts synodaux de François de Donadieu, évêque d'Auxerre*, Aucerre (*sic*), Vatard, 1622, in-8°, de 73 pages.

III. *Chartes et titres anciens des habitants de Tonnerre, recueillis par David Andry*, Auxerre, in-8°.

LUGNY près D'Autun (Saône-et-Loire).

1617.

Mémoires de Gaspard de Saulx de Tavannes, dressés par son fils Guillaume de Saulx, avec les Mémoires de ce dernier (Lugny, près d'Autun, sans date), in-folio.

BOURG-EN-BRESSE (Ain).

1626.

Jean Tainturier. *Les Epistres d'Ovide, tradvictes en vers françois, avec des commentaires fort curieux; par Claude Gaspar Bachet, Sr de Meziriac*, à Bourg en Bresse, par Iean Taintvrier, M. DC. XXXII, — un volume in-8° de 1014 pages, précédées d'une feuille contenant le titre, une épître dédicatoire à André Fremiot, ancien archevêque de Bourges, la préface et l'extrait du privilége. Le privilége avait été donné à Paris le 3 janvier 1626.

On lit à la fin du volume : Achevé d'imprimer le 23 Iuin 1626. L'imprimeur aura voulu sans doute rajeunir son ouvrage en 1632, en y mettant un nouveau titre, tel que nous l'avons copié sur l'exemplaire que possède la bibliothèque de Dijon (n° 11,089).

AUTUN (Saône-et-Loire).

1636.

I. — Simonnot. — *Fondation et Règles du très-célèbre hôpital de la ville de Beaune, fondé par messire Nicolas Rollin, etc., extraites du latin de mot à autre des archives et registres d'icelui, traduites fidèlement en françois*, Autun, Simonnot, 1636, in-4°.

II. *Avgvstodvni amplissimæ civitatis et Galliarvm*

qvondam facile principis Antiquitates, Authore Stephano Ladoneo Augustodunensi; *Avgvstodvni*, apud Blasivm Simonnot, Typographum Iuratum, M. DC. XXXX, in-8° de 199 pages, précédées de 8 feuillets, et suivies d'une demi-page d'errata.

III. *Histoire sainte de la ville de Chastillon-sur-Seine, etc., par le R. P. Le Grand*, Autun, Simonnot, 1651, in-8°.

BOURBON-LANCY (Saône-et-Loire).

1655.

I.—Sans nom d'imprimeur.—*Lettre sur les vertus des eaux minérales de Bourbon-Lancy; par Isaac Cattier, médecin;* Bourbon, 1655, in-4°.

II. *Lettre sur les vertus des eaux minérales de Bourbon-Lancy; par Philippe Monteau, docteur en médecine.* Bourbon, 1655, in-4°.

BEAUNE (Côte-d'Or).

1659.

Simonnot. *Les Règlements et coutumes de la Chambre des pauvres de la ville de Beaune*, Beaune, Simonnot, 1659, in-12.

BERRI.

1493.

C'est en 1493 que l'imprimerie fut introduite à Bourges, capitale de ce territoire qui fut réuni à la couronne de France, en 1100, par Philippe Ier.

Le roi Jean l'érigea en duché en faveur de son troisième fils; depuis cette époque, le Berri fut toujours l'apanage d'un fils de France, et toujours fatal à ceux qui en portèrent le titre, entre autres à l'infortuné Louis XVI, et à la victime du poignard de Louvel.

Le Berri est la dix-septième province de France qui, en 1493, appela à Bourges l'imprimerie.

BOURGES — *AVARICUM, BITURIGES* (Cher).

1493.

Voici le premier ouvrage qui parut dans cette ville :

Missale secundum usum Ecclesiæ Biturencis.

Biturigibus, anno 1493.

Édition rare, sans nom d'imprimeur.

« L'art typographique, selon un érudit, paraît avoir été introduit à Bourges, au plus tard, en 1540, par Barthelmy Bartault, qui y imprima, cette année-là, *la Coutume de Berri*, dont un exemplaire existe à la Bibliothèque impériale.

LE LIMOUSIN.

1495.

Limoges. Tulle. Brives-la-Gaillarde.

Avant la conquête de la Gaule, ce pays était habité par les *Lemovices*, les plus vaillants d'entre les Celtes. Sous les empereurs, il faisait partie de la première Aquitaine.

Cédé par saint Louis à Henri III, roi d'Angleterre, et occupé de nouveau par les Anglais, en vertu du traité de Brétigny, Charles V s'en empara en 1369; mais il ne fut légalement réuni au domaine qu'en vertu de l'arrêt de 1620, rendu par Louis XIII.

Le Limousin se divisait :

En *Haut Limousin*, capitale LIMOGES, et en *Bas Limousin*, capitale TULLE.

Cette province est la dix-huitième de notre nomenclature; cette date (1495) paraît tardive en songeant aux générations d'hommes célèbres qui devaient l'illustrer plus tard. Citons d'Aguesseau, de Sainte-Marie, Marmontel, Baluze, Melon, l'abbé Raynal, le Franc de Pompignan, les poëtes de La Calprenède et Clément Marot.

Digitized by Google

LIMOGES — *LEMOVICENSE CASTRUM*
(Haute-Vienne).

1495.

Jean Berton y imprimait à cette époque :
Le *Breviarium Lemovicense*, in-8°.

TULLE (Corrèze).

1625.

Cette ville, qui eut pour évêque le célèbre orateur chrétien Mascaron, nous montre comme imprimeur débutant celui qui employa ses caractères au

Traité de la dyssenterie, par Antoine Meynard, 1625, 1 vol. in-8°.

BRIVE-LA-GAILLARDE (Corrèze)

1635.

Vie de saint Martin de Brive, par Jean Conte, in-8°.

LA TOURAINE.

1496.

Sous les empereurs romains, on voit cette belle province faire partie de la IIIe Lyonnaise; puis occupée par les Visigoths, ensuite par les Francs, elle est gouvernée longtemps par des comtes particuliers.

Geoffroi-Martel, comte d'Anjou, s'en empare en 1044, et la transmet à ses descendants, les comtes d'Anjou, rois d'Angleterre.

En 1202, Philippe-Auguste la confisque sur Jean-sans-Terre, et la réunit pour toujours à la couronne de France.

La Touraine a donné naissance au célèbre imprimeur Plantin, d'Anvers, aux poëtes Destouches et Rapin, à Rabelais, à Descartes, à Georges d'Amboise, etc.

Elle se divisait en :

Haute Touraine,	capitale TOURS.
Basse Touraine,	AMBOISE.

TOURS—*TURONES, CÆSARODUNUM, TURONUM*
(INDRE-ET-LOIRE).

1496.

La Vie et les Miracles de Monseigneur saint Martin, translatés de latin en françois, imprimés à Tours, par Mathieu Lateron, le 7 mai mil CCCC. IIII. XX. et XVI, par Jean du Liége Lebrucie.

L'imprimerie dans ces derniers temps, dit le savant M. Ambroise-Firmin Didot, dans son *Essai sur la typographie*, Paris, 1855, 1 vol. grand in-8°, prit un développement qui eût semblé fabuleux à *Matthias Lateron*, lequel y imprima l'ouvrage dont nous venons de citer le titre, et en 1517, le *Missale Turanense*.

Messieurs Mame occupent maintenant à Tours onze mécaniques à imprimer, et leurs ateliers d'assemblage et de reliure sont considérables.

Chaque jour on fabrique dans leur établissement *dix mille volumes*, du format in-12, destinés principalement à l'éducation de la jeunesse,

Le 20 novembre 1848, le congrès des imprimeurs de France s'y est réuni, au domicile de M. LECENNE, imprimeur à Tours, sous la présidence de M. A. Mame.

Quatre-vingt-douze imprimeurs adhérèrent par écrit à cette réunion, dans le but : 1° de réclamer

contre le très-grand nombre de brevets délivrés par l'administration ; 2° de s'opposer à l'extension prise par l'imprimerie royale et à ses continuels envahissements ; 3° de demander que, dans chaque département, les impressions afférentes à chaque localité ne fussent pas envahies par le monopole de quelques grandes imprimeries de Paris ; 4° de demander que dans les grandes villes l'examen du baccalauréat fût exigé, etc., etc.

De toutes ces résolutions, dont la plupart sont fort sages, du reste, qu'est-il advenu?

Rien, absolument rien.

Entendons-nous bien cependant sur la valeur réelle des choses.

Une profession de nos jours n'est plus une espèce de sacerdoce, comme on avait voulu le faire au congrès ; ceci allait à merveille au xve siècle, quand le nombre de lettrés était très-limité, l'art de l'imprimeur nouveau et restreint.

Aujourd'hui il s'agit de vivre de son état ; et les imprimeurs sont enlacés dans trop d'entraves pour qu'on puisse exiger d'eux un idéal impossible, qui tournerait d'ailleurs à leur détriment, car les savants typographes, entachés de la fatalité antique propre aux érudits, n'ont guère fait fortune, et ne travaillaient pas manullement.

En Belgique, et qui le croirait en Prusse ! cette profession est libre, et l'on ne voit pas que les gou-

vernements, les lettres, l'art et les artisans aient eu à s'en plaindre.

Tours est la dix-neuvième ville, selon l'ordre chronologique, qui, au xve siècle, ait appelé l'imprimerie dans ses murs.

LE ROUSSILLON.

1500.

Habitée d'abord par les Celtes, ensuite par des Gaulois-Germains, cette contrée fut le rendez-vous de l'armée d'Annibal, l'an de Rome 535, lorsque, après avoir passé les Pyrénées, ce grand capitaine traversa la Gaule Narbonnaise, et arriva aux pieds des Alpes qu'il franchit.

Soumise aux Romains plus d'un siècle avant l'ère chrétienne, elle fit partie de la première Narbonnaise jusqu'au démembrement de l'Empire sous Honorius, époque où les Visigoths s'en emparèrent; les Sarrasins l'occupèrent après ceux-ci; Pépin le Bref s'en rendit maître en 759; Charlemagne y établit, en qualité de gouverneurs, des comtes qui, abusant de leur autorité, se rendirent indépendants en 1172; l'un d'eux la transmit au roi d'Aragon; la France la posséda sous Louis XI, en 1462, à titre d'engagement; mais, bientôt après, elle revint au roi Ferdinand, et nous ne parvînmes à l'occuper de nouveau que sous Louis XIII; ce monarque en fit la conquête en 1642, et le traité des Pyrénées de 1659 nous l'assura pour toujours.

Il ne paraît pas que l'art des successeurs de Gu-

tenberg y ait beaucoup fleuri durant le XVIe siècle, car nous n'avons pu découvrir de cette époque qu'un seul incunable sorti de Perpignan, la vingtième province dans l'ordre d'introduction, et par un Allemand, chose assez digne de remarque.

PERPIGNAN — *PERPIGNANUM* OU *EDNA*
(HAUTES-PYRÉNÉES).

1500.

Breviarium secundum Ecclesiæ Ednensis, in-8°, impr. Job. Rosenbach, de Heidelberg.

Aujourd'hui, en l'an de grâce 1862, tout est bien changé dans cette antique province, car on y compte maintenant seize imprimeries, neuf lithographies et soixante-huit libraires, partout les vrais piliers de l'art.

LA FLANDRE.

1500.

Valenciennes. Lille. Cambrai.

Les Francs occupèrent cette partie de la Gaule dès l'année 287; les établissements qu'ils y formèrent furent confirmés par l'empereur Julien, et devinrent fixes sous Clodion, après l'expédition qui assura à ce prince la possession de Cambrai et du pays voisin, jusqu'à la Somme.

Sous Valens, elle fut comprise dans la seconde Belgique; on lui donna ensuite le nom de Flandre française; pour la distinguer des autres États du Nord qui portaient le nom de Flandre.

En 861, Charles le Chauve y établit des comtes qui presque aussitôt se rendirent indépendants; ceux-ci cédèrent à Philippe le Bel les villes de Lille et de Douai, ainsi que leur territoire, et les successeurs de ce monarque en jouirent jusqu'en 1363; mais les rois de France ne purent, depuis lors jusqu'en 1667, faire valoir leurs droits sur aucune partie de cette province, occupée à cette époque par les Espagnols.

Louis XIV en fit la conquête, et le traité d'Aix-la-Chapelle de 1668 nous en assura la possession.

On cite parmi ses enfants l'érudit Radues, les

célèbres libraires-imprimeurs Panckoucke, père et fils, les historiens Jean Froissart et Meyer.

La Flandre française se divisait en :

Flandre maritime, capitale	CASSEL.
Flandre Wallonge,	LILLE.
Cambrésis,	CAMBRAI.
Hainaut français,	VALENCIENNES.

VALENCIENNES.

1500.

Naissance très-désirée et proufitable de très-illustre enfant Charles d'Austrice ; imprimez en Valenciennes *de part Jehan de Liéges, demorant entre le pont des Ronneaux et le Touquet du lac devant le soleil*, in-4°, sans date.

Cet ouvrage a dû être imprimé lors de la naissance de Charles-Quint.

LILLE — *INSULA* (NORD).

1533.

Coutumes et usages de la ville de Lille; Lille, 1533, 1 vol. in-4°, imprimé par Michel Willen.

CAMBRAI.

1518 ?

Le volume suivant, sans date, mais qui paraît avoir été imprimé à l'époque où le voyage a été fait, passe pour le plus ancien produit des presses de cette ville, dit M. Ternaux-Compans :

Chy sensuvent les gistres repaistres et depens que moy Jacque le Saige, marchand de drap de soye, demourant à Douay, ai faict de Douay à Hierusalem, Venise, Rhodes, Rome et aultres passages, que moy ai faict l'an mil chinq cens XVIII, imprimé nouuellement à Cambray par Bonaventure Brassart, du dépens dudict Jacque, in-4°, sans date.

La rencontre d'un pareil *bouquin*, est, pour le bibliophile assez favorisé, un de ces jours heureux pour lui, si bien décrit par Walter-Scott dans l'*Antiquaire*.

Digitized by Google

ARTOIS.

1512.

Hesdin. Arras. Saint-Omer.

Anciennement habitée par les *Atrebates*, et occupée par les Francs, dès la naissance de la monarchie, la province d'Artois fut comprise dans la deuxième Belgique.

Le premier comte de Flandre la reçut en donation de Charles le Chauve, en 863, et la transmit à ses successeurs, qui la conservèrent jusqu'en 1180. Peu de temps après, Philippe-Auguste en devint maître par son mariage avec Isabelle, fille de Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut; mais, enlevée à la France par les ducs de Bourgogne, ce pays appartint successivement à ces derniers, à l'Autriche et à l'Espagne, qui fut obligée de l'abandonner à Louis VIII, en 1640.

Le traité des Pyrénées, en 1659, nous l'assura de nouveau, à l'exception cependant des villes d'Aire et de Saint-Omer, qui étaient demeurées aux Espagnols, et dans lesquelles nous ne parvînmes à rentrer que par le traité de Nimègue, conclu sous Louis XIV, en 1678.

C'est la vingt-deuxième province dans notre ordre d'introduction.

HESDIN (Pas-de-Calais).

1512.

Le premier ouvrage typographique de l'Artois parut sous ce titre : *Aggrégation des coustumes*, imprimée à *Hesdin*, par *Baudrain Pacquin*, 1512, in-4°.

ARRAS — *ATREBATUM* ou *RIGIACUM ATREBATIUM* (Pas-de-Calais).

1517.

Feu Van Praët cite, comme existant à la bibliothèque Mazarine, un *Missale Atrebatense*, imprimé sur vélin, en 1517, par Jean et Antoine Pice.

SAINT-OMER—*AUDERAMOPOLIS* (même département).

1600.

Les Jésuites, selon M. Ternaux-Compans, avaient dans cette ville, en 1600, un établissement typographique célèbre, destiné aux jeunes Anglais catholiques.

Il sortit de cette imprimerie beaucoup d'ouvrages, dont la majeure partie était en langue anglaise.

Ce bibliophile aurait bien dû nous donner le titre du premier livre imprimé par les révérends Pères; c'est un oubli regrettable.

LA GUIENNE. LA GASCOGNE.

LE PÉRIGORD.

La Guienne, qui porte ce nom depuis le commencement du XIVe siècle seulement, était comprise, sous Jules César, dans la Celtique et dans l'Aquitaine. Lors de la division de la Gaule par Valens, elle forma une partie considérable de la première et de la deuxième Aquitaine, et la majeure de la partie Novempopulanie, en s'étendant au delà de ses confins sur la première Narbonnaise.

Nous ne suivrons pas ici la Guienne dans tous les changements politiques qu'elle éprouva; nous dirons seulement qu'elle fut envahie par les *Gascons*, ou *Vascons*, originaires d'Espagne, et qui s'y établirent dans la partie méridionale.

Dans le moyen âge, une foule de peuples distincts habitaient cette belle contrée. Les *Ausci*, les *Rutini*, les *Tabelli* et les *Cadurci* étaient les plus puissants. Postérieurement elle comprenait la Guienne propre, le Périgord, l'Agénois, le Quercy, le Rouergue et la Gascogne. Cette dernière province se divisait ainsi :

Les Landes,	capitale	DAX ;
Le pays des Basques,		BAYONNE ;
La Chalosse,		SAINT-SEVER ;
Le Condomois,		CONDOM ;
Le haut et le bas Armagnac,		AUCH ;
Le Bigorre,		TARBES ;
Le Comminge,		SAINT-BERNARD ;
Le Couseran,		SAINT-LIZIER.

La Guienne, la première de nos anciennes provinces par son étendue et par le nombre des villes qu'elle renfermait, ne fut définitivement réunie à la France que sous Charles VII.

I.

LA GUIENNE PROPRE.

BORDEAUX — *BURDIGALA* (GIRONDE).

1529.

L'imprimerie n'y parut que tard, en 1529, et par *Jean Guyard*, au dire de Panzer, qui ne connaissait qu'un seul livre imprimé dans cette ville à cette époque.

On y vit paraître, en 1580, la première édition des célèbres *Essais de Montaigne*, sortis des presses de S. Millangers, imprimeur du roi, petit in-4°, en deux parties.

Un exemplaire de cette même édition *princeps*, relié en vélin blanc, aux armes de *De Thou*, fut

adjugé pour la modique somme de 11 fr. 55 c. à la vente de Firmin Didot, en 1811.

Ce même exemplaire, dit le maître par excellence de la science bibliograghique, M. Brunet, atteignit ensuite le chiffre de 527 francs à la dernière vente de Charles Nodier.

Le plus curieux de l'affaire, ajoute M. A. F. Didot, c'est que l'amateur qui porta l'enchère ce dernier prix, était lui-même présent à la vente de 1811, quand ce propre exemplaire avait été, sous ses yeux, laissé au prix si modique signalé plus haut, 11 fr. 55 c.

C'était prendre noblement sa revanche, il faut en convenir, d'une distraction impardonnable à tout bibliophile digne de ce nom.

Bordeaux était déjà célèbre dès le IVe siècle, parmi les villes de la Gaule, comme cultivant avec le plus de succès les lettres, et depuis elle produisit nombre d'hommes célèbres, en ce genre notamment. Cependant elle n'est que la vingt-troisième dans notre indication de l'itinéraire de l'imprimerie en France. Il ne faut pas trop se hâter de prononcer que c'était par indifférence pour le nouvel art, mais parce que les presses infatigables de Lyon absorbaient presque tous les labeurs intellectuels du midi de la France, comme jusqu'en 1818, la librairie lyonnaise surpassait en activité celle de Paris.

BAZAS — *BAZATUM* (Gironde).

1530.

Un bibliophile anglais, M. Cotton, dans son *Typographical Gazetteer*, assure qu'il existe à la bibliothèque Sainte-Geneviève un ouvrage de Joannes Dibbarota, dont il ne donne pas le titre, in-4°, imprimé sur vélin, en 1530, par *Claude Garnier*, dans cette petite ville.

Pourquoi n'avoir pas donné le titre de ce volume?

En général, nous remarquons que, lorsqu'il s'agit de la France, les renseignements donnés par M. Cotton sur nos livres sont très-vagues, et très-incomplets. — Est-ce un système?

LIBOURNE (Gironde).

1650.

Selon Wolfius, dit encore M. Ternaux-Compans, une imprimerie avait été fondée à Libourne en 1650, mais elle n'y subsista pas longtemps.

Encore du vague!

La bibliographie, qu'on le sache bien, est une science d'exactitude et de détails minutieux, parce que la moindre particularité a toujours son importance pour les curieux.

II.

LA GASCOGNE.

AUCH.

1530.

Claude Garnier, imprimeur ambulant, que nous avons déjà vu à Bazas, vint, en 1530, se fixer à Auch où il imprima un *Missel* qui se trouve à la bibliothèque de la ville.

AGEN, ancienne capitale des Nitiobriges (Lot-et-Garonne).

1545.

On cite comme le plus ancien produit des presses de cette ville : *Canti XI di Bandello de le lodi de la S. Lucrecia Gonzaga di Gazuolo e del vero amore col tempio di Pudicitia, e con altre cose per dentro poeticamente descritte.*

Le III Parche da esso Bandello cantate ne la Natività del S. Giano Primogenito del S. Cesare Fregoso et de la S. Costanza Rangona sua consorte. Si stampauano in Guienna, ne la città di Agen, per Antonio Reboglio; 1545, pet. in-4°.

Très-rare, vendu 600 fr. Gaignat; 393 fr. 75 c., Pinelli; 262 fr. 50 c. Libri (Catalogue de 1859, n° 251).

CAHORS — *DIVORNA* ou *CADURCUM* (Lot).

Series et acta episcoporum cadurcensium, autore G. de La Croix, Cadurci, Rousse; 1617, in-4°.

MONTAUBAN (Tarn-et-Garonne).

1620.

Cette ville est célèbre, pour avoir été la principale école de théologie protestante.

Le premier livre imprimé à Montauban inconnu aux bibliographes, a été découvert par M. A. Claudin, qui l'a décrit pour la première fois dans ses « *Archives du Bibliophile*, » t. II, p. 351, n° 4988. En voici le titre :

Hieronimi Vallensis carmen de passione Christi (cum commentario Joannis Coronei). *Meminerit lectori editum hoc opus cusumque in Monte Albano Tarne fluvio (que ab Aquitanis seiungit) admodum conspicua urbe. Anno post nestora partus virginei vigesimo primo* (1521). *Valete qui legitis;* petit in-4° de xxxvii feuillets chiffrés.

CONDOM (Gers).

1645.

La Réponse à saint Germain, ou les Lumières de M. de Morgues, pour l'Histoire de France éteintes, par Scipion Dupleix, Condom, 1645, in-4°.

III.

LE PÉRIGORD.

PÉRIGUEUX — *VESUNNA* (Dordogne).

1629.

L'État de l'Église du Périgord, depuis le christianisme, par Jean Dupuy, Recollet; Périgueux, 1629; Daluy, imprimeur, 1 vol. in-4°.

BERGERAC (Dordogne).

1569.

Discours sur les misères de ces temps, par André du Cros, Bergerac, 1569, 1 vol. in-4°.

SARLAT.

1694.

Grizolet lou joloux atrapot et los Amours de Floridor et Olympo, de Rosilas et d'Omelito et de Grizoulet et lo Morgui, coumedio, Sarlat, Coulombet, 1694, in-4°.

Lo disputo de Bacus et de Priapus coumposado pro Rousset, Sarlat, 1694, in-4°, Coulombet, imprimeur.

Digitized by Google

LE NIVERNAIS.

1535.

Louis XIV, par l'extinction de la féodalité, rattacha cette province à sa couronne.

Nous trouvons qu'on y imprimait à cette époque.

LA CHARITÉ (Nièvre).

1535.

Louis Rouillard et Guillaume Bourgoing, *Coutume du pays et comté de Nyvernois;* à la Charité, 1535, 1 vol. in-4°, sans nom d'imprimeur.

Il existait un exemplaire de cet ouvrage sur vélin dans la bibliothèque du duc de la Vallière.

NEVERS — *NOVIODUNUM* (Nièvre).

1590.

Guidonis Conchylii nivernensis peomata; Nivernî, 1590, in-8°.

Digitized by Google

LE BÉARN. LE PAYS BASQUE.

1532.

Le Basque, ce peuple étrange, jeté comme un monument antique, à l'extrémité occidentale de l'Europe, entre la France et l'Espagne, entre les Pyrénées et l'Océan, semble par ses mœurs, sa langue et ses usages, séquestré du monde entier, étranger au bouleversement des empires, et stationnaire à côté des progrès de la civilisation.

Appelé par les Romains *Cantaber*, par les Espagnols *Bascuense*, *Vascongado*, par les Français *Basque*, *Vascon* (race qu'il ne faut pas confondre avec les *Gascons*, dont l'origine est toute différente), il ne s'est jamais désigné lui-même que par la dénomination d'*Escualdunac;* et sa langue porte le nom d'*Escuara*.

La Cantabrie actuelle, dont la population peut être de 650,000 individus, se compose de sept provinces, dont quatre en Espagne et trois en France. Les quatre provinces espagnoles sont : la Biscaye, le Guipuzcoa, la Haute-Navarre, l'Alava. Les provinces françaises sont : le Labourd, *Laphur-duy*, solitude, terrain en friche; la Basse-Navarre, en basque *Garazi*, pays de sources minérales, et la Soule, *Zubérua*. Ces trois provinces

ne forment plus que les arrondissements de Bayonne et de Mauléon, dans le département des Basses-Pyrénées; encore offrent-elles une dentelure accidentée et comprennent-elles plus d'un village gascon ou béarnais enclavé dans des circonscriptions dont il ignore la langue.

On fait généralement remonter à l'an 588 la grande invasion des Basques Ibériens au nord des Pyrénées. Pressés par Récarède, roi des Goths, ils se jetèrent en grand nombre dans la Novempopulanie, enlevant les bestiaux, détruisant les vignes et les moissons. Bientôt un gros corps de ces turbulents montagnards, amenant femmes et enfants, forma des établissements réguliers dans la Basse-Navarre, la Soule, le Labourd et le Guipuzcoa septentrional. Ce fut l'origine du *duché de Vasconie*, gouverné par des chefs tour à tour électifs et héréditaires.

Toutefois l'invasion de 588 n'était pas la première. Au temps de César, une tribu des plaines du Gers habitait une ville appelée *Elimberri*, et portait elle-même le nom d'*Ausci*. Ces deux mots basques prouvent assez qu'elle était une colonie d'Escualdunacs ibériens, ainsi qu'une autre tribu des Aquitains, les *Elusates*, dont la ville s'appelait *Elusaberri*. Aujourd'hui les noms basques imposés à des localités sont très-fréquents dans toute l'Espagne, même en dehors des terri-

toires qu'ils habitent; mais, en France, ils ne dépassent pas la rive gauche de l'Adour, et l'on n'en trouve plus à 120 kilomètres au nord des Pyrénées.

Dans l'*Histoire de Gargantua*, de Rabelais, livre I, chap. v, se trouvent les mots basques *lagona edatera* (à boire, camarade !), et au livre II, chap. IX, *parmy les dicts héroïques du bon Pantagruel*, une allocution basque, fort mal écrite et fort disloquée dans la plupart des éditions.

Le basque est une langue sauvage, originale, aux formes rudes et athlétiques, tandis que le béarnais n'est qu'un gracieux patois, frère du gascon et des autres idiomes du midi, n'ayant rien de commun avec la langue des Escualdunacs.

Le Béarn, ancienne vicomté, principauté et province de France, obéissait à Henri IV avant que ce prince montât sur le trône de cette nation. Il avait aussi, comme ses titres le prouvaient, des prétentions sur la Haute et la Basse-Navarre, dont la dernière seule, située en deçà des Pyrénées, reconnaissait de temps en temps, à peine, son autorité. Ce fut son fils Louis XIII, qui, sans tenir compte de ces précédents, réunit en 1620, sur le papier au moins, Béarn et Navarre au domaine de France.

PAU, ANCIENNE CAPITALE DU BÉARN, AUJOURD'HUI CHEF-LIEU DU DÉPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES.

1552.

J. DE WINGLE, imprimeur. *Los Fors et Costumas de Béarn*, Constitution du pays, 1 volume in-4°.

ORTHEZ (MÊME DÉPARTEMENT).

1583.

LOUIS RABIER, imprimeur. *Los Psalmos de David, metats in rima biarnesa, por Arnaod de Saletto*, 1 vol. in-8°, livre protestant. C'était alors au Béarn la religion de l'État.

LESCARS (MÊME DÉPARTEMENT).

1602.

LOUIS RABIER, imprimur dou défunt Rey, *Los Fors et Costumas de Béarn*, Constitution du pays. 1 vol. in-4°.

BAYONNE, JADIS *LAPURDUM* (MÊME DÉPARTEMENT), CAPITALE DE L'ANCIENNE PROVINCE BASQUE LE LABOURD (LAPHUR-DUY).

1630.

Bayonne ne fut jamais une ville *escualdunac*, et l'on n'y parla jamais, ainsi qu'aux alentours, que le gascon. C'était une forteresse étrangère, construite pour tenir en bride l'*Escualdunac* belliqueux et remuant.

ETCHEVERRI, 1630. — *Cantiques spirituels (catholiques), en basque;* imprimerie Duhart-Fauvet, 1 vol. in-24.

D'OÏHENART, 1638. — *Notitia utriusque Vasconiæ;* imprimerie Cluzeau, 1 vol. in-8°.

Le même, 1639. — *Poésies basques;* imprimerie Cluzeau, 1 vol. in-8°.

Le même, 1639. — *Proverbes basques*, 1 vol. in-12, imprimerie Cluzeau.

HARRIET, 1640. — *Grammaire basque et française;* imprimerie Bonzom, 1 vol. in-4°.

PIERRE ACHULAR, curé de Sare en Labourd, 1642. — *Guerico guero* (Après pour après), le chef-

d'œuvre de la littérature basque. Le savant Pierre d'Urtubie, un des censeurs qui ont approuvé ce livre, appelle l'auteur un homme très-célèbre, 1 vol. in-8°; imprimerie Duhart-Fauvet.

Il n'y avait d'imprimerie ni à Saint-Jean-Pied-de-Port et Saint-Palais, capitales de la basse Navarre, ni à Mauléon, capitale de la Soule, encore moins dans leurs dépendances (1).

(1) Nous devons ces précieux renseignements à l'érudit polyglotte, M. Eugène Garay de Monglave.

LE BOURBONNAIS.

1606.

Compris dans la première Aquitaine, érigé en duché-pairie, en 1329, par Philippe de Valois, en faveur de Louis, fils de Robert, le dernier des enfants de saint Louis, ce pays fut réuni par confiscation, sous François Ier.

MOULINS (Allier).

1606.

Pierre Vernoy, qualifié imprimeur du roi, y introduisit l'imprimerie en 1606, et débuta par ce livre :

Vie et miracles de saint Menoux, par S. Marcaillé, Moulins, 1606, 1 vol. in-8°, des presses de Pierre Vernoy.

De nos jours, l'imprimerie a fait les plus grands progrès dans cette localité par l'initiative de M. Desrosiers, libraire-imprimeur. Cet honorable industriel exposa, en 1834, les premières livraisons d'un grand ouvrage sur le Bourbonnais, lequel fut suivi d'un autre sur l'*Auvergne* et le *Viva-*

Digitized by Google

rais, chefs-d'œuvre de typographie, rehaussés par le mérite des lithographies qui accompagnent le texte. Aussi a-t-on généralement applaudi à la distinction de l'étoile d'honneur, décernée à M. Desrosiers lors de l'exposition de 1849.

Digitized by Google

LA PROVENCE.

1574.

Aux temps les plus reculés, la Provence était occupée par les *Salyes*, les *Vulgientes*, les *Memini* et autres peuples gaulois.

Les Marseillais, venus des Grecs de Phocée en Ionie, y fondèrent plusieurs villes; mais, contraints par les hostilités des premiers habitants d'implorer le secours des Romains, leurs alliés, ils virent ceux-ci y pénétrer l'an de Rome 629, sous la conduite du consul Fulvius. Deux ans après, Sextius en expulsa entièrement les Salyes, qui se retirèrent chez les Allobroges.

Ainsi les Romains commencèrent à s'établir dans la Gaule transalpine 123 ans avant l'ère chrétienne.

Cette première conquête reçut le nom de *Provincia*, d'où est venu celui de *Provence*; elle fit partie de la première Narbonnaise, et ne cessa d'appartenir à l'Empire qu'après la prise de Rome par Odoacre.

A cette époque, les Visigoths s'emparèrent de la Provence; les Ostrogoths l'occupèrent ensuite; mais, pressés par Bélisaire, général de Justinien, ils l'abandonnèrent aux Francs.

En 855, l'empereur Lothaire l'érigea en royaume en faveur de Louis le Bègue, son fils; ce royaume finit en 948.

La Provence ne fut alors qu'un simple comté; plusieurs princes en jouirent à ce titre; Charles de France, frère de saint Louis, l'acquit par son mariage avec l'unique héritière de Provence; et, à la mort de Charles d'Anjou, roi de Sicile, elle passa à Louis XI par héritage.

La Provence est la patrie de Dumarsais, Mascaron, d'Argens, Patras, Massillon, Gassendi.

AIX — *AQUÆ SEXTIÆ* (Bouches-du-Rhône).

1574.

En 1547, le 18 juillet, l'archevêque d'Arles et le chanoine Cazaphilète, au nom du chapitre, autorisèrent, en vertu d'un acte reçu par Antoine Suriau, notaire à Saint-Chamas, *Vas Cavallier*, libraire d'Aix, à publier une nouvelle édition du *Bréviaire* de leur église.

Ce libraire chargea de l'impression Thomas Payen, établi à Lyon. *Lugduni excudebat Theobaldus Paganus*, 1519, *Venundantur Aquis*, *in palatio regali*, *per Vas-Cavalli*, *bibliopolam*.

Les chanoines de l'église métropolitaine d'Aix

faisaient déjà imprimer à Lyon leur *Bréviaire* en 1499; en 1526, leurs *Missels;* en 1527 et 1533, leur *Diurnal.*

Aix attendit jusqu'en 1575 pour posséder exclusivement dans son sein une imprimerie, afin de répondre aux travaux pressants, soit littéraires, soit plutôt liturgiques. *Pierre Prest* quitte Avignon en 1534 pour se fixer ici sur l'invitation des magistrats. Toutefois ces augures de prospérité paraissent avoir été mensongers pour le nouveau venu, car, en 1547, les syndics se voient obligés de tirer provisoirement de Lyon un autre maître typographe, nommé Pierre Tolozan. (Voyez Henricy, *Histoire de l'origine de l'imprimerie en Provence.*)

C'était encore aux presses de Lyon que l'église de Marseille avait recours en 1526, pour ses livres usuels et bréviaires, de même que les villes d'Arles dès 1501, 1547 et 1549; Grasse en 1528; Fréjus en 1530, et Apt en 1502.

MARSEILLE (Bouches-du-Rhône).

1594.

L'imprimerie n'y fut introduite que très-tard.

L'aïeul du célèbre prédicateur Jules Mascaron imprima en 1594 les *Poésies de la Bellandière* et

celles de *Saint-Paul.* C'est le premier livre qui ait paru à Marseille (1).

Par un acte du 5 novembre 1594 :

« Les consuls de la ville de Marseille, comme cupides et désireux de l'ornement et décoration d'icelle ville, ayant depuis quelques années tâché d'établir l'imprimerie, tant nécessaire et importante à une telle ville qu'est celle-cy; attendu que enfin se seroit présenté M. *Pierre Mascaron*, marchand libraire, habitant au dict Marseille, qui, sachant le désir des dicts sieurs consuls, se seroit offert à leur faire avoir en cette ville la dicte imprimerie; ce qui auroit été accepté par les dicts consuls, etc. Pierre Mascaron s'engage à dresser et exercer la dicte imprimerie dans le mois prochain, et les consuls promettent de lui payer annuellement 300 écus d'or, de lui fournir un local convenable, et de l'exempter de garde. »

Mais il paraît que l'imprimerie de Mascaron, ainsi que celle d'un nommé *Antoine Arnoux*, qui fut imprimeur à Marseille de 1600 à 1602, n'existèrent que pendant quelques années, puisqu'on voit *Henri Carrel* imprimeur à Aix, proposer en 1617 à la ville de Marseille d'y établir une imprimerie, attendu qu'elle n'en possède aucune (2).

(1) Son fils Antoine Mascaron, père du prédicateur, fut un célèbre avocat au parlement d'Aix.

(2) Registres de l'hôtel-de-ville, 28 décembre 1617. Voyez la *Notice*

Cependant, en 1614, *les Offices de Notre-Dame, etc., pour la fraternité de Notre-Dame d'Ajude, dite la Trinité-Vieille de la Ville de Marseille*, y avaient été imprimés par *Philippe Coignat;* et les actes des 29 juin et 17 juillet 1614, rédigés bien plus par une chambre de commerce que par une académie, stipulent « que cet imprimeur fera les dicts livres de la longueur chacun d'ung pan et demy car de long, et ung pan moins demi car de large. En cas qu'il fasse quelque faute en imprimant, le dit Coignat sera tenu refaire à ses propres coûts et dépens sans redit iceux livres. »

Ce qui prouverait que Marseille était dépourvue d'imprimerie en 1615, c'est que l'administration, qui accepta la dédicace faite à ses consuls par Hector Solier des *Antiquités de la ville de Marseille*, et en favorisera la publication par une somme de 1,000 livres, souffrit que ce livre parût ailleurs qu'à Marseille (1).

En 1641 *Claude Garcin* vint rétablir l'imprimerie dans cette ville, qui lui alloua 100 livres de gages.

sur l'origine de l'imprimerie en Provence, par M. Antoine Henricy, avocat; *Mémoires de la Société académique d'Aix*, 1826.

(1) Il parut même sous des noms supposés d'imprimeur et de ville (à Cologne, par Alexandre Pernet).

En 1595, l'imprimeur Pierre Paul eut *licence* de s'établir à Marseille, ce dont il remercia fort les magistrats marseillais en tête du premier livre qui sortit de ses presses, et qui n'est autre qu'un fatras en patois; il les félicite d'avoir *moyenné* dans leur ville l'établissement d'une imprimerie.

En 1669 l'évêque arménien Uscan obtint du roi, par la médiation du chevalier d'Arvieux, savant orientaliste, un privilége pour imprimer à Marseille en langue arménienne les livres nécessaires à la religion de son pays. En 1662 le patriarche des Arméniens avait envoyé Uscan en Europe pour y faire imprimer la Bible, dont les manuscrits coûtaient 500 écus. L'évêque de Marseille surveilla l'impression; mais Uscan étant mort à Marseille en 1674, des difficultés survinrent entre les nouveaux associés, et des accusations d'hérésie firent suspendre les travaux. L'imprimerie retourna à Amsterdam, où une Bible arménienne avait été précédemment imprimée.

Marseille perdit ainsi un établissement qui eût pu lui être avantageux. Quelques livres arméniens de peu d'importance y furent imprimés (1). »

(1) A. F. Didot, *Essai typographique.*

Partout nous avons demandé la lumière, parfois elle a été tardive; — aussi sommes-nous forcés de donner ici un *appendice*, — que nous devons en grande partie à l'obligeance de M. A. Claudin, libraire.

APPENDICE.

ADDITIONS. — CORRECTIONS.

1564. DOUAI — *DUACUM* (Pas-de-Calais).

Le plus ancien produit sorti des presses de cette ville est :

Salomon, *Comedia sacra, autore B. Euraedo.* Duaci, *J. Boscard*, 1564, in-8°.

M. Cotton, bibliophile anglais, dans son *Typographical Gazetteer*, cite un autre livre de la même date, imprimé par Louis de Winde.

S'il y avait déjà deux imprimeurs à Douai, il faudrait faire remonter l'introduction de l'art typographique dans cette ville à une époque beaucoup plus reculée.

En 1568, le cardinal Allan fonda dans cette ville un collége anglais, qui fut transporté à Rennes, en 1578, et ramené, en 1581, à Douai, où il subsista jusqu'à l'époque de la révolution de 1789,

et où ses membres publièrent un très-grand nombre d'ouvrages de controverse, en anglais.

1650. LA FLÈCHE — *FLEXIA.*

Jousse, *Théâtre de l'art du charpentier;* à la Flèche, 1670. In-fol., sans nom d'imprimeur.

1546. LE MANS — *CENOMANUM* (Sarthe).

Denis Gaigeot imprima dans cette ville, en 1546, *le Missale Cenomanense.*

1508. GRENOBLE (Dauphiné).

Voici le titre du premier ouvrage que l'on présume avoir été imprimé à Grenoble :

Libertates per illustrissimos principes Delphinos Viennenses Delphinalibus subditis concesse, statutaque et decreta ab eisdem principibus necnon magnificis Delphinatus presidibus... et excelsum Delphinalem senatum edita... *Venales habentur GRATIANOPOLI apud Franc. Pichatum et Barth. Bertoletum* (1508), pet. in-fol., gothique,

1607. CLERMONT-FERRAND (Auvergne).

Les Origines de Clermont, ville capitale de l'Auvergne, par Jean Savaron. Clermont. B. Durand, 1607, in-8°.

1697. AURILLAC (MÊME DÉPARTEMENT).

Éloge funèbre de Louise Boyer, duchesse de Nouailles, par A. Lalanne; Aurillac, 1697, in-4°.

Il est plus que probable que l'imprimerie fut pratiquée en Auvergne avant les époques qu'indiquent les deux ouvrages que nous citons, mais nous n'avons pu nous renseigner sur ce point..

Page 228, ligne 12, lisez : Jean *Lambany*, et non Lonsbany ; — ligne 15, *Clemengis*, et non Clemengen.

Page 250, lisez : *foilet* et non foyltet.

Page 252, l'avant-dernière ligne, après *saint Augustin*, ajoutez : traduit par Raoul de Presles.

Page 266, Auxerre, lisez : 1585, et non 1609.

Il existe un ouvrage indiqué par M. Charles Brunet et les bibliophiles, imprimé à Auxerre en 1585.

Page 270, Bourges :

Il existe à la bibliothèque de Bourges, dans le dépôt des livres confiés à M. Boyer, sous-bibliothécaire, un magnifique *Missel*, in-fol., imprimé par Cl. Garnier, en 1529.

Page 256, Orange, lisez : 1587, et non 1537.

Page 274, Tours :

Il doit exister un *Missel*, imprimé à Tours, par Porcelet, en 1488.

Page 278, Perpignan, lisez : *Eldanensis*, et non Ednensis; — Joh. et non Job Rosenbach.

Page 280, Lille, 1533 :

Le premier livre imprimé à Lille porte la date incontestable de 1595. Voici le titre exact de ce livre découvert par M. A. Claudin (voir *Arch. du bibliophile*, t. I, p. 262, n° 2019) :

« *De indulgentiis tractatus brevis clarus et eruditus authore Joanne Capetis insulensi canonico. Insulis excudebat Antonio Tuck*, 1595, in-8°.

Le livre que nous indiquons comme imprimé à Lille, en 1533, était imprimé à Anvers et se vendait seulement à Lille.

Le livre qui passe généralement pour le premier sorti des presses lilloises est : *Les chastelaines de Lille*, par *Flores Van der Haer*, 1613.

Page 286, Bordeaux, 1529 :

Le premier livre imprimé à Bordeaux, et dont le titre n'a pu être cité par Panzer est celui-ci :

Les gestes des solliciteurs en ryme françoyse, par Eustory de Beaulieu.

RECHERCHES HISTORIQUES ET BIBLIOGRAPHIQUES

SUR

LES IMPRIMERIES

PARTICULIÈRES, DE FANTAISIE ET CLANDESTINES,

DEPUIS LE XVe SIÈCLE JUSQU'EN 1789.

Lorsqu'au xve siècle la découverte de Gutenberg eut procuré le moyen de multiplier rapidement les copies d'un livre, les imprimeurs ne tardèrent pas à remplacer les scribes, et l'on en vit bientôt qui, sortant des ateliers de Mayence, de Bamberg, etc., après s'être fournis d'un assortiment de caractères et d'une petite presse, se répandirent avec ce bagage typographique en Allemagne, en Italie, en France, en Belgique, et offrirent momentanément leurs services à qui voulut les employer.

C'est surtout aux monastères que s'adressèrent ces typographes ambulants, parce qu'ils présumèrent avec raison que, dans ces maisons où l'instruction s'était réfugiée depuis tant de siècles, ils tireraient sans doute un meilleur parti de la nouvelle découverte.

Les statuts de l'Ordre, les Missels, les Antiphonaires, quelques livres mystiques, classiques, vieux manuscrits, détériorés par l'usage et par le temps, avaient besoin d'être renouvelés.

Quelle occasion plus favorable d'en obtenir sur-le-champ un certain nombre d'exemplaires plus corrects, et sans doute moins dispendieux pour la totalité de ces exemplaires que ne l'avait été l'unique copie du manuscrit qu'on allait mettre sous presse !

Aussi voyons-nous, dès 1465, 67, 69, etc., presque toutes les éditions, datées de tel ou tel monastère.

Mais, par la suite, ces imprimeurs ambulants, ayant trouvé dans les villes de quoi s'occuper constamment, renoncèrent à leur vie nomade, et se fixèrent dans ces localités, où bientôt ils furent érigés en corps de confrères ou communautés.

Mais ces établissements n'étaient que des imprimeries particulières, ouvertes sans formalités, fermées à volonté par leurs propriétaires.

A l'instar des anciens libraires, *mangones librorum*, qui vendaient des manuscrits et des parchemins, ces imprimeurs furent placés d'abord sous la simple police de l'université.

Nous distinguons trois sortes d'imprimerie, les *particulières*, celles dites de *fantaisie*, et les *clandestines*.

Les imprimeries *particulières* n'offrent rien de mystérieux ni de frauduleux.

Elles n'étaient ordinairement établies en maison privée que pour procurer un amusement innocent et agréable à un amateur qui, sans être imprimeur, avait cependant le goût des procédés typographiques, et les mettait en usage pour son plaisir, sans aucune vue d'intérêt ni de prosélytisme.

Les imprimeries de *fantaisie* étaient absolument dans les mêmes conditions que les imprimeries particulières, avec cette différence seulement qu'elles étaient dirigées par de grands personnages, dans le noble but d'encourager et de protéger l'imprimerie.

Nous entendons par imprimeries *clandestines* celles qui étaient établies secrètement et frauduleusement dans un lieu inconnu.

Desservies mystérieusement par des gens sûrs et dévoués, qui n'en trahissaient jamais le secret, elles échappaient à la surveillance de l'autorité, et les ouvrages qu'elles produisaient, dépourvus de permission, de privilége, de nom d'auteur, de ville et d'imprimeur, étaient presque toujours de nature à piquer la curiosité en flattant les passions, mais en même temps à provoquer l'animadversion des lois.

Aussi l'œil de la police traquait-il ces imprimeries dangereuses, et leur découverte était-elle,

comme de nos jours, suivie de condamnations très-sévères, toujours accompagnées de la confiscation de tout ce qui se trouvait dans l'atelier au moment de la saisie.

Hérault, lieutenant-général de police, homme très-adroit et très-fin, ne put jamais parvenir à découvrir à Paris le lieu où s'imprimaient les *Nouvelles ecclésiastiques;* leur publication secrète commença en 1728, et leur distribution régulière dura un grand nombre d'années.

Cette feuille janséniste s'imprimait en un atelier improvisé dans une pile de bois sur le port aux Planches; les ouvriers étaient tous déguisés en débardeurs et manœuvres.

Le mode d'affichage des placards du parti n'était pas moins ingénieux : un porteur de hotte s'arrêtait, comme fatigué au coin d'une rue, sur une borne; aussitôt un enfant caché dans cette même hotte en soulevait le couvercle, artistement déguisé, et apposait une affiche fraîchement encollée; puis, au moment donné, le porteur allait plus loin.

I.

IMPRIMERIES PARTICULIÈRES.

1489. Cluny (*Cluniacum*). — Cette imprimerie fut fondée, en 1489, par les Bénédictins de ce monastère.

1489 (environ). Chartres. Un missel ou bréviaire, imprimé *in domo canonicali*, in-4°. Se trouve à la bibliothèque de ladite ville.

1489. Val-d'Arête, près de Carcassonne. — Cette imprimerie fut fondée par les religieux du monastère de Saint-Cucuphat, au Val-d'Arête, situé dans la sénéchaussée de Carcassonne.

1527. Longueville devant Bar-le-Duc (Barrois). — Le *Viat de Salut*, dit M. Beaupré, dans ses *Recherches historiques*, a été imprimé dès 1527, dans un lieu où je crois qu'il n'a jamais été imprimé d'autre livre; c'est à *Longueville devant Bar-le-Duc*, par ordre d'Hector d'Ailly, évêque de Toul, qui promet quarante jours d'indulgence aux fidèles qui le liront.

Le caractère est gothique.

Le *Viat de Salut* est un livre connu en bibliographie; son auteur est Guillaume Parvi ou Petit.

Reste à savoir si cette publication est l'œuvre d'un imprimeur établi à Longueville, ou si elle est

due à des presses étrangères, transportées momentanément en ce lieu.

Dans le *Viat de Salut*, est comprise l'exposition du symbole, des dix commandements, du *Pater* et de l'*Ave Maria* et une instruction pour soy confesser, avec des oraisons et plusieurs autres dévotes chansons.

Selon toute apparence, tel est le titre de 1538, Paris, Maillard, de l'édition de Longueville.

1513. Monastère de LA GRASSE, près Carcassonne; il en sortit :

Breviarium ad usum sacri et devoti monasterii Crasse ordinis Sancti Benedicti Carcassonen. diocesis. Impressum vero in prefato cenobio de mandato venerabilium Dominor. religiosorum dicti conventus per Johannem de Guerlins, anno a partu Virginis MCCCCC *et* xiij (1513) *prima Kalendis decembris.* In-12.

1547. Abbaye d'ARRIVOUR, en Champagne :

De l'Institution du prince, livre contenant plusieurs histoires ou enseignements et saiges dicts des anciens tant grecs que latins, faict et composé par Maistre Guillaume Budé, secrétaire et maistre de la librairie, reveu..... et augmenté de scholies et annotations par hault et puissant seigneur Missire (sic) *de Luxembourg, abbé d'Ivry. Imprimé à l'Arrivour, abbaye du dict seigneur, par Maistre Nicole Paris*, 1547, in-fol., lettres rondes, vél.

« Très-beau livre sorti de l'imprimerie particulière de l'Arrivour, dirigée par Nicole Paris,

imprimeur de Troyes. Autour du titre on voit une jolie bordure gravée sur bois à la manière criblée; les lettres ornées, gravées dans le même genre, sont remarquables par leur exécution et leur netteté. Cet ouvrage a été composé pour l'éducation de François II (1). »

1571. Saint-Denis (Monastère de). — Cette imprimerie était située rue de l'*Amandier*, aujourd'hui des *Amandiers*, près de Saint-Étienne-du-Mont.

Il en sortit, en 1571 : *Carmen de arte rhetorica, a Francisco Picard, Paris, Typ. Monaster.S. Dionysii a Prato, via amygdalina, ad Veritatis insigne.*

1574. Lusignan, petite ville du Poitou ; on y a imprimé : *Epistola Johannis Monlucii, ad Polonos ordines de illustrissimo Andium duce in regnum Polonarum allegendo; Lusiniani Pictonum excudebat J. Durerius*, 1574, in-4°.

Qu'était ce Durerius ? Imprimeur ou particulier ?

1606. Clairlieu-lez-Nancy — C'était une abbaye fondée par Matthieu Ier, duc de Lorraine, à cinq kilomètres de Nancy, en faveur des moines de l'ordre de Saint-Bernard. Elle fut détruite à la Révolution avec les curieux monuments funèbres de sa vaste église.

En 1606, les Bernardins voulurent sans doute imiter d'autres monastères, en faisant exécuter sous leurs yeux l'impression de livres à leur usage, ou même de circonstance.

(1) Aug. Claudin.

Un certain *Jean Savine* fut donc appelé par eux, et se mit à l'œuvre avec un talent qui rendait son nom fort recommandable aux bibliophiles lorrains surtout, tant par la beauté de ses caractères, la netteté de l'impression, que le bon goût de ses vignettes et lettres grises, qui en font un rival des Elzevirs. Malheureusement, les livres imprimés par lui sont en très-petit nombre, il n'y en a que six de connus jusqu'ici. Voici le titre du premier :

Vita et miracvla sancti Bernardi, primi Claræ-vallis abbatis et præcipui sacri cisterxiensis ordinis illustratoris, a quodam ipsius ordinis monacho metrice edita. Pet. in-8° de 31 ff., imprimées en italique, à l'exception des sommaires, des titres, des chapitres, qui sont en lettres romaines.

Le volume est terminé par cette souscription, au verso du trente-sixième feuillet :

Clari-loci ad Nanceium, excudebat Joannes Savine Typographus, anno Domini 1606. Signé A. S.

Nous retrouverons en 1610 Jean Savine imprimeur à Nancy.

1616. Maillé, château de France, qui a donné son nom à une illustre maison. On y a imprimé : *l'Histoire du siége de la Rochelle*, en 1572 et 1573, Maillé, 1621, 1 vol. in-12 ; et *l'Histoire universelle*, par *Th. A. d'Aubigné*, à Maillé, 1616, 1620, 3 vol. in-folio.

Il paraît que *Jean Moussat*, imprimeur à la Ro-

chelle, aurait transporté une partie de son matériel d'imprimerie au château de Maillé pour y imprimer ces ouvrages.

1620. Sainte-Marie. — En cette année, les Prémontrés de Pont-à-Mousson avaient une imprimerie particulière dans leur monastère de Sainte-Marie.

1631. Imprimerie de la Gazette de France. — Cette feuille périodique, inventée par le médecin Théophraste Renaudot, parut pour la première fois le 1er avril 1631; le 11 octobre de cette année, par lettres royales, il fut permis de l'imprimer et de la distribuer au bureau d'adresses, rue de la Calandre, sortant au Marché-Neuf, au Grand-Coq (1).

1640. Pierre Moreau, écrivain-juré, qui prenait la qualité d'écrivain à Paris et d'imprimeur ordinaire du roi, avait inventé une sorte de caractère typographique imitant l'écriture en *bâtarde*, dite depuis *civilité*. Il n'avait le droit d'imprimer qu'avec ces seuls caractères, et même il intervint un jugement qui lui fit défense de se mêler de vendre ses livres, qui offraient une spécialité avantageuse, car ces caractères, longtemps en très-grande vogue, et qui ne sont pas tout à fait délaissés de nos jours, initiaient à déchiffrer les vieilles écritures. Pierre Moreau mourut en 1648.

1640. Imprimerie royale. — Elle fut établie dans le château du Louvre sous le ministère du

(1) Voir tome II, page 191 de cet ouvrage.

cardinal de Richelieu. Les frais se montèrent à 360,000 livres. Sublet des Noyers en fut le surintendant, *Sébastien Cramoisy*, le directeur, et *Trichet du Fresne*, le correcteur.

Cette imprimerie coûta au roi, pendant les sept premières années, la somme de 368,731 livres 12 sous 4 deniers. Il n'y a pas eu d'année où les frais y aient été aussi considérables qu'en 1642; on y dépensa jusqu'à 120,185 livres 3 sols 2 deniers.

En 1647, elle ne coûta au roi que 13,774 livres, 19 sols 6 deniers.

Il paraît qu'en 1789 l'état de la dépense y est porté à 90,000 livres environ, ce qui résulte d'un *compte rendu au roi*, en mars 1788, et publié par ses ordres. En voici le tableau :

Appointements du directeur.		1,400 livr.
Au correcteur d'épreuves.		300
Compositions pour le département de la finance, environ.		60,000
Pour le département de la maison du roi.		24,000
Frais de gravure.	2,000	4,300
Frais de reliure.	2,300	
Total.		90,000 livr.

Les départements de la guerre et de la marine payaient leurs dépenses.

Il est curieux de joindre à ce tableau les dispositions du décret de la Convention pour le personnel :

Le 6 ventôse an II (6 février 1793), la Conven-

tion nationale, après avoir entendu son comité de finances sur un projet de règlement pour l'imprimerie des administrations nationales, a fixé la dépense de l'imprimerie nationale à la somme de 52,000 livres, comme suit :

Un directeur aux appointements de. . . .	8,000 livr.
Un prote, à.	3,500
Trois sous-protes, à 3,000 livr.	9,000
Un correcteur.	3,000
Un lecteur, chargé de tenir la copie. . . .	1,500
Un contrôleur, chargé, sous le directeur, de la conduite du bureau de comptabilité. .	4,000
Un sous-contrôleur, teneur de livres. . . .	2,400
Un premier commis, chargé de l'enregistrement.	3,000
Un commis expéditionnaire.	1,800
Un garçon de bureau.	1,100
Un inspecteur chargé de la surveillance des ouvriers.	2,400
Un garde-magasin du papier blanc.	2,000
Un sous-garde-magasin et concierge. . . .	1,800
Deux chefs de magasin pour le papier imprimé, chargés, l'un de la reliure, l'autre des expéditions à faire, à 2,000 livr. . .	4,000
Un sous-chef, chargé de surveiller les femmes à plier et brocher.	1,500
Un portier pour la maison.	1,200
Un portier pour l'imprimerie, chargé de la conservation.	1,800
Total.	52,000 livr.

« L'imprimerie royale, sous Louis XVI et jusqu'à 1793 (an II de la République), était une propriété mixte; les poinçons et matrices, à l'exception de la typographie dite du Cabinet du Roi, consistaient en caractères d'écriture appartenant à l'État, ainsi que dix presses et environ dix milliers pesant de caractères, interlignes, cadrats, etc. Le surplus des machines, ustensiles et caractères, le magasin des papiers blancs, celui des lois, ordonnances et règlements imprimés appartenaient à M. E. A. J. Anisson, qui l'exploitait pour son propre compte.

« Cette année, M. Anisson proposa au comité du salut public de vendre à la nation la portion dont il était le propriétaire, et une autre imprimerie qui lui servait de succursale.

« Le tout fut estimé, par experts-arbitres, à 499,036 livres 17 sous, le 10 janvier 1795, et le 5 floréal (25 avril suivant), l'infortuné Anisson, sous prétexte d'avoir imprimé un arrêt inconstitutionnel du département de la Somme, fut traduit au tribunal révolutionnaire; vainement il produisit l'ordre qui lui avait été donné par le secrétaire général du ministère de l'intérieur, il périt sur l'échafaud, et ses biens furent confisqués.

« Dès lors l'imprimerie nationale exécuta les impressions pour le compte du gouvernement (1). »

(1) A. F. Didot, ouvrage déjà cité. Voyez aussi tome II, page 316 de cet ouvrage.

1645. Charenton, village près de Paris, où les protestants avaient leur temple. Y possédaient-ils une imprimerie? On l'ignore. Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1645, on imprima dans ce village les ouvrages suivants : *La voye seure, conduisant un chacun chrestien à la vraye et ancienne foy catholique dont on fait maintenant profession en l'Église d'Angleterre et autres Églises réformées, trad. d'Humfrey Lynde, par J. de la Montagne.* Charenton, 1645.

La voye esgarée faisant fourvoyer les esgrits faibles et vacillants ès dangereux sentiers d'erreur par des apparences colorées d'escritures apocryphes, de pères douteux, de conciles apocryphes, etc. Ibid., 1645, 2 tomes en 1 vol. in-8°, vél., et en 1773, *Réponse au livre de M. de Meaux, intitulé Conférence contre M. Claude.* Charenton, 1683, 2 vol. in-8°.

1680 (environ). Imprimerie de la Grande-Chartreuse de Grenoble. Elle fut établie vers 1680. —Les dernières lettres patentes sont de 1735; elles permettaient aux Chartreux d'imprimer dans leur couvent tous les livres d'église à leur usage, à savoir : les *Bréviaires*, *Missels*, *livres de chant*, etc. Comme l'impression de ces ouvrages coûtait très-cher de fabrication, à partir de 1779, ces religieux firent imprimer tous leurs livres à Grenoble, chez Faure, typographe laïque.

1689. Dans un couvent de Chartreux, qui dé-

pendait de la *Corrèrie*, ces religieux établirent, en 1689, une imprimerie dirigée par Antoine Fermon, imprimeur à Grenoble; il en est sorti :

1° *Le directeur des mourants, à l'usage des Chartreux*, à la Corrèrie, 1686, in-8°; 2° *Explication de quelques endroits des anciens statuts de l'ordre des Chartreux*, à la Corrèrie, 1689, in-4°.

Ce dernier ouvrage est fort rare.

1737. Imprimerie de la LOTERIE DE L'ÉCOLE ROYALE MILITAIRE (depuis *loterie royale de France*). Elle fut d'abord établie rue Montmartre, vis-à-vis de Saint-Joseph, et transférée ensuite dans l'hôtel de l'ancienne Compagnie des Indes, au coin des rues Neuve-des-Petits-Champs et Vivienne.

1762. PIERRE-SIMON FOURNIER, graveur et fondeur de caractères, obtint en 1762, par arrêt du Conseil, le titre d'imprimeur surnuméraire, fondé sur les services qu'il avait rendus à l'imprimerie, par l'invention et l'exécution des différents objets relatifs à l'art.

En vertu de ce titre, qui dérogeait en sa faveur aux arrêts du Parlement par lesquels le nombre des imprimeurs de Paris était fixé à trente-six, Fournier établit dans son domicile, rue des Postes, une petite imprimerie qui servit à l'impression de son *Manuel typographique*.

Mais, à la mort de l'auteur, le 8 octobre 1768, les syndics et adjoints de la communauté firent

enlever la vis de la presse pour faire cesser tout autre travail dans cette imprimerie tolérée.

En cette circonstance la Chambre syndicale n'avait agi que dans les limites de ses attributions et conformément aux lois et règlements qui régissaient l'imprimerie; tout ami de l'ordre dut approuver la mesure de la Chambre.

1768. Imprimerie dans l'HÔTEL DE LA GUERRE, à Versailles.—Il en sortit, le 1er janvier 1768, un Règlement sur cet établissement, qui devait *uniquement* fonctionner pour le service des bureaux des départements de la guerre, de la marine et des affaires étrangères.

Par ce règlement le nombre des ouvriers attachés, à demeure, à cette imprimerie, était fixé à six : un imprimeur ayant l'inspection, à 3,000 livres d'appointement par an ; un compositeur, à 1,500 livres ; deux pressiers, à 1,200 livres chacun ; deux garçons pour couper, brocher, étendre le papier, à 550 livres chacun, par an.

Quoique cette imprimerie fut créée *uniquement* pour les services des bureaux de la Guerre, de la Marine et des affaires Étrangères, il n'en sortit pas moins :

En 1773, *Leçons de morale, de politique et de droit civil, puisées dans l'histoire de notre monarchie*, ou *Nouveau plan d'étude de l'histoire de France*, rédigé d'après les ordres et selon les vues de monseigneur le Dauphin, pour l'instruction des princes,

ses enfants, par M. Moreau, in-8°. Paris, 1775; Moutau, libraire.

Les *Devoirs d'un prince, réduits à un seul principe*, etc., par le même auteur et chez le même libraire; 1 vol. in-8°, 1775.

Cette imprimerie fut supprimée en juin 1775; on raconte que Louis XV la visitant (elle était alors sous la direction de Bertier), trouva sur la presse une paire de lunettes, dont la beauté le frappa. Il s'en saisit; et pour les essayer, prit un petit papier qui contenait un éloge aussi grand que délicat de sa personne. Sur quoi Louis XV, retirant les lunettes, s'écria : « Ah! *elles sont trop fortes; elles grossissent trop les objets.* »

1785. *Imprimerie polytype* de François-Ignace-Joseph Hoffmann, ancien bailly de Benfeld, près de Schlestadt, et de son fils, François-Antoine-Romain Joseph.

Hoffmann père fut reçu, en 1785, à la chambre syndicale, comme *imprimeur polytype*, en vertu d'un arrêt du conseil du 5 décembre; il exerçait rue Favart.

En 1787, cet établissement était supprimé par un autre arrêt du conseil.

Voici ce que dit M. Ambroise-Firmin Didot, dans son Essai sur la typographie, de la polytypie de Hoffmann :

« En 1786, Hoffmann produit ses essais de polytypage, d'après un procédé qui consistait à

prendre l'empreinte d'une page de caractères dans une pâte composée de plâtre et d'une colle gélatineuse, formée de gomme et de fécule de pomme de terre.

« Dans le moule il enfonçait un alliage métallique très-fusible (bismuth, etc.) au moment où cet alliage était sur le point de se figer; et il obtenait ainsi des reliefs, sur lesquels ont été imprimées les *Recherches historiques sur les Maures*, de Chenier, 3 vol. in-8°.

« Mais la pratique démontra bientôt l'imperfection de ce procédé, qui fut abandonné. » (Voyez l'article Joseph Carez, de Toul, p. 192.)

La stéréotypie, si en vogue au commencement de ce siècle, est maintenant à peu près abandonnée; elle ne paraît avantageuse que pour conserver sans fautes, s'il est possible, des ouvrages scientifiques, tels que des tables de logarithmes. Vouloir en généraliser l'usage serait clore la carrière à toute perfection ou nouveauté dans l'imprimerie, comme l'a très-bien fait ressortir un libraire de Paris, qui ne cédait pas à l'engouement du jour.

1786. Imprimerie des Enfants aveugles, sous la direction de Jacques-Gabriel *Clousier*, imprimeur du roi. — Dans la séance que le roi voulut bien que les jeunes enfants aveugles tinssent devant lui, le 26 décembre 1786, à Versailles, ces

élèves présentèrent à LL. MM. et à la famille royale un livre composé et imprimé par eux, avec une *Ode*, œuvre de l'un d'eux, Huard, le tout suivi de modèles des divers petits ouvrages d'imprimerie qu'ils avaient exécutés, d'après les soins et l'instruction de Clousier, l'un des trente-six typographes de Paris.

1787. Établissement typographique de Pierre-Philipps Denys, à Versailles. — Denys avait présenté au roi une nouvelle presse de son invention que, sur le rapport de Camus, l'Académie des sciences approuva, en demandant qu'elle fût autorisée. Louis XVI voulut en faire l'essai, et même il imprima plusieurs feuilles, qui seraient une précieuse curiosité typographique, si on les avait conservées.

Denys, fut choisi pour les impressions relatives à l'Assemblée nationale, séant à Versailles, par arrêt du conseil, du 21 août 1787, portant création d'un établissement *ad hoc* dans cette localité, en sa faveur comme témoignage, y est-il dit, rendu par S. M., au zèle et à l'intelligence que cet imprimeur avait déployés en cette partie, lors de l'Assemblée des notables.

On rapporte, mais sans preuve, qu'au commencement de ce siècle, un livre fut imprimé à Cambrai dans un clocher, suivant la tradition.

Cet ouvrage est intitulé : *Camberlette.*

II

IMPRIMERIES DE FANTAISIE

QUI N'ONT EU QU'UNE EXISTENCE PASSAGÈRE.

1600. Le cardinal Du Perron avait, dans sa maison de campagne, à Bagnolet, une imprimerie, où l'on éditait ses propres ouvrages, et dont il était lui-même le correcteur d'épreuves. Ce savant, jaloux des éloges de la postérité, faisait toujours deux éditions de ses écrits; la première était, par ce moyen, tirée à petit nombre, pour être distribuée à des critiques éclairés, aux avis desquels il se soumettait; puis, après avoir profité de leurs lumières, il mettait l'œuvre au grand jour par une seconde publication.

1614. Imprimerie orientale de Savary de Brèves. — Savary de Brèves, ambassadeur de France à Constantinople, se mit en tête, par amour pour sa patrie, de la doter d'un genre de richesse en typographie dont elle était privée, et dont le besoin se faisait vivement sentir parmi les savants.

Durant un long séjour dans le Levant, il recueillit des modèles de caractères des principales langues de l'Orient, et en fit faire des poin-

çons, auxquels travailla particulièrement Le Bé, un des principaux graveurs de Paris.

Savary de Brèves revint dans la capitale en 1611; mais il y séjourna peu, ayant été chargé d'une ambassade auprès du Saint-Père.

Il transporta avec lui à Rome son imprimerie, qui, de son nom, fut appelée *Savarienne* (typographie Savarienne); elle rivalisa et surpassa même, pour la perfection des types, les productions italiennes.

Elle se composait particulièrement de trois caractères : l'arabe, le syriaque et le persan, connu sous le nom de *Takalik*, avec lequel on pouvait imprimer le turc.

Savary de Brèves fut bientôt rappelé à Paris, où il rapporta ses caractères, et la vue de ses impressions réveilla le souvenir des savants.

Ce savant philologue mettait ses caractères orientaux au service de la science.

Antoine Vitré, *imprimeur du roi pour les langues orientales*, en fit usage jusqu'à la mort de Savary, arrivée en 1627.

A cette époque, les poinçons de ces caractères furent mis en vente par les héritiers de M. de Brèves; et les Anglais et les Hollandais s'en disputaient déjà la possession, lorsque le roi les fit acheter pour son compte par Vitré, afin d'éviter une surenchère exagérée.

Vitré fit cette acquisition au prix de 4,300 livres, somme bien inférieure à la valeur réelle de ces objets, dont, quelques années auparavant, le sieur des Noyers avait offert, au nom du roi, jusqu'à 27,000 livres, non compris encore un grand nombre de manuscrits orientaux qui se trouvèrent faire partie du lot de Vitré.

Louis XIII fit délivrer à celui-ci une ordonnance de 6,000 livres, qui devait solder son compte et le mettre à même de faire graver quelques autres caractères.

Vitré fit faire, en effet, des poinçons d'arménien par Jacques de Sanlecque, habile graveur de cette époque; mais, n'ayant pu être payé sur le titre royal, et n'ayant pas, non plus, par suite, payé les héritiers de Brèves, il eut à soutenir un long et déplorable procès.

Enfin, la Chambre du clergé vint acquitter la dette de l'État, et, en 1656, elle indemnisa Vitré, qui imprimait la célèbre Bible qui porte son nom, et s'entremit pour faire terminer ce procès.

Vitré resta donc en possession de ces poinçons et matrices jusqu'à sa mort, arrivée en 1674, époque où ils furent alors déposés à la Bibliothèque royale (1).

1614. Le vicomte DE LUGNY avait monté des

(1) Voir la notice sur Antoine Vitré, dans la 3e partie de l'*Histoire du livre*.

casses et une presse cette année-là, au château de Sully près d'Autun.

1630. Il est fait mention d'une imprimerie de fantaisie, établie à cette date dans la cure de Pin-les-Magny, en Franche-Comté, par les soins du pasteur du lieu.

1637. Maximilien de Béthune, duc de Sully, eut une imprimerie dans son château de Sully, en Orléanais. Là parurent sous ses yeux les Mémoires politiques qui portent son nom.

1640. Le cardinal de Richelieu, après avoir fondé l'imprimerie royale, l'avait établie au vieux Louvre dans le pavillon de la reine; là, parut sous ses yeux un livre d'heures : *Parva pietatis officia.* Il en avait une aussi dans son château de Richelieu, laquelle y fonctionna même après la mort de ce grand ministre, car il en sortit :

Les Morales d'Épictète, de Socrate, de Plutarque et de Sénèque, par *J. Desmarets.* Au château de Richelieu, in-8°, 1653.

Le *Combat spirituel de la perfection de la vie chrétienne*, traduit en vers par *J. Desmarets.* Au château de Richelieu, petit in-12, 1654.

1640. A la même époque, François de Harlay, archevêque de Rouen, possédait une presse dans son château de Gaillon.

1660. Fouquet, le célèbre surintendant des

finances avait une imprimerie dans sa maison de campagne à *Saint-Mandé*.

Aucun ouvrage sorti de cet établissement n'est parvenu à la connaissance des bibliophiles.

1660. Bonnefont, abbaye de l'ordre de Citeaux, en Champagne; on y a imprimé:

Bibliotheca Patrum Cisterciensum, 8 vol. in-folio; la souscription porte : *Bonafontæ, typis ejusdem cœnobii*, 1660-1669.

1680. Maurier, château aux environs de La Flèche. — M. Ferdinand Denis assure que l'ouvrage suivant y a été imprimé :

Mémoire de Messire Louis Abery, pour servir à l'histoire de Hollande et des autres provinces unies; Maurier, de l'imprimerie de Jacques Habot, imprimeur et libraire de La Flèche, 1680.

1696. Thoissey. — On y a imprimé :

Abrégé de l'histoire de la souveraineté de Dombes, par Claude de Garneruns ; Thoissey, 1696, in-4°.

1704. Bonne-Espérance , monastère dans le diocèse de Cambray. Le P. Lelong indique, comme ayant été imprimé dans ce monastère, l'ouvrage ci-après :

Chronicon Ecclesiæ beatæ Mariæ, Bonæ-Spei, per E. Maghe ; Bonæ-Spei, 1704, in-4°.

1718. Louis XV faisait imprimer dans son palais des Tuileries, à Paris :

Cours des principaux fleuves et rivières de l'Eu-

rope, composé et imprimé par Louis XV, en 1718. Paris, dans l'imprimerie du cabinet de S. M., dirigée par J. Collombat, 1718, in-8°.

1720. On vit le chancelier d'Aguesseau faire ses délices, dans son château de Fresne, d'un petit atelier typographique qu'il y avait sous la main. Il en sortit, à notre connaissance d'abord, sans préjudice peut-être d'autres, un ouvrage tiré, comme de raison, à un nombre fort restreint d'exemplaires, et distribué seulement à ses enfants. C'est un discours sur la vie et la mort, le caractère et les mœurs de M. d'Aguesseau, conseiller d'État, par M. d'Aguesseau, chancelier de France, son fils. Hommage pieux qui rend ce livre rare doublement précieux aux amateurs.

1735. Le marquis de Lussay fit imprimer dans son château de Lussay :

Recueil de différentes choses, commençant vers l'an 1663 *et finissant au mois d'octobre* 1726, imprimé au château de Lussay, le 13 juin 1727, in-4°.

1735. On raconte que le duc d'Aiguillon composa et fit imprimer *lui-même*, *ex manu*, dans son château, à Véretz, en Touraine, en 1735, un livre, le plus licencieux qu'on ait connu jusqu'alors et depuis, intitulé *Recueil de pièces choisies, rassemblées par les soins du Cosmopolite Anconne, Uriel B...t, à l'enseigne de la Liberté*, 1735. Il n'en

existe que *sept* exemplaires, nombre auquel il fut seulement tiré.

A la vente de Meon, un exemplaire a été vendu 580 fr.

1748. Avilly, village près de Chantilly. — Le P. Houbigant y avait une petite imprimerie avec laquelle il exécuta, en 1748, un Plaute en hébreu, qui ne fut tiré qu'à cent exemplaires, et qui porte pour souscription : *Lugduni Batavorum.* Il y imprima aussi, en 1763, des *Proverbes* en hébreu, et quelques petits traités en français.

1758. Imprimerie de madame la Dauphine, mère de Louis XVI, au château de Versailles. Il en sortit : *Élévations de cœur à N.-S.-J.-C., par rapport à la sainte communion*, livre imprimé de la main de madame la Dauphine, 1758, in-16. Cette petite typographie était dirigée par Jean-Baptiste Delespine, huissier du cabinet de cette princesse, et ancien imprimeur du roi.

1760. Le duc de Bourgogne entretint le même établissement; on en a la preuve par le livre suivant :

Prières à l'usage des enfants de France, Versailles, de l'imprimerie de monseigneur le duc de Bourgogne, dirigée par Viment, 1760, in-12.

1760. La marquise de Pompadour, dame du palais de la reine, avait dans son appartement à Versailles une petite imprimerie d'où sortit :

Rodogune, princesse des Parthes, tragédie de P. Corneille; Au nord, 1770, in-4°.

Cette favorite aimait les arts et les cultivait ; elle se plaisait à graver à l'eau-forte, et l'on a de sa main une estampe, d'après le dessin de Boucher, qu'elle exécuta pour mettre à la tête de cette édition, faite sous ses yeux.

1766. Louis XVI : *Maximes morales et politiques, tirées de Télémaque*, imprimées par Louis-Auguste Dauphin, à Versailles, de l'imprimerie de monseigneur le Dauphin, dirigée par *A. Lottin*, libraire et imprimeur de monseigneur le Dauphin ; Petit in-8°.

1778. Bochart de Saron eut une presse dans son hôtel, à Paris.

1778. Le duc de Choiseuil, en 1778, fit imprimer ses Mémoires dans son château de Chanteloup.

1780. Buchoz, médecin lorrain et grand botaniste, établit dans son propre logement, à Paris, une imprimerie dans laquelle il faisait paraître les descriptions des planches de plantes de ses ouvrages.

Cet auteur, qui, dans sa demande à la Convention pour en obtenir des secours, expose qu'il était auteur et éditeur de plus de cent cinquante volumes in-folio, fut fort décrié de son temps ; mais, du nôtre, ses ouvrages, dont ceux relatifs à

la botanique décèlent une exécution supérieure, sont des plus rares et des plus recherchés. On les paye à un prix qui aurait certainement mis l'auteur dans une grande aisance, s'il en eût été de même de son vivant.

1782. Benjamin Franklin, lors de sa mission près la cour de France, ne pouvait guère se dispenser, en sa qualité aussi d'ancien imprimeur, d'avoir une presse, à titre de souvenir, et même afin de seconder ses desseins. Il la mettait au service de ses amis et partisans pour la publication de quelques hardiesses philosophiques, comme :

Le *Petit code de la raison humaine*, par M. B. D. B. (Barbier du Bourg, médecin de Paris), in-24, de 118 pages, de l'imprimerie de Benjamin Franklin, à Passy, 1782 ; Dédié à B. Franklin.

1784. Thomassin, chirurgien en chef des armées, se donna cette fantaisie chez lui, à Besançon.

1800 *Recueil des prières avant et après la communion*, à l'usage de Pauline-Hortence-Albert-Montmorency, imprimé par Guionne Elisabeth-Montmorency-Albert, sa mère, an viii, in-12, de 52 pages.

III

IMPRIMERIES CLANDESTINES.

Longtemps la liberté de la presse ne fut point admise en France. Il n'est donc pas étonnant que, dans les grands mouvements de l'État, il se soit élevé quelques imprimeries *clandestines*. On n'en vit pourtant pas dans le temps de la Ligue, où, le trône étant offusqué par de trop puissants personnages, dont les sentiments exaltés se communiquaient aux citoyens, les imprimeurs ne rougissaient pas de mettre leurs noms à des libelles qui attaquaient et le gouvernement et la personne même du souverain.

Eh ! comment se seraient-ils fait scrupule de confier à leurs presses ce que débitaient dans la chaire de vérité leurs propres pasteurs(1)? Ne s'intitulaient-ils pas, en effet, imprimeurs de la *Sainte-Union*.

Ce scandale cessa enfin; et, lorsque l'imprimerie travailla contre les ministères de Richelieu

(1) Entre autres les curés de Saint-Benoît et de Saint-André, qui réunissaient, au XVIe siècle, dans leurs districts la presque totalité des imprimeurs de la capitale.

et de Mazarin, les imprimeurs prirent la marque de l'Anonyme, ou des noms supposés.

Mais passons à la mention des imprimeries *clandestines*.

1614. Les Jésuites. Il paraît que les Jésuites du collége de Clermont avaient chez eux une imprimerie *clandestine*, puisque, le 6 octobre 1614, le Châtelet rend une sentence par laquelle défenses sont faites au Père Loriot, et aux prêtres et écoliers du collége de Clermont, de tenir aucune presse, caractères, ustensiles de libraires, imprimeurs et relieurs de livres. à peine de confiscation et de trois mille livres d'amende.

1661. Gui Patin, dans sa lettre du 3 février 1663, écrit :

« Le roi a fait saisir quelques libelles qui s'imprimaient à deux lieues d'ici, dans un village nommé *Montreuil*, sous M. Fouquet, par les soins de ses parents. »

Fouquet, surintendant des finances, était alors détenu au château de la Bastille, après avoir été arrêté à Nantes, le 5 septembre 1661.

1718. Imprimerie des *Nouvelles ecclésiastiques*. —Cette imprimerie commença, en 1718, à donner, par semaine, une demi-feuille in-4°, sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*. Elle n'a discontinué qu'en 1789.

1733. On pouvait s'attendre à ce que les auteurs

des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique* trouveraient quelques écrivains qui les combattraient ; c'est ce qui arriva.

Dès le 15 juin 1723, on vit sortir, sinon d'une imprimerie *clandestine*, au moins d'une imprimerie *anonyme*, des feuilles intitulées : *Supplément aux Nouvelles ecclésiastiques*. Ce supplément commença à avoir un cours réglé au mois de janvier 1734, il paraissait tous les dix jours, et cessa le 24 décembre 1753.

On les attribua alors aux PP. de la compagnie de Jésus ; mais on n'a là-dessus aucune certitude.

1735. Une imprimerie clandestine est saisie, le 4 juin, rue des Oiseaux, au Marais, et une autre, le 9 du même mois, rue du Plâtre-Sainte-Avoie. On y éditait des opuscules sur les matières ecclésiastiques.

1756. Cette année on saisit une imprimerie clandestine à Arcueil. Les ouvriers en furent arrêtés, et les délinquants déférés à la justice, qui condamna ceux qui avaient été pris en flagrant délit. On y imprimait, disent les chroniqueurs contemporains du fait, des ouvrages sur des matières ecclésiastiques, et d'autres qui étaient bien loin de traiter de pareils sujets.

Tous les livres philosophiques et autres qui paraissaient vers ce temps, sous la rubrique : à Lon-

dres, à Amsterdam, ou sous d'autres intitulés, comme : De l'imprimerie de la Vérité, aux dépens de l'auteur, à cent lieues de la Bastille, etc., sortaient la plupart d'officines cachées, qui n'étaient connues que des adeptes.

Parmi les villes de province, Nancy était réputée comme un quartier général en ce genre, grâce à la présence du fameux matérialiste baron d'Holbach, qui passait ses étés dans la campagne de son gendre, à Ars-sous-Meurthe, près de la capitale de la Lorraine. Il y surveillait l'impression clandestine de ses plaidoyers en faveur de l'athéisme.

On sait ce qu'il en coûta à l'imprimeur Leclerc, qui fut embastillé, trop heureux encore d'avoir une charmante femme pour solliciter son pardon à la cour galante de Louis XV.

Nos recherches ne s'étendront pas plus loin dans un livre, qui se présente sous un aspect littéraire avant tout. L'histoire des imprimeries clandestines, depuis le Consulat jusqu'à notre époque, ne revêt plus le même caractère ; aussi nous abstiendrons-nous d'en parler, comme ne rentrant plus dans le sujet auquel nous vouons exclusivement notre plume.

La révolution arrivait à grands pas, les idées les plus hardies et les plus téméraires couraient dans les académies, les salons dorés et les rues.

blissaient une presse en pleine place publique, pour y fabriquer et livrer encore humides les feuilles qui contenaient des hymnes à la gloire de nos armées, ou les grandes nouvelles du jour. S'il se trouvait dans la localité des biens nationaux vacants, ces zélés imprimeurs y étaient de droit logés gratis.

On vit une imprimerie de ce genre à Nancy dans les ruines de l'hôtel de Vioménil.

FIN DE LA QUATRIÈME PARTIE.

Paris — Imprimé par E. Thunot et Cie, 26, rue Racine.

99 961354

Digitized by Google

Digitized by Google

Google

Digitized by Google

Google

Digitized by Google